2 Y. 78.

BOSTON
MEDICAL LIBRARY
8 THE FENWAY

ÉTUDE ANTHROPOMÉTRIQUE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

http://www.archive.org/details/tudeanthropom00tarn

PUBLICATION DU *PROGRÈS MÉDICAL*

5 30

ÉTUDE

ANTHROPOMÉTRIQUE

SUR LES

PROSTITUÉES ET LES VOLEUSES

PAR LE DOCTEUR

PAULINE TARNOWSKY

AVEC 8 TABLEAUX ANTHROPOMÉTRIQUES ET 20 DESSINS.

PARIS

1889

AUX BUREAUX DU PROGRÈS MÉDICAL
14, rue des Carmes, 14

E. LECROSNIER ET BABÉ
ÉDITEURS
Place de l'École-de-Médecine

BOSTON MEDICAL
NOV 21 1917
LIBRARY

PRÉFACE

En abordant ce travail et disposant de matériaux aussi nombreux que ceux qu'offre pour les prostituées professionnelles l'hôpital de Kalinkine, et pour les voleuses récidivistes la prison de Litowski Zamok, j'étais fermement convaincue d'atteindre en peu de temps des résultats précis et décisifs.

Ce n'est que maintenant, lorsque mon travail est sous presse, que je me rends bien compte, de ne pouvoir en tirer qu'un nombre très minime de données positives et de conclusions définies.

Pendant les quatre années que dura ce travail, un grand nombre de prostituées et de voleuses passa par mes mains. Il semblait, de prime abord, que toutes pouvaient indifféremment servir d'objet aux recherches anthropométriques que j'avais entreprises. Mais en y regardant de plus près, il fallut se rendre à l'évidence, que bien peu d'entre elles répondaient aux conditions d'uniformité que je m'étais posées.

L'anthropologie, comme toute science précise, base ses conclusions sur des données uniformes et exactes, qu'il est bien plus difficile de recueillir et d'accumuler, qu'on ne le croit en commençant un semblable travail.

Les difficultés qui surgissent sont de nature diverse.

Il est évident, qu'il ne suffit pas de rassembler des faits et d'aligner observation sur observation, encore faut-il conclure.

Or, pour qu'une conclusion puisse être généralisée, et qu'elle puisse présenter quelque valeur, il faut nécessairement que la provenance et l'historique de chaque individu observé, soient exactement définis. Il faut avant tout une identité complète et absolue, de la race des individus qu'on étudie. Il est indispensable que les deux parents du sujet appartiennent non seulement à la même race, mais encore au même pays, à la même province, et que leurs ascendants répondent également aux mêmes conditions, autant que possible.

Cette dernière circonstance, qui paraît si simple, est assez difficile à réaliser par le fait, dès qu'on veut opérer sur un nombre considérable d'individus. Et cependant, le croisement des races, chez les deux parents, tout aussi bien que la métisation du sang des ascendants, ne manque pas d'influer sur l'uniformité des recherches anthropométriques, et d'en altérer la pureté.

Les difficultés augmentent encore, dès qu'il s'agit de se prononcer sur la prépondérance d'une

hérédité morbide, toutes les fois que plusieurs agents défavorables existent simultanément dans la même famille.

Comment décider : est-ce l'alcoolisme du père, ou bien la phtisie de la mère, qui a exercé une influence fâcheuse sur l'évolution anormale de tel sujet? Est-ce la syphilis du père ou bien l'extrême surmenage de la mère, minée par un labeur au-dessus de ses forces, qui occasionne une débilité congénitale de l'enfant? Ou bien encore, est-ce l'âge avancé de l'un des parents, ou plutôt les excès de l'autre qui furent cause des anomalies si fréquentes chez leur progéniture?

Ajoutons à cela l'influence qu'exerce sur l'enfant l'état des deux parents au moment de la conception; ensuite, les maladies de la mère, survenues pendant la grossesse; son état psychique et moral durant toute l'époque de la gestation — circonstances qui toutes se répercutent sur l'organisme de l'enfant à naître.

Lorsqu'on réfléchit à toutes ces considérations différentes, dont il faut tenir compte, on se persuade promptement que d'un autre côté, on ne saurait apporter trop de précaution et d'exactitude dans les renseignements qu'on prend sur les circonstances qui précèdent, accompagnent et suivent la naissance d'un enfant, par rapport aux parents; d'un autre, qu'une grande circonspection est indispensable lorsqu'il s'agit de décider quelles furent les causes principales qui déterminèrent une influence morbide sur le développement d'un enfant, parmi les

conditions défavorables diverses, qui existaient en même temps chez ses parents.

N'oublions pas non plus, que les renseignements exacts ne s'obtiennent qu'au prix de grands efforts. Il faut faire une quantité de démarches, se heurter à des difficultés sans nombre : le mauvais vouloir de ceux qu'on interroge, l'oubli, l'indifférence, l'absence des collatéraux, etc., etc. Il faut se munir d'une patience que ne rebutent ni les démarches infructueuses, ni les obstacles à vaincre, ni les résultats négatifs, ni la déception d'apprendre, en vérifiant un renseignement, qu'on a été induit en erreur, fait fausse route,et qu'il faut tout recommencer, ou bien omettre complètement telle observation.

La question se complique encore, quand il faut se prononcer sur des altérations psychiques, en se basant sur les données de l'anthropologie, parce qu'alors il faut rechercher la similitude des mêmes causes, qui motivèrent les mêmes effets. Ce n'est que chez des individus d'une même race, d'un même pays, d'un même climat, nés dans des conditions analogues, avec une hérédité exactement établie, et en tenant compte de l'analogie des motifs qui les poussèrent à commettre telle action, à embrasser tel genre de vie de préférence à tel autre — ce n'est qu'au prix de toutes ces conditions remplies, que l'anthropologie peut servir d'appoint puissant à l'étude des questions de la pathologie sociale, si compliquée aujourd'hui.

Malgré les peines que j'ai prises pour rendre

mon travail aussi exact que possible, je me rends parfaitement compte des lacunes que contiennent mes observations, dont le nombre est loin d'être suffisant, pour pouvoir en tirer des conclusions définitives.

Néanmoins, je considérerais mon but atteint, si les quelques faits qui ressortent avec certitude de mes observations anthropométriques, ne restaient pas inutiles aux recherches ultérieures sur ce sujet, encore si peu exploré.

P. Tarnowsky.

Paris, 16 septembre 1889.

ÉTUDE ANTHROPOMÉTRIQUE

SUR LES PROSTITUÉES ET LES VOLEUSES

BOSTON MEDICAL
NOV 21 1917
LIBRARY

PREMIÈRE PARTIE

LES PROSTITUÉES

CHAPITRE I.

Raisons qui ont motivé le choix des prostituées professionnelles comme objet de ces recherches. —Prostituées éventuelles. — Prostituées habituelles. — Retour volontaire à la prostitution.

Dans son travail: « De la formation du type dans les variétés dégénérées », M. Morel dit que l'être dégénéré est une individualité morbide, dans laquelle se sont accumulés et résumés les éléments qui ont altéré la constitution des ascendants, troublé l'évolution de leurs facultés, dénaturé leurs tendances et vicié leurs instincts. Il en résulte qu'en outre des caractères généraux qui sont propres à tous les êtres dégénérés dans l'espèce, il est des caractères particuliers qui appartiennent plutôt aux individus de telle variété de maladie qu'aux individus de telle autre variété.

Le but de M. Morel est donc d'établir « d'après la physionomie les formes extérieures et intérieures des dégénérés, quels sont ces caractères particuliers; de reconnaître le fait d'hérédité morbide auquel on doit les attribuer; d'étudier les transmissions héréditaires qui ont

produit la formation du type dans les variétés dégénérées dont les lois ne sauraient être l'effet du hasard (1). »

Ces paroles, écrites en 1865, ne cessent d'être exactes encore aujourd'hui et ont été le point de départ de mon travail actuel, ayant pour but l'étude de certaines classes de la société, dont le genre de vie et les métiers qu'elles exercent font supposer forcément une incompatibilité plus ou moins prononcée avec le sens moral inhérent à l'homme cultivé, sain et normal.

Nous sommes bien loin de méconnaître les difficultés presqu'insurmontables qui hérissent la question que nous abordons. Aussi ne prétendons-nous pas la résoudre. Nous nous bornons simplement à exposer ici nos observations, que nous nous sommes appliquée à rendre aussi exactes que possible, sans parti pris d'avance, étant imbue de l'idée que les expériences négatives sont maintes fois tout aussi concluantes que les expériences les plus riches en résultats positifs.

L'objet de nos observations anthropométriques a été de 150 prostituées enregistrées et 100 prisonnières-voleuses récidivistes. A titre de comparaison, nous avons opposé à ces deux catégories des mensurations analogues prises sur des honnêtes femmes normales, du même âge, de la même race et des mêmes provinces, notamment 100 paysannes illettrées s'occupant aux travaux de la terre, natives des mêmes gouvernements, et 50 femmes instruites, élèves des écoles supérieures pour l'enseignement des femmes à Saint-Pétersbourg, ayant soin de choisir parmi ces dernières celles dont les ascendants avaient été lettrés dans plusieurs générations.

Mais avant de procéder à l'exposition de ces mensurations, il est indispensable de dire quelques mots sur les raisons qui nous ont portée à choisir les prostituées comme objet de notre étude.

Le genre de vie que mènent ces dernières et la persis-

1. Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, t. VI, 1865, p. 307.

tance qu'elles mettent à exercer leur métier, lors même qu'on leur en procure un autre plus honorable, fait supposer de prime abord qu'elles s'y complaisent. Or, cette évidence éveille l'idée de chercher ailleurs que dans la misère et le hasard les causes qui amènent une préférence marquée pour un gagne-pain aussi abject, et en même temps peu lucratif.

Sans nul doute, bon nombre de jeunes filles tombent dans la prostitution, grâce à des causes accidentelles, en dehors de leur propre initiative. Quelques-unes d'entre elles sont violées brutalement ; la plupart sont séduites par des promesses de mariage et abandonnées ensuite; d'autres sont vendues par d'habiles proxénètes ; d'autres enfin sont attirées dans des bouges, grisées et violées.

Du nombre de ces victimes, il y a toujours une certaine quantité qui périt dans le combat avec ces conditions incompatibles avec leur nature, d'autres qui parviennent à se réhabiliter en rentrant dans la voie de l'honnêteté, dès que des circonstances plus favorables surviennent; d'autres enfin, qui continuent encore à s'adonner à la prostitution, mais n'en maudissent pas moins les conditions de leur triste existence et sont loin d'en être satisfaites.

Aussi ne sont-ce pas celles qui succombent à des causes fortuites qui font l'objet du notre étude, mais bien celles qui exercent leur métier *de plein gré, s'y complaisent, et ne désirent pas en changer.*

Toutes celles qui sont notées dans nos tableaux anthropométriques sont non seulement enregistrées, mais habitent des maisons de tolérance depuis trois ans au moins (la plupart depuis beaucoup plus longtemps). Nous avons exclu à dessein de nos tableaux toutes celles qui ne font qu'entrer dans la prostitution, précisément pour établir une différence entre les prostituées fortuites, accidentelles, et les prostituées habituelles, celles qui forment le noyau de la prostitution qu'elles exercent de

plein gré et qui ne songent guère à changer de métier.

Plus d'une parmi ces dernières avait, à un moment donné, quitté son triste métier pour en embrasser un autre plus honnête, ou bien avait fait un stage plus ou moins prolongé dans les refuges et asiles pour les repenties; s'était placée ensuite comme servante, mais toutes sont néanmoins revenues à la prostitution, que les plus sincères qualifient de métier plus facile et leur convenant mieux.

C'est précisément cette préférence, cette inclination de certaines femmes vers la prostitution qui donne à réfléchir.

C'est un fait notoire que la vie individuelle, tout aussi bien que celle des nations exige des compromis nécessités par la force des choses ; on est obligé d'éviter les écueils qu'on ne saurait supprimer et l'on en est réduit à compter avec la force brutale des éléments qu'on ne saurait vaincre.

La civilisation et le progrès sont là pour faciliter à l'humanité ce combat.

Mais il est un autre genre de lutte dont le régulateur est le sens moral, celui qui maintient en équilibre les concessions exigées par les lois imparfaites qui régissent la société humaine et veille à ce que ces concessions n'enfreignent pas les limites au delà desquelles elles deviennent criminelles.

L'appréciation de ce qui est admis par le sens moral et de ce qui ne l'est pas comme préjudiciable à la sécurité du prochain forme la base de la responsabilité personnelle, obligatoire pour chaque membre d'une société humaine, indépendamment de la perfection morale répartie à un degré si différent dans chaque individu.

Quel que soit le niveau moral d'un peuple dans sa vie collective, il existe toujours des notions contraires au sens moral, et ces notions sont néanmoins tolérées, grâce à l'élasticité de la conscience publique, qui s'a-

dapte forcément aux circonstances qu'elle ne saurait modifier.

La sûreté personnelle fait même admettre des choses monstrueuses et incompatibles avec les principes humanitaires, comme par exemple la guerre, la peine capitale, qu'on arrive à discuter et pratiquer de sang-froid.

Au nombre de ces faits qui révoltent de prime abord, mais qu'on est forcé d'accepter d'un accord tacite, faute de pouvoir y remédier, se range également la prostitution.

Ce n'est que parce que nous sommes accoutumés, faits pour ainsi dire à l'idée de la prostitution, qui existe depuis les temps les plus reculés, que la raison humaine admet si facilement une chose aussi monstrueuse.

L'exemple de tant de générations passées, qui admettaient la prostitution, n'est pas resté sans influence sur celle de nos contemporains, qui acceptent à leur tour une notion aussi immorale et parfaitement contraire à la dignité de la femme en tant qu'être humain. Car il suffit de se départir pour un moment des lieux communs qu'on est convenu de débiter sur la nécessité de la prostitution, servant à maintenir la pureté du foyer, étant une soupape de sûreté à la moralité publique, etc., et d'envisager le fait de la prostitution dans sa crudité première, sans l'orner des explications conventionnelles pour se convaincre combien le trafic du corps humain est par lui-même un fait monstrueux, incompréhensible et difficile à admettre dans n'importe quelle société civilisée se vantant de posséder des principes humanitaires.

La logique refuse de concevoir qu'un être humain en possession de ses facultés mentales, sain de corps et d'esprit, puisse se prêter à toute heure du jour et de la nuit à l'acte génésique avec le premier venu, souvent pris de vin, grossier, brutal, cynique et lui témoignant en retour du mépris.

En dehors de quelques cas de nymphomanie, trop rares et trop exceptionnels pour que l'on songe à en tenir compte, comment peut-on s'expliquer l'état physiologique d'une femme exerçant journellement l'acte des dizaines, des quinzaines de fois avec le premier venu, se refusant même la prérogative des femelles du règne animal, qui toutes conservent leur libre arbitre en fait de choix ou de refus du mâle, — droit qu'abdiquent nécessairement les filles de maisons.

L'humiliation, le mépris dont est abreuvée la malheureuse qui habite une maison de tolérance, par celui-là même qui vient chercher ses caresses, est un fait notoire sur lequel il est inutile d'insister.

L'esclavage, le renoncement à sa personnalité, l'exploitation de tout genre que subit la fille de maison, peut-on s'en faire une idée bien juste ?

Et cependant, dans tous les pays du monde, un grand nombre de femmes vivent de plein gré dans cette suggestion abjecte et si contraire aux idées d'indépendance inhérentes à chaque individu, sans en excepter les sauvages.

Toutes ces femmes mangent, boivent, chantent, rient, et sont bien loin de considérer leur position désespérée, car elles n'ont recours au suicide que bien rarement.

Non seulement elles ne possèdent pas la notion de l'anomalie de leur état, mais, bien au contraire, elles envisagent leur manière de vivre comme l'exercice d'un métier quelconque, et s'y adonnent comme à toute autre profession, à l'égal de celle d'une ouvrière, d'une marchande, d'une domestique, ou n'importe quelle autre.

Le bon sens de tout être normal a beau refuser d'admettre qu'on puisse éprouver une préférence pour ce métier abject et l'exercer de plein gré, — cependant le fait existe ; il est irréfutable.

Le retour volontaire à leur ancien état des filles de

maisons qui avaient été soustraites à leur condition est là pour prouver cette préférence.

Combien de filles placées dans les asiles, rachetées aux maîtresses de maison, rendues à leurs parents par les soins de l'administration, pourvues d'un gagne-pain honnête par des âmes charitables, combien de ces filles ne voit-on pas revenir se plonger dans la prostitution qu'on leur avait fait quitter!

Ce fait est confirmé par des auteurs dont l'autorité et la compétence en cette matière ne sont contestées par personne, — nous voulons nommer Parent-Duchâtelet, Jeannel, Martineau, Maxime du Camp, Lecour et d'autres. Il est aussi prouvé par les registres des asiles pour filles repenties, et nous avons eu l'occasion de l'observer maintes fois personnellement dans le courant de cette étude.

Le retour volontaire à la prostitution des filles qui y ont été soustraites prouve que, pour celles-là du moins, la préférence pour ce métier infâme existe.

Ceci une fois prouvé tend à modifier l'opinion accréditée, parmi les philanthropes surtout, que la prostitution a pour causes principales la misère, la séduction des mineures et leur abandon subséquent.

Dans la classe des prostituées que nous avons eu l'occasion d'étudier, ce retour volontaire à la maison de tolérance était très fréquent. Même la naissance d'un enfant et une existence assurée contre la misère n'étaient pas des motifs suffisants pour empêcher ce retour au vice.

A l'appui de cette assertion, nous citons un fait dont nous avons vérifié l'authenticité.

En 1880, une jeune fille de dix-huit ans quitte sa province pour chercher du travail à Saint-Pétersbourg où elle avait des parents éloignés.

Le train subit un retard de plusieurs heures, ce qui fut cause qu'elle ne trouva pas ses amis à la gare. Intimidée de se trouver toute seule dans une grande ville,

et ne sachant trop où aller, elle fut accostée et lia connaissance séance tenante avec une dame âgée, qui semblait prendre part à sa mésaventure et qui l'emmena chez elle, lui offrant de la prendre comme domestique.

C'était une maison de tolérance, où elle entra d'abord comme servante, mais dont elle ne tarda pas à devenir pensionnaire.

Un an environ plus tard, elle accoucha d'un enfant viable que le père voulut garder en rachetant la mère à laquelle il fit quitter la maison. C'était un homme riche qui mit la mère et l'enfant à l'abri de la misère et engagea la jeune femme à quitter cette vie honteuse. Il fit si bien qu'il la renvoya à sa famille en province, assurée d'une pension. Au bout de six mois, la jeune personne laisse l'enfant à ses parents, revient à Pétersbourg et rentre dans son ancienne maison, qu'elle habite depuis lors et ne quitte que pour faire de courts voyages dans sa province pour revoir son enfant.

« Est-ce le manque d'argent qui vous a obligée à abandonner votre enfant chez vos parents et à revenir à votre ancien genre de vie? lui demandâmes-nous. — Abandonner mon enfant! répondit-elle offensée; je ne l'ai pas abandonné puisque je lui sers la rente du père, et, pas plus tard que l'été dernier, j'ai encore pris un congé pour l'aller voir. Mais que voulez-vous? le travail des champs me semble trop pénible, et puis ici, la maîtresse est une si brave femme et je me plais chez elle. D'ailleurs la vie ici est bien plus facile que dans notre village. »

Il nous est arrivé bien souvent de questionner longuement les prostituées malades qui s'étaient habituées à notre présence journalière à l'hôpital. Celles d'entre elles qui étaient sincères ont avoué qu'elles ne trouvaient pas l'existence qu'elles menaient par trop pénible. Qu'il leur arrivait certainement de passer de mauvais moments, mais que, somme toute, elles y étaient habituées et ne désiraient pas changer.

Dans nos entretiens avec les prostituées, nous nous

abstenions de leur faire de la morale; nous envisagions la question au point de vue économique seulement, en comparant les avantages et les pertes qu'elles auraient en changeant de métier, c'est ce qui nous permet de croire que quelques-unes d'entre elles ont été franches et de bonne foi, du moins jusqu'à un certain point.

Le calme et l'assurance avec lesquels les prostituées discutent leur genre de vie dans les maisons de tolérance, la satisfaction de leur sort, que beaucoup d'entre elles expriment ouvertement, la préférence qu'elles accordent à ce métier infâme — puisqu'elles y reviennent après en avoir été libérées, — tous ces faits qui semblent si contradictoires forment autant de raisons qui nous ont décidée à aborder l'étude du niveau moral de cette classe de femmes, et à rechercher si leur état psychique ne concordait pas avec quelques déviations physiques et ne se traduisait pas par des signes de dégénérescence.

Nous nous demandions: une femme qui présente une différence aussi notable sous le rapport moral, n'accuse-t-elle pas en même temps des déviations physiques qui la distinguent des femmes saines et normales?

Nous basant sur ce point de départ, nous avons entrepris d'un côté une étude aussi complète que possible de l'extérieur des prostituées: céphalométrie, mensuration du visage, de diverses parties du corps, circonférence de la tête, de la poitrine, des hanches, hauteur de la taille, poids du corps, etc. D'un autre côté, nous nous sommes appliquée à nous rendre compte de leur état moral en les questionnant sur leur enfance, leurs parents, le milieu où elles avaient commencé leur vie aussi loin que pouvait aller leur souvenir du passé, tout en tâchant de vérifier les renseignements obtenus.

Commençons d'abord par le côté physique de notre étude, et établissons en premier lieu l'uniformité de race du personnel sur lequel portent nos observations, ce qui fera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE II.

Uniformité de la race du personnel qui fait l'objet de ces observations. — Conditions requises des prostituées. — Leur distribution selon les gouvernements dont sont natifs leurs parents. — Prépondérance de la race des Grands-Russiens (Wélikorousses). — Race des femmes honnêtes mesurées à titre de comparaison. — Paysannes illettrées. — Femmes intelligentes à instruction supérieure.

Toutes les observations sur les prostituées furent faites à l'hôpital de Kalinkine grâce à l'autorisation obligente du médecin en chef, M. le Dr E. Sperk. Ce vaste hôpital possède des salles spécialement destinées à la cure des prostituées atteintes de syphilis et de maladies vénériennes. Après la visite sanitaire des prostituées enregistrées, toutes celles qui sont trouvées malades sont dirigées sur cet hôpital, qui est également fréquenté par les prostituées clandestines.

Dans le but d'étudier l'aspect physique des prostituées et d'apporter autant que possible d'uniformité dans ces recherches, voici comment nous avons procédé :

Afin d'être bien sûre de notre fait et d'éliminer tout élément fortuit, accidentel, nous n'avons pris pour objet de nos observations que les prostituées ayant fait un stage de trois ans au moins dans les maisons de tolérance. Nous n'avons donc eu affaire qu'à des prostituées converties à leur métier, ayant eu le temps de s'y habituer, de s'y faire. En un mot, à des prostituées confirmées.

Une seconde condition qu'elles étaient tenues de remplir, c'était de pouvoir fournir des renseignements sur leur passé, leur famille, état social, maladies, habitudes, etc. Les orphelines dès le bas âge, ainsi que toutes

celles qui venaient des hospices d'enfants trouvés étaient exclues.

La troisième condition indispensable concernait la race.

Toutes celles qui sont citées dans nos tableaux anthropométriques sont foncièrement russes, natives des gouvernements habités par les Grands-Russiens comme nous allons le détailler dans un instant.

Ont été exclues toutes celles qui provenaient des confins de la Russie, Petite-Russie, Ukraine, ou natives des provinces acquises à la Russie par annexion, telles que la Finlande, les provinces Baltiques, la Livonie, la Lithuanie, la Pologne et autres. Ont été également exclues toutes les étrangères, toutes les femmes de race, sémite, tartare, etc., ainsi que toutes celles dont *un seul des parents était étranger.*

En un mot, nous n'avons pris pour objet de nos observations que les prostituées exclusivement russes de naissance.

Voici comment elles se répartissent par gouvernement.

Gouvernement	de Saint-Pétersbourg	38 0/0
—	Novogorod	21,33.
—	Twer.	12
—	Pskow.	5,33
—	Jaroslaw.	4,66.
	Moscou.	4
—	Orel.	5
—	Wladimir.	4
—	Woronège.	3
—	Riasane.	2,68

Tous ces gouvernements sont peuplés par la race des Grands-Russiens.

Les mêmes conditions, quant à l'uniformité d'origine, ont été observées pour les femmes honnêtes que nous avons mesurées à titre de comparaison.

Afin d'avoir un contingent identique à nos prostituées

sous le rapport de la race, nous nous sommes rendue dans un village du district de Tsarskoé-Sélo (gouvernement de Saint-Pétersbourg) et nous avons mesuré cinquante femmes parmi la population rurale, s'adonnant exclusivement à l'agriculture. Ces villageoises jouissaient d'une belle santé, étaient robustes, laborieuses et honnêtes; elles étaient pour la plupart mères de famille nombreuse et étaient toutes illettrées. Ces observations étant prises sur place, dans une localité où tout le monde se connaît, cela facilita singulièrement les renseignements concernant les ascendants, dont beaucoup étaient encore en vie et habitaient le village.

Ayant obtenu dans les moyennes du diamètre antéro-postérieur et de la circonférence de la tête des chiffres comparativement plus grands que ceux des prostituées, nous avons poursuivi ces mensurations sur une autre série de villageoises s'adonnant également aux travaux de la terre, mais appartenant à une autre province, notamment celle de Pultawa, district de Krémentchoug, village de Gorodijsk. Les habitants du village de Gorodijsk s'occupent exclusivement de travaux des champs. Lorsqu'ils ne trouvent pas d'ouvrage chez eux, ils se réunissent par bandes et vont, aux approches de la fenaison, chercher du travail dans les gouvernements voisins. Ils s'y louent dans des propriétés particulières, dans les grandes fermes pour y effectuer tous les travaux agricoles pendant trois ou quatre mois.

Le gouvernement de Pultawa est peuplé principalement par la race des Petits-Russiens. Mais le district de Krementchoug appartenant à ce gouvernement, et surtout le village de Gorodijsk qui en dépend, font exception. Ils sont exclusivement peuplés par des Grands-Russiens, comme l'attestent les registres du comité central de la statistique pour la population de la Russie (1).

1. « La population foncière du gouvernement de Pultawa est composée de Petits-Russiens. Les paysans, anciens serfs, actuellement libérés, sont tous des Petits-Russiens. Les Cosaques qui constituent l'autre

Quoique les habitants du village de Gorodijsk proviennent de la même race des Grands-Russiens, leurs mensurations diffèrent néanmoins quelque peu de celles prises sur les indigènes de Tsarskoe-Sélo. Ces dernières se distinguent par une taille plus grande et sont plus robustes et mieux nourries que les femmes originaires de Gorodijsk, qui s'adonnent aux travaux pénibles des champs dès le jeune âge, presque enfants, étant beaucoup moins bien partagées sous le rapport pécuniaire que les habitants du district de Tsarskoé-Sélo.

Quant aux femmes intelligentes ayant reçu une instruction supérieure, comme la principale question que nous poursuivions était une certaine culture de leurs ascendants dans plusieurs générations, les provinces dont elles étaient originaires ne purent être envisagées qu'à titre secondaire. Néanmoins, hâtons-nous de le dire, nous n'avons mesuré que celles dont la provenance était exclusivement russe, ainsi que celle de leurs parents.

Parmi ces femmes instruites étaient originaires du :

Gouvernement de	Saint-Pétersbourg	34 0/0
—	Novgorod.	4 0/0
—	Twer.	2
—	Smolensk.	4
—	Moscou.	6
—	Simbirsk.	6
—	Samara.	4
—	Toula, Koursk, Kiew	40 0/0
—	Kharkof, Jaroslaw, Pultawa	

Les personnes appartenant à la classe des femmes intelligentes et instruites qui ont bien voulu se soumettre à nos mensurations anthropométriques nous ont également fourni d'amples renseignements sur leurs

moitié de la population de cet endroit appartiennent également aux Petits-Russiens. En outre il y a les émigrés appartenant à la race des Grands-Russiens qui sont venus se fixer à Krémentchoug, à Krukow et Gorodijsk. »

(Registres des provinces peuplées de la Russie. Édition du Comité central de la statistique. Ministère des affaires de l'Intérieur. V. gouvernement de Pultawa. Saint-Pétersbourg, 1862, p. XVIII-XIX.)

antécédents héréditaires consignés dans le cours subséquent de cette étude. Renseignements qui nous ont permis d'établir sous ce rapport maintes comparaisons entre ces diverses catégories de femmes si différentes au point de vue social.

Mais avant d'anticiper sur ce sujet, passons à la description de nos mensurations ainsi que de nos points de repère.

CHAPITRE III.

Mensurations anthropométriques. — Manière de procéder. — Points de repère d'après Broca et Topinard. — Instruments employés. — Echantillon des feuilles d'observation en forme de cartons.

Dans les articles traitant d'anthropométrie, et surtout ceux de l'école italienne, si fertile en observations sur les assassins et les délinquants de toutes sortes, on néglige trop souvent de donner la description de la méthode suivie et des instruments employés, en se contentant simplement d'exposer les résultats acquis.

L'inconvénient qui en résulte c'est de ne pouvoir se rendre un compte exact de la manière d'opérer de l'auteur, et de ne pouvoir établir aucune comparaison entre des chiffres obtenus dans des recherches analogues ultérieures, vu le manque de données précises.

Ayant souvent regretté ces omissions dans les travaux récents, et croyant nécessaire de préciser la méthode suivie, dès qu'on s'appuie sur la moyenne des chiffres obtenus, nous nous permettons de donner une description peut-être bien longue et ennuyeuse, mais indispensable à notre avis, sur notre manière de procéder.

Pour la mensuration de la tête et de la face, nous nous sommes conformée aux méthodes de M. Broca (1) et de M. Topinard (2) en observant minutieusement leurs points de repère.

En fait d'instruments, nous nous sommes servie du compas d'épaisseur de Broca, du compas à glissière pour les diamètres; d'un ruban métrique pour les courbes. L'angle facial a été pris avec le goniomètre de Broca.

1. *Broca.* Mémoire de la Société d'anthropologie de Paris. T. II, p. 66, Paris, 1875.
2. *P. Topinard.* Eléments d'anthropologie générale. Paris, 1885.

Voici les points de repère que nous empruntons à l'instruction crâniométrique de M. Broca et que nous avons rigoureusement suivis.

Pour les diamètres longitudinaux :

1. *Diamètre antéro-postérieur maximum.* Du point le plus saillant de la glabelle, au point le plus reculé de l'écaille occipitale.

2. *Le diamètre iniaque.* Du point le plus saillant de la glabelle à l'inion.

Pour les diamètres transversaux :

3. *Le diamètre transversal maximum.* La plus grande largeur du crâne. Selon Broca, cette dernière correspond à l'angle inférieur et postérieur du pariétal.

Comme la mensuration du diamètre transversal maximum se fait par différents observateurs sur des points extrêmement variables, notons que nous l'avons prise généralement au-dessus de l'oreille, à la région de l'écaille temporale.

4. *Diamètre stéphanique.* Entre les deux stéphanions, partie de la suture coronale qui correspond au point d'intersection de la ligne temporale.

Le diamètre stéphanique correspond à la plus grande largeur de l'os frontal.

5. *Diamètre frontal minimum.* Se mesure à la base du front, au-dessus des apophyses orbitaires externes, entre les deux crêtes temporales du front.

6. *Distance biorbitaire externe.* Le plus grand écartement des deux apophyses externes, sur leur bord externe.

7. *Distance biorbitaire interne.* Le plus grand écartement des bords internes des mêmes apophyses.

8. *Diamètre biauriculaire.* D'un conduit auditif à l'autre.

9. *Distance bimastoïdienne.* Entre les deux apophyses mastoïdes. Le compas se place sur le sommet de l'apophyse.

10. *Distance bizygomatique.* Le plus grand écartement des deux arcades zygomatiques mesuré sur leur face externe.

11. *Distance bigoniaque.* D'un gonion à l'autre (angle de la mâchoire inférieure).

12. *Distance gonio-symphysienne.* Distance de l'angle de la mâchoire inférieure au point symphysien (ou mentonnier).

13. *Hauteur (ou longueur) totale de la face.* De l'ophrion (milieu de la ligne sus-orbitaire) au point mentonnier.

14. *Visage*. De la limite du cuir chevelu sur le front, au point mentonnier.

15. *Hauteur de la face*. De l'ophrion au point alvéolaire (sur le vivant au bord des gencives entre les incisives médianes supérieures).

16. *Ligne naso-spinale*. De la racine du nez à l'épine nasale.

Courbes.

17. *Courbe horizontale totale*, ou circonférence maxima du crâne. Prise dans un plan qui passe en avant sur la ligne sus-orbitaire, et en arrière sur le point le plus reculé de l'occiput.

18. *Courbe médiane, inio-frontale*. De la racine du nez à l'inion.

19. *Courbe transversale, sus-auriculaire*. D'une oreille à l'autre, en passant par le bregma.

20. Afin d'établir le degré de l'obliquité de la région faciale, nous avons mesuré l'*angle facial* avec le goniomètre de Broca. Comme cet angle peut être mesuré de plusieurs façons, pour bien établir comment nous avons procédé, nous empruntons à l'Instruction craniologique la description qui suit :

« Cet angle est limité d'une part par l'auriculo-faciale de Camper; d'une autre par l'ophryo-nasale, étendue de l'ophryon à l'épine nasale. On le désigne sous le nom d'angle *facial ophryo-spinal*, pour le distinguer des deux angles de Jacquart. Les trois points de repère de cet angle facial sont: l'ophryon, la base de l'épine nasale et le centre auriculaire, point médian de l'axe biauriculaire, qui s'étend transversalement d'un conduit auditif à l'autre. Sur le vivant, la tige transversale de la base du goniomètre s'applique sur l'épine nasale. Les deux tiges latérales ou auriculaires passent sur les conduits auditifs, et s'y fixent au moyen de deux tourillons qu'on introduit dans les conduits auditifs. La base est en place, lorsque les tourillons introduits dans les oreilles marquent exactement le même nombre de millimètres sur les tiges latérales (1). »

21. *L'indice céphalique*. Rapport du diamètre transversal au diamètre longitudinal d'après la formule :

$$\frac{\text{Diam. transversal max.} \times 100}{\text{Diam. antéropostérieur.}} = \text{Indice céph.}$$

« L'indice céphalique détermine le caractère le plus frappant de la conformation générale du crâne, dit Broca, dont nous adoptons textuellement les divisions.

1. Instruction craniologique, *l. c.*, p. 82 et 83.

Dolichocéphales	Dolichocéphales vrais :	au-dess. et jusqu'à 75
	Sous-dolichocéphales.	de 75,01 à 77, 77
Mésaticéphales.	. . . . .	de 77,78 à 80
Brachycéphales	Sous-brachycéphales.	de 80,01 à 83, 33
	Brachycéphales vrais.	au delà de 83, 34

Pour ce qui est des mesures du corps nous avons pris :

22. *La circonférence du thorax* (en passant sous les aisselles).

23. *La circonférence de l'abdomen* (en passant par les crêtes de l'os iliaque).

Ces mesures ont été prises au moyen du ruban métrique.

24. *La taille.* Nous avons mesuré la hauteur de la taille avec un anthropomètre muni d'un pied en forme de tablette ou plateau horizontal, et construit en partie sur le modèle de l'anthropomètre à pédale de M. Topinard (1), mais quelque peu modifié. Le sujet mesuré montait déchaussé sur la tablette horizontale ; il était adossé à une toise verticale munie d'une tige graduée en millimètres. Sur cette tige glissait une équerre perpendiculaire qui s'abaissait sur le vertex. On arrêtait l'écrou de l'équerre et on lisait sur la tige graduée le chiffre de la taille.

25. *Le poids du corps* était mesuré au moyen d'une balance décimale, munie d'une chaise, sur laquelle s'asseyait le sujet. Le poids du corps est indiqué en kilogrammes.

26. *La longueur du membre supérieur* se mesurait au ruban métrique, du sommet de l'acromion à l'apophyse styloïde du radius.

27. *La longueur de la main* à la surface palmaire depuis le poignet (ligne métacarpienne) à l'extrémité du doigt médius.

28. *La grande envergure*, la plus grande distance qu'on puisse atteindre en écartant horizontalement les bras, se mesurait au ruban métrique de l'extrémité inférieure du médius d'une main à l'autre.

Pour ce qui est des membres inférieurs, nous n'avons pu les mesurer chez toutes les femmes qui furent l'objet de cette étude. La plupart des prostituées qui faisaient une cure à l'hôpital des Vénériennes portaient des bandeaux sur les parties génitales qu'il y avait de l'inconvénient à déplacer en dehors des heures du pansement. Pour ce qui est des femmes honnêtes, elles témoignaient une répugnance marquée à se laisser prendre cette mesure qui les obligeait à se dévêtir complètement.

1. *P. Topinard.* Éléments d'anthropologie générale. Paris. 1885, chap. XXXII, p. 1117.

N° [redacted] 188

Gouvernement ..... *District* ..... *Age* .....

Diam.antéro-postérieur.	Puberté.	Antécédents	héréditaires :
— iniaque	Rapports sexuels. .	Paternels.	Maternels.
— transversal max.	Séducteur	Carac	tère.
— stéphanien	Grossesse	Mala	dies.
— frontal min. . . .	Métier.	Leur âge à	sa naissance.
Dist. biorbitaire externe	Instruction.	Alcoolisme	des parents.
— biorbitaire interne	Taille	Frères.	Sœurs.
— biauriculaire. . . .	Poids	Oncles.	Tantes.
— himastoïdienne. . .	Tête.	Antécédents personnels :	
— bizygomatique. . .	Protubérance occip.	Alcoolisme.	
— bigoniaque.	Visage	Caractère.	
— gonio symphisienne	Front	Maladies : enfance.	
Hauteur totale de la face.	Sourcils	— âge adulte.	
Visage.	Cheveux	Combien de grossesses?	
Hauteur de la face . . .	Yeux	Mariée?	
Ligne naso-spinale . . .	Oreilles.	Particularités	
Angle facial.	Dents.		
Circonférence maxima .	Voûte palatine . . .		
	Nez		
	Bouche		
	Membre sup. droit .		
	— — gauche		
	Long. main droite.		
	Long. main gauche.		
Courbe inio-frontale. . .	Grande envergure .		
Courbe sus-auriculaire.	Réflexe patell. droit		
Circonférence du thorax	— — gauche		
Circonfér. abdominale.	Nombre d'années qu'elle exerce métier		

Les notes se prenaient au verso de la feuille d'observation.

Ne pouvant produire cette mesure pour la totalité de nos observations, nous préférons y renoncer complètement.

Afin de faciliter la technique de ces mensurations, nous nous sommes servie de cartons faciles à manier sur lesquels ont été imprimés les points de repère, ainsi qu'un petit questionnaire concernant les prostituées, leurs antécédents héréditaires, etc. Au verso de ce carton, nous prenions note des particularités psychiques et du caractère de la personne mesurée.

Pour en abréger la description, voici un échantillon des cartons, ou feuilles d'observations que nous avons adoptés pour nos recherches anthropométriques. (Voir tableau, page 19.)

Chaque observation, munie de son numéro d'ordre est consignée, dans nos tableaux anthropométriques, que nous intercalons à la fin de notre travail, pour ne pas trop surcharger le texte de chiffres, mais que nous soumettons à l'examen du lecteur à titre de pièces justificatives, dans tous leurs détails.

Ajoutons que, pour faciliter l'aperçu du moins d'un des principaux diamètres, au premier coup d'œil jeté sur la colonne qui contient le diamètre antéro-postérieur, nous avons classé nos cartons, d'après la progression successive de ce diamètre, c'est-à-dire que nous avons d'abord porté sur le tableau toutes les observations dans lesquelles le diamètre antéro-postérieur mesurait 165 millimètres, ensuite toutes celles qui mesuraient 170 et ainsi de suite. C'est pourquoi les numéros d'ordre des observations ne présentent pas de suite arithmétique, et que la première observation du tableau anthropométrique des prostituées (tab. I) porte le n° 20, la seconde le n° 11, car ce sont précisément celles qui avaient le plus petit diamètre antéro-postérieur, notamment 165 et 170 millimètres.

Ayant achevé la description, longue mais exacte, de notre manière de procéder, nous verrons dans le chapitre suivant les données qu'elle nous a fournies.

CHAPITRE IV.

Tableau comparatif des moyennes anthropométriques des prostituées et des femmes honnêtes. — Paysannes illettrées et femmes à instruction supérieure. Résultats de ces mensurations. Conclusion.

Les mensurations des prostituées et des femmes honnêtes prises à titre de comparaison, nous donnent les chiffres qui suivent et que nous réunissons dans le même tableau (page 27) des moyennes suivantes, renvoyant pour les détails de chaque observation aux pièces justificatives — tableaux anthropométriques complets à la fin de notre travail.

Voyons maintenant comment se répartissaient les principaux diamètres de l'encéphale chez nos différentes catégories de femmes.

Diamètre Antéro-postérieur.

	Prostituées.	Paysannes illettrées.	Femmes instruites.
165-170 mill. .	2 0/0	»	»
170-175 . . .	11,33	4 0/0	»
175-180 . . .	29,33	21	20 0/0
180-185 . . .	40	40	30
185-190 . . .	14	24	28
190-195 . . .	3,33	11	18
195	»	»	4

Diamètre tranversal maximum

125-130 . . .	1,33 0/0	»	»
130-135 . . .	3,33	1 0/0	2 0/0
135-140 . . .	10,66	4	4
140-145 . . .	26,66	22	26
145-150 . . .	41,33	47	38
150-155 . .	14,66	24	24
155	2	2	6

Courbe horizontale totale (circonférence maxima).

	Prostituées.	Paysannes illettrées.	Femmes instruites.
485-490	0,66 0/0	»	»
490-495	»	»	»
495-500	0,66	»	»
500-505	»	»	»
505-510	1,33	»	»
510-515	2	1	»
515-520	6,66	5	2
520-525	12	4	6
525-530	14	16	6
530-535	16,66 0/0	13 0/0	26 0/0
535-540	17,33	15	8
540-545	14	12	16
545-550	7,33	12	14
550-555	3,33	11	16
555-560	1,33	6	4
560-565	1,33	5	»
565 570	0,66	»	»
570-575	»	»	»
575-580	0,66	»	2

Les têtes de paysannes et de femmes instruites mesuraient une circonférence de 545 à 565 mill. beaucoup plus souvent que celles des prostituées.

Notons que nous donnons la circonférence maxima du crâne comme nous l'avons prise, sans défalquer ce qui en revient pour la chevelure et les parties molles du crâne. Ajoutons que nous serrions autant que possible le ruban métrique par-dessus les cheveux, qui tombaient à plat.

Distance bizygomatique

850-900	»	»	2 0/0
100-105	2 0/0	5 0/0	»
105-110	12	14	14
110 115	30	37	34
115-120	38,66	34	30
120-125	12	9	18
125-127	5,33	1	2

Distance bigoniaque

	Prostituées.	Paysannes illettrées.	Femmes instruites.
90- 95	5,33 0/0	3 0/0	12 0/0
95-100	14	24	38
100-105	50,66	56	38
105 110	25,33	13	8
110-115	3,33	4	4
115	1,33	»	»

Indice céphalique

Dolichocéphales vrais jusqu'à 75.	13 0/0	5 0/0	12 0/0
Sous-dolichocéphales de 75,01 à 77,77.	10,66	21	12
Mésaticéphales de 77,78 à 80.	26	23	38
Sous-brachycéphales de 80,01 à 83.33.	38,66	40	28
Brachycéphales depuis 83,34 et au delà.	12	10	10

En consultant le tableau comparatif des moyennes qui suit (p. 27) et comparant les moyennes des prostituées à celles des honnêtes femmes, nous voyons pour les diamètres principaux la différence suivante :

Diam. antéro-postérieur. . .	178,28	181,45	183,20
— Transversal maxim. .	142,51	144,80	145,20
— Circonférence maxima	531,62	537,00	538,50

Ce qui fait en moyenne une différence *en plus* de plusieurs millimètres en faveur des femmes honnêtes, et notamment : le diamètre antéro-postérieur des paysannes dépassait celui des prostituées de $3^{m\ m}17$; celui des femmes instruites le dépassait de 4, 92. Le diamètre transversal maximum des paysannes était supérieur à celui des prostituées de 2,17. Celui des femmes instruites l'était de 2,69. Pour ce qui est de la circonférence maxima de la tête, elle atteignait chez les paysannes une différence de $5^{m\ m}$ 38, et chez les femmes instruites de 6, 88 en plus de celle des prostituées.

Cette différence en plus est encore plus accusée lorsque l'on se rend compte du nombre de fois dont se répète le même diamètre chez nos trois catégories de femmes. Ainsi chez 42 0/0 des prostituées, le diamètre antéro-postérieur mesurait de 165-180 millimètres, tandis que les mêmes dimensions se répétaient chez 25 0/0 seulement des paysannes illettrées, et chez 20 0/0 des femmes instruites, ce qui fait en chiffres ronds une *différence du double* entre les prostituées et les femmes honnêtes.

A partir de 185 millimètres, ce sont au contraire les femmes honnêtes qui prévalent : 20 0/0 des prostituées ont un diamètre antéro-postérieur de 185-195 millimètres, tandis que les mêmes dimensions se rencontrent chez 50 0/0 des femmes instruites. Ce sont assurément des chiffres probants et qui n'ont pas besoin d'être détaillés davantage.

Quant aux mensurations du visage, nous voyons un rapport inverse.

	Prostituées.	Paysannes illettrées.	Femmes instruites.
Distance bizygomatique . .	113,23	111,60	112,70
— bigoniaque . . .	100,60	95,36	98,00

La distance bizygomatique chez les prostituées dépassait celle des paysannes de 1, 63, et celle des femmes instruites de 0, 53. La distance bigoniaque des prostituées prévalait sur celle des paysannes de 5, 24, et sur celle des femmes instruites de 2, 60 millimètres.

Les distances bizygomatiques et bigoniaques étaient donc plus larges chez les prostituées que chez les femmes honnêtes. Or la prépondérance des dimensions du visage, et surtout de celles de l'arcade zygomatique et de la mandibule chez les individus de la même race et de la même localité est considérée, on le sait, comme un signe d'infériorité du type (1).

1. *B. Manouvrier.* Mémoire sur le développement quantitatif comparé de l'encéphale et de diverses parties du squelette. Bull. de la Soc. zoologique de France. 1882. T. VII, p. 45 et 103.

— Sur l'étude anthropologique des crânes d'assassins. Bull. de la Soc. d'anthropologie, 1883, t. VI, p. 93.

En résumant ce chapitre, nous voyons que des femmes d'une même race, à peu près du même âge, habitant le même pays et soumises à l'influence du même climat, présentent néanmoins une différence anatomique marquée, selon qu'elles appartiennent à la catégorie des femmes faisant profession de la débauche, ou bien exerçant d'autres métiers. Nous voyons que les prostituées professionnelles accusent en moyenne un amoindrissement des principaux diamètres de l'encéphale de plusieurs millimètres. Cet amoindrissement n'est pas l'effet du hasard et il dépend de ce qu'un plus grand nombre de prostituées possèdent des têtes à diamètres plus faibles, comparativement aux autres catégories de femmes, comme nous venons de le démontrer plus haut.

L'amoindrissement de la boîte crânienne est en relation directe avec un amoindrissement de son contenu, ce qui permet de supposer une différence relative dans la quantité du cerveau, ou du moins une certaine différence dans la répartition du tissu nerveux des lobes cérébraux, — différence tout au détriment du développement intellectuel et surtout moral des prostituées.

D'un autre côté, les dimensions du visage sont plus fortes chez les prostituées. La coïncidence de ces deux faits ne semble-t-elle pas dénoter chez les prostituées professionnelles une évolution moins parfaite au point de vue anatomique, qui les reporte à un type inférieur à celui des autres catégories de femmes que nous avons mesuré.

Cette particularité de l'organisation des prostituées que nous cherchions à nous expliquer, jointe aux nombreuses déviations du type normal (signes de dégénérescence physique) qu'elles accusaient, nous incita à faire une enquête sur leur passé ainsi que sur celui de leurs ascendants, afin d'étudier les influences héréditaires qu'elles avaient subies.

Les données que nous avons puisées dans leurs antécédents et ceux de leurs parents contribuèrent à expli-

quer, du moins en partie, les raisons qui motivèrent le développement anormal des prostituées au point de vue anatomique et psychique.

Dans le courant de cette étude, nous aurons lieu de revenir plus amplement sur l'influence héréditaire subie par les prostituées, ainsi que sur les signes de dégénérescence physique qu'elles présentent et qui feront l'objet du chapitre VI. Mais avant de les énumérer, nous voudrions dire quelques mots sur la couleur des cheveux et des yeux des prostituées, ce que nous aborderons dans le chapitre suivant.

Tableau comparatif des Moyennes anthropométriques de 150 Prostituées et de 150 femmes honnêtes

MENSURATIONS.	PROSTITUÉES	FEMMES HONNÊTES				
		ILLETTRÉES.				
	150 Prostituées.	50 Paysannes de Tsarskoe Sélo	50 Paysannes de Godorodijsk.	TOTAL DE 100 Paysannes	50 Femmes à instruction supérieure	TOTAL DE 150 Femmes honnêtes
Diamètre anté-roposté-rieur	178,28	183,20	179,70	181,45	183,20	182,03
Diamètre iniaque	176,03	178,26	177,80	178,03	181,00	179,02
Diamètre transversal maximum	142,51	144,80	141,80	144,80	145,20	144,93
Diamètre stéphanique.	137:55	135,50	143,00	139,25	145,95	141,48
Diamètre frontal minimum	116,11	114,40	116,64	115,52	115,45	115,49
Distance biorbitaire externe	90,94	90,10	89,95	90,02	108,06	91,02
Distance biorbitaire interne	30.71	30,38	30,30	30,34	30,10	30,26
Distance biauriculaire.	125,06	125,70	124,25	124,97	124,15	124,70
Distance bi nastoïdienne	113,86	116,60	113,95	115,27	108,06	112,87
Distance bizygomatique	113,23	109,40	113,80	111,60	112.70	111,96
Distance bigoniaque	100,60	90,92	99,80	95,36	98,00	92,91
Distance gonio-symphisienne	93,78	90,08	92,60	91,34	90,95	91,21
Hauteur de la face totale	119,59	120,18	118,55	119,36	120,95	119,89
Visage	169,11	170,12	166,40	168,26	160,95	165,82
Hauteur de la face	72,58	72,94	75,45	74,19	73,85	74,08
Ligne naso-spinale	56,33	56,06	59,45	57,75	61,10	58,87
Courbe horizontale totale. (Circonférence maxima.)	531,62	527,54	536,07	537,00	538,50	537,37
Courbe médiane, inio-frontale	316,20	326,50	306,07	316,28	313,50	315,35
Courbe transversale sus-auriculaire	283,86	287,60	284,20	285,90	286,90	286,23
Indice céphalique	80.048	79,469	80.520	799,94	79,150	79,713
Angle facial	72,536	72,340	71,380	71,860	71,480	71,733
Circonférence du thorax	792,03	803,80	786,00	794,90	754,80	780,93
Circonférence de l'abdomen	830,02	840,50	824,60	832,55	826,00	830,36
Taille	1m53,59	1m56,431	1m55,500	1m56.431	1m54.100	1m55.654
Poids	55kil235	58kil458	54kil799	56kil458	56kil406	56kil,441
Longueur du membre supérieur droit (1)	605,35	619,70	(1)			
Longueur du membre supérieur gauche	583,05	608,00				
Longueur de la main droite	187,00	185,16				
Longueur de la main gauche	184,65	184,30				
Grande envergure	162,00	1m66,860				
Age	23 ans	26 ans	19 ans	22 ans	24 ans	23 ans

(1) Les membres supérieurs ne furent pas mesurés chez les paysannes de Gorodijsk ni chez les femmes instruites.

CHAPITRE V.

Couleur des cheveux et des yeux chez les prostituées. — Tableau comparatif de la couleur des cheveux et des yeux chez les paysannes illettrées et les femmes instruites.

Le nombre de nos observations n'étant pas assez suffisant pour affronter les difficultés nombreuses que comporte le travail méticuleux d'une échelle coloriée des nuances successives que présentent les cheveux et les yeux, nous nous bornons simplement, pour nos diverses catégories de femmes, à diviser les cheveux en foncés, blonds et roux, subdivisant les cheveux foncés en noirs et châtains ; les blonds en blonds cendrés, blonds ardents, blonds très clairs.

Pour les yeux, nous distinguons trois groupes principaux : 1° *les yeux foncés* dans lesquels nous classons tous les iris foncés de diverses couleurs : noir, marron foncé, gris foncé, bleu foncé ; 2° *les yeux clairs* : gris clair, bleu clair, marron clair, etc, et 3° *les yeux verts* que nous notons à part, et auxquels nous ajoutons les yeux gris pailletés de jaune et de vert, qui nous semblent présenter une certaine particularité que nous aurons lieu de relever tout à l'heure.

Nous mettons à part ces deux dernières nuances de l'iris, nous conformant à ce que dit des yeux verts M. Topinard : « on peut cependant, si l'on veut, les mettre à part dans les observations, afin de savoir un jour ce que signifient les yeux verts » (1).

1. *Topinard.* Eléments d'anthropologie générale. *l. c.*, p. 317.

Pour ce qui est des yeux gris pailletés de jaune et de vert, nous les notons à part, parce que nous les avons rencontrés beaucoup plus souvent chez les prostituées et les voleuses que chez les femmes honnêtes, et qu'à l'égal des yeux verts, on pourra peut-être un jour expliquer leur provenance.

Voyons maintenant comment se répartissait la couleur des cheveux et des yeux chez nos 150 prostituées :

Cheveux foncés	Noirs	15	78
	Châtains	63	
Blonds	Blond cendré	51	71
	Blond ardent	12	
	Blond très clair	8	
Roux		1	1
Yeux foncés	Noirs	23	57
	Marron foncé	11	
	Gris foncé	7	
	Bleu foncé	16	
Yeux clairs	Marron clair	16	71
	Gris	20	
	Bleus	35	
Yeux verts	Franchement verts	5	22
	Gris pailletés de jaune et vert	17	

En réduisant ces chiffres au pour cent, nous obtiendrons 52 0/0 de chevelures foncées, 47,33 0/0 de chevelures blondes et 0,66 0/0 de rousses.

Pour le pigment de l'iris, nous aurons d'après le même calcul 38 0/0 d'yeux foncés, 47, 33 0/0 d'yeux clairs et 14, 66 0/0 d'yeux verts et gris pailletés de jaune et vert.

En mesurant les femmes honnêtes, nous avons également noté la couleur de leurs cheveux et de leurs yeux.

Nous répartissons ces données en trois colonnes d'après les gouvernements dont leurs parents sont natifs.

En jetant un coup d'œil sur ce tableau, on s'assure que la répartition des cheveux et des yeux diffère de bien peu chez nos deux séries de paysannes, habitant deux provinces si différentes quant au climat. L'analogie de ces chiffres vient de ce que les paysannes du gouvernement de Pultawa ont été prises dans un district habité par des Grands-Russiens qui font bande à part au milieu

	PAYSANNES ILLETTRÉES		FEMMES INSTRUITES	TOTAL
	Gouvernem. de Pultawa	Gouvernem. de Pétersbourg	Divers gouvernements principalement Saint-Pétersbourg	
Cheveux foncés. noirs	5	2	5	70
Cheveux foncés. châtains	13 — 18	19 — 21	26 — 31	
Cheveux blonds. blonds cendrés	23	20	13	76
Cheveux blonds. blond ardent	2 — 30	1 — 28	2 — 18	
Cheveux blonds. blond très clair	5	7	3	
Cheveux roux	2	1	1	4
Yeux foncés. noirs	2	3	8	44
Yeux foncés. marron foncé	4 — 10	4 — 11	11 — 23	
Yeux foncés. gris foncé	2	2	2	
Yeux foncés. bleu foncé	2	2	2	
Yeux clairs. marron clair	8	5	4	96
Yeux clairs. gris	13 — 36	12 — 37	11 — 23	
Yeux clairs. bleus	15	20	8	
Franchement verts	1 — 4	»	»	10
Gris pailletés de jaune et vert.	3	2	4	

de la population petite-russienne, prédominante dans le gouvernement de Pultawa. En réduisant au pour cent

les chiffres précédents, nous aurons pour nos 150 femmes honnêtes.

Cheveux	foncés	46,66 0/0
—	blonds	50,66
—	roux	2,66
Yeux foncés.		29,33 0/0
—	clairs	64
—	verts	6,66

Confrontant la couleur des cheveux et des yeux des femmes honnêtes avec celle des prostituées, nous obtiendrons les chiffres suivants :

NUANCE DES CHEVEUX ET DES YEUX.		PROSTITUÉES 150	FEMMES HONNÊTES 150	TOTAL de 300 FEMMES de la MÊME RACE
		°/o	°/o	°/o
Cheveux	Foncés	78 soit 52	70 soit 46,66	148 soit 49,33
	Blonds	71 — 47,33	76 — 50,66	147 — 49
	Roux	1 — 0,66	4 — 2,66	5 — 1,66
Yeux . .	Foncés	57 38	44 — 29,33	101 — 33,66
	Clairs	71 — 47,33	96 — 64	167 — 55,66
	Verts et gris pailletés	22 — 14,26	10 — 6,66	32 — 10,66

Il résulte de notre tableau que, dans le total de nos observations, les chevelures foncées ne prévalent que très faiblement sur les blondes : 49,33 0/0 de foncées sur 49 0/0 de blondes. Mais lorsqu'on prend des groupes à part, cette différence s'accentue sensiblement. Chez les prostituées nous avons 52 0/0 de chevelures foncées sur 47,33 0/0 de blondes, tandis que les honnêtes femmes ne comptent que 46,66 0/0 de chevelures foncées, sur 50,66 0/0 de blondes.

La race slave est réputée présenter une abondance de chevelures foncées. M. Topinard, dans son classement

des races par la couleur, répartit la couleur des cheveux ainsi :

Blonds : Anglo-Scandinaves ou Kimris.
Châtains : Celto-Slaves.
Bruns : Méditerranéens et Sémites.
Roux : L'un des deux types Finnois (1).

Nous avons noté la couleur des cheveux et des yeux dans nos observations avec une exactitude scrupuleuse. Dans le total de nos mensurations portant sur 300 femmes russes, appartenant à la race des Grands-Russiens (Wélikorousses) les chevelures foncées et blondes se répartissent en chiffres ronds en proportions égales. En même temps, les yeux clairs prévalent notablement sur les foncés, 33,66 0/0 d'yeux foncés pour 55,66 0/0 clairs ; la prépondérance du type châtain pour les Slaves, du moins pour la race si nombreuse des Grands-Russiens, qui constituent la population foncièrement Slave de la Russie centrale, ne semble donc pas être absolue. Du reste, hâtons-nous de le répéter, les observations sur la couleur des cheveux et des yeux d'une race doivent être poursuivies d'après des indications précises, sur une échelle autrement vaste. Nous nous bornons à noter exactement ce que nous avons observé.

1. *P. Topinard.* Éléments d'anthropologie générale. Chap. XI, p. 349. Paris, 1885.

CHAPITRE VI.

Signes de dégénérescence physique des prostituées. — Difformités du crâne. Anomalies du visage. — Anomalies des extrémités. — Présence de plusieurs signes de dégénérescence chez les prostituées. — Exposé de ces anomalies, et leur répartition chez les prostituées. — Nombre minime de signes de dégénérescence chez les femmes honnêtes.

Le Dr C. Andronico (1), médecin à l'Office sanitaire de Messine, ayant à faire à un grand nombre de prostituées, est un des premiers, du moins à notre connaissance, qui ait parlé des signes de dégénérescence chez les prostituées. Il note chez un total de 230 filles soumises à la visite médicale les anomalies suivantes :

Nez camus	20
Oreilles à anses	35
Implantation vicieuse de dents	10
Strabisme convergent	3
Asymétrie du visage	4
Prognatisme	7
Fronts fuyants	35

Nous ne citons pas les chiffres donnés par le docteur Schrank (2), dans son livre sur la prostitution à Vienne, parce que l'auteur, tout en faisant preuve d'une grande érudition dans la partie historique de son ouvrage, confond dans une seule rubrique les difformités congénitales des prostituées actuelles de Vienne avec leurs infirmités acquises, accidentelles, telles que cicatrices, verrues, etc., de nature purement fortuite et n'ayant aucun rapport avec des vices de conformation et qu'il range néanmoins toutes dans une même catégorie en les désignant sous le nom d'« anomalies corporelles ».

1. *Andronico Carmelo.* Prostitute e delinquenti. Archivio di psichiatria. vol. III, 1882, p. 143.
2. *Schrank Joseph.* Die Prostitution in Wien. Wien, 1886.

Passons maintenant aux signes de dégénérescence physique que nous avons observés chez les prostituées professionnelles.

Ce qui a d'abord attiré notre attention, c'est la fréquence des difformités du crâne que présentaient les prostituées et que nous n'avons eu lieu d'observer chez les femmes des autres catégories, qu'à un degré incomparablement moindre.

Ces irrégularités dans la conformation du crâne se traduisaient chez les prostituées par de l'oxycéphalie, de la platycéphalie, de la sténocéphalie et de la plagiocéphalie.

Beaucoup de ces crânes anormaux coïncidaient avec un développement notable de la protubérance occipitale externe.

Avant de continuer, je me vois forcée de faire une petite digression : de ce que nos observations ont été faites dans un hôpital spécialement destiné aux maladies vénériennes, il ne faudrait pas conclure que la syphilis eût pu influencer le moins du monde sur la conformation des crânes en question.

Parmi nos 150 observations prises sur des prostituées,

N'étaient pas syphilitiques.	58	femmes.
Traversaient la période secondaire. . .	80	—
Etaient affectées de gommes (per. tert.).	12	—

Nous avions donc 58 femmes qui n'avaient jamais eu la syphilis. Parmi celles qui avaient des accidents secondaires, aucune n'accusait de symptômes préjudiciables aux os du crâne, ce qui du reste est bien rare dans la période peu avancée de la diathèse syphilitique qu'elles traversaient.

Quant aux douze prostituées affectées d'accidents de la période tertiaire, aucune d'elles n'avait de gommes sur la tête, ni au visage.

Donc la syphilis acquise ne jouait aucun rôle dans la malformation de la tête.

Pour ce qui est de la syphilis héréditaire, il est très probable qu'un certain nombre de ces crânes défectueux lui devaient leur provenance. Mais sous ce rapport, la syphilis des parents rentre dans le nombre des autres influences pernicieuses transmises par les parents à leur descendance, telles que l'abus de l'alcool, la phtisie, les maladies nerveuses et mentales, etc.

Mais revenons aux signes de dégénérescence physique.

Sur 150 prostituées prises au hasard parmi celles qui répondaient aux conditions indispensables énoncées plus haut (uniformité de race, pouvant donner des renseignements sur leur famille, et ayant subi un stage de trois ans au moins dans les maisons de tolérance), sur 150 prostituées, disons-nous, nous avons eu à noter chez 87 0/0 des signes de dégénérescence physique.

Voici quelles étaient ces déviations anormales :

1. Difformités de la boîte osseuse : têtes en pain de sucre — oxycéphalie ; crânes à vertex aplati — platycéphalie ; têtes étroites, comprimées aux tempes — sténocéphalie ; crânes obliques — plagiocéphalie ; têtes à dépressions ou cavités prononcées soit à la région du bregma, soit à celle du lambda.

Toutes ces malformations du crâne peuvent dépendre de causes diverses. Parmi les plus probables, nou en citerons trois : 1° un arrêt de développement des os ; 2° Synosthose prématurée des sutures ; 3° Processus pathologique survenu pendant la vie intra-utérine ou bien durant la première enfance, tel que la syphilis, le rachitisme, les affections scrofuleuses, l'hydrocéphalie, les méningites et autres.

Très récemment, le professeur Recklinghausen (de Strasbourg) a affirmé que, dans les crânes d'enfants, les synostoses prématurées des sutures peuvent produire selon l'atteinte de telle suture, ou de l'ensemble des lignes suturales, de la dolichocéphalie (suture sagittale) de la trocho et de l'oxycéphalie (synostose, généralisée)

de la plagiocéphalie (suture coronaire d'un côté). Le professeur Recklinghausen affirme également que l'accroissement du crâne et celui du cerveau s'influencent réciproquement, et que la forme du crâne, notamment la forme pathologique, est d'ordinaire la résultante de plusieurs conditions concurrentes : elle peut dépendre aussi bien de troubles dans le développement des synostoses suturales ou d'affections osseuses, que d'anomalies primordiales dans le développement du cerveau.

La plupart des têtes malformées de nos prostituées présentent en plus un développement prononcé de la protubérance occipitale externe, ce que nous avons eu lieu de noter dans le tiers de nos observations. Sur un nombre égal de femmes honnêtes, nous ne constatâmes cette particularité que cinq fois.

Voici quelques dessins de têtes mal formées.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 1. Tête à vertex aplati. Front hydrocéphalique. Nez camus, Lobule de l'oreille très développé.
Fig. 2. Tête à vertex élevé. Nez camus.
Fig. 3. Développement de la région pariétale principalement d'un côté.

2. *Les anomalies du visage* se traduisaient fréquemment par de l'asymétrie, du prognatisme, une disproportion sensible des diverses parties de la figure.

Par une déviation du nez, une excavation profonde à la racine du nez (nez fortement camus).

Vu le nombre restreint de nos observations, nous avons réuni dans nos tableaux des signes de dégénérescence physique ces diverses anomalies sous une seule rubrique que nous désignons : *anomalies du visage*.

Fig. 4.

Fig. 5.

Fig. 4. Prognatisme de la partie inférieure du visage. Nez camus. Développement de la région temporale.

Fig. 5. Disproportions de la partie inférieure du visage. Tête plate. Oreille difforme.

3. *La voûte palatine ogivale*, quoique faisant partie des anomalies du visage, a été notée à part, comme signe distinctif caractéristique. Nous avons été surprise de l'avoir observé si souvent.

4. *La division congénitale du palais.*

Suture des os du palais restée ouverte.

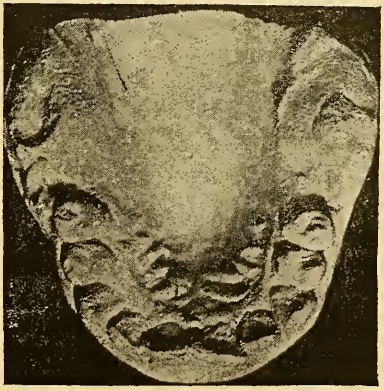

Fig. 6. Voûte palatine étroite.

5. *Dents défectueuses*, à croissance irrégulière, chevauchant les unes sur les autres, ou bien au contraire distancées l'une de l'autre : dents à rainures et à sillons (dents de Hutchinson et de Parrot); dents dépassant l'arcade dentaire, dont elles rendent irrégulière la para-

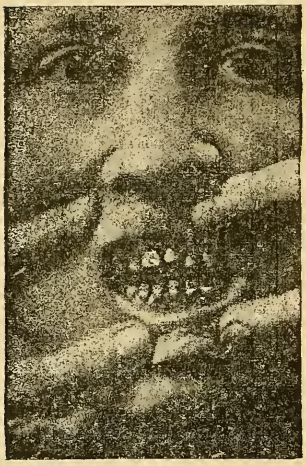

Fig. 7.

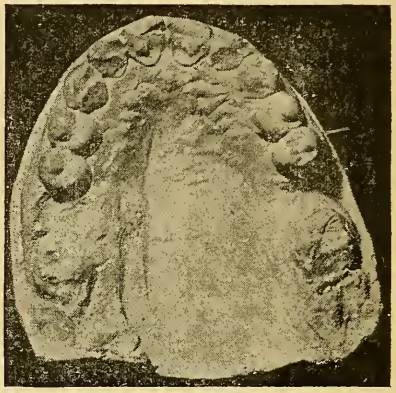

Fig. 8

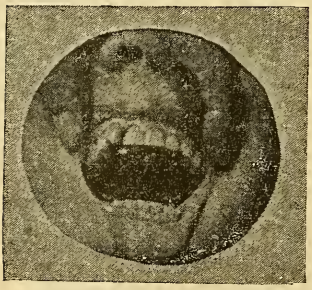

Fig. 9.

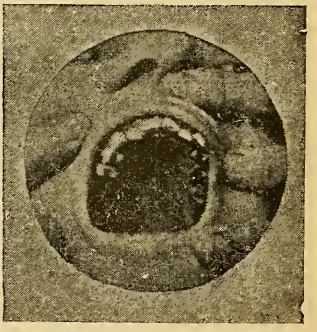

Fig. 10.

Fig. 7. Dents de Hutchinson. Implantation irrégulière à la mâchoire supérieure. Distancées à l'arcade dentaire supérieure.

Fig. 8. Déviation à gauche de l'arcade dentaire supérieure. Voûte palatine étroite.

Fig. 9. Incisive latérale droite poussée sous la dent canine.

Fig. 10. Implantation vicieuse des dents.

bole ; et enfin, l'atrophie ou l'absence complète des incisives latérales supérieures. Les dents de sagesse faisaient défaut très souvent.

Dans son excellente thèse d'inauguration, Mme Alice Sollier cons-

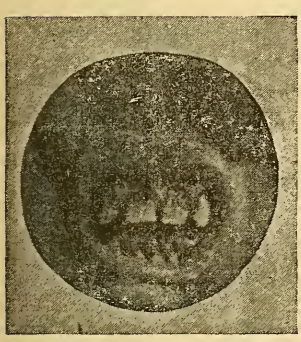

Fig. 11.

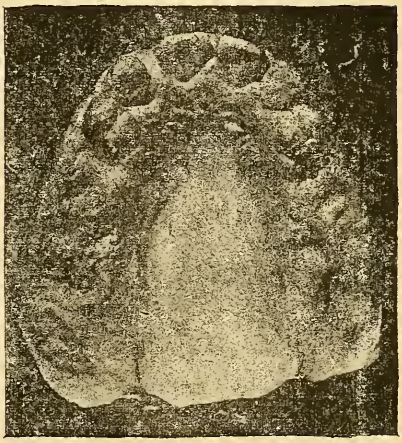

Fig. 12.

Fig. 11. Absence des deux incisives latérales supérieures. Géantisme. des incisives médianes et des canines supérieures. 4 dents de la mâchoire supérieure font face à 6 dents de la mâchoire inférieure.

Fig. 12. Absence des deux incisives latérales supérieures. Voûte palatine étroite et ogivale.

tate des anomalies dentaires très fréquentes chez les dégénérés : « L'idiotie, avec ou sans épilepsie prédispose aux arrêts de développement, aux anomalies, et aux lésions de l'appareil dentaire dans une proportion considérable (81 0/0) (1).

Ce chiffre est supérieur à celui que nous notons chez les prostituées, car nous n'avons pas tenu compte des érosions, des piquetés, des teintes verdâtres ou brunes près des gencives, si fréquentes chez les dégénérés, toujours dans la crainte de trop surcharger le tableau de nos anomalies diverses, que nous étions surprise de trouver en si grand nombre.

1. *Alice Sollier*. De l'État de la dentition chez les enfants idiots et arriérés. Paris, 1887.

Pour ce qui est de la carie des dents, nous ne l'avons pas signalée au nombre de nos anomalies, vu l'extrême fréquence de ce symptôme chez les prostituées, contrairement aux paysannes honnêtes qui possédaient des dentures magnifiques.

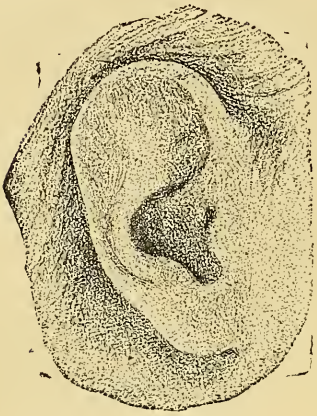

Fig. 13.

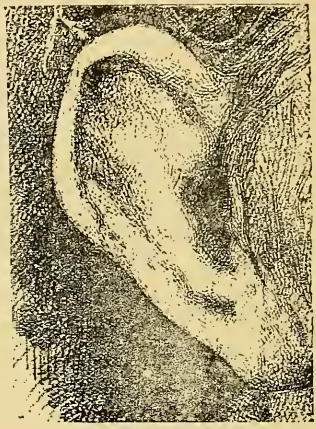

Fig. 14.

Fig. 13. Oreille mal ourlée. Hélix évidé à sa partie supérieure et latérale.

Fig. 14. Oreille difforme et détachée de la tête.

6. *Anomalies des oreilles.* En premier lieu, nous avons noté l'oreille mal ourlée à hélix évidé, décrite par M. Morel. Ensuite l'implantation défectueuse des oreilles, les oreilles en forme d'anse (fig. 14), les oreilles à sommet pointu surmonté du tubercule de Darvin; les oreilles charnues à lobules très développés, ainsi que les oreilles à lobule sessile.

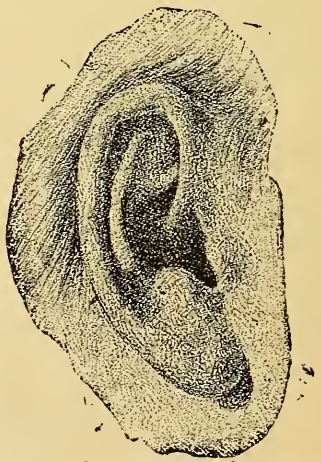

Fig. 15. Oreille à lobule fortement développé.

7. *Anomalies des extrémités*, manque congénital d'une phalange, pied équin valgus et varus.

8. *Asphyxie locale des extrémités.*

Toutes les anomalies que nous venons d'énumérer se répartissaient ainsi chez nos 150 prostituées.

Malformations de la tête (oxycéphalie, plagiocéphalie, etc.) notées chez	62	femmes.
Développement de la protubérance occipitale	62	
Fronts très fuyants	18	
Fronts hydrocéphaliques	15	
Anomalies diverses de la figure (prognatisme, asymétrie	64	
Voûte palatine ogivale	38	
Division congénitale du palais	14	
Implantation vicieuse des dents	62	
Dents de Hutchinson et de Parrot	19	
Absence des incisives latérales	10	
Oreilles mal ourlées (Morel)	16	
Oreilles défectueuses (détachées de la tête, déformées, etc	47	
Anomalies des extrémités	8	
Asphyxie locale des extrémités	2	

Il est évident qu'un individu possesseur d'une seule de ces anomalies ne saurait être considéré comme un être anormal. Ce n'est que la coïncidence de plusieurs de ces déviations chez la même personne, jointe souvent à des désordres dans la sphère morale, qui les fait envisager au point de vue de signes physiques de dégénérescence et les met en rapport avec une tare héréditaire quelconque.

Chez nos prostituées, ces anomalies physiques ont été constatées dans le nombre suivant chez la même personne :

Chez 15	prostituées,	une seule anomalie	soit 1 anomalie chez	10 0/0
— 34	—	2 anomalies à la fois		22 66
— 35	—	3		23 33
— 30	—	4		20
— 14	—	5		9 33
— 6	—	6		4
— 4	—	7		2 66
— 1	—	8		0 66

En éliminant les 15 premières femmes qui ne présentaient qu'une seule anomalie, et ne sauraient rentrer à ce titre dans la catégorie d'individus mal conformés, et en y ajoutant une prostituée qui n'avait aucune déviation physique, nous constatons que les autres 134 prostituées présentaient dans 82,6 0/0 plus d'une anomalie à la fois.

Les femmes honnêtes mesurées à titre de comparaison, paysannes illettrées et femmes instruites, présentaient sous ce rapport une différence énorme. Ainsi pour les femmes instruites, nous n'avons que 2 0/0 d'anomalies physiques, et pour les paysannes illettrées 14 0/0.

Nous nous permettrons de rappeler à ce propos que nous ne choisissions pas nos prostituées. A mesure qu'elles entraient à l'hôpital, nous prenions toutes celles qui répondaient aux conditions de race, pouvaient fournir des renseignements suffisants et n'étaient pas défigurées par la syphilis.

Une différence aussi frappante entre les prostituées et les femmes honnêtes ne saurait certes être l'effet du hasard. Nous croyons qu'une abondance aussi notable de stigmates de dégénérescence chez les prostituées trouve sa raison d'être, du moins en grande partie, dans l'anamnèse de leurs ascendants, qui présentent, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, beaucoup de données prédisposantes à la tare héréditaire, ainsi qu'à des arrêts de développement.

CHAPITRE VII.

Influence héréditaire.— L'Alcoolisme comme cause de la transmission de tares héréditaires. — Magnus Huss. — Morel. — Motet. — Legrand du Saulle. — Magnan. — Legrain. — Vétault. — Grenier. — Combemale. — Baer. — Lenz. — Peters. — Congrès des aliénistes russes à Moscou : J. Mierzejewski, Minor. — La famille des Jukes. Parents alcooliques de nos prostituées. Nombre de phtisiques parmi l'ascendance directe des prostituées. — Recherches de Martin, Echeverria, Bourneville, Déjerine. Maladies mentales chez les ascendants des prostituées. Difficulté d'obtenir des renseignements précis. — Ch. Feré. — Résumé sur l'hérédité morbide des prostituées.

En recueillant les données de l'anamnèse de nos prostituées, et surtout les détails qui concernaient leurs familles, nous avons été frappée du grand nombre de leurs ascendants s'adonnant à la boisson.

Nous n'entreprendrons pas l'historique de l'alcoolisme au point de vue de son ample littérature, ce qui dépasserait les bornes de notre modeste travail. Mais nous citerons quelques noms et quelques ouvrages à l'appui de ce qui va suivre.

L'inclination héréditaire aux boissons fortes, par exemple, était connue des anciens, même plusieurs siècles avant la découverte de l'alcool (1), car Aristote fait la remarque qu'une mère ivrogne enfante habituellement un fils qui s'adonne en grandissant à l'abus du vin.

Plutarque dit : « Ebrii gigunt ebrios ».

1. D'après M. A. Larbalétrier (L'alcool au point de vue chimique, etc., Paris, 1888.) c'est Arnaud de Villeneuve, chimiste français, né en Provence, 1240, qui le premier parle de l'alcool. Le nom « *alcool* » fut donné à l'esprit-de-vin par Raymond Lulle, né en 1235, et élève de Arnaud de Villeneuve.

En passant sans transition aux travaux des savants modernes ; Magnus Huss (1), Morel (2), Motet (3), Legrand du Saulle (4) et surtout Magnan en France (5), suivis par les recherches de Legrain (6), Vétault (7), Grenier (8), Combemale (9). En Allemagne, Baer (10), en Belgique, Lentz (11) et Peters (12) ont fermement établi la transmission de tares héréditaires aux enfants, à la suite de l'alcoolisme des parents.

Morel, l'éminent aliéniste dont la France s'honore à juste titre, attribuait à l'action délétère de l'acool l'émoussement du sens moral, l'amoindrissement de la sensibilité cutanée et la diminution des forces chez les ivrognes, ainsi que chez leur descendance. Il fut le premier qui ébaucha à grands traits le tableau de la transmission héréditaire et de l'influence pernicieuse qu'exerce l'abus de l'alcool sur la descendance des ivrognes, tableau qui ne cesse d'être vrai encore aujourd'hui. « Les enfants, dit M. Morel, nés sous l'influence de l'état d'alcoolisme des parents, subissent les conséquences de l'état convulsif suivi de stupeur que détermine l'alcool chez ceux qui en font abus; l'hystérie, l'épilepsie, l'imbécillité et les infirmités qui sont la conséquence des affections convulsives du jeune âge, l'abaissement profond de l'intelligence, les tendances

15

1. *Magnus Huss.* Alcoholismus chronicus. Stockholm, 1852.
2. *Morel.* Traité des dégénérescences de l'espèce humaine. Paris, 1857.
— De la formation du type dans les variétés dégénérées, 1864.
3. *Motet.* Considérations générales sur l'alcoolisme. Paris, 1873.
4. *Legrand du Saulle.* La folie héréditaire. Paris, 1873.
5. *Magnan.* De l'alcoolisme. Paris, 1874.
6. *Legrain.* Du délire chez les dégénérés. Paris, 1886.
— Hérédité et alcoolisme. Paris, 1889.
7. *Vétault.* Étude médico-légale sur l'alcoolisme. Thèse de Paris, 1887.
8. *L. Grenier.* Contribution à l'étude de la descendance des alcooliques. Thèse de Paris, 1887.
9. *F. Combemale.* La descendance des alcooliques. Thèse Montpellier, 1888.
10. *Baer.* Der Alcoholismus. Berlin. 1878.
11. *Lentz.* De l'alcoolisme et de ses diverses manifestations. Bruxelles, 1884.
12. *Peters.* L'Alcool. Bruxelles, 1885.

instinctives les plus mauvaises, se voient chez les enfants des alcooliques comme ils existent momentanément chez les géniteurs (1).

Legrand du Saulle s'exprime ainsi à propos de l'alcoolisme : « L'ivresse alcoolique produit des troubles transitoires du système nerveux. Or il paraît démontré que les enfants conçus pendant un accès aigu d'ivresse, en dehors bien entendu des altérations permanentes que détermine l'alcoolisme chronique, sont souvent épileptiques, aliénés ou idiots (2).

La question des tares héréditaires occasionnées par l'alcoolisme, ébauchée par Morel et Legrand du Saulle, fut brillamment développée et définitivement éclaircie par Magnan dans son œuvre magistrale sur l'alcoolisme. Comme chacun sait, M. Magnan y cite un grand nombre de malades traités à l'asile Sainte-Anne et dont les ascendants étaient indubitablement des alcooliques. Du reste, les accidents nerveux amenés par l'abus des liqueurs fortes, ont été définitivement prouvés par les belles recherches de M. Magnan sur l'épilepsie produite par l'usage immodéré de l'absinthe.

Le Dr Lenz (3) reconnaît deux espèces d'hérédités alcooliques : l'hérédité de similitude et l'hérédité de transformation. Cette dernière se traduit chez la descendance des ivrognes par différentes transformations morbides de l'état psychique, par des neuroses, de l'irritabilité excessive, des hallucinations, de l'hystérie, de l'épilepsie et des maladies mentales. L'auteur ajoute : « L'hérédité alcoolique produit chez la descendance une excitabilité réflexe sous l'influence de laquelle les convulsions naissent avec une facilité extrême.» Sur 83 malades atteints d'épilepsie ou d'éclampsie, 60 avaient des parents alcooliques. Il admet que l'éclampsie du

1. *Morel.* De la formation du type dans les variétés dégénérées. Paris. Soc. méd. psych., 1854.
2. *Legrand du Saulle.* La folie héréditaire. 1873, p. 16.
3. *Lentz.* l. c., p. 542.

16

jeune âge est aussi fréquente que l'épilepsie de l'âge adulte. Une autre forme de dégénérescence héréditaire de l'alcoolisme chronique, selon le Dr Lenz, sont les arrêts de développement intellectuel, depuis la simplicité d'esprit jusqu'à l'idiotie la plus complète. Ces arrêts de développement du cerveau aboutissent souvent à des atrophies accompagnées de malformations crâniennes (1).

M. Legrain, dans un travail remarquable par sa clarté et sa précision, s'exprime ainsi sur ce sujet. «L'alcoolisme des ascendants est un des facteurs les plus puissants de la dégénérescence. Inversement les dégénérés commettent avec la plus grande facilité des excès de boissons. L'alcoolisme est une des causes les plus puissantes de la dégénérescence mentale; en d'autres termes, les fils d'alcooliques sont des dégénérés (2). »

Notre vénéré Maître, le professeur J. Mierzejewski, président du premier congrès des aliénistes russes à Moscou (3), dit dans son discours inaugural : « L'abus des liqueurs fortes joue un rôle important dans le développement des maladies mentales et nerveuses. Dans nos hôpitaux, le nombre des aliénés ayant pour cause étiologique le vice de la boisson, équivaut à 7 à 42 0/0. L'abus des spiritueux aboutit à l'alcoolisme chronique qui, à son tour, a pour résultante le paupérisme, le crime et l'aliénation mentale. Cette dernière dépend chez l'alcoolisé d'un affaiblissement de l'organisme, débilité par de nombreux signes de dégénérescence physique et psychique, de sorte qu'il suffit d'une cause insignifiante pour entraver les fonctions régulatrices des centres psychiques et amener des psychoses soit aiguës soit à développement plus lent. De plus, la dégénérescence de l'alcoolisé se transmet à sa descendance chez laquelle les psychoses, l'épilepsie,

1. *Lentz*, *l. c.*, p. 557 et 558.
2. Dr *M. Legrain*. Du délire chez les dégénérés. Paris, 1886, p. 251.
3. *Mierzejewski*. Conditions qui favorisent en Russie le développement des maladies mentales et nerveuses. Séance du 5 janvier 188

l'hydrocéphalie sont des accidents fréquents. Quelquefois la propension aux excès de boissons fortes passe directement des parents aux enfants. »

En Amérique, l'alcoolisme chronique est considéré comme une maladie depuis quelques années, et il y existe bon nombre d'établissements spécialement adaptés à la cure des ivrognes.

A ce propos, le Dr Minor (1), de Moscou, cite entre autres les registres de l'un de ces établissements dans le Connecticut : the Asylum of Walnut Hill. En 1878, l'asile reçut 42 alcoolisés, dont 8 accusaient une hérédité prouvée. Dans 3 cas, le père seul était ivrogne. Dans 3 autres, les deux parents l'étaient en même temps, et dans les deux derniers, la mère seule abusait des liqueurs fortes. Dans 13 autres cas, le grand-père était ivrogne. Sept fois la grand'mère s'adonnait à l'alcoolisme. Dans une observation, l'alcoolisme s'était transmis dans cinq générations successives.

D'après le Dr Combemale (2), l'influence funeste de l'alcoolisme des parents « porte chez les enfants, à la fois sur le corps et sur l'esprit, il n'est pas de système, pas d'organe, qui, à proprement parler, échappe à cette influence ancestrale... Les altérations amoindrissantes, les atrophies partielles sont le propre de l'alcoolisme ; nous trouverons les difformités originelles, les diminutions locales ou générales de vitalité, parmi les effets de l'alcoolisme portant sur le corps entier. »

Dans un ouvrage capital paru récemment, M. Legrain (3) distingue les alcooliques simples des alcooliques tarés, prédisposés par voie héréditaire. « Il est d'observation courante, ajoute-t-il, que l'alcool engendre l'état convulsif chez les descendants des

1. *Minor.* Sur la question de l'ivrognerie et son traitement dans des établissements spéciaux. Saint-Pétersbourg, 1887, p. 69 (en russe).
2. *Combemale.* La descendance des alcooliques. Thèse de Montpellier, 1888, p. 90 et suiv.
3. *Legrain.* Hérédité et alcoolisme. Paris, 1889.

buveurs. Il n'est plus à démontrer que les fils de buveurs sont en grande partie candidats à une névrose convulsive quelconque; »..... « Père buveur, fils convulsivant. Les convulsions infantiles représentent la forme la plus élémentaire que l'on rencontre chez les descendants d'alcooliques..... Après les convulsions infantiles viennent par ordre de fréquence, la névrose épileptique, puis la névrose hystérique (1). » M. Legrain se résume en disant : « Les dégénérés créent des buveurs et les buveurs créent des dégénérés : cercle vicieux que l'alcool entretient. »

Toutes ces citations que nous empruntons aux auteurs établissent suffisamment le fait, croyons-nous, que l'alcoolisme des parents exerce une influence pernicieuse sur leur descendance et joue un rôle important au point de vue des tares héréditaires physiques ou morales que portent les enfants des alcoolisés.

Un exemple probant de l'influence qu'exerce la tare héréditaire sur la descendance dans plusieurs générations est offert par la famille des Jukes, qui jouit sous ce rapport d'une triste célébrité : Ada Jukes, née en 1740, voleuse de profession, s'adonnant au vagabondage et à la boisson, a laissé une descendance de 834 individus sur 709 desquels on possède des renseignements : 106 célibataires, 181 prostituées, 142 mendiantes, 64 recueillis dans des asiles pour indigents et 76 criminels dont 7 meurtriers. Tous ces individus s'adonnaient plus ou moins à l'ivrognerie. Le nombre d'années que tous les membres de cette famille passèrent en prison équivaut à 116. Ils furent entretenus aux frais de l'Etat pendant 734 ans. Dans la cinquième génération, presque toutes les femmes étaient des prostituées et tous les hommes des criminels. Dans la sixième génération, l'aîné des descendants n'avait que 7 ans, et cependant, 6 individus étaient déjà recueillis dans des asiles pour les indigents.

1. *Legrain. L. c.*, p. 313.

Pendant 75 ans l'entretien dans les prisons, les asiles, le soutien dans la misère et les divers dommages causés par les membres de cette famille coûtèrent à l'Etat cinq millions de marks (1).

Pour en revenir à nos investigations dans le passé des prostituées ainsi que dans celui de leurs parents, voici ce que nous avons obtenu : sur 150 prostituées que nous avons questionnées, 124 avaient des parents ivrognes.

Le total de 124 se répartissait ainsi : 50 fois le père et la mère étaient *tous deux* de francs alcooliques. Ainsi *le tiers* de nos prostituées étaient nées sous l'influence doublement pernicieuse de l'abus des liqueurs fortes, de la part des deux parents.

69 fois le père seul s'enivrait et 5 fois la mère seule était alcoolique.

Somme toute, nos prostituées avaient 82,66 *pour cent de parents alcooliques.*

Parmi les ascendants des paysannes illettrées prises à titre de comparaison, nous avons 16 0/0 de parents abusant de l'alcool.

Quant à l'inclination que les prostituées témoignaient elles-mêmes pour les liqueurs fortes, parmi nos 150 sujets, 95 s'adonnaient à l'excès des spiritueux ; 49 s'enivraient accidentellement selon les occasions de leur profession, et 6 seulement n'aimaient pas le vin.

Un second facteur qui surcharge l'hérédité des prostituées est le grand nombre de phtisies pulmonaires constatées dans leur descendance. Nos 150 prostituées comptent 44 parents morts de la phtisie... De ce nombre, dans 12 cas certains, le père et la mère étaient tous deux phtisiques (hérédité convergente).

Parmi nos 150 femmes honnêtes nous n'avons noté que 15 morts de parents causées par la phtisie.

1. *The Jukes.* A study in crime pauperisme disease and heredity, cité par le Dr L.-S. Minor, dans un article russe sur la question de l'Ivrognerie et son traitement. Saint-Pétersbourg, 1887. p. 39.

Les maladies nerveuses et mentales jouaient également un rôle dans l'ascendance de nos prostituées : « L'hérédité, en perpétuant dans l'espèce les maladies nerveuses, les transforme et les modifie de façon à constituer une série de types morbides, véritable famille nosologique naturelle, dont les genres et les espèces présentent au milieu d'une apparente diversité symptomatique, un ensemble de signes communs qui leur donnent une physionomie distincte, un air de famille, auquel il est facile de reconnaître leur parenté et leur commune origine, » a dit Legrand du Saulle (1), thèse si brillamment développée par Ch. Feré dans la famille neuropathique (2).

L'épilepsie des parents par exemple est un état morbide susceptible de transmission héréditaire à la postérité, comme le prouvent un grand nombre de travaux récents sur ce sujet. Déjérine (3), dans son chapitre sur l'épilepsie, donne un tableau statistique comprenant 350 épileptiques du service de Bourneville à Bicêtre et à la Salpêtrière, dont 244 avaient des antécédents héréditaires. Chez les ascendants de ces épileptiques on avait constaté l'épilepsie 21,2 0/0.

M. Déjérine cite Gowers, d'après lequel l'épilepsie est la plus fréquente de toutes les maladies nerveuses dont on peut découvrir les traces dans les ascendants des épileptiques.

Elle aurait été observée dans près des trois quarts des cas héréditaires, soit seule, soit combinée à la folie, à la chorée, etc.

Echeverria (4) ayant observé 136 épileptiques dont il cite la généalogie, est de l'avis que la transmission hé-

1. *L. c.*, p. 74.

2. *Ch. Feré.* La famille névropathique. *Arch. de Neurologie*, 1884. vol. VII. Nos 19 et 20.

3. *Déjérine.* L'hérédité dans les maladies du système nerveux. Paris, 1886, p. 97.

4. *Echeverria.* Marriage and hereditariness of Epileptics. Jour. of mental Science, 1880.

BOSTON MEDICAL
NOV 21 1917
LIBRARY

réditaire de l'épilepsie est notablement atténuée par le fait qu'un nombre considérable d'enfants meurent dès l'enfance de convulsions, ce qui est cause de ce que l'on ne trouve pas, parmi les épileptiques adultes, l'évidence de la transmission héréditaire remarquable de cette affection.

MM. Bourneville et Leflaive (1) ont noté l'hystéro-épilepsie chez des descendants d'alcooliques et Demeaux écrivait encore en 1860 que l'état d'ivresse alcoolique des parents au moment de la conception, était cause de l'épilepsie chez les enfants. M. Martin a constaté chez les épileptiques de son service des parents alcooliques dans la proportion de 60 0/0 (2).

Le nombre de nos observations personnelles sous ce rapport est très restreint, car nous ne pouvons citer parmi l'ascendance directe de nos prostituées que 6 0/0.

Pour les maladies mentales, nous n'avons des données précises que sur 3 0/0 où nous avons pu constater des parents séquestrés ou morts dans des asiles pour aliénés.

Ce chiffre est certainement au-dessous de la réalité, d'abord parce que les prostituées des basses classes, imbues de préjugés, témoignent toujours une répugnance marquée à reconnaître des « fous » dans leur ascendance, et ensuite, parce que tous les tempéraments neuro-psychopathiques, tous les faibles d'esprit, tous les excentriques, toutes les nuances en un mot qui séparent le psychopathe du maniaque confirmé, disparaissent, ou du moins passent inaperçues dans les classes privées de culture, qui ne reconnaissent en fait de dérangement mental que les fous à lier.

Nous ne saurions décider laquelle de ces deux raisons

1. Hystero-épilepsie *in* Recherches cliniques et thérap. sur l'Épilepsie, 1885.

2. *Martin.* De l'alcoolisme des Parents comme cause de l'Épilepsie chez leurs descendants. Ann. méd. psych. 1879, p. 43.

a influé davantage, mais le fait est que la plupart du temps, les prostituées accusaient sous ce rapport une étrange indifférence, prétextant tantôt un défaut de mémoire, ou bien prétendant ne rien savoir de précis à ce sujet.

La difficulté d'obtenir des renseignements précis sur ce sujet est notée par M. Ch. Feré en ces termes : « La recherche des antécédents héréditaires est elle-même entravée par des obstacles sans nombre. Le sujet lui-même répond rarement d'une manière catégorique, soit par ignorance, soit par mauvaise volonté. Ces malades ont comme un sentiment de honte, ils voudraient se laver de la tache originelle dont la fatalité pèse sur eux : on sent qu'ils se discriminent... Dans l'ordre psychique, les difficultés s'accumulent ; s'il existe une notoriété dans la famille, on en fait tout de suite parade, on avoue un inventeur bizarre, un enthousiaste, un dissipateur ; mais on accuse moins volontiers l'existence d'un imbécile, d'un suicidé, d'un vicieux ou criminel (1). »

Pour en revenir à nos prostituées, notons qu'elles comptaient par leurs parents 10 0/0 qui ont succombé à la suite de coups d'apoplexie.

La syphilis héréditaire n'a été constatée formellement que chez 4 0/0 des prostituées, dont deux avaient des dactylites syphilitiques de provenance héréditaire.

Il est évident que le nombre d'accidents syphilitiques de source héréditaire était en réalité beaucoup plus fréquent chez nos prostituées. Mais nous hésitons à nous prononcer sur ce sujet pour deux raisons : d'abord la syphilis transmise par les parents aux enfants peut se manifester dès l'âge le plus tendre et échapper à la mémoire des malades dans l'âge adulte, ce qui fait qu'elles peuvent en toute sincérité ignorer la diathèse syphilitique de leurs parents ; ensuite, la facilité extrême qu'elles ont de contracter la syphilis dans le métier

1. *Ch. Feré.* La famille névropathique, *l. c.*, p. 41 et 42.

qu'elles exercent peut les induire en erreur, et leur faire considérer comme acquise une manifestation héréditaire.

Parmi les causes défavorables qui contribuent à une organisation débile, et à des dégénérescences physiques et psychiques chez les enfants, les auteurs notent encore l'âge trop avancé des parents au moment de la conception.

Pour nos prostituées nous avons observé :

Pères	Mères	
De 52 — 60 ans	De 40 — 53 ans 5 0/0	total de vieux parents :
De 60 — 67 ans	De 42 — 54 ans 3 0/0	8 0/0.
De 17 — 23 ans	De 16 - 20....	parents très jeunes : 12 0/0

Une différence d'âge sensible entre les deux parents fut observée 2 fois :

Père	20 ans.	Mère	38 ans.
—	26 —	—	54 ans.

En résumant ce chapitre, nous voyons que l'hérédité fâcheuse de nos prostituées constitue : 82,66 0/0 de parents alcooliques ; 44 0/0 de phtisiques ; 6 0/0 d'épileptiques ; 3 0/0 d'aliénés ; 10 0/0 frappés d'apoplexie et 4 0/0 de syphilis héréditaire.

Rien qu'à considérer le chiffre surprenant de 82,66 0/0 d'hérédité directe d'alcoolisme, il est permis d'affirmer que cette hérédité morbide n'est pas restée sans influence sur la conformation physique, morale et psychique de nos prostituées.

CHAPITRE VIII.

Extinction de la race chez les prostituées comme signe de dégénérescence physique. — Age de la puberté. Horwitz, Kitter, Hecker, Brière de Boismont. — Epoque des premiers rapports sexuels et fécondité des prostituées. — Causes de leur stérilité. — Rapports sexuels antérieurs à la puberté. — Syphilis. — Blennorrhagie. — Alcoolisme. Lancereaux et Lentz. — La stérilité considérée au point de vue de la dégénérescence. — Rapport de la fécondité des prostituées à celle des femmes mariées. — Parent-Duchâtelet, Jeannel, Andronico, Gamberini. — Résumé.

En dehors des signes physiques de dégénérescence que nous venons d'énumérer, nos prostituées en présentaient encore un très grave : c'est que 20 0/0 d'entre elles étaient les derniers rejetons de familles jadis nombreuses, et voyaient s'éteindre leur race avec elles.

Bien que quelques-unes d'entre elles aient été enceintes dans les commencements de leur triste carrière, la plupart avaient accouché avant terme ou bien avaient perdu leurs enfants en bas âge.

Mais ce qui nous paraît surtout remarquable, c'est que ces femmes elles-mêmes se trouvaient être les derniers rejetons d'une lignée nombreuse, comptant 8, 10 et même jusqu'à 13 frères et sœurs tous morts, soit en bas âge, soit grâce à des causes accidentelles, mais tous également disparus sans laisser de descendance.

L'unique survivante de toute une famille se trouvait donc être une prostituée, qui, pour la plupart, n'avait jamais été mère, ou bien qui, depuis des années avait cessé d'enfanter et n'avait guère de chance d'avoir des enfants viables. On sait du reste combien le cas est rare parmi les prostituées.

Parent-Duchâtelet (1), dont on cite encore le classique

1. *Parent-Duchâtelet.* De la prostitution dans la ville de Paris. 1857, t. I, pp. 218 et 228.

ouvrage, avait noté que sur 1.000 prostituées par an, il n'y avait que 6 accouchements, ce qui fait 0,6 0/0. Il ajoute que tous ces enfants meurent immédiatement après la naissance, ou bien durant la période de parturition.

Le fait de la stérilité habituelle des prostituées est généralement reconnu des auteurs qui ont traité ce sujet depuis Parent-Duchâtelet. Cependant la cause de cette stérilité est loin d'être éclaircie.

La plupart des observateurs ayant fait des recherches sur les organes de la reproduction des filles publiques s'accordent à dire que ces organes ne présentent pas d'anomalies qui expliquent la stérilité des prostituées.

Le métier même que ces dernières exercent fait admettre de prime abord que les organes sexuels ne présentent pas de déviations notables, et comme elles n'enfantent presque guère, elles sont garanties par cela même de toutes les maladies qu'amènent la gestation et la parturition, et qui sont souvent cause d'une stérilité subséquente chez les femmes mariées.

La stérilité des prostituées ne saurait être uniquement expliquée par des déviations, des anomalies des organes de la reproduction.

Les renseignements obtenus sur l'époque du début de le menstruation chez nos 150 prostituées ont donné les chiffres suivants :

A l'âge de	11 ans	furent réglées	2 0/0.
—	12	—	14 0/0.
—	13	—	14,66.
—	14	—	15,33.
—	15	—	19,33.
—	16	—	20,66.
—	17	—	8,66.
—	18	—	3,33.
—	19	—	2 0/0.

Chez nos paysannes illettrées (habitant la campagne), prises à titre de comparaison, la menstruation a com-

mencé un peu plus tard ; il n'y en a pas eu une seule de réglée à l'âge de 11 ans.

A l'âge de	12 ans	furent réglées	2 0/0
—	13	—	2.
—	14	—	6.
—	15	—	24.
—	16	—	37.
—	17	—	16.
—	18	—	3.

Il y en a eu en outre 10 0/0 qui n'ont pas été encore réglées entre l'âge de 16 à 18 ans.

Ainsi donc, parmi les prostituées, 45,99 0/0 ont été réglées entre 11 à 15 ans. Tandis que, parmi les paysannes, la menstruation a commencé à cet âge seulement chez 10 0/0.

A partir de l'âge de 15 ans, cette proportion devient inverse, car la puberté s'est annoncée à l'âge de 15 à 17 ans chez 77 0/0 de nos paysannes, et seulement chez 30 0/0 des prostituées.

Il est vrai que la population féminine des grandes villes atteint la nubilité environ 2 ans plus tôt que celle des campagnes.

Le regretté docteur M. Horwitz, professeur d'accouchement à Saint-Pétersbourg, a laissé des recherches sur l'âge auquel s'établit la menstruation en Russie. Voici le tableau qu'il en donne :

Pendant la	11e	année	1	Pendant la	20e	année	64
—	12e	—	20	—	21e	—	8
—	13e	—	86	—	22e	—	4
—	14e	—	197	—	23e	—	4
—	15e	—	336	—	24e	—	»
—	16e	—	384	—	25e	—	2
—	17e	—	354	—	26e	—	»
—	18e	—	237	—	27e	—	1
—	19e	—	126			Total :	1,824

1. *Horwitz M.* Notes cliniques sur la gynécologie, en russe. Saint-Pétersbourg, 1871, p. 102.

Il résulte de ce tableau que les chiffres les plus considérables tombent sur l'âge de 16, 17 et 18 ans.

Horwitz en déduit qu'en moyenne la menstruation s'établit à l'âge de 17 ans.

Le docteur Kitter (1), qui fut professeur d'accouchement et de chirurgie à Saint-Pétersbourg, se basant sur 1,000 observations, diffère quelque peu de ces résultats et donne comme moyenne l'âge de 15 ans.

Pour la population féminine de Munich, le docteur Hecker (2), donne une moyenne d'âge de 16 et 17 ans, qu'il déduit de 1,348 observations.

Brière de Boismont (3) trouve qu'à Paris la menstruation s'établit fréquemment en moyenne entre 14, 15 ans.

On sait que le climat influe sur l'apparition de la menstruation. Dubois et Pajot donnent en moyenne pour les climats chauds l'âge de 11, 14 ans.

Climats tempérés, 13, 16 ans.

Climats froids, 15, 18 ans.

Chez nos prostituées, la menstruation s'établissait en moyenne plus tôt que chez nos paysannes illettrées.

La distinction qu'on fait généralement sous ce rapport, entre la population urbaine et les campagnardes, ne peut pas être rigoureusement appliquée à la totalité de nos prostituées, car bon nombre d'entre elles ont été recrutées parmi la population de la campagne des environs de Saint-Pétersbourg, et n'ont quitté leur village qu'à l'âge de 14, 15 ans pour venir chercher fortune dans la capitale.

Indépendamment de la menstruation précoce du plus grand nombre de nos prostituées, quelques-unes d'entre elles se distinguaient au contraire par une nubilité tardive. La période menstruelle ne s'établit qu'à l'âge de 19 ans chez 2 0/0 de nos prostituées.

1. *Kitter.* Manuel pour les maladies des femmes Saint-Pétersbourg, 1858, p. 354 (en russe).

2. *Klinik* der Geburtsk unde, Leipzig 1861, t. I, p. 7.

3. *Caseaux.* Traité théorique et pratique des accouchements. Paris, 1853, 4e éd., p. 79.

Or comme la menstruation précoce, aussi bien que celle qui tarde à s'établir, s'observent fréquemment dans les familles névropathiques, c'est plutôt de ce côté qu'il faudrait chercher la cause d'une nubilité prématurée chez nos prostituées.

Voici un petit aperçu comparatif de l'âge auquel nos différentes catégories de femmes ont atteint la nubilité :

PROSTITUÉES.	FEMMES HONNÊTES.	
	Paysannes illettrées habitant la campagne	Femmes instruites habitant les villes
A l'âge de 11 ans. . 2 %	» » »	A 11 ans. . . 4 %
— 12 ans. . 14	A 12 ans. . . 2 %	12 ans. . . 8
— 13 ans. . 14,66	13 ans. . . 2	13 ans. . . 14
— 14 ans. . 15,33	14 ans. . . 6	14 ans. . . 38
— 15 ans. . 19,33	15 ans. . . 24	15 ans. . . 14
— 16 ans. . 20,66	16 ans. . . 37	16 ans. . . 14
— 17 ans. . 8,66	17 ans. . . 16	17 ans. . . 2
— 18 ans. . 3,33	18 ans. . . 3	18 ans. . . 4
— 19 ans. . 2	» » »	19 ans. . . 2
	Chez 10 de ces paysannes âgées de 17-18 ans, la menstruation ne s'était pas encore établie.	

Malgré une nubilité précoce, nous avons constaté que beaucoup de prostituées avaient entamé des rapports sexuels *avant d'avoir atteint l'âge de puberté.*

Sur 150 prostituées voici comment se répartit l'âge auquel elles ont commencé à exercer ces rapports :

A l'âge de 9 ans	1	A l'âge de 15 ans	33
— 10 —	1	— 16 —	36
— 11 —	»	— 17 —	26
— 12 —	4	— 18 —	12
— 13 —	12	— 19 —	9
— 14 —	14	— 21 —	2

Il résulte de ces chiffres que 32 filles ont exercé l'acte sexuel avant d'avoir atteint 15 ans ; 33 autres filles à partir de 15 ans. Ce qui fait un total de 65 filles sur 150 qui se sont adonnées aux rapports sexuels avant 16 ans, âge exigé par notre législation pour la consécration du mariage. Les paysannes illettrées prises à titre de comparaison, dont la plupart étaient mariées et mères de familles, n'avaient pas eu de rapports sexuels en moyenne avant l'âge de 18 ans.

Sans pouvoir affirmer par des observations directes l'influence que peut avoir l'exercice des fonctions sexuelles avant l'établissement des menstrues, sur la fécondité de la femme dans une époque ultérieure, lorsque la menstruation est définitivement établie, nous croyons cependant que, dans tous les cas, cette infraction aux lois de la nature ne saurait être considérée comme propice à la fécondité chez la femme. Hâtons-nous d'indiquer une cause autrement importante qui concourt à la stérilité de la fille publique et qui n'est contestée par personne: c'est d'abord l'infection syphilitique dont elle réchappe rarement et ensuite la blennorrhagie qui est inévitable dans le métier qu'elle exerce.

Voyons d'abord la syphilis.

Sur 150 filles, nous en avions 92 qui en étaient atteintes. Or il est d'observation courante que la syphilis, dans toutes ses périodes, et principalement dans la période secondaire (dont 80 de nos observations), occasionne soit des délivrances avant terme, soit des avortements, ou bien est cause d'enfants mort-nés, ou bien d'enfants qui succombent incessamment après leur naissance.

Quant à la période tertiaire, c'est un fait bien connu que les femmes qui en sont atteintes n'enfantent que rarement. Les ovaires, les tubes fallopiens, le col de la matrice, étant souvent envahis par le processus morbide, sont cause de la stérilité des femmes atteintes de la diathèse syphilitique.

La présence du gonocoque de Neisser, constatée dans

les sécrétions de l'endométrite blennorrhagique, indique une nouvelle cause de l'infécondité des prostituées.

L'alcoolisme fréquent de ces dernières est également un agent puissant qui contribue à leur stérilité. L'abus chronique des liqueurs fortes exerce une action dégénératrice sur les organes de reproduction comme l'ont démontré le professeur Lancereaux et dernièrement le Dr Lenz, qui s'exprime ainsi à ce sujet : « On semble cependant admettre aujourd'hui que, par suite du trouble que l'alcoolisme jette dans la fonction menstruelle, il amoindrit la fécondité et favorise les fausses couches; qu'en un mot, il diminue la nativité chez la femme..... La stérilité par dégénérescence des ovaires et altérations de la matrice vient s'augmenter de toutes les causes qui peuvent agir pendant la gestation et l'accouchement pour produire la stérilité indirecte, c'est-à-dire la naissance d'un enfant mort (1) ».

Mais en dehors de toutes les causes que nous venons d'énumérer et qui tendent sans nul doute à diminuer la fécondité de la prostituée, il en existe encore une bien autrement puissante, c'est l'insuffisance de la force procréatrice qui fait défaut chez les êtres dégénérés et amène successivement l'extinction de la race.

Le fait de l'extinction de la race est reconnu chez les idiots, les crétins, les nains, et autres êtres difformes, frappés d'arrêts de développement. Sans aller si loin, l'extinction de la race a également été constatée chez maints individus issus d'une suite de mariages consanguins, chez les possesseurs d'une hérédité morbide convergente très accusée — qui tous cessent de perpétuer leur race pour le bonheur de l'humanité.

A ce titre, la stérilité est classée au nombre des signes physiques de dégénérescence et trouve une nouvelle confirmation dans l'historique des prostituées.

Comparons maintenant le nombre d'enfants mis au

1. *Lentz. L. c.*, pp. 264 et 559.

monde par nos 150 prostituées avec les femmes honnêtes mariées, du même âge, parmi les paysannes illettrées.

Pour les prostituées, nous avons 34 0/0 de délivrances, tandis que, parmi les honnêtes femmes, nous avons 518 délivrances sur 100 femmes mariées, du même âge que nos prostituées. Le simple rapprochement de ces chiffres dispense de tout commentaire.

Selon M. Jeannel (1), 100 femmes mariées donnent en France en moyenne 341 délivrances, dont 200 enfants vivants. Tandis que 100 prostituées donnent 60 délivrances, dont 21 enfants vivants.

Le Dr Andronico (2) constate 48 naissances pour 230 prostituées de Messine. Il cite un auteur italien, Gamberini, qui, sur 2.330 prostituées, ne nota que 53 naissances.

La stérilité relative des prostituées, qui n'a pas été jusqu'à présent suffisamment expliquée, pourrait bien dépendre et faire partie de leur état anormal, si fertile en tares héréditaires, et servir de preuve, croyons-nous, à l'appui de leur dégénérescence.

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur tout ce que nous venons d'avancer sur les tares héréditaires multiples que présentent les prostituées habituelles, nous croyons qu'il est inutile d'insister davantage pour prouver que ces dernières font partie d'un type dégénéré, et partant, anormal.

Cette dégénérescence ne ressort-elle pas de l'anamnèse des ascendants des prostituées ? anamnèse si chargé de circonstances débilitantes et défavorables de toute sorte. N'est-elle pas prouvée surtout par les anomalies nombreuses qui abondent chez les prostituées ?

Parmi ces déviations si fréquentes, ne rappelons que les difformités du crâne occasionnées soit par des arrêts de développement, soit par des synostoses prématurées,

1. *Jeannel.* De la prostitution. Paris, 1866, p. 239
2. *Andronico.* Prostitute e Delinquenti, *l. c.*

soit par le rachitisme, soit tel autre processus pathologique qui, tout en se manifestant par des malformations des os du crâne, ne saurait s'y localiser exclusivement sans influer sur la masse cérébrale.

La supposition que, dans ces cas pathologiques, le cerveau présente également certaines déviations du type normal, allant de pair avec les anomalies de la boîte osseuse, ne s'impose-t-elle pas d'elle-même ? Que ces déviations dans la conformation du cerveau influent sur la sphère morale et psychique de ces individus, cela nous semble une conséquence logique.

Cette anormalité de la sphère morale des prostituées nous semble être prouvée premièrement par le fait de leur conciliation avec le régime des maisons de tolérance qu'elles habitent, où elles semblent se complaire et qu'elles ne veulent pas quitter; secondement par les particularités psychiques et morales communes aux prostituées de tous les pays du monde, ainsi que de toutes les époques.

Ces particularités permettent de distinguer quelques grands groupes parmi les prostituées, qu'on peut ensuite diviser en catégories distinctes et que nous essayerons d'esquisser en traits généraux dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IX.

Caractère des prostituées.— Division des prostituées en deux catégories principales : 1° Affaiblissement de l'intelligence ; 2° Constitution névropathique. — Groupes secondaires de la première catégorie : *a*) les obtuses ; *b*) les insouciantes. — Antécédents héréditaires. — Mensurations. — Signes de dégénérescence physique et psychique. — Aptitudes personnelles. — Exemples.

Nous venons d'observer il y a un instant, que les prostituées de tous les pays et de toutes les époques présentent beaucoup de similitude entre elles, grâce à des traits typiques qui leur sont communs et qui leur prêtent certain aspect moral, qui les distingue de toutes les autres femmes qui ne font pas métier de la débauche.

La pensionnaire habituelle du lupanar romain, comparée à la respectable matrone, présente au point de vue moral exactement la même différence qui distingue aujourd'hui la prostituée, d'une mère de famille dévouée et d'une jeune fille modeste et laborieuse. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la description que donnent des prostituées les auteurs romains : Pétrone, Térence (1) et d'autres, pour s'assurer que les mœurs des prostituées actuelles, ainsi que leur niveau moral, ne diffèrent guère dans le fond de celles des temps passés, malgré les siècles de culture et de progrès qui les séparent. Mais les traits principaux et distinctifs, la physionomie morale des prostituées subissent une modification sensible et se manifestent de façons diverses, d'après l'état

1. *Jeannel.* De la prostitution, *l. c.*, p. 16.

de la vie sociale d'une époque, d'après le milieu dans lequel les prostituées exercent, et d'après les conditions où se trouve la prostitution dans un pays.

Plus on étudie les prostituées, plus ces particularités inhérentes à chacune d'elles s'accentuent davantage, s'accusent et semblent se différencier d'elles-mêmes en plusieurs groupes cardinaux, qui réunissent certaines affinités, certaines nuances se reproduisant avec une étrange constance dans beaucoup de prostituées et coïncidant en partie avec des particularités de l'organisation physique.

Nous avons commencé à noter les particularités du caractère des prostituées sans but déterminé d'abord, mais à mesure que nous avancions dans notre travail, nous nous sommes rendu compte de la nécessité de grouper ces particularités en catégories diverses, selon les affinités et les rapports qu'elles présentaient entre elles.

C'est ainsi qu'ont surgi les quatre groupes principaux que nous distinguons pour les prostituées, d'après les traits les plus saillants de leur caractère, ainsi que de leur sphère intellectuelle et morale.

Mais comme au commencement de notre étude, nous nous sommes appliquée surtout à l'examen anthropométrique, et que nous n'avons été frappée des particularités du caractère que plus tard, il en est résulté que les premières observations étant moins détaillées sous ce rapport n'ont pu faire partie des groupes que nous résumons sous forme d'un tableau d'ensemble à la fin du chapitre suivant. Nous avons donc été obligée de nous en tenir aux cent dernières observations que nous avons faites sur les prostituées, que nous avons étudiées plus spécialement sous le rapport du caractère ainsi que du côté moral et intellectuel.

Toutes les prostituées en général peuvent se diviser en deux grandes catégories principales, qui se prêtent à leur tour à l'établissement de plusieurs groupes secon-

daires. Les traits les plus frappants qui caractérisent nos deux catégories principales sont : 1° *l'affaiblissement de l'intelligence* et 2° l'anormité psychique, liée à une *constitution névropathique*.

Ce qui attire l'attention tout d'abord chez les prostituées que nous rangeons dans la première catégorie, c'est un certain affaiblissement de l'intelligence, dont le degré varie à l'infini, sans cependant jamais faire défaut complètement.

Cet affaiblissement des facultés intellectuelles peut se traduire quelquefois par des indices faibles et peu accentués à première vue, mais indéniables, et toujours faciles à prouver.

Dans la majorité des cas, les prostituées qui rentrent dans cette catégorie présentent des gradations diverses, mais sont toutes plus ou moins des débiles de l'esprit.

L'obtusité des unes est remplacée chez d'autres par un abrutissement plus prononcé, et atteint chez quelques-unes d'entre elles un état voisin de l'idiotie.

Nous réunissons toutes ces nombreuses représentantes de la débilité de l'esprit dans notre première catégorie sous le nom d'*affaiblissement de l'intelligence*.

La seconde catégorie se signale par des fonctions cérébrales intactes à première vue, douées même souvent d'un développement partiel au-dessus de la moyenne, mais dont une analyse plus approfondie dénote promptement les indices incontestables d'une constitution névropathique, avec une propension fréquente aux maladies nerveuses; en même temps les anomalies psychiques ne font jamais défaut.

Cette catégorie abonde en individus aux nerfs détraqués, que Krafft-Ebing désigne sous le nom de candidats aux maisons d'aliénés, et qu'Esquirol encore trouvait si souvent parmi les prostituées, — fait noté par Parent-Duchâtelet (1). Il va sans dire que la catégorie

1. « Un des faits qui m'ont le plus frappé en faisant mes recherches c'est la fréquence des observations sur la faiblesse de tête et sur l'état voisin

des prostituées à constitution névropathique comporte également un grand nombre de variétés, selon le degré de déséquilibration que présentent les prostituées qui en font partie, et qui se distinguent soit par un caractère hystérique, excentrique, cruel, violent, ou bien aboutissent à de l'hystéro-épilepsie, ou bien encore à la paralysie générale. On sait que cette dernière est constatée actuellement assez fréquemment chez les femmes, que l'on croyait jadis indemnes de cette affection.

Quel que soit le degré et le nombre des anomalies psychiques des prostituées de cette catégorie, elles n'en offrent pas moins toutes une *constitution névropathique*.

Chacune de ces deux catégories principales peut se diviser en groupes secondaires, selon les particularités présentées par la majorité des prostituées qui en font partie.

Dans la première catégorie des prostituées à intelligence affaiblie, nous distinguons les deux groupes suivants :

a. Les Obtuses, qui sont douées d'une insensibilité plus ou moins grande à la douleur, et d'une indifférence notoire pour tout ce qui les entoure. Elles sont lourdes, nonchalantes, ne s'intéressent à rien et font contraste avec le groupe suivant :

b. Les Insouciantes qui joignent à la débilité de l'intelligence une certaine propension à la gaieté, au rire, témoignent une imprévoyance étonnante pour les choses de la vie et se distinguent surtout par la mobilité et l'inconstance de leur humeur. Ce sont celles que, dans le langage banal, on appelle des têtes de linottes.

Dans la seconde catégorie des prostituées à constitution névropathique, nous rangeons celles qui possèdent :

c. Un caractère hystérique et qui se distinguent par

de l'aliénation mentale attribué aux prostituées. »..... « L'aliénation mentale, le suicide semblent être cependant plus communs chez les prostituées que chez les autres femmes. » (Histoire de la prostitution dans la ville de Paris. V. I, p. 244 et 259).

toutes les particularités inhérentes à ce caractère, auquel elles joignent quelquefois une exagération de l'instinct sexuel.

En second lieu viennent:

d. Les Impudiques, dont le trait distinctif et principal est une absence marquée du sens moral. Elles sont dénuées de perceptions éthiques et se rapprochent dans un certain degré des folles morales —« moral insanity» des auteurs anglais.

Comme nous l'avons dit plus haut, nous sommes parvenue à réunir 100 observations contenant d'amples détails sur le caractère des prostituées. Ces observations se répartissent ainsi: Pour la 1re catégorie — *affaiblissement de l'intelligence* — nous avons 56 observations, dont 42 pour le groupe des Obtuses et 14 pour celui des Insouciantes.

Pour la 2me catégorie — *constitution névropathique*, — nous avons 44 observations, dont 15 pour le caractère hystérique et 29 pour le groupe des Impudiques.

Passons à la description successive et plus détaillée de chacun de nos groupes.

PREMIÈRE CATÉGORIE. — Affaiblissement de l'Intelligence.

a. Les Obtuses.

Le type de la prostituée obtuse se signale généralement par une grande taille, de gros membres, une peau pâle ou jaunâtre et un certain embonpoint. Leurs mouvements sont lents, la démarche traînante ; elles témoignent une propension marquée au sommeil, et une indifférence complète pour tout ce qui les entoure. Se résume en un mot par ce qu'on appelait jadis le tempérament lymphatique.

La sensibilité à la douleur et la tactilité sont généralement émoussées. Elles ne distinguent pas facilement

les deux branches du compas de Weber, n'en accusent pour la plupart qu'une seule en se trompant du reste fréquemment.

Il en est de même pour les piqûres d'épingles, que très souvent elles ne perçoivent pas nettement.

Leur réflexe patellaire diffère notablement de celui des femmes saines et normales. On sait que chez ces dernières, l'absence du réflexe patellaire est une rare exception.

Chez nos obtuses, le réflexe patellaire était :

exagéré chez 15 p. 100

affaibli chez 28

complètement nul chez 15.

Donc il était anormal chez 58 p. 100. Ce chiffre est d'autant plus surprenant, que toutes ces femmes, en plein exercice de leur métier, ne présentaient aucun processus morbide bien défini, qui eût pu justifier l'anormalité de leur réflexe patellaire.

L'apathie, la nonchalance, la paresse, le désir d'éviter le changement de la position prise par le corps sont caractéristiques chez ces êtres incomplets.

Elles ont horreur du travail et du moindre exercice, au point de négliger les éléments de la propreté et de la toilette. Sous ce rapport, elles sont d'une incurie étonnante.

Elles parlent avec nonchalance, comme à regret. La filiation des idées est lente chez elles ; on serait tenté de croire que la paresse les retient de penser et les empêche d'articuler les mots pour parler.

Ne rien faire, ne pas penser, et se vautrer dans l'immobilité est l'état normal de cette catégorie de prostituées ; boire, manger et dormir —leur unique plaisir.

Le cercle de leurs idées est extrêmement restreint. Leurs notions du bien et du mal ne sont pas très précises.

Leur entendement obtus, et leur peu de sensibilité physique et morale sont causes qu'elles préfèrent leur état de prostituées à tout autre, le trouvant plus facile,

plus tranquille et plus satisfaisant à leur goût que n'importe quel autre.

Dans leur première jeunesse, elles ne succombent pas par entraînement comme d'autres ; la plupart du temps elles se laissent prendre plutôt par surprise, deviennent prostituées, parce que l'occasion s'en présente, et y restent par inertie.

Pour ce qui est de l'exercice de leurs fonctions elles se distinguent par une complète indifférence et de la froideur dans les rapports sexuels.

Elles ne cherchent ni ne désirent aucun changement, aucune amélioration de leur sort. Tout leur est plus ou moins égal.

Cette indifférence, cette impassibilité qui les caractérisent augmentent encore à un notable degré, grâce aux libations copieuses et journalières qu'elles font, ce qui les maintient dans un état d'ébriété chronique.

L'affaiblissement de l'intelligence dans le groupe des obtuses explique en partie leur manque d'initiative, l'extrême indifférence et le peu d'intérêt qu'elles témoignent dans toutes les circonstances de la vie journalière.

Pour ce qui est des moyennes des mensurations de leur tête, elles semblent confirmer la débilité de l'intelligence inhérente à ce groupe. Ainsi le diamètre antéro-postérieur mesure 176,7 et la circonférence maxima du crâne 528, 7. Ces moyennes sont non seulement inférieures à celles des autres groupes (v. le tableau d'ensemble du chapitre X), mais encore aux moyennes provenant du total des 150 prostituées consignées dans notre tableau anthropométrique des moyennes à la page 27 qui donne pour le diamètre antéro-postérieur 178, 25 et pour la circonférence maxima 531, 62.

Cette différence est d'autant plus sensible que la moyenne de la taille du groupe des obtuses est plus considérable que celle que nous possédons pour le total de nos 150 prostituées, et qui équivaut à 1^{m} 53,59

tandis que la moyenne de la taille du groupe des obtuses est de 1m 54,83. Nous avons noté que les obtuses se distinguaient plutôt par une grande taille et une forte charpente :

La différence des moyennes ressort encore davantage lorsqu'on les compare à celles des femmes honnêtes, et surtout à celles des femmes instruites :

	MOYENNES DES PROSTITUÉES		MOYENNES DES FEMMES HONNÊTES	
	42 Obtuses	150 Prostituees	100 Paysannes illettrées	50 Femmes instruites
Diam. antéro-postér. .	176,7	178,28	181,45	183,20
— transversal max.	145,3	142,51	144,80	145,20
Circonférence maxima du crâne.	528,7	531,62	537,00	538,50

La circonférence maxima du crâne diffère donc dans la moyenne de *près d'un centimètre en plus* chez les femmes honnêtes, en comparaison de celle des obtuses.

Il ne faut pas croire que nos moyennes anthropométriques pour le groupe des obtuses dépendent d'un triage arbitraire de nos observations dans ce sens, et qu'a cet effet nous ayons choisi et exposé les observations à diamètre le plus faible.

Bien loin de là, car en répartissant nos observations par groupes, nous avions principalement en vue de compulser celles qui présentaient entre elles les plus grandes similitudes de caractères et la plus grande analogie de la sphère morale et intellectuelle, sans tenir aucun compte des mensurations, dans cette partie de notre travail. Le calcul des moyennes des groupes n'a été exécuté que beaucoup plus tard, lorsque les groupes étaient classés selon les singularités du caractère et de l'esprit de nos sujets. C'est pourquoi nous nous permettons d'insister sur ce que ces moyennes ne pro-

viennent nullement d'un triage arbitraire de nos observations dans le sens d'un choix des plus petits diamètres.

Le nombre de stigmates de dégénérescence physique est également plus considérable chez les Obtuses, que dans le total des 150 prostituées. Chez ces dernières, il équivaut à 82,6 0/0, tandis que chez les Obtuses il atteint le chiffre énorme de 173,8 0/0. Dont :

Déformations crâniennes 61,9 0/0.
Anomalies du visage 100.
Anomalies des extrémités 11,9 0/0 (V. le tableau d'ensemble du chap. X).

L'extinction de la race a été observée à un degré manifeste dans le groupe des Obtuses, notamment à 23,8 0/0. Tandis que, pour la totalité des prostituées, elle n'atteint qu'à 20 0/0.

Les représentantes du groupe des Obtuses s'adonnaient à l'abus des liqueurs fortes dans une proportion de 64 0/0. Dans l'anamnèse de leurs ascendants, nous avons constaté 54 0/0 de parents alcooliques, et 30 0/0 morts de phtisie pulmonaire. Pour les maladies mentales et nerveuses, les ascendants directs comptaient 16 0/0,dont 11,9 0/0 d'épileptiques et 4,7 0/0 d'aliénés.

Le nombre de parents (pères et mères) morts de phtisie pulmonaire et ayant accusé des maladies nerveuses mentales est beaucoup plus considérable chez les Obtuses que dans les autres groupes.

C'est peut-être une des raisons qui expliquent l'infériorité de l'intellect ainsi que celle de l'infériorité émotive des représentantes de ce groupe.

A cette triste hérédité sous le rapport de la phtisie et des maladies nerveuses, il faut encore joindre 54 0/0 de parents alcooliques, ce qui devait encore peser dans la balance et influer sur une descendance, dont la race s'éteignait déjà à la seconde génération, dans une proportion de 23,8 0/0.

Le type des Obtuses se retrouve le plus fréquemment dans les basses classes de la prostitution, parmi les femmes qui s'adonnent à une ivrognerie journalière ainsi qu'à des abus de toute sorte.

Voici une observation détaillée que nous prenons dans le nombre de 42 observations qui forment le groupe des Obtuses et que nous citions à titre d'exemple:

Eudoxie F. Observ., nº 19, 22 ans.

Père soldat, alcoolique. Mère épileptique; attaque régulièrement une fois par mois. Elle mourut dans la rue à la suite d'une attaque; buvait peu. Eut 6 enfants dont 5 vivants. Aucun des enfants n'est épileptique d'après le témoignage d'Eudoxie. Elle est grande de taille, 1 m. 67 et fortement charpentée. Voici ses mensurations authropométriques :

Diamètre antéropostérieur	185
— iniaque	180
— transversal max.	148
— stéphanique	130
— frontal min	115
Distance biorbitaire ext.	85
— biorbitaire interne	25
— biauriculaire	130
— bimastoïdienne	125
— bizygomatique	125
— bigoniaque	110
— gonio-symphisienne	100
Hauteur totale de la face	110
Visage	160
Hauteur de la face (de l'opirion au point alvéolaire)	80
Ligne naso-spinale	60
Angle facial	68
Circonférence maxima	540
Courbe inio-frontale	340
Courbe susauriculaire	285
Circonférence du thorax	820
Circonférence abdominale	900
Taille	1 m. 67,1
Poids	66 kil. 80

Eudoxie a la peau jaunâtre et huileuse, les chairs flasques et molles. Sa tête est oxycéphalique, la protubérance occipitale

externe est très saillante. Les cheveux croissent très bas sur le front (pellurie). Yeux gris, petits, enfoncés dans les orbites. Oreilles énormes; voûte palatine ogivale. Elle a un pied bot, légèrement varus. Les réflexes patellaires sont complètement nuls. Fut réglée à 13 ans. Grande et forte à cet âge, elle entre comme domestique dans une famille dont le chef la séduisit à 14 ans. Elle se laissa prendre sans trop savoir pourquoi, car elle ne ressentait pour lui aucune espèce d'attraction. Elle servit ensuite dans une brasserie où elle prit l'habitude de la boisson et du libertinage. Contracta la syphilis et avorta d'un fœtus de 6 mois. Entra à 18 ans dans une maison de tolérance, où elle reste depuis 4 ans, sans avoir le moindre désir d'en sortir, trouvant son existence facile et agréable plutôt qu'autrement. S'adonne à la boisson et c'est la seule chose qui l'intéresse, car elle est complètement indifférente à tout le reste. E.... ne prend aucun soin de sa personne; elle est déjà fanée et on lui donnerait 35 ans. Elle est indolente, paresseuse, a la démarche traînante, et reste volontiers couchée toute la journée. Elle est illettrée.

b. L'Insouciante.

Notre second groupe, celui de l'*Insouciante*, offre un contraste frappant avec celui que nous venons d'esquisser.

L'Insouciante est moins chargée sous le rapport de maladies héréditaires. Elle se trouve dans toutes les classes de la prostitution, mais il est à noter qu'on la rencontre plus rarement dans celle où nous puisons ces observations. Elle fait plutôt partie d'une classe plus favorisée sous le rapport de la fortune.

Parmi les prostituées russes, ce type est moins fréquent que le précédent, dont il se distingue du tout au tout. Sur 100 prostituées, nous n'avons que 14 observations.

L'Insouciante est mobile et bavarde à l'excès. Elle se distingue par une mobilité d'humeur surprenante; elle passe souvent du rire aux pleurs et vice-versa. Un rien l'émeut et la bouleverse. Elle n'est ni entêtée ni exigeante elle cède facilement et se contente de peu.

Elle est prolixe de paroles et raconte volontiers son

histoire dans les particularités les plus intimes, et ne semble pas comprendre la portée des confidences qu'elle fait. Dans le cours de son récit, elle entre dans des digressions sans fin et perd insensiblement le fil de son histoire, passe d'un fait à un autre, s'embrouille si bien qu'elle ne peut plus achever sa narration, ce qui du reste ne la chagrine nullement, car elle a déjà oublié ce qu'elle voulait dire.

Elle passe subitement d'un sujet gai à une idée triste. Cependant, elle ne tarde pas à retrouver sa gaieté qui est son humeur habituelle.

Ce qui la caractérise surtout, c'est l'impossibilité de mettre de la suite dans ses idées, de persister dans ce qu'elle entreprend. Elle ne peut se fixer sur une idée quelconque ; elle ne prévoit rien, vit au jour le jour sans souci du lendemain. Elle se laisse facilement persuader d'entreprendre un travail quelconque. Mais y persister c'est une autre affaire. Aussitôt commencé elle l'abandonne pour un autre. Celui-ci est quitté pour un troisième et ainsi de suite.

Cette impossibilité de se fixer, de se concentrer dans une occupation suivie, est quelquefois comprise par celles d'entre elles qui possèdent une certaine culture de l'esprit. Elles s'en plaignent et déplorent leur instabilité qui les empêche de s'adonner à un travail prolongé, veulent s'amender, — mais ces regrets ne durent guère. Leur insouciance habituelle reprend bien vite le dessus, et dissipe ces doléances momentanées.

Leur esprit mobile et inquiet ne fait qu'effleurer la surface des choses sans jamais s'arrêter sur aucune. L'avenir n'existe pas pour elles — du moins elles n'y songent jamais. Elle ne vivent que d'actualités les plus rapprochées, de la minute présente. Jamais elles ne sacrifient le moindre plaisir du moment en vue d'un avantage qui en résulterait pour elles plus tard; et ce n'est pas calcul chez elles, c'est inconscient et spontané comme tout ce qu'elles font.

Cette instabilité d'humeur, ces brusques passages du rire aux larmes, de la gaieté à la tristesse, cet affaiblissement de la volonté qui se traduit chez elles par des actions irraisonnées, cette facilité qui les fait céder aux moindres impressions qu'elles reçoivent du dehors, semblent dénoter chez elles un affaiblissement des centres modérateurs des réflexes, accompagné d'une manifestation plus accusée, ou même d'un excès d'irritabilité nerveuse (reizbare Schwäche des auteurs allemands) que l'on constate surtout dans l'hébéphrénie ainsi que dans d'autres formes de la débilité mentale.

L'anamnèse des antécédents des parents du groupe des Insouciantes est principalement chargé sous le rapport de l'alcoolisme, car dans nos 14 observations, tous les pères sans exception s'adonnaient aux excès de boisson.

La phtisie figure sous le chiffre de 28 0/0.

Une particularité des ascendants de ce groupe, c'est qu'ils ne comptent pas un seul cas de maladies nerveuses ni mentales, tandis que les autres groupes n'en manquent pas.

Les moyennes des mensurations sont également plutôt favorables en comparaison de celles des Obtuses :

Diamètre antéro-postérieur. .	177,2.
— transversal max. . .	143,2.
Circonférence maxima.	529,2.
Taille.	1 m. 50,9.

Quelque minime en plus que paraisse la différence du diamètre antéro-postérieur et de la circonférence maxima du crâne, elle ne cesse d'avoir une certaine importance eu égard à la taille des individus, qui mesure quatre centimètres de moins que ceux du groupe précédent, dont la taille est de 1 m. 548, 3.

Les Insouciantes accusent également moins de signes de dégénérescence physique que les Obtuses, quoique

les chiffres n'en cessent d'être encore très considérables, notamment :

Déformations crâniennes . . . 28 0/0
Anomalies du visage. 85 0/0
Pas d'anomalies des extrémités.
Le réflexe patellaire était :
exagéré chez 14 0/0
affaibli. . . 14 0/0
nul. 15 0/0

Donc le réflexe patellaire était anormal dans 29 0/0.

Parmi les Insouciantes, 21 0/0 avaient eu des rapports sexuels avant d'atteindre la puberté : avaient été fécondes, 28 0/0 ; stériles, 71 0/0 ; l'extinction de la race, 7 0/0. La propension des Insouciantes aux excès alcooliques s'observait chez 78 0/0, et surpassait celle des Obtuses qui n'en comptaient que 64 0/0. Rappelons que, sous ce rapport, le groupe des Insouciantes est entaché d'une hérédité de 100 0/0 de parents alcooliques.

Voici une observation détaillée sur *l'Insouciante* :

Anna Z. Observ. n° 33.

Père cocher, buveur incorrigible. Mère morte du typhus 5 mois après la naissance d'Anna.

A l'âge de 9 ans, A... fut placée par son père chez un blanchisseur. A 12 ans, encore impubère, elle fut séduite par le patron, surprise et chassée par la patronne. Entra comme servante chez une sage-femme; fut emmenée par l'amant d'une cliente en couches. Anna infectée d'une uréthrite, fut placée à l'hôpital par son amant qui profita de cette circonstance pour l'abandonner. Une camarade de salle lui raconta que la vie des maisons de tolérance était facile et amusante; — elle s'y rendit dès qu'elle fut guérie et demanda à être enregistrée. Mais elle était beaucoup trop jeune, et à la suite d'une rixe, la police intervint et la fit restituer au père. La maison paternelle où il fallait travailler lui sembla peu attrayante, — elle ne tarda pas à se sauver et trouva asile dans une maison clandestine, qu'elle abandonna

bientôt pour suivre un coiffeur: à celui-ci succéda un marin et ainsi de suite.

Petite de taille, — elle ne mesure que 1 m. 47, — elle a une figure d'oiseau, de beaux cheveux châtains, des yeux noirs pétillants de vivacité. Les oreilles sont mal ourlées et à lobules sessiles. Une dent surnuméraire. Menton pointu avec une fossette. Avec tout cela jolie, gaie, vive, alerte et rieuse; elle n'a aucune suite dans les idées, mais chante toute la journée; ne doute de rien, a le diable au corps et trouve des amants tant qu'elle en veut. Mais la vie dans un garni lui donne trop de tracas. Elle préfère ne s'occuper de rien et trouver, comme elle dit, la pâtée et le gîte tout prêts. Aussi depuis trois ans habite-t-elle une maison de tolérance dont elle est le boute-en-train grâce à son intarissable gaieté.

Voici ses mensurations anthropométriques :

Diamètre antéro-postérieur . . .	180
— iniaque.	180
— transversal max. . . .	135
— stéphanique	140
— frontal min.	115
Distance biorbitaire externe. . .	90
— biorbitaire interne. . .	30
— biauriculaire	120
— bimastoïdienne	100
— bizygomatique.	115
— bigoniaque	100
— gonio-symphisienne . .	85
Hauteur totale de la face. . . .	115
Visage.	160
Hauteur de la face.	70
Ligne naso-spinale.	55
Angle facial	70°
Circonférence maxima.	525
Courbe inio-frontale.	315
Courbe susauriculaire.	275
Circonférence du thorax. . . .	760
Circonférence abdominale. . . .	790
Taille	1 m. 47
Poids	48 kil. 65

Anna fut réglée à 13 ans, n'a jamais eu d'enfants et s'adonne volontiers à la boisson.

La fig. 16 offre les traits d'une autre représentante du groupe des Insouciantes et se rapporte à l'observation N° 22 des tableaux anthropométriques.

Fig. 16. — Père et mère alcooliques.
Oreilles défectueuses. Anomalie des dents (V. la fig. 10, p. 38.)

CHAPITRE X.

Caractère des Prostituées (suite).

II^e Catégorie : Constitution névropathique. — Groupes secondaires : *c*) Caractère hystérique; *d*) les Impudiques. — Antécédents héréditaires. — Moyenne des mensurations anthropométriques. — Signes de dégénérescence physique. — Aptitudes personnelles. — Exemples. — Résumé sur les groupes. — Tableau d'ensemble. — Conclusion.

Dans la seconde catégorie des prostituées à constitution névropathique, nous rangeons les deux groupes suivants :

c) Le Caractère hystérique et *d*) les Impudiques.

Le premier de ces groupes embrasse un grand nombre de prostituées qui se distinguent entre elles par des nuances variées, mais elles présentent néanmoins toutes des particularités habituelles aux hystériques.

C'est ici que nous trouvons des prostituées intelligentes, possédant une certaine culture de l'esprit, ayant fréquenté l'école, mais l'ayant généralement abandonnée avant d'avoir terminé les études. Les unes aiment la nature, les fleurs, les oiseaux, la poésie; font main basse sur tous les vers qu'elles trouvent dans les journaux, les copient, les apprennent par cœur, et souvent même composent des rimes médiocres.

Cette variété est sentimentale; elles ont le cœur tendre, sont portées à la méditation et à toutes sortes de sensibleries.

D'autres au contraire aiment les plaisirs bruyants, la foule, le tapage, le mouvement; recherchent avidement les distractions, adorent les spectacles de tous genres, et saisissent toutes les occasions de se montrer et de faire parade de leurs charmes.

Une troisième variété est sournoise, calculatrice

aime l'argent, les belles hardes, et se croit permis de s'approprier le bien d'autrui toutes les fois que l'occasion s'en présente, et à défaut de celle-ci, elle invente des combinaisons pour la faire naître.

D'autres enfin se signalent par une exagération de l'instinct sexuel.

L'entraînement qui les porte vers les hommes s'annonce alors de très bonne heure. Quoique la menstruation chez elles s'établisse souvent avant l'âge de 13 ans, elles entament néanmoins des rapports sexuels même avant d'avoir atteint cette puberté hâtive.

C'est ainsi qu'elles commettent leur première faute de très bonne heure, toujours de plein gré, par amour, avec des jeunes gens de leur société. Enfants, elles étaient ce qu'elles sont encore maintenant — très impressionnables, s'attachant facilement et témoignent surtout un goût très vif pour le sexe fort. Il est à noter que très souvent cette inclination se dénote chez elles dès l'âge le plus tendre. A 7, 8, 9 ans, elles sont déjà « amoureuses », c'est-à-dire à un âge où les enfants de constitution normale n'ont aucune idée des aspirations sexuelles. Leur engouement n'est cependant pas de longue durée. Très souvent, elles changent l'objet de leur prédilection et vouent de l'antipathie à l'ancien préféré. Sous ce rapport elles font preuve d'une des particularités flagrantes du caractère hystérique — se refroidir envers l'objet poursuivi avec ardeur, dès que le but est atteint.

L'inconstance et en même temps les élans passionnés incessants qu'elles témoignent dans les rapport de la vie journalière, et surtout dans leurs affections, semblent dépendre de leur impressionnabilité très vive, mais très peu profonde.

S'il nous était permis de formuler une hypothèse peut-être un peu hardie, nous dirions que cette impressionnabilité à fleur de peau explique en partie la tendance au mensonge si unanimement reconnue comme l'apanage du caractère hystérique.

En supposant chez les hystériques une certaine anomalie, une surexcitabilité exagérée, ne serait-on pas autorisé à admettre que les impressions du dehors ne leur parviennent pas dans toute leur plénitude? Se succédant avec vitesse, elles se confondent sans avoir été pleinement perçues par leur cerveau morbide et trop impressionnable, incapable en même temps de coordonner et de maîtriser tant d'impressions multiples et diverses.

Entrant dans un nouvel ordre d'idées et percevant de nouvelles sensations, une hystérique veut les communiquer à son entourage. D'abord elle n'a pas le désir de mentir, elle ne fait que transmettre une perception incomplète, suivie et effacée par une autre idée qui surgit avant que la précédente ait été digérée, et reste partant, elle aussi, incomplète. Ces idées, qui n'arrivent au cerveau de l'hystérique que par lambeaux, ne sont perçues qu'imparfaitement, ce qui est cause qu'elle les coordonne autrement qu'un être normal, et s'en fait une notion erronée. Les impressions à l'état d'ébauche continuent à se succéder, l'idéation devient de plus en plus défectueuse. La transmission au dehors en souffre également et devient de moins en moins exacte et véridique.

L'hystérique prend l'habitude involontaire de rendre un témoignage inexact de ce qu'elle ressent.

Du nombre de perceptions vagues, de bribes d'impressions diverses, toutes incomplètes, l'hystérique choisit de préférence ce qu'elle dira. Elle agrémente, renforce ou diminue ce qu'elle ressent en réalité, selon les circonstances et d'inconscient d'abord, le mensonge devient une affaire de calcul.

La feinte, la simulation arrivent ensuite comme moyen d'appuyer son assertion.

Le désir d'attirer l'attention, d'étonner, de faire parler d'elle à tout prix, d'inspirer, à défaut d'admiration, du moins de l'intérêt ou de la pitié amène souvent l'hysté-

rique à feindre, à aggraver sciemment une maladie fortuite, l'incite même à se faire un mal physique — toujours dans le but de faire croire à des choses uniques, exceptionnelles, qui n'arrivent qu'à elle seule.

L'habitude de mentir devient un besoin inhérent à sa nature ; les faits les plus ordinaires de la vie journalière s'intervertissent à plaisir, sans la moindre nécessité ou l'ombre d'un avantage.

L'observateur impartial en arrive à ne plus discerner où finit le mensonge et où commence la vérité, c'est-à-dire la maladie, la souffrance réelle.

Toutes ces particularités — au nombre de bien d'autres encore, sont très fréquentes comme on le sait chez les hystériques de toutes les classes de la société, et sont décrites dans les œuvres de Briquet (1), Landouzy (2), Charcot (3), P. Richer (4), et Legrand du Saulle (5).

Ayant constaté ces particularités à un degré très prononcé chez beaucoup de prostituées, nous avons cru bien faire d'attirer l'attention des observateurs sur ces singularités, qui permettent de classer certaines prostituées dans une variété morbide et caractéristique, tout à fait distincte des groupes précédents.

Voyons maintenant les données positives que nous possédons sur ce groupe.

Parmi les antécédents des parents, nous avons 73 0/0 de pères alcooliques. L'alcoolisme simultané des deux parents s'observait chez 13 0/0. Rappelons ici les paroles de M. Charcot: « On sait bien aujourd'hui que l'alcoolisme prédispose à l'hystérie » (6).

L'ascendance de nos prostituées hystériques comptait 33 0/0 de phtisiques ; 6,6 0/0 d'épileptiques. Aucun cas d'aliénation mentale certaine n'a pu être constaté,

1. *Landouzy*. Traité complet de l'hystérie. Paris, 1848.
2. *Briquet*. Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie. Paris, 1859.
3. *Charcot*. Leçons sur les maladies du système nerveux.
4. *Richer (Paul)*. Études cliniques sur l'hystéro-épilepsie. Paris, 1881.
5. *Legrand du Saulle*. Les Hystériques. Paris, 1883.
6. Bull. méd., 25 mai 1887.

quoiqu'il y ait 20 0/0 de pères morts paralytiques. La nature de la paralysie n'a pu être éclaircie.

Parmi les prostituées elles-mêmes, 13 0/0 de ce groupe avaient des attaques hystériques et hystéro-épileptiques.

Le réflexe patellaire était anormal chez 66 0/0 de ce groupe :

Exagéré	22 0/0
Affaibli	24 0/0
Nul	20 0/0

Les moyennes anthropométriques des principaux diamètres étaient :

Diamètre antéro-postérieur. . .	179,8
— transversal max. . .	141,6
Circonférence maxima	531,5
Taille	1 m. 545

En fait de signes de dégénérescence physique, elles accusaient :

Déformations crâniennes	53 0/
Anomalies du visage.	86
Anomalies des extrémités. . . .	6
Extinction de la race.	20

S'adonnaient à l'abus des liqueurs fortes 66 0/0.

Voici une observation détaillée d'une prostituée à *caractère hystérique*.

Nadine T. Observ. n° 42. — 25 ans. Père épileptique, qui mourut lorsque Nadine était âgée de 10 ans. Il buvait peu, mais avait une mauvaise santé. Mère laborieuse et bien portante. De 7 enfants qu'elle eut, 6 meurent en bas âge. La seule survivants est Nadine qui depuis mène une vie déréglée.

Voici ses dimensions :

Diamètre antéro-postérieur. . .	182
— iniaque.	182
— transversal max. . .	145
— stéphanique	140
— frontal min.	120

Distance biorbitaire externe. . .	90
— biorbitaire interne. . .	30
— biauriculaire.	125
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique	110
— bigoniaque.	100
— gonio-symphisienne. .	95
Hauteur totale de la face. . . .	125
Visage	170
Hauteur de la face (de l'ophrion au point alvéolaire)	70
Ligne naso-spinale	55
Angle facial.	82°
Circonférence maxima du crâne.	540
Courbe inio-frontale.	320
Courbe susauriculaire.	270
Circonférence du thorax. . . .	760
Circonférence abdominale. . . .	780
Taille.	1 m. 556
Poids.	53 kilogr.

Fig. 17.

Au sommet de l'os occipital, N. a une dépression accusée. Proéminence exagérée de l'écaille occipitale. Visage légèrement asymétrique, front bombé. Oreilles à implantation défectueuse. Voûte palatine étroite et en forme d'ogive. Dents cariées.

N. fréquenta l'école et apprit le métier de couturière. A l'âge de 16 ans, encore impubère, elle entama une liaison amoureuse avec un jeune militaire porte-enseigne. Ne fut réglée qu'à 17 ans, et accusa depuis des accès hystériques accompagnés de crampes des membres inférieurs et supérieurs. Ces accès hystériques n'ont rien de régulier et ne coïncident pas avec les époques, mais la surprennent plutôt à la suite de vives contrariétés. Elle est excessivement impressionnable, rougit et pleure facilement. Tempérament amoureux, sentimental ; prétend avoir eu son amour le plus violent à l'âge de 7 ans. Assure que son enfance fut très malheureuse et pleine de mauvais traitements; mais se contredit souvent et est très menteuse. Après avoir été abandonnée par son premier amant, en prit immé-

diatement un second, puis un troisième. Se lia dans un bal public avec une prostituée en carte, s'établit d'abord avec elle, et puis entra dans une maison de tolérance qu'elle quitta bientôt pour entrer dans une autre. Prétend vouloir s'amender et quitter une vie dont elle est lasse. Mais en parle sans conviction et ne fait nullement l'effet d'être sincère et d'avoir l'intention de donner suite à ces projets. La fig. 17 représente les traits de la fille N.

d. Les Impudiques.

L'absence de perceptions éthiques caractérise principalement cette catégorie de prostituées dont nous avons eu l'occasion de signaler 29 sur 100.

Comme dans les groupes précédents, nous nous trouvons en face d'une infinité de nuances plus ou moins accusées. Cependant certaines particularités sont communes à toutes les prostituées que nous rangeons dans cette catégorie, et sont assez prononcées pour permettre de distinguer ce groupe des autres.

Le trait d'union qui réunit les représentantes de ce groupe est un manque de pudeur saisissant, qui identifie ces femmes aux aveugles, — seulement c'est une *cécité morale* qu'elles accusent.

Cette cécité innée du sentiment de la pudeur, de la honte qui les caractérise toutes, les mène souvent aux confins d'un cynisme inconscient qui ne laisse pas de choquer par sa naïveté étrange.

Et en même temps ces femmes, ce qui paraîtra une contradiction, sont précisément celles, qui se distinguent par une féminité remarquable. Elles ont des manières engageantes, quelquefois même insinuantes et se préoccupent surtout de plaire aux hommes. Dans le but de les attirer elles sont coquettes, s'occupent de leur propre personne, soignent leur toilette et surtout leur coiffure. Elles ont généralement le culte du chiffon, aiment le colifichet, tout ce qui brille et orne.

En dehors des soins à donner à leur personne, elles songent à leurs distractions, à leurs plaisirs, à leur bien-

être, car elles sont foncièrement égoïstes ; en fait d'affection, elles n'en connaissent qu'une seule, celle qu'elles vouent à leur propre individu, étant parfaitement incapables de dévouement.

Leur confort, leur plaisir le plus momentané, sont les seules lois qu'elles reconnaissent et auxquelles elles sacrifient toutes les autres considérations possibles, même au préjudice de leurs parents et de leurs rares amis.

Ce n'est pas toujours dans les rapports sexuels, ni dans le langage que se traduit leur cynisme. Beaucoup d'entre elles subissent une véritable souffrance, rougissent et se couvrent des mains la figure à la visite médicale. La plupart sont polies et affectent même une certaine retenue dans les rapports journaliers de l'hôpital.

Leur cynisme consiste exclusivement dans l'absence de toute notion morale ; dans l'élasticité de leurs principes, qui n'ont rien de stable, rien de positif par rapport aux lois les plus élémentaires sur l'honneur, la probité, le respect du bien d'autrui, le sentiment du devoir, etc. Elles sont inaptes aux notions de la morale courante qui régissent également toutes les classes de la société, indépendamment de la hiérarchie sociale, sauf la différence que dans les classes privilégiées les perceptions éthiques sont plus variées et plus complexes.

Les prostituées que nous rangeons dans le groupe des Impudiques sont incapables de se pénétrer des principes de l'honnêteté la plus élémentaire, ni de la nécessité d'une discipline morale — notions qui restent pour elles de vains mots vides de sens réel.

Pour citer un exemple : elles n'ont qu'une idée imparfaite de la propriété : elles s'approprient volontiers un objet qui excite leur envie, mais ne laissent pas de trouver mauvais lorsqu'une compagne s'avise d'en faire autant à leur égard... En cherchant à pénétrer le ni-

veau moral de ces filles par rapport à la probité, la propriété, etc., il nous est arrivé maintes fois de leur faire observer après une longue causerie, qu'en somme c'est un vol qu'elles commettent toutes les fois qu'elles s'approprient un objet ou l'argent d'autrui : Nous obtenions invariablement la même réponse, souvent sincèrement indignée : « un vol ! mais je n'y ai pas songé ! je ne me suis pas cachée ! je me suis servie de ses effets, c'est vrai, mais c'est qu'elle n'en avait pas besoin ce jour-là. » Ou bien encore : « Moi, voler son argent ! je l'ai simplement pris, et le lui rendrai quand elle voudra . — Mais alors vous auriez dû le lui demander. — Elle m'aurait peut-être refusé. »

L'amour maternel, sentiment inhérent à toute femme, fait défaut chez elles la plupart du temps.

Hâtons-nous d'ajouter que ce n'est pas de la généralité des prostituées que nous parlons, mais bien du groupe que nous décrivons, et qui présente une variété prise dans la masse des prostituées. On connaît bon nombre d'exemples où les prostituées furent d'excellentes mères, élevèrent convenablement leurs enfants; d'autres cas où elles s'aidèrent entre compagnes, en soignant un enfant malade, etc.

Sous ce rapport, les filles appartenant à notre groupe des Impudiques font une triste exception : elles sont indifférentes envers leurs enfants. Elles avouent naïvement que les enfants sont un sujet de gêne pour elles ; qu'elles ne sauraient les élever ; qu'au fond : « là, bien franchement », elles ne s'en soucient que fort médiocrement, et seraient bien aises de s'en défaire, et que « le bon Dieu devrait bien rappeler à lui ces pauvres petits êtres qui leur sont à charge ».

Lorsque ces filles s'aperçoivent d'une grossesse, elles font tout pour avorter, afin d'éviter les ennuis de l'enfantement, et ne parviennent pas à comprendre l'immoralité de cette action.

Sous ce rapport, elles diffèrent notablement de la

généralité des prostituées, qui toutes ambitionnent de devenir mère, et que la maternité transporte d'orgueil et de satisfaction, peut-être parce que la maternité les réhabilite à leurs propres yeux en les égalant, sous ce rapport du moins, aux autres femmes.

Voici maintenant quelques détails sur nos 29 observations concernant les impudiques.

Comme antécédents des parents nous avons d'abord 68,9 0/0 pères alcooliques. L'alcoolisme était simultané chez 10, 3 0/0 des parents. 20,6 0/0 des parents sont morts du delirium tremens. Pas d'exemple d'ébriété parmi les mères seules.

La phtisie chez les deux parents se répartissait à nombre égal et atteignait le chiffre de 34,4 0/0. Epilepsie du père dans 3,4 0/0. Pas d'aliénation mentale héréditaire, flagrante du moins.

Le réflexe patellaire :

Il était exagéré chez 22,22 0/0. Affaibli 16,66. Pas de réflexe, nul.

Au total réflexe patellaire anormal dans 38,88 0/0 des cas.

Les moyennes des mensurations étaient pour le :

Diamètre anthropométrique	1801,
— transversal max.	141,8
Circonférence maxima.	537,1
Taille	1 m. 526

Le diam. antéro-postérieur ainsi que la circonférence maxima du crâne donnent les chiffres les plus élevés, surtout comparés à la taille qui mesure environ deux centimètres de moins que les groupes *a*) et *c*) (v. le tableau p. 94).

Les signes de dégénérescence physique étaient moins accusés que dans le groupe précédent, sans laisser cependant d'être encore fort graves :

Déformations crâniennes.	48,27 0/0
Anomalies du visage.	82,75 0/0
Anomalies des extrémités.	3,44 0/0
Extinction de la race	20, 6 0/0

Les rapports sexuels avaient été entamés dans l'âge impubère par les filles de ce groupe dans 31,1 0/0 ; ce qui réalise le chiffre le plus élevé que nous ayons signalé dans notre tableau sous cette rubrique.

Dans 34,4 0/0, ces filles avaient procréé, et dans 65,5 0 0, elles étaient restées stériles.

62 0/0 des filles s'adonnaient aux excès de boisson.

L'insolvabilité plus ou moins prononcée de cette catégorie de prostituées dans tout ce qui concerne les facultés morales, jointe à leur insensibilité dénaturée envers leur progéniture, leur égoïsme accusé, nous semblent prouvés. L'impossibilité où elles se trouvent de comprendre et de pratiquer les éléments de la morale courante, leur état réfractaire aux lois sommaires de l'altruisme et de l'éthique ainsi que les anormités physiques que nous venons d'énumérer, nous font reporter ce groupe de filles à un type dégénéré, dont l'état psychique se rapproche dans un faible degré de la folie morale (moral insanity des auteurs anglais).

L'observation suivante peut servir d'exemple au groupe des « Impudiques ».

Alexandrine A., 23 *ans*, *observ. n°* 38.

Les parents d'A...sont natifs de Saint-Pétersbourg. Père portier alcoolique dypsomane. Mort en 1870 à l'âge de 45 ans, emporté par une phtisie pulmonaire. Mère laborieuse et sobre. Santé délicate. Souvent des migraines ; actuellement est âgée de 52 ans. A eu 15 enfants dont 13 morts en bas âge. Restent deux filles, toutes les deux prostituées.

Données anthropométriques :

Diamètre	antéro-postérieur	180
—	iniaque.	175
—	transversal max.	145
—	stéphanique	140
—	frontal min.	120

Distance biorbitaire externe.	100
— biorbitaire interne.	30
— biauriculaire.	125
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique	110
— bigoniaque	105
— gonio-symphisienne.	100
Hauteur totale de la face.	140
Visage.	175
Hauteur simple de la face.	85
Ligne naso-spinale	62
Angle facial.	77°
Circonférence maxima de la tête. . . .	535
Courbe inio-frontale.	310
Courbe sus-auriculaire.	290
Circonférence du thorax	790
Circonférence abdominale.	800
Taille	1 m. 594
Poids.	57 kil. 75

Al.... a une tête légèrement oxycéphale. Figure agréable quoique traits irréguliers. Dents blanches et saines, mais écartées les unes des autres. Absence des deux incisives latérales supérieures. Voûte palatine ogivale et profonde.

A la mort du père, A...fut placée par des âmes charitables dans une maison d'éducation pour les orphelines. Mais elle s'y conduisit mal et en fut exclue après un séjour de deux ans pour cause de « polissonneries » comme elle dit, mais qu'elle refuse de préciser. Pendant quatre autres années, elle fréquenta une école primaire. Mais elle apprenait mal, et sa mère, lasse de payer un argent péniblement gagné, la mit en apprentissage chez un cartonnier. Coller des boîtes et des bonbonnières lui parut d'abord un métier facile, mais elle s'en lassa bientôt, et à l'âge de 15 ans, se mit en ménage avec un apprenti du même établissement. Quelques mois après, elle se plaça domestique dans une maison de tolérance, et sur le conseil de la patronne en devint bientôt pensionnaire. Fut rachetée par un homme qui l'entretint pendant un an et demi et la rendit mère. Mais elle se lassa d'une vie tranquille et rangée ; querelles, jalousie, séparation et retour à la maison de tolérance qu'elle habite actuellement depuis quatre ans, et où elle semble se plaire. Ne sait pas, et ne se préoccupe nullement de ce qu'est devenu son enfant qu'elle abandonna au père. S'est brouillée depuis des années avec sa mère, en parle comme d'une étrangère importune qu'elle a perdue de vue, mal gré les peines que celle-ci a prises pour l'élever. A... est très per-

sonnelle, égoïste, aime ses aises et les plaisirs. Elle est très soignée de sa personne, mais témoigne une absence complète de sens moral.

Ce n'est ni le manque de soins, ni d'instruction primaire, ni l'ignorance d'un métier qui ont poussé et maintenu Alexandrine dans la prostitution. Elle en a été même libérée — mais y est revenue de plein gré, et trouve son existence fort supportable, ne désirant pas la changer pour un travail quelconque.

Comme un autre exemple de ce groupe, nous offrons le dessin fig. 18 qui se rapporte à l'observation n° 43 de notre table anthropométrique, 2e série, pl. 3.

Fig. 18. Oreille charnue à lobule très développé. Front bas. Disproportion du tiers inférieur du visage. Mâchoires fortes. Belles dents. Sous le rapport de l'intelligence se distingue par un esprit pratique. Absence complète de sens moral.

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur les groupes que nous venons de décrire et en les comparant entre eux, nous voyons que le premier groupe, celui des Obtuses, est moins entaché sous le rapport de l'hérédité alcoolique — 54,76 0/0 — tandis que les trois autres ont 100, 73, et 68,9 0/0 de parents alcooliques dans l'anamnèse de leurs ascendants.

Malgré cette circonstance relativement favorable, le groupe des Obtuses est précisément celui qui se distingue par le plus grand nombre de signes de dégénérescence physique, car il compte de :

Déformations crâniennes.	61,9 0/0
Anomalies du visage.	100
Anomalies des extrémités. . . .	11,9
Extinction de la race.	23 0/0

Tandis que les trois groupes suivants accusent sous ce rapport des chiffres moins considérables (v. le tableau d'ensemble p. 94).

Ce n'est donc pas l'alcoolisme seul des parents qui exerce une influence décisive et fatale sur leur descendance.

En poursuivant la liste des accidents néfastes dans l'anamnèse de nos groupes, nous trouvons 30,9 0/0 de parents morts de phtisie chez les Obtuses. C'est un chiffre qui certainement donne à penser, car sans aucun doute, l'action débilitante de la phtisie des parents n'est pas restée sans laisser de traces sur leur progéniture.

Cependant, les deux derniers groupes *c* et *d* de notre tableau sont bien autrement chargés sous ce rapport. Le groupe *c* (caractère hystérique) compte parmi ses ascendants directs 33,3 0/0 morts de phtisie, et le groupe *d* (les Impudiques) 34,4 0/0 qui ont succombé à la suite de la même diathèse.

Evidemment, d'autres facteurs morbides ont prévalu dans l'hérédité des Obtuses.

Il en existait en effet : ce sont les maladies nerveuses et l'aliénation mentale que nous avons pu porter avec certitude au chiffre de 16,6 0/0 chez les parents des Obtuses, dont 11.9 0/0 épileptiques et 4,7 0/0 morts aliénés.

Les trois groupes suivants sont complètement indemnes de maladies mentales, et en fait de maladies nerveuses, le groupe *c* (caractère hystérique) compte 6, 6 0/0 de pères épileptiques.

Assurément, nous ne saurions garantir l'absence certaine et complète de l'aliénation mentale dans nos autres groupes, vu l'extrême répugnance qu'on éprouve généralement à avouer des aliénés dans sa famille ; nous ne pourrions également affirmer qu'il n'existait pas d'autres maladies nerveuses en dehors des 6,6 0/0 épileptiques que nous signalons pour le groupe des hystériques.

Seulement, nous nous croyons autorisée à admettre

que l'omission involontaire des dites maladies, faute de données suffisantes, se répartit à chance égale pour chacun de nos groupes, la source d'erreur étant la même, et que si nous avons pu constater avec certitude 16,6 0/0 de parents succombés à des maladies névro-psychiques, c'est évidemment une preuve que ces processus morbides se rencontraient plus fréquemment chez les ascendants directs des Obtuses, que parmi ceux des autres groupes.

La conclusion logique qui semble s'imposer, c'est que, le groupe des Obtuses étant moins chargé que les groupes suivants sous le rapport alcoolique et phtisique, et présentant néanmoins le type de dégénérescence physique et morale le plus accusé, en est redevable à l'hérédité névro-psychique constatée dans son ascendance directe. Peut-être serons-nous dans le vrai en admettant que l'alcoolisme et la diathèse phtisique des parents ne sont pas restés étrangers non plus à la débilité mentale qui caractérise ces pauvres êtres obtus, lourds, infirmes et incomplets, auxquels une tare héréditaire névro-psychique semble avoir porté le coup de grâce.

Pour faciliter l'aperçu de nos quatre groupes, nous avons cru utile de les réunir dans le tableau d'ensemble qui suit.

Tableau d'ensemble des quatre

	ANTÉCÉDENTS DES PARENTS.													MOY DES MENSURATIONS AN			
	Alcoolisme des parents.	Alcoolisme père.	Alcoolisme mère seule.	Alcoolisme père et mère simultané.	Morts de delirium tremens.	Phtisie des parents.	Phtisie père.	Phtisie mère.	Epilepsie des parents.	Epilepsie père.	Epilepsie mère.	Aliénation mentale.	Parents morts paralytiques.	Diamètre antéro-postérieur.	Diamètre transversal maxima.	Circonférence du crâne maxima.	Distance bizygomatique.
								AFFAIBLISSEMENT									
1er Groupe (a) Les Obtuses	°/o	°/o	°/o	°/o	°/o	°/o	°/o	°/o	°/o	°/o	°/o	°/o	°/o				
	54,76	47,6	7,1	11,9	30,95	30,9	21,4	9,5	11,9	4,7	7,1	4,7	»	176,7	145,3	528,7	113,2
(b) Les Insouciantes	100	92,8	7,2	14,2	14,28	28,5	21,4	7,1	»	»	»	»	»	177,2	143,2	529,2	113,9
								CONSTITUTION									
2e Groupe (c) Car. hystérique	73,3	73,3	»	13,3	13,33	33,33	20.	13,3	6,6	6,6	»	»	20.	179,8	141,6	531,5	112,1
(d) Les Impudiques	68,96	62,1	»	10,3	24,13	34,4	17,2	17,2	3,4	3,4	»	»	3,44	181	141,8	537,1	114,1

groupes de Prostituées.

ENNE THROPOMÉTRIQUES DES PROSTITUÉES					STIGMATES DE DÉGÉNÉRESCENCE PHYSIQUE.				REFLEXE PATELLAIRE.			FONCTIONS SEXUELLES.				
Distance bigoniaque.	Taille.	Poids.	Couleur des cheveux.	Couleur des yeux.	Déformation crânienne.	Anomalies du visage.	Anomalies des extrémités.	Extinction de race.	Exagéré.	Affaibli.	Nul.	Rapports sexuels avant la puberté.	Age de la puberté.	Fécondité.	Stérilité.	Propension à l'alcoolisme des prostituées.
D E				**L ' I N T E L L I G E N C E.**												
			o/o Chât.	o/o Foncés	o/o	o/o	o/o	o/o	o/o	o/o	o/o	o/o		o/o	o/o	o/o
103	1,54,83	56,15	52,38 Blonds 47,62	35,7 Clairs 64,3 dont 11,9 Gris-jaunes	61,9	100	11,9	23,8	15	28	15	14,2	14,8	21,4	80,9	64,3
92,1	1,50,99	54,48	Chât. 85,71 Blonds 14,28	Foncés 42,85 Clairs 57,14 dont 18,28 Gris-jaunes	28,5	85	»	7,1	14	14	15	21,4	14,35	28,5	71,4	78,5
N É V R O P A T H I Q U E.																
101,3	1,54,51	54,68	Chât. 53,31 Blonds 46,66	Foncés 40 Clairs 60 dont 6 Gris jaunes	53,33	86,66	6,66	20	22,	24,	20	20,	14,53	26,6	73,3	66,6
10,3	1,52,66	58,80	Chât. 41,37 Blonds 58,62	Foncés 24,13 Clairs 75,86 dont 17 Gris-jaunes	48,27	82,75	3,44	20,6	22,22	16,66	»	31,1	14,79	34,4	65,7	62,1

En terminant notre étude sur les prostituées, nous arrivons aux conclusions suivantes :

1° Les prostituées habituelles sont des êtres entachés d'une hérédité morbide plus ou moins lourde, telle que : l'alcoolisme, la phtisie, la syphilis et les maladies nerveuses et mentales qu'elles comptent dans leur ascendance.

2° Elles présentent des signes de dégénérescence physique et psychique incontestables, grâce auxquels le plus grand nombre d'entre elles ne saurait être classé parmi les individus sains et normaux.

Rappelons le grand nombre de déformations crâniennes, d'anomalies du visage, de dents défectueuses, d'oreilles à implantation vicieuse, etc. Défauts de conformation qui coïncidaient chez la même personne.

3° Les stigmates de dégénérescence sont plus prononcés quand c'est la mère qui boit. Ce qui semble confirmer l'hypothèse que c'est surtout l'influence de la mère qui retentit sur l'organisme de l'enfant.

4° L'anomalie psychique des prostituées se signale soit par une débilité de l'intelligence plus ou moins manifeste, soit par une constitution névropathique, soit par une absence notoire du sens moral. Elle est confirmée en outre par l'abus des fonctions génésiques, ainsi que par l'attrait que les prostituées éprouvent pour leur métier abject, auquel elles retournent volontairement après en avoir été libérées.

5° Malgré les efforts pour moraliser les masses, malgré le nombre croissant des pénitenciers et asiles de filles repenties, le contingent d'où se recrute la prostitution habituelle ne cessera d'augmenter tant que subsisteront les causes qui concourent à la dégénérescence de l'humanité, telles que l'abus de l'alcool, les diathèses débilitantes, la phtisie, la syphilis et surtout les maladies nerveuses et mentales.

6° C'est précisément ces agents destructeurs qu'il faudrait trouver moyen de diminuer, sinon d'enrayer, lorsque l'on parle de réprimer la prostitution, qui n'est au fond qu'une autre variété dont se manifestent les vices de conformation, dus à la tare héréditaire léguée par une ascendance morbide.

7° Les progrès de la psychiatrie tendent à prouver actuellement qu'un grand nombre de crimes sont commis par des êtres déséquilibrés, rentrant dans la catégorie des dégénérés et souvent même des malades psychiques. Or la statistique criminelle prouve que les crimes se commettent beaucoup plus fréquemment par les hommes que par les femmes. Selon Quételè (1), la tendance au crime chez l'homme surpasse de quatre à cinq fois celle de la femme.

Cependant les notions morales, la perception du bien et du mal sont réparties à doses égales dans les deux sexes, et se rendant compte de la tendance à la criminalité moindre chez la femme de quatre à cinq fois, comme le prouve la statistique, on ne voit pas trop pourquoi la femme serait supérieure à l'homme au point de vue moral à un degré aussi marqué.

Les prostituées habituelles qu'on ne saurait classer parmi les êtres sains, normaux et honnêtes, comblent par la profession qu'elles exercent, la lacune trop large que la statistique de la criminalité établit en faveur des femmes.

Nous croyons donc que les prostituées habituelles constituent le contre-poids qui égalise les balances de la criminalité, et répartit cette dernière dans une mesure plus uniforme et plus juste parmi les deux sexes

1. *Quételè* Anthropométrie de l'homme. Bruxelles, 1871, p. 401.

SECONDE PARTIE

LES VOLEUSES.

CHAPITRE I.

Considérations générales.

Une autre catégorie de femmes vicieuses qui tiennent de près aux prostituées professionnelles et qui ont été l'objet de la première partie de ce travail, sont les voleuses, que nous avons observées à la prison pénitentiaire de Saint-Pétersbourg: Litowski Zamok (château de Lithuanie.)

Dans la majorité des recherches sur les criminels, les auteurs englobent la totalité des détenus d'une prison dans une masse commune, qu'ils désignent sous le nom de « criminels » dont ils analysent ensuite les particularités physiques et morales.

Cependant le contingent qui peuple une prison se recrute parmi des réfractaires aux lois sociales de toute espèce.

Le meurtrier dont le mobile est le vol y cotoie le faux monnayeur; le faussaire, le voleur récidiviste, ou voleur de profession; ce dernier — le meurtrier par occasion, celui qui tue poussé par la honte (l'infanticide des filles-mères), par une passion jalouse, une

vengeance, ou bien encore sous l'influence de l'alcoolisme.

Tous ces actes sont criminels, c'est incontestable, et ceux qui les commettent sont réputés réfractaires aux lois, mais le mobile de leur crime est bien différent.

Avant toute chose, il est urgent de distinguer les criminels par occasion, ceux qui commettent leur délit sous une influence momentanée quelconque, des criminels endurcis qui se sont familiarisés avec le crime et le considèrent comme un moyen facile de se procurer les ressources nécessaires au genre de vie qu'ils ont adopté — tels sont par exemple les faux monnayeurs, les voleurs récidivistes.

Parmi les détenus pour des méfaits aussi divers, le seul lien qui les relie entre eux, c'est la peine de détention qu'ils subissent pour avoir enfreint les lois de la vie sociale. Mais il est évident que ce lien est bien faible pour classer des individus aussi différents sous une même rubrique.

Une généralisation aussi large ne saurait contribuer à éclaircir la question du mobile de la criminalité. Lombroso est un des premiers qui ait commencé à différencier les criminels selon leur délit et, dans son ouvrage capital, « l'Homme Criminel », il a ébauché en traits généraux les particularités qui distinguent par exemple le meurtrier du voleur de profession, ce dernier du faux monnayeur et ainsi de suite.

A propos de la communication du Dr Orchanski (1) à la Société d'anthropologie de Paris, la question d'une trop grande généralisation du mot « Criminel » a été soulevée avec beaucoup de justesse par M. Dally et débattue entre MM. Delauney, Manouvrier, Foley, Sanson, et Mme Clémence Royer. La question fut ensuite

1. *Orchanski.* Recherches craniologiques sur une série de crânes d'Assassins. Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris. Séance du 7 déc. 1882, p. 764.

reprise dans une autre séance par MM. Manouvrier (1) et Lunier.

Dans un livre récemment paru du Dr Moëli (2), ayant pour objet les criminels atteints de folie, il classe ses observations selon le genre de crime commis par les détenus.

En reconnaissant que toute espèce de classification est en principe une chose arbitraire, susceptible d'être variée au gré de chaque observateur, nous croyons cependant que le classement par groupes et par catégories est un moyen utile et efficace qui facilite à un certain point l'étude de bien des choses, et permet d'aborder des questions qui, sans ce morcellement factice, sont beaucoup trop vastes et trop étendues pour être envisagées d'un seul coup.

C'est pour cela que nous croyons que l'étude des criminels au point de vue de leur organisation physique; des particularités morales qui les caractérisent, du degré de leur intelligence, ainsi qu'une enquête sur leur hérédité, en un mot une étude aussi complète que possible serait bien plus utile en étudiant ces criminels non seulement par groupes et genre de délit, mais encore en prenant pour base de ces recherches le mobile de leur action, ainsi que les traits principaux de leur physionomie morale.

Ainsi les meurtriers en général ne devraient pas être étudiés dans leur ensemble et confondus dans un seul groupe comme cela se pratique actuellement : encore faudrait-il les différencier selon le mobile de leur meurtre ; il faudrait distinguer le meurtrier par passion de celui qui tue pour piller ; le meurtrier intelligent devrait surtout être placé dans une autre série que celui, dont les fonctions psychiques sont affaiblies

1. *Manouvrier L.* Sur l'étude anthropologique des crânes d'assassins. Discussion sur les criminels. Bull. de la Soc. d'Anthrop. Séance du 1er février 1883, p. 93.

2. *Moeli C.* Ueber irre Verbrecher. Berlin, 1888.

et le rangent parmi les organisations inférieures. Le voleur devrait également être divisé en voleur récidiviste, ou voleur de profession ; en voleur par nécessité, en voleur occasionnel et ainsi de suite.

Plus les séries seraient subdivisées et spécialisées non seulement d'après le genre de délit, mais encore selon le mobile de l'action, plus elles seraient faciles à étudier et plus elles fourniraient d'observations détaillées et uniformes. Ces observations serviraient plus tard de matériaux utiles pour une étude subséquente, qui envisagerait la question à un point de vue plus général, en procédant par la méthode de déduction.

Convaincue de l'utilité d'un mode d'investigation semblable, nous nous sommes appliquée dans les limites de nos modestes moyens à étudier au point de vue anthropométrique 100 voleuses récidivistes, que nous avons observées en même temps sous le côté moral et intellectuel, et que nous avons soumises à une enquête sur leurs antécédents héréditaires.

Nous avons choisi comme objet de notre étude les voleuses récidivistes d'abord, parce que leur nombre est beaucoup plus fréquent que celui des assassins parmi les femmes ; ensuite les voleuses offrent au point de vue anthropométrique une série beaucoup plus homogène et plus facile à trouver que les femmes homicides. Les femmes commettant des meurtres rarement, on serait obligé de prendre des observations sur des nationalités très différentes, qui abondent à Saint-Pétersbourg comme dans toutes les grandes villes. Or, des mensurations prises pêle-mêle sur des sujets de *race différente*, n'ont selon nous aucune valeur.

De plus, nous nous sommes arrêtée sur les voleuses récidivistes parce que leur vol, souvent répété, constituait un trait marquant, qui dénotait chez elles une déviation évidente du sens moral.

Une troisième raison qui nous a déterminée en faveur des voleuses, c'est leur ressemblance avec les prostituées,

qui sont le point de départ de cette étude, ayant pour objet les femmes dont la vie présente des déviations marquées et des écarts de la ligne droite.

Mais avant de passer à l'exposé de nos observations personnelles, il est indispensable d'ajouter quelques mots sur la façon d'envisager la criminalité dans les ouvrages publiés récemment sur ce sujet.

Tout en généralisant sous le mot de « Criminel » les inculpés des délits les plus divers, la grande majorité des auteurs s'accordent à reconnaître que, parmi les détenus qui peuplent les prisons, le nombre de ceux qui sont atteints de maladies nerveuses et mentales, les faibles d'esprit, les idiots, les paralytiques et les épileptiques, est *incomparablement* plus grand que parmi la population jouissant de sa liberté.

Nous ne nous arrêterons pas ici sur la question du préjudice causé à la santé par la détention en général, et surtout par l'application du système cellulaire, — qui n'est du reste pas infligé aux simples voleuses, objet de cette étude. Nous noterons seulement que les recherches actuelles prouvent que les maladies mentales et nerveuses sont fréquentes parmi les détenus des prisons, et qu'un grand nombre d'inculpés accusaient ces maladies bien avant l'incarcération et avaient fait un stage préalable dans des maisons de santé ; que beaucoup étaient épileptiques, hystériques, faibles d'esprit, dégénérés dès l'enfance.

Despine (1) insiste sur le grand nombre de faibles d'esprit, d'imbéciles et de fous moraux que l'on rencontre parmi les criminels.

Le Dr Thompson (2), médecin de la prison de Perth en Ecosse, a observé dans un espace de 18 années près

1. *Despine.* Psychologie naturelle. Etude sur les facultés intellectuelles et morales dans leur état normal et dans leurs manifestations anormales chez les aliénés et les criminels. 3 vol. Paris, 1868.

2. *Thompson B.* The Psychology of Criminals Journ. of mental science 1870-1871, vol. XVI, p. 321.

de six mille détenus et a noté parmi eux une débilité de l'intelligence notoire, une absence de sens moral et une grande prédisposition aux maladies mentales. Pour la période décennale de 1860-69, il a constaté un aliéné sur 140 prisonniers, mais comme la plupart d'entre eux ont subi la peine de détention plusieurs fois, et tous au moins deux fois, il croit plus juste d'admettre 1 sur 70. Pour l'année 1869 la quantité d'aliénés était 1 sur 47 prisonniers. Pour ce qui est des femmes parmi les voleuses récidivistes de la prison, il donne le chiffre surprenant d'*une aliénée sur trente-six prisonnières.*

Une grande prépondérance d'aliénés parmi les détenus, comparativement à la population libre, a été également observée par le Dr Motet (1), dans le département de la Seine en France. Sur 1.000 détenus, il a trouvé 4, 5 0/0 d'aliénés, tandis que, pour la population libre, il n'y en avait que 1, 38 0/0.

Le Dr Ziino (2) a observé 188 femmes criminelles, dont 13 étaient aliénées et 8 hystériques.

Le Dr Knecht (3), dans une enquête portant sur 1214 prisonniers allemands : meurtriers, voleurs, incendiaires, déserteurs, pédérastes, violateurs, porteurs de faux serments et autres, constate chez 48 0/0 des anomalies physiques et psychiques.

Le Dr Béliakow (4), dans ses « Recherches anthropométriques sur les meurtriers », faites à la prison de Moscou, trouva une ascendance morbide (épilepsie, aliénation mentale) chez 35 0/0 de ses meurtriers, dont

1. *Motet.* Annales d'hygiène publique, 1879.
2. *Ziino.* Fisiopatologia del Delitto, 1881.
3. *Knecht.* Ueber die Verbrechern. Physische Degeneration bei Verbrechern, und die Beziehung zwischen Degenerationszeichen und Neuropathien. Zeitschrift fur Psychiâtrie, 1883. B. 40, H. 4.
4. *Béliakow.* Recherches anthropométriques sur les meurtriers. Archives de Psychiâtrie (russe). Kharkow, 1884, v. IV, nos 1-2.

plusieurs étaient inconstestablement faibles d'esprit, épileptiques, et un parricide complètement idiot. Le Dr Troïzky (1) a mesuré 358 détenus à la prison de Varsovie, dont 300 hommes et 58 femmes, accusés pour meurtres, infanticides, vols, incendies, etc., constata des parèses fréquents des nerfs émergeant du cerveau (oculomoteur, facial et autres), et notamment 55 0/0 chez les hommes et 63 0/0 chez les femmes. L'épilepsie ainsi que d'autres maladies nerveuses et mentales furent observées parmi les détenus ainsi que dans leur famille dans 23 0/0 des hommes et 33 0/0 des femmes.

Le Dr Moeli (2), dans son livre sur les « Criminels atteints de folie », pose la question suivante : Par qui le code pénal est-il plus souvent enfreint, par la population saine ou bien par les aliénés? Se basant sur ses nombreuses recherches, il répond que c'est par les derniers, et cela dans une proportion notable.

Sander et Richter (3) sont du même avis.

Marro (4) a observé 507 hommes et 41 femmes criminelles et a trouvé que tous présentaient des facultés intellectuelles excessivement bornées et au-dessous de la moyenne des gens sains et normaux.

Mais c'est sans contredit M. Lombroso et son école, qui ont enrichi le plus la littérature anthropo-criminelle de leurs nombreux travaux, pendant les vingt dernières années. C'est à M. Lombroso également que revient l'honneur de l'appréciation humanitaire qui admet que bien souvent le criminel est un malade, fréquemment un aliéné et un prédisposé — toujours.

Basant là-dessus sa pathologie criminelle, il a fondé

1. *Troïzky*. Céphalométrie des criminels. Arch. de Psych. Kharkow. 1885, v. V, nos 2. 3.

2. *Moeli. Loc. cit*

3. *Sander und Richter*. Die Beziehung zwischen Geistestörung und Verbrechen. Berlin. 1885.

4. *Marro A.* I. caratteri dei Delinquenti, Torino, 1887.

une école d'adeptes qui continuent son œuvre humanitaire et scientifique.

Malgré son immense et incontestable mérite, il est impossible de partager en tout point la tendance de M. Lombroso à généraliser si largement les faits, ne s'appuyant souvent que sur des observations peu nombreuses, quelquefois exceptionnelles et parfois peu probantes. Ensuite il est impossible d'admettre sa théorie sur l'atavisme, du moins jusqu'à nouvel ordre.

Il attribue le crime à l'atavisme, comme on sait, et considère le criminel comme un produit dû à un retour au type inférieur, qui le rapproche du sauvage — hypothèse hardie qui demande à être prouvée.

Comme preuve à l'appui, M. Lombroso cite entre autres le grand nombre de signes de dégénérescence physique et morale que présentent les criminels. Il est certain que ces stigmates abondent, mais ce n'est pas grâce à l'atavisme.

Sous ce rapport, l'opinion de Morel nous paraît plus juste, quoique cet homme de génie n'ait pas fait des criminels une étude spéciale. Morel considère les signes de dégénérescence physique et morale non comme une manifestation de l'atavisme, — retour à un type inférieur, mais bien comme « *une véritable déviation du type de l'homme normal,* » en quoi il diffère essentiellement de Lombroso, avec sa théorie de l'atavisme.

Au point de vue de Morel, on s'explique la raison d'abord pourquoi les maladies nerveuses et mentales, ainsi que la débilité de l'esprit, sont si fréquentes parmi les criminels qui présentent de nombreuses déviations du type normal, aussi bien sous le rapport physique que moral, et sont chargés d'une lourde tare héréditaire ; et ensuite pourquoi les criminels de différentes nations et de divers pays présentent tant de similitude entre eux, à l'égal des aliénés, qui eux aussi se ressemblent dans tous les pays du monde, et ne diffèrent que par le lan-

gage qu'ils emploient pour formuler un délire identique.

La même analogie existe parmi les prostituées qui, elles aussi, possèdent beaucoup de traits communs quoique appartenant aux nationalités les plus diverses.

Il est évident que les déviations du type normal prédisposent au développement d'un organisme faible et maladif, porteur de difformités physiques, d'imperfections morales et de débilité intellectuelle.

Les nuances et le degré de ce déficit physique et moral peuvent être variés et se combiner sous beaucoup de formes. Ces individus, tout aussi bien que les gens sains et normaux, présentent des aptitudes et des caractères très divers, selon l'intensité de la tare héréditaire, le milieu où ils naissent, la couche sociale dont ils font partie et l'éducation qu'ils reçoivent.

En appliquant tout ce qui précède à notre étude sur les femmes qui présentent des déviations sensibles du type de la femme normale, au point de vue physique et moral, et surtout au point de vue de la tare héréditaire dont elles sont possesseurs, nous croyons que le plus grand nombre d'entre elles rentrent dans la vaste famille pathologique, qui se subdivise en quatre entités morbides:

1. Les malades nerveuses et psychiques.
2. Les prostituées.
3. Les criminelles.
4. Les alcooliques.

Ces grandes catégories principales se subdivisent, se combinent entre elles et donnent lieu à une infinité de groupes secondaires qui, à leur tour, forment des séries intermédiaires et des variétés multiples, se traduisant par des caractères morbides, excentriques, hystériques, impulsifs; par de l'insensibilité morale, de la débilité de l'intelligence et de la déséquilibration mentale.

Malgré ces particularités nombreuses, qui distinguent ces différentes catégories de femmes, elles n'en possèdent pas moins toutes un joint commun qui les relie entre elles, c'est leur *défectuosité psychique*, plus ou moins accusée et allant toujours de pair avec des déviations physiques et morales. C'est précisément cette défectuosité psychique qui les distingue de la femme saine et normale, indemne du moins de tare héréditaire.

CHAPITRE II.

Analogie des voleuses avec les prostituées. — Milieu où naissent et croissent les voleuses. -- Parents ivrognes et vicieux. — Conditions défavorables de leur enfance. — Mauvais exemple, désœuvrement, absence des notions élémentaires du bien et du mal. — Ignorance complète en fait d'instruction et de métier. — Tentatives de travail. -- Premier vol. — Condamnation à la prison. — Libération. — Difficulté de trouver un emploi. — Nouvelle tentation et récidive. — Résistance moindre aux incitations mauvaises, due à une organisation débilitée par les vices, et surtout l'alcoolisme des parents. — Exemples.

Comme nous l'avons dit, les voleuses habituelles présentent une certaine analogie avec les prostituées.

Parmi ces similitudes notons en premier lieu que les conditions d'abandon et de négligence de la première enfance sont indentiques, et ensuite que la tare héréditaire est également lourde dans les deux catégories.

Lorsque l'on s'enquiert des premières années de l'enfance d'une voleuse, on apprend généralement qu'elle est née de parents indigents et vicieux, qu'elle a vécu dans la promiscuité des sexes, n'a rien appris, et a été livrée dès l'âge le plus tendre à son propre arbitre.

Pour ce qui est des principes moraux, de la notion du bien et du mal, elle n'en a reçu aucun; la plupart du temps elle est illettrée. Parmi les voleuses que nous avons observées, 27 0/0 seulement sont lettrées, et encore la plupart ne savent que lire et ne parviennent qu'avec peine à griffonner tant bien que mal leur nom.

Mais ce qu'il faut relever surtout, c'est qu'une bonne moitié d'entre elles n'ont appris aucun métier; 49 0/0 étaient, ou plutôt avaient été domestiques à différentes époques de leur vie, dans les intervalles de leur condamnation et de leur stage à l'hôpital. 34 0/0 avaient été bonnes à tout faire ou comme elles préfèrent se nommer, « seule

domestique » dans les petits ménages, fonction qu'elles abordent sans le moindre apprentissage préalable, et qui, pour cela même, est très mal rétribuée.

Celles de nos voleuses — le plus petit nombre — qui avaient été placées par leurs parents en apprentissage chez des couturières, lingères ou blanchisseuses, etc., avaient fait preuve de paresse, fréquemment changé de patronne et avaient préféré finalement abandonner tout travail pour vivre de rapines et de dévergondage, comme le prouvent les N^os^ 78, 8, 92 de nos *Observations* ayant pour objet des jeunes femmes de 17, 18 et 20 ans, qui subissent actuellement la peine de détention pour vol, la deuxième, troisième et quatrième fois.

Revenons à l'enfance de nos voleuses.

La notion du devoir et de la nécessité du travail ne leur a jamais été inculquée, et la perception du mal et du bien n'est qu'imparfaitement différenciée par la grande majorité d'entres elles.

L'exemple qu'elles ont eu sous les yeux a été très peu édifiant : les querelles, les coups, les propos grossiers et brutaux, souvent obscènes de leurs parents pris de vin ; le désordre et la misère, souvent encore une mère atteinte de phtisie, des petits frères et sœurs malades, — sont les seuls souvenirs qu'elles ont gardés de leur vie en famille.

De plus, le combat pour la vie est plus pénible à supporter pour la descendance des ivrognes, parce que leur organisation est déjà affaiblie par le vice des parents.

Une enfant dans de semblables conditions, abandonnée à sa propre initiative, passe sa vie dans les escaliers et la cour de la maison qu'habite sa famille. Elle grandit sans apprendre à travailler et livrée dans son désœuvrement à toutes les séductions de la rue. Elle a souvent froid et faim ; au logis pas de feu, pas de pain et souvent des coups ; elle s'en lasse et finit par se vendre pour une friandise, ou bien dérobe l'objet qu'elle convoite dans son oisiveté de toutes les heures.

C'est alors qu'elle vient expier en police correctionnelle l'inconvénient d'être issue de parents ivrognes, pauvres et vicieux.

Après un premier stage en prison, notre jeune voleuse en sort riche d'expérience acquise auprès de ses compagnes de détention.

Elle se promet de mettre à profit les leçons qu'elle en a reçues, d'être plus adroite à l'avenir et surtout de ne plus commettre la maladresse de se laisser prendre.

A la suite du premier vol commis, toute relation avec sa famille est généralement rompue par la voleuse. Et que peut lui donner cette famille ? Toujours la même misère, les mêmes privations, des injures et des coups qui redoubleraient au retour de la prison pour la honte infligée aux parents par une fille voleuse. Comment faire alors ? que devenir ? Travailler ? Mais encore faut-il savoir travailler.

Elle n'a pas appris de métier et ne possède pas le goût du travail.

Et puis l'habitude de l'oisiveté et toutes les convoitises d'une grande ville sont là pour la tenter à mal faire et pas de notions morales pour la retenir. Aussi ne tarde-t-elle pas à succomber, et se laisse aller soit à la débauche, soit à de nouveaux vols, quelquefois aux deux ensemble. Se laissant toujours aller de plus en plus sur la pente glissante d'une vie de débauche et de vols, elle devient insensiblement voleuse de profession, du nombre de celles que l'on désigne du nom des « habituées » de la prison, où elles sont périodiquement internées des dizaines, des quinzaines de fois, tant qu'elles échappent à la déportation.

Les mêmes tristes auspices ont présidé à la naissance et à l'enfance des prostituées. Ces dernières, à l'égal des voleuses, proviennent, dans la majorité des cas, de parents de moralité douteuse, vicieux et alcooliques, appartenant aux couches infimes de la société, qui abandonnent leurs enfants à leur propre initiative, après les

avoir pourvus du seul héritage qu'ils leur transmettent infailliblement, celui d'une organisation défectueuse et anormale due à leurs propres vices et à leurs maladies.

Née dans des conditions aussi défavorables, croissant comme l'herbe des pavés, sans la moindre notion du bien et du mal, la grande majorité de la descendance de semblables parents fait preuve d'une anomalie de l'équilibre mental, qui se traduit par une instabilité d'humeur, une résistance moindre aux incitations mauvaises et une certaine impulsivité dans leurs désirs, auxquels ils ne savent ou ne peuvent opposer un frein.

L'hérédité vicieuse dont sont entachées ces malheureuses femmes, se traduit donc chez ces dernières par des déficits soit dans l'organisation physique, soit dans la sphère morale, ou celle de l'intellect, quelquefois dans toutes les trois simultanément, — et les classe au nombre des êtres imparfaits, accusant des déviations du type de la femme normale.

Pour appuyer ce que nous venons de dire par des exemples pris sur le vif, citons quelques courtes biographies de nos voleuses, en les accompagnant d'une description de leur état physique et moral.

Observation I. — *Eugénie B.*, n° 65 (du tableau anthropométrique des voleuses), 36 ans, cheveux châtains, yeux marron clair, teint terreux. Condamnée à la détention pour vol la septième fois.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	175
— iniaque	170
— transversal maximum	135
— stéphanique	125
— frontal minimum	110
Distance biorbitaire externe	90
— biorbitaire interne	30
— biauriculaire	115
— bimastoïdienne	105
— bizygomatique	108
— bigoniaque	95
— gonio-symphisienne	90

Hauteur totale de la face	120
Visage	170
Ligne naso-spinale	50
Hauteur simple de la face	68
Circonférence maxima	520
Courbe inio-frontale	315
Courbe sus-auriculaire	275
Indice céphalique	77,143
Angle facial	80°
Circonférence du thorax	730
Circonférence abdominale	750
Taille	1 m. 48
Poids	47 k. 093
Longueur du membre supérieur droit	580
— — — gauche	560
Longueur de la main droite	165
— — gauche	
Grande envergure	1 m. 515

Eugénie a un crâne défectueux; dépression notable au sommet de l'os occipital à l'endroit de l'intersection des sutures lambdoïde et sagittale. L'écaille de l'occipital est bombée en masse, le tubercule postérieur externe est effacé. Le front est proéminent, presque hydrocéphalique. Le visage est légèrement asymétrique. A la racine du nez, excavation (nez camus). Dents cariées; les incisives supérieures manquent et sont remplacées par les dents canines. La voûte palatine est étroite et ogivale. Le réflexe patellaire est affaibli.

Le père d'Eugénie était maçon et s'adonnait à un abus excessif de boissons. Il est mort à l'hôpital, à l'âge de 60 ans, d'une maladie inconnue d'Eugénie. Sa mère s'enivrait également; elle est morte subitement des suites d'une apoplexie.

De 10 enfants qu'elle a eus, 3 seulement survivent; les autres sont morts en bas âge. E... se rappelle que deux de ses petits frères étaient sujets aux convulsions. Elle ignore de quoi sont morts les autres enfants. Les parents d'E. faisaient mauvais ménage; les querelles étaient surtout violentes lorsque le père rentrait ivre, et se terminaient par des voies de faits. E. n'apprit ni ses lettres, ni aucun métier. « A quoi passiez-vous vos journées? — Je jouais dans la cour. » — Et plus tard? — J'aidais dans la maison, quelquefois, je me louais à la journée». E. a été menstruée tard, à l'âge de 19 ans. Elle n'a jamais eu d'enfants et est malade de la syphilis depuis plusieurs années. Quant à sa jeunesse elle ne veut pas répondre, prétendant avoir oublié les incidents du passé. Elle a été condamnée 7 fois pour vol. Soutient

néanmoins qu'elle n'a jamais volé. On l'arrête et on l'enferme parce qu'elle a déjà été en prison une première fois; ce précédent suffit, assure-t-elle, et maintenant, elle aura beau jurer qu'elle n'est pas coupable, elle sera condamnée quand même. On lui répond que son dossier est là, que tous ses vols y sont consignés : une première fois, elle a dérobé du linge, ensuite des habits, puis de l'argent, une autre fois, de la vaisselle et, en dernier lieu, une paire de bottes, cette fois en compagnie de deux hommes qui étaient gris comme elle au moment de cette escapade; — elle n'en affirme pas moins qu'elle n'a pas volé et qu'elle est condamnée injustement. E. ne témoigne pas l'ombre du repentir et soutient effrontément n'avoir jamais volé, quand les preuves du contraire sont irrécusables.

Elle offre l'exemple d'une voleuse récidiviste endurcie, qui attend avec impatience l'expiration de sa peine pour recommencer de plus belle et s'adonner à de nouveaux larcins, qu'elle niera tout comme les précédents.

Observation II. — *Lucrèce S...*, n° 78. — 18 ans. Subit la peine de détention pour vol la seconde fois. Cheveux châtains. Yeux gris jaunes.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	175
— iniaque	170
— transversal maximum	145
— stéphanique	145
— frontal minimum	115
Distance biorbitaire externe	90
— biorbitaire interne	27
— biauriculaire	120
bimastoïdienne	115
— bizygomatique	110
— bigoniaque	100
— gonio-symphisienne droite	92
— — gauche	88
Hauteur totale de la face	118
Visage	172
Hauteur de la face	70
Ligne naso-spinale	55
Circonférence maxima	525
Courbe inio-frontale	320
Courbe sus-auriculaire	290
Indice céphalique	82,857
Angle facial	70°

Circonférence de thorax	740
Circonférence abdominale	860
Taille	1 m.535
Poids	51 k.187
Longueur du membre supérieur droit	605
— — — gauche	600
Longueur de la main droite	170
— — gauche	175
Grande envergure	1 m.582

Lucrèce est marquée de la petite vérole. Dépression accusée au sommet de l'occipital. L'écaille est bombée, le tubercule effacé. Le front est perpendiculaire à la face. Les sourcils asymétriques. Les parents de L. sont des cultivateurs qui habitent les environs de Saint-Pétersbourg. Tous les deux s'adonnent aux excès de boisson. Ils ont eu beaucoup d'enfants morts en bas âge. L. n'a appris aucun métier et ne sait pas ses lettres. A l'âge de 15 ans ses parents l'ont fait partir pour la capitale, où ils lui avaient trouvé une place de domestique. Elle ne tarda pas à prendre un amant et comme il était pauvre comme elle, elle vola à sa maîtresse un manteau pour sortir avec lui. Condamnée pour vol, elle subit une première détention. A la sortie de prison, se trouvant sans place et ne voulant pas retourner chez ses parents, elle fut recueillie par une soi-disant amie qui lui donna l'hospitalité.

Elle vola 15 roubles à cette amie — nouveau procès, jugement, seconde condamnation à la prison. Mais elle est bien loin d'en témoigner le moindre repentir. Elle prétend ne pas avoir volé, être incriminée à tort, et ne convient que d'une seule chose dont on l'accuse — c'est de son goût excessif pour le vin.

Observation III. — *Élisabeth T...*, n° 5. — 36 ans, 4 condamnations pour vol. Brune. Yeux bleus.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	175
— iniaque	175
— transversal maximum	145
— stéphanique	140
— frontal minimum	115
Distance biorbitaire externe	85
— biorbitaire interne	32
— biauriculaire	120
— bimastoïdienne	110

Distance bizygomatique	110
— bigoniaque	100
— gonio-symphisienne	90
Hauteur totale de la face	120
Visage	165
Hauteur de la face	80
Ligne naso-spinale	55
Circonférence maxima	530
Courbe inio-frontale	310
Courbe sus-auriculaire	270
Indice céphalique	82,857
Angle facial	72°
Circonférence du thorax	790
Circonférence abdominale	790
Taille	1 m. 585
Poids	46 k. 724
Longueur du membre supérieur droit	165
— — — gauche	
Longueur de la main droite	185
— — gauche	180
Grande envergure	1 m. 63

La protubérance occipitale externe est très accusée. Le visage asymétrique. Le réflexe patellaire est affaibli surtout au membre gauche. Le père d'E. était dipsomane et est mort paralysé quand E. était âgée de deux ans. Pas de renseignements sur la nature de cette paralysie. La mère ne buvait pas. Elle a eu 7 enfants dont 3 survivent. Les enfants n'ont reçu aucune éducation, ont vécu dans la misère et n'ont appris aucun métier. A 16 ans E. s'est mariée et a eu 2 enfants. Néanmoins elle a commis un vol, étant en possession de mari et nullement incitée par la misère, car elle vivait à l'abri du besoin. Au sortir de la prison, elle s'est mise à boire et a continué depuis à le faire périodiquement comme son père, s'adonnant alors à la boisson avec excès, avec frénésie jusqu'à l'ivresse complète.

Pendant ses périodes lucides, c'est-à-dire lorsqu'elle ne buvait pas, elle a appris tant bien que mal le métier de cuisinière et s'est placée comme telle dans de modestes ménages. Mais ses nouveaux patrons ont bientôt constaté la disparition de linge, d'argenterie, etc. Et voilà E. réintégrée à la prison. A sa sortie elle a eu la chance de trouver une autre place, qu'elle n'a pas gardée longtemps après un vol de 100 roubles pris dans une cassette fermée à clef. Nouvelle condamnation... et il en sera probablement ainsi jusqu'à la fin de ses jours. Ajoutons qu'elle ne convient pas de ses vols et ne témoigne aucun repentir.

Observation IV. — *Catherine K...*, n° 7. — 54 ans, 5 emprisonnements pour vol. Cheveux châtains grisonnants. Yeux bleus.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	175
— iniaque	175
— transversal maximum	145
— stéphanique	145
— frontal minimum	115
Distance biorbitaire externe	90
— biorbitaire interne	30
— biauriculaire	130
— bimastoïdienne	115
— bigoniaque	100
— gonio-symphisienne	90
Hauteur totale de la face	110
Visage	170
Hauteur de la face	70
Ligne noso-spinale	60
Circonférence maxima	530
Courbe inio-frontale	310
Courbe sus-auriculaire	270
Indice céphalique	82,587
Angle facial	70°
Circonférence de thorax	800
Circonférence abdominale	810
Taille	1 m. 54
Poids	46k.683
Longueur du membre supérieur droit	630
— — — gauche	610
Longueur de la main droite	180
— — gauche	175
Grande envergure	1 m. 56

L'implantation des dents est vicieuse. Le front est hydrocéphalique, très proéminent. C. est restée orpheline à l'âge de un an et demi d'un père qui s'adonnait à la boisson, et est mort de la phtisie. La mère ne buvait pas, mais elle succomba à la même maladie quelques années plus tard. Ce ménage eut 11 enfants qui tous moururent en bas âge, excepté Catherine qui se rappelle que quelques-uns moururent de la phtisie, et d'autres furent atteints de convulsions. Restée orpheline, C. grandit à la grâce de Dieu et fut recueillie par des voisins qui la firent travailler et la battirent. Elle fut réglée à 11 ans. Eut des relations sexuelles dès l'âge de 12 ans, se livra à la débauche et vola souvent.

S'étant plus tard éprise d'un maçon, elle résolut de s'amender et prit une place de domestique. Mais elle ne put résister à la tentation de voler ses maîtres dès qu'une bonne occasion se présenta, et l'ancienne vie recommença. Actuellement, elle est condamnée pour vol d'un manteau fourré.

Mais à l'exemple de la majorité des voleuses, Catherine ne se reconnaît pas coupable et impute ses condamnations multiples à la partialité des juges!

Notons cette dernière particularité que C. a 54 ans actuellement et que les enfants qu'elle a eus dans sa jeunesse sont morts sans laisser de progéniture ; par conséquent elle est la dernière représentante d'une famille d'alcooliques et de phtisiques, qui s'éteindra avec elle.

Observation V. — *Pélagie F...*, n° 52. — 25 ans, 3 emprisonnements pour vol. Cheveux châtain foncé ; yeux gris bleus.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	175
— iniaque	175
— transversal maximum	140
— stéphanique	140
— frontal minimum	115
Distance biorbitaire externe	90
— biorbitaire interne	28
— biauriculaire	125
— bimastoïdienne	110
— bizygomatique	115
— bigoniaque	95
— gonio-symphisienne	95
Hauteur totale de la face	110
Visage	170
Hauteur de la face	70
Ligne naso-spinale	52
Circonférence maxima	525
Courbe inio-frontale	320
Courbe sus-auriculaire	280
Indice céphalique	80
Angle facial	75°
Circonférence du thorax	755
Circonférence abdominale	820
Taille	1 m. 60
Poids	54k.463
Longueur du membre supérieur droit	585
— — — gauche	565

Longueur de la main droite	180
— — gauche	190
Grande envergure	1 m. 645

Pélagie a la tête petite pour les 160 centimètres de taille qu'elle mesure. Le tubercule occipital est très accusé. Le front est hydrocéphalique. Tout le reste est normal. Elle est belle femme, jolie de figure, adroite, vive, aux mouvements décidés, mais gracieux. Ses mains, entre autres, sont remarquables par leur dextérité et l'élasticité de toutes les phalanges. Le réflexe patellaire est exagéré. Son père est un militaire, sous-officier, déporté pour une faute grave. Il s'adonnait à la boisson. La mère était sobre. Elle a eu deux enfants, dont un est mort en bas âge. Pélagie fut réglée à 14 ans. A 16 elle se maria. Actuellement elle est veuve et travaille dans une fabrique de tabac.

Elle est malade de la syphilis et n'a jamais eu d'enfants. Pélagie a commis plusieurs vols, et dans le protocole de sa dernière accusation, il est dit qu'elle a volé une pelisse fourrée. Questionnée là-dessus à plusieurs reprises, elle s'obstine à nier le fait et prétend qu'elle n'est condamnée que grâce à une erreur.

Observation VI. — *Pauline Ak...*, n° 8. — 20 ans. Condamnée 3 fois pour vol. Cheveux roux. Yeux gris, enfoncés dans les orbites.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	180
— iniaque	175
— transversal maximum	145
— stéphanique	150
— frontal minimum	120
Distance biorbitaire externe	85
— biorbitaire	32
— biauriculaire	125
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique	120
— bigoniaque	100
— gonio-syphisienne	90
Hauteur de la face totale	120
Visage	165
Hauteur de la face	70
Ligne naso-spinale	55
Circonférence maxima	550
Courbe inio-frontale	315
Courbe sus-auriculaire	300
Indice céphalique	80,555

Angle facial	72°
Circonférence du thorax	785
Circonférence abdominale	890
Taille	1 m. 555
Poids	52k.826
Longueur du membre supérieur droit	600
— — — gauche	
Longueur de la main droite	180
— — gauche	175
Grande envergure	1 m. 58

Pauline ne présente pas de signes de dégénérescence physique bien accusés. Elle a plutôt un joli visage régulier, quoique l'expression en soit dure et méchante.

La déviation du type normal se signale chez elle par une absence complète du sens moral et un cynisme révoltant.

Elle est fille d'un ouvrier alcoolique. Sa mère est morte de la phtisie lorsque P. avait 7 ans. La mère a eu 5 enfants dont 4 sont morts en bas âge, et entre autres 2 d'affections scrofuleuses. A sept ans P. eut à s'occuper du ménage de son père resté veuf. Triste ménage! Le père buvait régulièrement sa paye et amenait souvent au logis des filles de la rue qui faisaient boire de l'eau-de-vie à la petite P. lorsqu'elle n'avait rien mangé.

C'est ainsi que P. connut de bonne heure la gêne, la faim et toutes sortes de vices.

Une parente de la mère de P. la prit en pitié et la plaça en apprentissage chez une couturière. Mais elle ne s'en trouva guère mieux, car, au lieu d'apprendre à coudre, elle fut obligée de faire le gros ouvrage de la maison. Néanmoins elle apprit tant bien que mal l'alphabet ainsi que le métier de couturière.

P. refuse de donner des renseignements sur la période qui suivit et qui se rapporte à ses amours. A dix-sept ans, elle fut accusée et condamnée pour vol. Une seconde détention fut subie par elle pour avoir volé une demi-douzaine de mouchoirs en batiste. Une troisième pour vol de linge et d'habits. P. ne nie pas les larcins qu'elle a commis comme les autres voleuses, mais elle refuse d'en comprendre la portée, et émet des appréciations de morale stupéfiantes pour une fille de 20 ans. C'est une espèce de monstre au moral qui commettrait de sang-froid et sans broncher n'importe quelle action répréhensible si elle la croyait utile à ses fins.

P. se distingue par une absence complète de notions humanitaires, par de l'égoïsme à outrance. Elle parle de ses mauvaises actions avec une tranquillité imperturbable.

Observation VII.—*Marie Mat...*, n° 9. — 37 ans. Cheveux châtains. Yeux gris. 4 détentions.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	180
— iniaque	175
— transversal maximum	145
— stéphanique	150
— frontal minimum	120
Distance biorbitaire externe	90
— biorbitaire interne	35
— biauriculaire	132
— bimastoïdienne	120
— bizygomatique	120
— bigoniaque	100
— gonio-symphisienne	90
Hauteur totale de la face	130
Visage	175
Hauteur de la face	85
Ligne naso-spinale	60
Circonférence maxima	545
Courbe inio-frontale	300
Courbe sus-auriculaire	280
Indice céphal	80,555
Angle facial	68°
Circonférence du thorax	820
Circonférence abdominale	880
Taille	1 m. 565
Poids	56 k. 921
Longueur du membre supérieur droit	650
— — — gauche	
Longueur de la main droite	180
— — gauche	
Grande envergure	1 m. 69

Marie a le crâne défectueux. Dépression au sommet de l'occipital. L'écaille en est bombée, le tubercule est effacé. Dents cariées. Les incisives supérieures sont tombées. Dans l'enfance, M. a eu la rougeole et la petite vérole. A l'âge adulte le typhus. Le père de M. buvait très fort. La mère mourut subitement emportée par une attaque d'apoplexie, lorsque M. était toute petite. Ses frères et sœurs moururent en bas âge, à l'exception d'une sœur qui vit et qui est prostituée. M. fut menstruée à 13 ans et à 15 elle accoucha. Elle n'a jamais rien appris, est illettrée et n'a aucun gagne-pain déterminé. A eu plusieurs enfants, — tous

portés à l'hospice. S'est fait épouser par un de ses amants, mais l'a bientôt abandonné. S'adonne à la boisson, et mène une existence misérable, se louant quelquefois à la journée. Elle a commis un grand nombre de vols de peu d'importance. Actuellement elle est condamnée pour vol avec effraction.

Observation VIII. — *Alexandrine Sav.*, n° 100. — 29 ans. Cheveux châtains. Yeux marrons.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	170
— iniaque	165
— transversal maximum	140
— stéphanique	135
— frontal minimum	120
Distance biorbitaire externe	90
— biorbitaire interne	30
— biauriculaire	125
— bimastoïdienne	120
— bizygomatique	115
— bigoniaque	100
— gonio-symphisienne droite	102
— — — gauche	100
Hauteur de la face totale	110
Visage	165
Hauteur de la face	65
Ligne naso-spinale	45
Circonférence maxima	508
Courbe inio-frontale	310
Courbe sus-auriculaire	290
Indice céphalique	82,352
Angle facial	73°
Circonférence du thorax	790
Circonférence abdominale	850
Taille	1 m. 545
Poids	60 k.
Longueur du membre supérieur droit	575
— — — gauche	560
Longueur de la main droite	185
— — gauche	
Grande envergure	1 m. 59

Le crâne est irrégulier, en forme de pain de sucre. Le front est bombé ; les oreilles sont disproportionnées, trop petites, mal attachées et font écart. Les dents sont cariées. La voûte palatine

est étroite et ogivale. Perforation syphilitique du voile du palais. Le réflexe patellaire est affaibli au membre droit. Au membre gauche il fait complètement défaut.

Alexandrine est fille de cultivateurs des environs de Saint-Pétersbourg. Elle perdit sa mère à l'âge de six ans. Son père s'adonnait à l'ivrognerie Elle eut 7 frères et sœurs, morts pour la plupart en bas âge. Son père la mit en apprentissage chez une blanchisseuse. Mais elle s'enfuit bientôt de chez sa patronne, parce que cette dernière la faisait travailler. A l'âge de 15 ans elle se mit avec un ouvrier. Mais cela ne dura guère, elle prit un autre amant, un facteur, qu'elle garda pendant deux ans, et dont elle eut un enfant. A 18 ans, ayant mis son enfant à l'hospice, elle entra comme servante de cuisine dans une maison honnête. Mais bientôt, on y constata la disparition de plusieurs couverts en argent... Elle fut condamnée à la prison pour vol. Ayant subi sa peine, elle dut faire un séjour prolongé à l'hôpital des maladies vénériennes, où elle entra à six reprises différentes, alternant son traitement avec des places de domestique dans des maisons bourgeoises où elle commet de nouveaux larcins, suivis de nouveaux séjours en prison.

Actuellement elle est condamnée pour vol d'une fourrure de prix. Reconnaît avoir un goût prononcé pour les boissons fortes.

Observation IX. — *Zénaïde K.*, n° 43. — 22 ans. A subi 4 emprisonnements. Cheveux châtains. Yeux gris jaune.

Z. est lettrée. Travaille à la journée chez un cultivateur.

Mensurations

Diamètre antéro-postérieur	180
— iniaque	175
— transversal maximum	145
— stéphanique	135
— frontal minimum	115
Distance biorbitaire externe	85
— biorbitaire interne	30
— biauriculaire	120
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique	105
— bigoniaque	100
— gonio-symphisienne	90
Hauteur totale de la face	110
Visage	160
Hauteur de la face	70
Ligne naso-spinale	55

Circonférence maxima	530
Courbe inio-frontale	330
Courbe sus-auriculaire	290
Indice céphalique	80,555
Angle facial	71°
Circonférence du thorax	730
Circonférence abdominale	730
Taille	1 m. 51
Poids	39k.321
Longueur du membre supérieur droit	570
— — — gauche	
Longueur de la main droite	180
— — gauche	175
Grande envergure	1 m. 65

Crâne oxycéphalique. L'écaille occipitale est bombée. Dépression au sommet de l'occipital. Disproportion notable des parties du visage. Front perpendiculaire mesurant 6 centimètres. Développement des sinus frontaux. Oreilles difformes. Implantation vicieuse des dents. Les incisives supérieures sont écartées les unes des autres. Plusieurs dents cariées.

Z., si riche en stigmates de dégénérescence physique, avait des parents alcooliques tous les deux, et surtout la mère, qui est morte du delirium tremens; Z. était alors âgée de 11 ans. Excepté Z, il y a eu encore 5 enfants qui sont tous morts en bas âge. Comme le père buvait aussi, la misère était grande, au logis. Z. a grandi à l'avenant. Elle a connu de bonne heure la prison, pour vagabondage pour lequel elle se sent un attrait invincible, et y est retournée plusieurs fois pour vol. A été déportée, mais a cependant trouvé moyen de rentrer dans la capitale. Actuellement condamnée à une seconde déportation. N'a pas eu d'enfants.

Observation X. — *Pélagie* W., n° 33. — 27 ans, journalière, illettrée. Cheveux châtains, yeux marrons. 3 condamnations pour vol.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	180
— iniaque	180
— transversal maximum	145
— stéphanique	140
— frontal minimum	120
Distance biorbitaire externe	92
— biorbitaire interne	30

Distance biauriculaire	125
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique	105
— bigoniaque	95
— gonio-symphisienne	90
Hauteur totale de la face	120
Visage	157
Hauteur de la face	70
Ligne naso-spinale	55
Circonférence maxima	530
Courbe inio-frontale	305
Courbe sus-auriculaire	270
Indice céphalique	80,55
Angle facial	70°
Circonférence du thorax	760
Circonférence abdominale	730
Taille	1 m. 47
Poids	43k.816
Longueur du membre supérieur droit	570
— — — gauche	570
Longueur de la main droite	180
— — gauche	180
Grande envergure	1 m. 59

Dépression notable au sommet de l'occipital. Sinus frontaux accusés. Asymétrie des sourcils. Nez camus. Dents écartées les unes des autres. Réflexe patellaire affaibli au membre inférieur gauche. Le père de P. était épileptique, il avait une mauvaise santé et était sujet à de violents battements de cœur. Il est mort à la suite d'une attaque qualifiée apoplectique. En plus il était buveur. Pélagie était âgée de 4 ans à la mort de son père, et de 6 ans quand elle perdit sa mère. Comme les deux parents buvaient, ils laissèrent leurs trois orphelins dans le plus grand dénûment. Des parents éloignés se partagèrent les enfants qui, du reste, ne gagnèrent guère à ce changement survenu dans leur destinée. P. eut une enfance malheureuse et abandonnée. Lorsqu'elle grandit, on la surmenait à force de travail. Elle s'enfuit à 15 ans avec un apprenti serrurier ; fut réintégrée au domicile de sa parente, qu'elle quitta encore. Se louait à la journée et volait de temps à autre, quand l'occasion s'en présentait. P. a hérité du penchant de ses parents pour la boisson. Accuse de fréquentes céphalalgies, qui la font beaucoup souffrir. N'a pas eu d'enfants, n'est pas syphilitique. Actuellement, subit sa troisième détention pour vol de linge, qu'elle a dérobé chez la blanchisseuse où elle travaillait à la journée.

Observation XI. — *Irène Mal.*, n° 44. — 32 ans. Chevelure châtain foncé superbe. Yeux gris clair. Condamnée pour vol 4 fois.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	180
— iniaque	180
— transversal max.	150
— stéphanique	135
— frontal min.	115
Distance biorbitaire externe.	90
— biorbitaire interne	30
— biauriculaire.	125
— bimastoïdienne	125
— bizygomatique	110
bigoniaque	85
— gonio-symphysienne	80
Hauteur totale de la face.	115
Visage.	170
Hauteur de la face	70
Ligne naso-spinale	60
Circonférence maxima	535
Courbe inio-frontale	310
Courbe susauriculaire.	280
Indice céphalique.	83,33
Angle facial	70°
Circonférence du thorax	800
Circonférence abdominale	870
Taille	1 m. 51
Poids	53 k. 235
Longueur du membre supérieur droit	540
— gauche	540
Longueur de la main droite.	160
— gauche	163
Grande envergure	1 m. 54.

Le tubercule occipital externe fait saillie. Front fuyant. Sourcils asymétriques. Les oreilles difformes, détachées de la tête en forme d'anses. Les dents avariées : les incisives présentent des usures en forme de piqueté. Voûte palatine étroite et ogivale. Une fossette profonde au menton. Irène est fille d'un soldat mort de phtisie à l'âge de 45 ans. Sa femme est morte à 40 ans d'une inflammation de poumon, l'année suivante. Ils ont eu 7 enfants dont 5 sont morts en bas âge. Le père était ivrogne et la famille souffrait de la misère. Irène a été menstruée à 13 ans, et à 14 ans elle prit un amant. Elle est illettrée et travaille à ses heures

dans une fabrique de gants. Elle a eu 2 enfants qu'elle a mis à l'hospice, et a fait 2 fausses couches, en tout 4 grossesses.

Irène est sujette à des attaques d'épilepsie et fait souvent des excès de boisson (eau-de-vie).

A le caractère expansif, pleure facilement et s'apitoie sur son sort. A été emprisonnée 4 fois pour vol et vagabondage.

Observation XII. — *Marie Bel.*, n° 91. — 24 ans. Cheveux blond cendré. Grands yeux brun foncé. 2 détentions pour vol.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	180
— iniaque	180
— transversal max	140
— stéphanique	130
— frontal min	110
Distance biorbitaire externe	92
— biorbitaire interne	30
— biauriculaire	120
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique	110
— bigoniaque	85
— gonio-symphysienne droite	95
— gauche	90
Hauteur totale de la face	115
Visage	165
Hauteur de la face	70
Ligne naso-spinale	55
Circonférence maxima	535
Courbe inio-frontale	320
Courbe susauriculaire	285
Indice céphalique	77,77
Angle facial	74°
Circonférence du thorax	805
Circonférence abdominale	860
Taille	1 m. 55
Poids	56 k. 102
Longueur du membre supérieur droit	645
— supérieur gauche	625
Longueur de la main droite	180
— gauche	180
Grande envergure	1. m. 72.

Dépression au sommet de l'os occipital. Ecaille bombée, tubercule ext. complètement effacé. Visage asymétrique. Front proéminent. Bouche sensuelle à lèvres épaisses. Léger prognathisme du bas du visage. Implantation des dents à niveaux différents sur l'arcade dentaire. Le réflexe patellaire est nul.

Marie B. est fille d'un ouvrier ivrogne confirmé. Elle ignore les circonstances de sa mort, étant très jeune à cette époque. Sa mère est sobre et vit encore. Le grand-père de Marie (côté du père) était épileptique, et la grand'mère (côté de la mère) est morte paralytique. M. a eu 9 frères et sœurs, dont 5 sont morts en bas âge. La famille a vécu dans la misère et les privations de toutes sortes à cause de l'alcoolisme du père qui buvait régulièrement sa paye, et la mère seule ne subvenait pas à nourrir tant de bouches. Encore enfant, Marie est entrée au service.

A 16 ans, elle a fait une fausse couche et n'a pas été enceinte depuis lors. Elle a eu deux fois le typhus.

Elle est illettrée et se loue comme laveuse de vaisselle, lorsqu'elle est en liberté. A déjà été emprisonnée 2 fois pour vol. Actuellement elle subit la peine de détention pour s'être approprié du linge chez ses derniers patrons. Elle nie l'avoir soustrait, et prétend avoir acheté des objets volés. Boit volontiers.

Observation XIII. — *Catherine Mel.*, n° 92. — 21 ans. Cheveux châtains, très durs. Yeux gris jaune enfoncés dans les orbites.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	180
— iniaque	180
— transversal max	135
— stéphanique	130
— frontal min.	115
Distance biorbitaire externe	85
— biorbitaire interne	30
— biauriculaire	125
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique	110
— bigonienne	100
— gonio-symphysienne	100
Hauteur de la face totale	120
Visage	175
Hauteur de la face simple	75
Ligne naso-spinale	55

Circonférence maxima	530
Courbe inio-frontale	330
Courbe sus-auriculaire	280
Indice céphalique	75,00
Angle facial	73°
Circonférence du thorax	850
Circonférence abdominale	860
Taille	1 m. 63
Poids	53 k. 644
Longueur du membre supérieur droit	680
— gauche	660
Longueur de la main droite	190
— gauche	
Grande envergure	1 m. 73.

Dépression au sommet de l'occipital. Ecaille bombée. Voûte palatine étroite et presque ogivale.

Le père de Cath., ouvrier couvreur, s'adonnait à la boisson ; elle avait 7 ans quand il mourut. La mère ne buvait pas.

Le ménage a vécu dans un profond dénûment, et cependant Cath. n'a appris aucun métier et est restée illettrée. S'est placée à plusieurs reprises comme domestique seule dans de petits ménages. Actuellement est condamnée pour vol d'une bague ornée de diamants. Raconte, avec une volubilité extrême, comme quoi elle est allée voir une de ses amies placée comme femme de chambre dans une maison riche. Cette amie lui a proposé, à titre de bonne occasion, l'achat de cette bague. Cath., n'ayant pu résister à la tentation, a vite engagé son manteau fourré pour se procurer l'argent nécessaire et l'a achetée. Mais il s'est trouvé que cette bague avait été volée par la femme de chambre à sa maîtresse, et c'est ainsi qu'on l'a arrêtée elle, Cath., innocente du larcin. « Il était pourtant bien facile de vous disculper, vous n'aviez qu'à citer en justice votre amie, la femme de chambre, qui vous avait vendu cette bague. — Je l'ai fait, mais on n'a pas trouvé mon amie, elle avait disparu. » Catherine, malgré ses 21 ans, est récidiviste et fait un 3e séjour à la prison.

Nous aurions pu facilement multiplier ces exemples, et citer encore mainte observation concernant les voleuses récidivistes. Mais le côté anecdotique de leur passé est assez uniforme : parents alcooliques, phtisiques, épileptiques, paralytiques ; enfance livrée à elle-

même ; dénuement, misère, privations de toutes sortes ; rapports sexuels précoces ; oisiveté, inconduite et vols.

Afin d'éviter des longueurs inutiles, nous avons réuni en forme de tableaux les mensurations anthropométriques prises sur nos voleuses que nous plaçons à la fin de notre travail (v. pl. VII et VIII). Pour ce qui est des antécédents héréditaires, nous aurons lieu d'y revenir plus loin.

Voyons maintenant quelles sont les particularités typiques que présentent les autres espèces de voleuses, que nous classons en différentes catégories, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III.

Classement des voleuses en quatre catégories principales: — 1. Les voleuses de profession. — 2. les voleuses prostituées. — 3. Les voleuses psychopathes. — 4. Les voleuses par occasion. — Groupes secondaires des voleuses de profession: *a*, les voleuses domestiques, *b*, les voleuses de magasins, *c*, les recéleuses, *d*, les voleuses d'antichambres, *e*, les videuses de poches, *f*, les voleuses mendiantes. — Exemples.

Les voleuses récidivistes qui subissent leur internement à la prison du Litowski-Zamok présentent certaines variétés si distinctes sous le rapport de leur façon d'agir, en dépendance avec leur intelligence et leur émotivité, qu'elles permettent de les classer en quatre catégories principales que nous prenons la liberté de tracer ici à titre d'essai.

Ce sont :

1. Les voleuses de profession;
2. Les voleuses prostituées.
3. Les voleuses psychopathes.
4. Les voleuses par occasion.

Le trait commun aux trois premières catégories, c'est que toutes les voleuses qui en font partie sont nécessairement récidivistes, ont commis plusieurs délits et en commettront d'autres encore, parce qu'elles ne sont pas capables, à quelques exceptions près, de s'amender, et cela pour des raisons que nous tâcherons d'indiquer.

1° *Les voleuses de profession.* Comme l'indique leur qualificatif, elles font un métier des vols répétés qu'elles commettent et les considèrent comme un moyen qui assure leur existence sans travailler, leur permettant de mener une vie oisive et désordonnée, en accord avec leur paresse et leur goût pour le vagabondage. Cette

classe est très nombreuse et comporte une infinité de variétés, que nous ne prétendons pas toutes connaître, mais dont nous signalerons quelques-unes.

Les voleuses de profession se distinguent, d'après le genre de vols qu'elles commettent de préférence, et la façon de procéder qu'elles emploient, en groupes secondaires dont voici quelques variétés :

a. Les voleuses domestiques.
b. Les voleuses de magasins.
c. Les recéleuses.
d. Les voleuses d'antichambres.
e. Les videuses de poches.
f. Les mendiantes.

a. Les voleuses domestiques. Quelques-unes des observations de voleuses récidivistes que nous avons citées dans le chapitre précédent se rapportent précisément aux voleuses domestiques, comme par exemple les observations III, IV, VIII, XI. Nous n'y insisterons donc plus ici. Le trait distinctif des voleuses domestiques, c'est qu'elles volent ayant un emploi, étant à l'abri de la misère et sans y être incitées par le besoin.

b. Les voleuses de magasins. Nous nous trouvons devant une nouvelle variété, car il s'agit maintenant d'individus qui se font une spécialité de leurs vols fréquents, répétés toujours de la même manière, et leur servant de moyen pour subvenir à leur existence. Certaines voleuses sur les comptoirs des magasins de bijouterie, de nouveautés, etc., acquièrent une grande habileté, et se font rarement prendre en flagrant délit. Le fait est tellement répandu, dans une certaine classe de la clientèle féminine des grands magasins de nouveautés, très achalandés dans toutes les grandes villes, qu'ils portent à leur compte de profits et pertes une certaine somme représentant le prix des objets volés mensuellement sur les comptoirs.

Comme nous venons de le dire, les voleuses très habiles et travaillant dans les grands prix ne se laissent guère prendre, ou du moins bien rarement ; celles que nous allons citer comme exemples appartiennent à la catégorie des plus vulgaires et des moins expertes. Néanmoins le mobile de l'action et le fond sont naturellement les mêmes.

Observation XIV. — *Elisabeth Plat.*, n° 21, — 26 ans. Cheveux blond cendré. Yeux gris.

Mensurations

Diamètre antéro-postérieur	180
— iniaque	180
— transversal maximum	145
— stéphanique	145
— frontal minimum	120
Distance biorbitaire externe	90
— biorbitaire interne	30
— biauriculaire	125
— bimastoïdienne	110
— bizygomatique	110
— bigoniaque	100
— gonio-symphysienne	90
Hauteur totale de la face	125
Visage	175
Hauteur de la face	75
Ligne naso-spinale	60
Circonférence maxima	520
Courbe inio-frontale	310
Courbe sus-auriculaire	280
Indice céphalique	80,55
Angle facial	63°
Circonférence du thorax	860
Circonférence abdominale	870
Taille	1 m. 63
Poids	58 k. 559
Longueur du membre supérieur droit	630
— gauche	620
Longueur de la main droite	190
— gauche	185
Grande envergure	1 m. 68

Crâne assez régulier, à l'exception de la saillie du tubercule occipital qui est très prononcée. Nez légèrement retroussé. Pupilles dilatées. Jolie de figure, un air candide et posé. Elle est lettrée et a fréquenté l'école. Le père et la mère, artisans peu aisés, boivent modérément, quant à elle, elle n'a aucun goût pour le vin. Elle a plusieurs frères et sœurs. Fut menstruée à l'âge de 14 ans. A 18, elle accoucha d'un garçon qu'elle mit aux Enfants-Trouvés. Quoique habitant le même logement que ses parents, Elisabeth mène depuis longtemps une vie indépendante et disparaît des journées entières, prétextant des travaux de couture à la journée. Par le fait, ses principales ressources ce sont les vols qu'elle fait sur les comptoirs des magasins. A cet effet, elle choisit les jours de grande vente à rabais, ou bien les journées qui précèdent les grandes fêtes comme Noël, le jour de l'an, Pâques, lorsque les magasins regorgent de monde. Jamais elle ne commet la maladresse de voler dans son quartier; choisit au contraire des magasins éloignés où on ne la connaît pas. Elle « opère » accompagnée d'une amie plus jolie qu'elle (sa camarade est internée également), qui distrait l'attention du commis. A déjà subi plusieurs condamnations. Actuellement elle est emprisonnée pour vol d'une garniture de fourrure. A été prise en flagrant délit : « l'objet étant trop volumineux », ajoute-t-elle naïvement.

Les objets soustraits dans les magasins, sont généralement engagés dans des caisses d'emprunt particulières, si nombreuses dans les capitales, ou bien encore écoulés chez des recéleuses d'objets de provenance douteuse : vol, contrebande, industrie spéciale que cumulent souvent les anciennes voleuses, expertes en matière de savoir-faire pour échapper à la surveillance de la police.

Voici quelques exemples de cette variété.

c. Les recéleuses.

Observation XV.— *Théodosie Wol.*, *n°* 89. — 38 ans. Cheveux noirs. Yeux gris jaune. Cabaretière. Pas d'hérédité fâcheuse constatée. Père instruit, sobre, mort d'accident : étouffé par un ver solitaire qui remonta par l'œsophage. Mère succombée d'une inflammation de poitrine.

Mensurations

Diamètre antéro-postérieur	185
— iniaque	175
— transversal maximum	150

Diamètre stéphanique	145
— frontal min.	115
Distance biorbitaire externe	85
— biorbitaire interne	28
— biauriculaire	130
— bimastoïdienne	125
— bizygomatique	110
— bigoniaque	100
— gonio-symphysienne droite	100
— — gauche	95
Hauteur totale de la face	125
Visage	180
Hauteur de la face	80
Ligne naso-spinale	60
Circonférence maxima	550
Courbe inio-frontale	320
Courbe sus-auriculaire	275
Indice céphalique	81,081
Angle facial	69°
Circonférence du thorax	810
Circonférence abdominale	860
Taille	1 m. 625
Poids	57 k. 739
Longueur du membre supérieur droit	650
— gauche	640
Longueur de la main droite	185
— gauche	
Grande envergure	1 m. 73

Visage asymétrique ; front fuyant en arrière. Sourcil gauche placé plus haut que le droit. Oreilles difformes. Voûte palatine étroite et ogivale. Le réflexe patellaire est nul au membre droit, et affaibli au gauche.

T. s'adonne volontiers aux excès de boissons fortes, mais se grise difficilement. En liberté elle consomme journellement de 4 à 5 bouteilles de bière sans compter les petits verres qu'elle prend avec les habitués de son débit de vin, qu'elle qualifie pompeusement de restaurant. Elle a de la fortune. Veuve d'un cabaretier qui était à la tête de quatre établissements de ce genre. Elle se maria à 16 ans avant l'apparition des menstrues, qui ne s'annoncèrent qu'à 17 ans. N'a jamais eu d'enfants. Sait lire, écrire et compter. A un aspect posé, tranquille et même respectable, si peu conforme à son activité habituelle.

Elle a beaucoup de bon sens, possède une excellente logique et un certain esprit de repartie. C'est ce qu'on appelle une

maîtresse femme. A la mort de son mari, il y a une dizaine d'années, elle se mit à la tête des quatre estaminets qu'il lui légua et qu'elle mène avantageusement, aidée par un amant qu'elle n'a pas épousé par calcul — afin de ne pas perdre une pension anciennement gagnée par son mari dans un comptoir de commerce, et dont la veuve jouit jusqu'à nouveau mariage.

T, malgré son extrême prévoyance et la circonspection qu'elle apporte dans le maniement de ses affaires multiples, a déjà été condamnée trois fois pour avoir recélé et vendu des objets volés. Elle prétend que c'est pure injustice. Qu'il lui arrive certainement d'acheter des effets qu'on lui apporte dans l'arrière-boutique de son estaminet, parce qu'elle achète volontiers toutes les fois qu'elle peut faire un bon marché, mais pourquoi doit-elle nécessairement supposer que ce qu'on lui offre est volé, plutôt que d'admettre que les possesseurs veulent s'en défaire par dénûment, « ce qui arrive tous les jours au pauvre monde ».

Nous citons avec détails cette observation, parce que Théodosie est une représentante assez typique de ces industries ténébreuses qui pullulent dans les grandes villes, et qui s'exercent sous les auspices d'un commerce du moins avouable, tel qu'un estaminet, un café borgne, qu'on voit prospérer promptement, sans qu'on puisse comprendre de prime abord la raison d'un succès inattendu, que ne justifie nullement l'affluence médiocre de clients. Dans ces espèces d'établissements, la raison commerciale ne sert que de prétexte pour couvrir et dissimuler une industrie prohibée par la loi : tel par exemple le trafic d'objets volés.

Pour être à la tête d'une semblable entreprise, il faut beaucoup d'astuce et de promptitude de jugement, afin d'apprécier au premier coup d'œil à qui l'on a affaire, à un pauvre diable qui vient vendre son dernier couvert en argent, qu'on rançonne modérément, à un voleur dont on escompte le vol au triple, ou bien à un limier tendant un piège, auquel on répond poliment qu'on ne s'occupe ni d'achat ni de vente, et qu'en fait d'opérations commerciales, on ne s'en tient que strictement à ce qu'annonce l'enseigne.

Telle était l'experte mais vicieuse T. qui déjoua des

centaines de fois la police, mais finit cependant par se laisser prendre.

Observation XVI. — *Pauline W.*, n° 81. — 55 ans. Cheveux gris, longs et touffus, ont été châtains. Yeux bruns très perçants. Revendeuse à la toilette. Condamnée 3 fois à la détention.

Mensurations

Diamètre antéro-postérieur	185
— iniaque	180
— transversal max.	140
— stéphanique	140
— frontal min.	115
Distance biorbitaire externe.	90
— biorbitaire interne.	30
— biauriculaire.	130
— bimastoïdienne.	115
— bizygomatique	110
— bigoniaque.	102
— gonio-symphysienne droite.	100
— — gauche	95
Hauteur totale de la face.	110
Visage.	135
Hauteur de la face	70
Ligne naso-spinale.	55
Circonférence maxima.	548
Courbe inio-frontale.	325
Courbe sus-auriculaire.	290
Indice céphalique.	75,675
Angle facial.	80°
Circonférence du thorax.	890
Circonférence abdominale.	1 m.
Taille	1 m. 56
Poids	72 k. 891
Longueur du membre supérieur droit	610
— gauche	595
Longueur de la main droite.	185
— gauche.	180
Grande envergure.	1 m. 63

Conformation du crâne irrégulière, tête conique (oxycéphalie). L'écaille occipitale très plate, passe à la nuque sans transition ; pas de trace du tubercule occipital. Visage légèrement asymétrique. La distance angulo-symphysienne gauche mesure 5 millimètres de moins que la droite. Les oreilles sont difformes, déta-

chées de la tête. Les parents de P. sont morts depuis bien longtemps. Le père est mort à 40 ans d'un coup d'apoplexie. Tenait un estaminet et buvait journellement beaucoup de petits verres avec la pratique. La mère aussi faisait souvent des excès de boissons, est morte à l'âge de 50 ans d'une maladie interne. P. a eu 11 frères et sœurs, dont 3 seulement survivent. A été menstruée à 13 ans et s'est mariée à 17 ans avec un serrurier dont elle a eu à son tour 12 enfants. Elle en a perdu 10 en bas âge ; 2 vivent actuellement.

P. est illettrée et dans sa jeunesse n'a appris aucun métier ; mais c'est une femme très vive, énergique et laborieuse; car, malgré une nombreuse famille et de fréquentes grossesses, elle s'occupe depuis de longues années de commerce : revendeuse à la toilette en hiver, et marchande des quatre saisons en été. En dehors de ce commerce avouable, P. en exerce un autre, occulte celui-là, et qui consiste en trafic d'objets volés, — délit qu'elle expie par une troisième détention.

P. est une grosse commère toute ronde, gaie et joviale, pleine de bonhomie apparente, mais dont l'hypocrisie se traduit par des manières par trop doucereuses. Néanmoins, c'est une fine mouche malgré son embonpoint. Elle aime les dictons populaires et les proverbes, et sait tourner la question avec beaucoup d'adresse toutes les fois qu'elle est mise au pied du mur. Lorsqu'elle ne peut éluder une question qui l'embarrasse, elle répond évasivement: « Mon Dieu, que voulez-vous que je vous dise? Si encore je pouvais vous dire quelque chose de propre! mais tous mes souvenirs ne sont qu'un tas de saleté! »

L'époque brillante de son existence fut lorsqu'elle avait accès dans les palais par l'escalier de service, ainsi que dans les coulisses des théâtres en sa qualité de revendeuse à la toilette; mais depuis ses détentions à la prison, elle a perdu son ancienne clientèle si généreuse, et a dû, selon son expression « descendre bien bas ».

Chaque fois que nous avons causé avec P., elle nous a laissé cette impression qui s'imposait d'elle-même, que l'inculpée a dû prêter la main à bon nombre d'affaires ténébreuses dans son extrême complaisance intéressée, et que sa fausse bonhomie est le masque d'un caractère viril, plein de fermeté, de prévoyance et de sang-froid, qui ne s'arrête devant aucun obstacle lorsqu'elle a de l'intérêt à le franchir, et que, si elle n'a été arrêtée que 3 fois, elle a dû pécher au moins à 300 reprises.

d. Les voleuses d'antichambres présentent une tout autre variété. Leur spécialité se limite à entrer promp-

tement dans l'antichambre d'un logement laissé ouvert par la négligence des domestiques, de se saisir promptement d'un manteau, pelisse, fourrure ou autre vêtement déposé sur un meuble ou accroché à un porte-manteau et de se sauver avec aussi vite que possible.

Les portes d'entrée des maisons en Russie sont autrement organisées qu'en France ; le système des concierges qui tirent le cordon n'y est pas répandu, et toutes les maisons sont loin de posséder des portiers qui surveillent exclusivement la porte d'entrée de l'escalier principal. Pour pénétrer dans un logement bourgeois, il faut sonner à la porte d'entrée ouvrant sur la cage de l'escalier commun. Cette porte est souvent laissée ouverte par un domestique qui s'absente pour quelques instants, pour faire une emplette, mettre une lettre dans la boîte, etc.

Les voleuses d'antichambres étudient les habitudes d'une maison, c'est-à-dire les entrées et sorties des maîtres et des domestiques, et en profitent pour pénétrer dans le vestiaire à la moindre occasion. Parmi nos observations, nous en comptons 11 qui se réduisent à ce genre d'industrie, ce sont les numéros 4, 11, 14, 34, 38, 53, 73, 74, 75, 76 et 79 de nos tableaux anthropométriques des voleuses, aux pl. VII et VIII que nous ne citons pas en détail, pour éviter les longueurs d'une répétition.

e. Les videuses de poches offrent une autre catégorie très nombreuse et très répandue, susceptible de plusieurs variétés, d'après le plus ou moins d'adresse et de dextérité acquises dans les mouvements — une gymnastique tout à fait spéciale — et qui fait acquérir aux plus habiles une certaine notoriété, comme par exemple la fameuse voleuse surnommée « main d'or », voleuse de poche très connue en Russie, qui opérait dans les lieux publics, les théâtres, les wagons de 1re classe. Elle fut arrêtée et déportée plusieurs fois, mais elle échappait à toute surveillance et revenait à la charge.

En dehors de ces « privilégiées » dans l'art de vider les

poches du prochain, il y a plusieurs autres catégories, comme, par exemple, celles qui demandent leur chemin dans la rue, se pressent devant les devantures de magasins, ou bien encore plongent leur main dans la poche d'une voisine en prière à l'église et en retirent un porte-monnaie.

Voici un exemple de videuse de poches, mais de la classe des plus humbles.

Observation XVII. — *Mélanie Ev.. n°* 72. — 55 ans. Beaux cheveux châtains, mêlés de fils blancs. Yeux bleu foncé. Journalière illettrée.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	185
— iniaque	185
— transversal max.	150
— stéphanique	145
— frontal min.	115
Distance biorbitaire externe.	90
— biorbitaire interne.	30
— biauriculaire.	135
— bimastoïdienne.	115
— bizygomatique.	105
— bigoniaque	100
— gonio-symphysienne.	100
Hauteur totale de la face.	115
Visage.	170
Hauteur de la face.	72
Ligne naso-spinale.	55
Circonférence maxima.	560
Courbe inio-frontale.	340
Courbe sus-auriculaire.	290
Indice céphalique.	81,081
Angle facial.	73°
Circonférence du thorax.	830
Circonférence abdominale.	900
Taille	1 m. 52
Poids	54 k. 054
Longueur du membre supérieur droit.	620
— gauche.	615
Longueur de la main droite.	185
— gauche.	
Grande envergure	1 m. 66

Tubercule occipital externe saillant. Visage asymétrique, sourcil gauche plus bas que le droit. Anomalie des dents.

Réflexe patellaire affaibli à droite ; à gauche il est normal. M. est fille d'un soldat de l'année 1812 mort en retraite ; il s'adonnait à l'alcoolisme, ainsi que sa femme.

Mélanie s'est mariée à 20 ans et a eu deux enfants. Veuve depuis longtemps et n'ayant pas le goût du travail, elle mène une vie vagabonde et s'adonne à la boisson : pour y subvenir, depuis que les ressources d'une vie galante lui manquent, elle vole et a subi maintes fois la détention. Actuellement, elle est en prison pour avoir soustrait un porte-monnaie à l'église, délit qu'elle a répété souvent. Elle vole dans la foule à la sortie de l'office, d'autres fois dans la rue, en demandant son chemin. Possède beaucoup de dextérité dans les mains, jointe à un extérieur posé et décent.

f. Les voleuses mendiantes sont le plus souvent de vieilles femmes, qui, sous prétexte de demander soit une adresse qui n'existe pas, soit en quêtant pour quelque soi-disant voisine foudroyée par un grand malheur, mort du mari, de l'enfant qu'elle ne peut enterrer faute d'argent, etc., font des excursions dans les cours, dans les escaliers de service, ouvrent les portes entre-bâillées et font main basse sur tout ce qui se présente ; elles ne négligent ni les provisions de bouche si elles ont la chance de pénétrer dans un garde-manger, ni la vaisselle, ni les vieilles hardes qui traînent.

Lorsque tous ces expédients ne réussissent pas, elles mendient sans vergogne dans les rues et sous le porche des églises. Cette dernière variété est considérée comme la plus infime et la plus abjecte, et méprisée par les autres voleuses qui, elles aussi, ont une espèce de hiérarchie et d'aristocratie du crime. Voici deux exemples de cette variété.

Observation XVIII. — *Mathurine P.*, n° 82. — 63 ans. Chevelure opulente grise, a été châtain foncé. Yeux gris. 5 détentions.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	180
— iniaque	180

Diamètre transversal max.	145
— stéphanique	135
— frontal min.	110
Distance biorbitaire externe.	90
— biorbitaire interne	32
— biauriculaire	130
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique.	115
— bigoniaque.	100
— gonio-symphysienne	90
Hauteur totale de la face.	115
Visage.	155
Hauteur de la face.	75
Ligne naso-spinale.	60
Circonférence maxima.	535
Courbe inio-frontale.	310
Courbe sus-auriculaire	280
Indice céphalique.	80,55
Angle facial.	65°
Circonférence du thorax.	750
Circonférence abdominale.	760
Taille	1 m.49
Poids	44 k. 225
Longueur du membre supérieur droit	605
— gauche.	590
Longueur de la main droite.	165
— gauche	168
Grande envergure.	1 m. 58

Saillie prononcée du tubercule occipital externe. Front fuyant en arrière. Yeux enfoncés dans les orbites, regard perçant et plein de malice. Prognathisme maxillaire. Division congénitale du palais. Oreilles trop petites. Nez démesurément long et pointu. Le réflexe du membre gauche est affaibli, il est nul au membre droit.

Fille de paysans, Mathurine est restée orpheline de bonne heure. N'a reçu aucune espèce d'éducation ni d'instruction. Elle est illettrée et ne sait aucun métier. A fait ses premières couches à 20 ans. A eu plus tard encore un enfant : tous les deux morts en bas âge. S'est engagée comme servante à plusieurs reprises, mais a toujours été renvoyée pour intempérance on inconduite. Depuis une dizaine d'années elle avoue ne pouvoir se maîtriser et boit avec excès. Mendie dans les rues, aux sorties d'églises et ne manque pas une bonne occasion de voler tout ce qui lui tombe sous la main. A subi 5 détentions pour vols et mendicité.

Actuellement est accusée d'avoir volé des torchons de cuisine. A l'observation qu'on lui adresse : « Pourquoi s'être approprié des objets qui n'ont aucune valeur, elle reprend : « Que voulez-vous ! à mon âge on n'est pas difficile. »

Observation XIX. — *Théodosie Nov.*, n° 87. — 50 ans. Superbes cheveux châtains, presque pas de cheveux blancs. Yeux bleus.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	185
— iniaque	180
— transversal max.	150
— stéphanique	140
— frontal min.	115
Distance biorbitaire externe	93
— biorbitaire interne	32
— biauriculaire	125
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique	115
— bigoniaque	100
— gonio-symphysienne droite	95
— — gauche	90
Hauteur totale de la face	125
Visage	180
Hauteur de la face	78
Ligne naso-spinale	60
Circonférence maxima	545
Courbe inio-frontale	320
Courbe sus-auriculaire	290
Indice céphalique	81,081
Angle facial	78°
Circonférence du thorax	730
Circonférence abdominale	830
Taille	1 m. 592
Poids	49 k. 959
Longueur du membre supérieur droit	630
— gauche	650
Longueur de la main droite	180
— gauche	
Grande envergure	1 m. 725

Le crâne de T. présente une dépression accusée au sommet de l'os occipital. Saillie prononcée du tubercule externe. En la regardant en face, ce qui frappe tout d'abord, ce sont ses jugu-

laires volumineuses, comparées aux autres parties du visage. Asymétrie des sourcils; le gauche dépasse en hauteur le droit. Anomalie des oreilles et des dents. Implantation vicieuse des incisives supérieures et inférieures. Réflexe patellaire affaibli aux deux membres.

T. est orpheline de longue date. Frères et sœurs morts en bas âge. Se rappelle vaguement de petits frères atteints de convulsions. Elle est illettrée. S'adonne volontiers à la boisson dès qu'elle a quelques sous en poche, et pour se les procurer mendie et vole, vole et mendie. A subi plusieurs détentions pour vol.

Toutes ces variétés de voleuses, à la seconde récidive sont actuellement expulsées de la capitale dès qu'elles ont atteint le terme de leur détention. Généralement, elles sont déportées dans les provinces d'où elles sont originaires. Néanmoins, d'une façon ou d'une autre, elles trouvent toujours moyen de revenir, et ne tardent pas à répéter leur délit, se font arrêter de nouveau, subissent la détention suivie d'une nouvelle déportation dans leur pays natal... puis reparaissent bientôt à Pétersbourg et recommencent leur misérable métier.

CHAPITRE IV.

Classement des voleuses (*Suite*). — 2. Les voleuses prostituées. — 3. Les voleuses psychopathes. — 4. Les voleuses par occasion. Exemples.

La seconde catégorie, celle des *voleuses prostituées*, c'est-à-dire celle des femmes qui s'adonnent au vol et à la prostitution en même temps, présente une variété intermédiaire, qui rallie les prostituées aux voleuses et *vice versa*.

Les traits saillants inhérents aux prostituées, tout aussi bien que ceux qui distinguent les voleuses, s'effacent pour ainsi dire dans ce qu'ils ont de particulier, par cela même qu'ils se mitigent, se confondent et produisent une espèce à part, une nouvelle variété de la voleuse récidiviste.

La voleuse prostituée, par exemple, sera beaucoup plus prévoyante que la prostituée habituelle; elle ne se laissera pas aller aussi facilement que cette dernière à l'incitation du moment; elle sera plus calculatrice et saura résister à une impulsion instantanée, ce que la prostituée de profession ne fera que bien rarement.

Mais en revanche, la voleuse prostituée fera preuve d'une plus grande sécheresse de cœur, d'un plus grand cynisme que la prostituée simple, qui est souvent capable de se laisser aller à un bon mouvement.

D'un autre côté, la voleuse prostituée a moins de propension à l'abus des liqueurs fortes; elle sait que par le cumul même de ces deux vices elle est astreinte à s'observer et à être prudente, ce qui n'est pas compatible avec l'état d'ivresse.

Certainement cette règle n'est pas sans exceptions, les voleuses prostituées l'enfreignent souvent et se laissent prendre.

Au point de vue anthropométrique, ces diverses catégories de voleuses ne présentent entre elles qu'une bien faible différence. Cette dernière est déjà plus sensible entre le type des voleuses de profession et entre les prostituées habituelles. Notons cependant que, dans nos observations, les voleuses prostituées étaient souvent de plus grande taille comparativement à la moyenne de la taille des prostituées habituelles, et qu'elles présentaient toutes un grand nombre de stigmates de dégénérescence physique et morale.

Voici quelques exemples de cette variété.

Observation XX. — *Wassilissa K.*, n° 83. — 24 ans. Cheveux foncés, presque noirs. Yeux brun clair. Condamnée pour vol 3 fois.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	175
— iniaque	170
— transversal max.	145
— stéphanique	135
— frontal min.	110
Distance biorbitaire externe	90
— biorbitaire interne.	30
— biauriculaire.	130
— bimastoïdienne	120
— bizygomatique	105
— bigoniaque.	95
— gonio-symphysienne droite.	100
— — gauche.	90
Hauteur totale de la face.	115
Visage.	160
Hauteur de la face.	68
Ligne naso-spinale.	52
Circonférence maxima.	535
Courbe inio-frontale.	330
Courbe sus-auriculaire	295
Indice céphalique.	82,857
Angle facial.	73°
Circonférence du thorax.	885
Circonférence abdominale.	950
Taille	1 m. 653
Poids	68 k. 680

Longueur du membre supérieur	droit.	659
—	gauche.	655
Longueur de la main droite.		195
— gauche.		
Grande envergure		1 m. 775

Wass. est remarquable par sa petite tête comparativement à sa taille, énorme pour une femme, 1 m. 653 mil. Le tissu adipeux est de développement moyen. Conformation du crâne irrégulière. Dépression au sommet de l'occipital. L'écaille est bombée ; le tubercule occipital est complètement effacé. Visage asymétrique. Sourcil gauche placé plus haut que le droit. Distance de l'épine nasale au point mentonnier trop grande. Strabisme convergent de l'œil gauche. Nez petit et camus. Réflexe patellaire complètement absent aux deux membres inférieurs.

Wass. est fille d'un gardien sur une voie ferrée aux environs de Saint-Pétersbourg. Sa mère était nourrice dans la capitale. W. a eu plusieurs frères et sœurs. Combien? Elle ne sait pas au juste, mais ce qu'elle sait, c'est que tous sont morts en bas âge. Le père, homme très robuste, était alcoolique et est mort à 60 ans lorsqu'elle avait depuis longtemps abandonné le toit paternel. Sa mère est morte jeune, en couches.

La petite Wass. grandit toute seule sur la voie ferrée et sur la grand'rue du village voisin, complètement livrée à elle-même, par un père qui partageait son temps entre son service de garde et entre les libations au cabaret. Malgré le voisinage d'une école primaire, elle n'a appris ni ses lettres, ni aucun métier. La menstruation s'est établie à 14 ans; à 15 ans elle a eu une liaison avec un jeune gars du village âgé de 16 ans. Ensuite elle a passé à un mécanicien qui l'a emmenée à Saint-Pétersbourg et l'a aidée à s'établir dans ses meubles. Elle a succombé aux séductions de la capitale, s'est mise à courir les bals publics, à boire, s'est prostituée et est devenue fille en carte. Pendant le sommeil d'un de ses visiteurs, elle s'est emparée du contenu de son portefeuille assez bien garni, et a subi une première condamnation pour vol.

A l'expiration de sa peine, elle a continué sa vie de débauche entremêlée de vols qui, évidemment, n'ont pas tous été jugés..... Malade de la syphilis, elle a fait deux séjours à l'hôpital de Kalinkine. N'a jamais eu d'enfants. Subit actuellement la peine de la détention pour vol avec effraction commis en compagnie de voleurs de profession, comme l'annonce son dossier. Prétend ne se souvenir d'aucun détail, parce que le méfait a été commis, paraît-il, à la suite d'une débauche, lorsqu'elle était complètement ivre. Il est permis de douter de la véracité de cette assertion, d'autant

plus qu'elle est excessivement adroite à tourner la conversation ; dès qu'on touche à des points embarrassants, elle ne répond qu'évasivement et manque absolument de sincérité. Elle envisage son emprisonnement comme le triomphe du fort sur le faible ; et ne déplore qu'une chose — c'est d'avoir été assez maladroite pour se laisser prendre....

Observation XXI. — *Hélène J., n°* 16. — 33 ans. Fille entretenue. Cheveux noirs. Yeux gris bleu. 3 détentions pour vol.

Mensurations

Diamètre antéro-postérieur	190
— iniaque	190
— transversal max.	145
— stéphanique	140
— frontal min.	120
Distance biorbitaire externe	100
— biorbitaire interne	35
— biauriculaire	135
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique	115
— bigoniaque	102
— gonio-symphysienne	100
Hauteur totale de la face	115
Visage	155
Hauteur de la face	75
Ligne naso-spinale	60
Circonférence maxima	550
Courbe inio-frontale	330
Courbe sus-auriculaire	310
Indice céphalique	76,315
Angle facial	65°
Circonférence du thorax	895
Circonférence abdominale	1 m.
Taille	1 m. 68
Poids	81 k. 081
Longueur du membre supérieur droit	630
— gauche	600
Longueur de la main droite	195
— gauche	185
Grande envergure	1 m. 72

L'écaille de l'occipital est volumineuse et bombée. Le tubercule ext. en est effacé. Forte mandibule. Prognathisme maxil-

laire. Le menton s'avance légèrement. Réflexe patellaire affaibli à gauche, normal à droite.

Le père, ainsi que la mère d'Hélène sont morts depuis longtemps tous deux de la phtisie. Le père était ouvrier et buvait beaucoup. La mère était sobre, mais avait une mauvaise conduite, et son mari en était très jaloux. Ils ont eu 7 enfants, tous morts en bas âge, à l'exception d'Hélène qui jouissait toujours d'une belle santé.

Elle a appris ses lettres. A 16 ans, elle est partie avec un amant qui l'a entretenue. A eu plusieurs grossesses, mais a toujours fait des fausses couches et n'a pas eu d'enfant vivant. Reconnaît avoir été emprisonnée 3 fois pour vol, dont le premier a été commis à l'âge de 18 ans — époque où elle était richement entretenue.

Sortie de prison, ayant perdu son protecteur, elle s'est adonnée au double métier de la prostitution et du vol, qui n'a été interrompu que par des détentions forcées. Elle ne boit pas, et fait une bonne impression par son extérieur convenable et soigné, par des manières polies et réservées — si peu d'accord avec sa moralité déplorable.

Observation XXII. — *Nathalie Bor.*, n° 46. — 27 ans. Prostituée de profession. Cheveux châtain foncé. Yeux gris jaune.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	185
— iniaque	180
— transversal max.	150
— stéphanique	145
— frontal min.	125
Distance biorbitaire externe	90
— biorbitaire interne	30
— biauriculaire	135
— bimastoïdienne	125
— bizygomatique	115
— bigoniaque	110
— gonio-symphysienne	100
Hauteur totale de la face	120
Visage	170
Hauteur de la face	70
Ligne naso-spinale	55
Circonférence maxima	545
Courbe inio-frontale	320
Courbe sus-auriculaire	295

Indice céphalique	81,081
Angle facial	78°
Circonférence du thorax	850
Circonférence abdominale	920
Taille	1 m. 575
Poids	69 k. 205
Longueur du membre supérieur droit	600
— gauche	590
Longueur de la main droite	200
— gauche	190
Grande envergure	1 m. 72

Dépression au sommet de l'os occipital. Ecaille bombée. Tubercule effacé. Front proéminent, hydrocéphalique. Implantation vicieuse des dents. Incisives supérieures très écartées les unes des autres. Dédoublement congénital du palais. Racine du nez déprimé.

Nathalie a eu 11 frères et sœurs, dont 8 sont morts en bas âge. A 13 ans s'établirent les menstrues. A 18 ans, elle épousa un honnête artisan qui lui procura une certaine aisance. Elle n'a pas eu d'enfants. L'ennui et l'oisiveté l'ont portée à l'inconduite d'après ses aveux. Elle quitta son mari, pour suivre un amant et fut à son tour délaissée par ce dernier. Elle se livra àla prostitution et devint fille en carte. Elle cumulait ce métier avec celui de voleuse et connut bientôt la prison. Le tout fut alterné par des séjours à l'hôpital de Kalinkine (hôpital des Vénériennes) où nous avons eu l'occasion de la rencontrer, après une de ses sorties de prison.

Nathalie a reçu une éducation primaire et a fréquenté l'école. Son père était buveur et mourut de la rupture d'un anévrisme. Sa mère fut emportée par une méningite à l'âge de 47 ans. Elle ne buvait pas. Pour ce qui est de N., elle ne s'adonne pas volontiers à la boisson.

Observation XXIII. — *Barbe V.*, *n°* 41. — 37 ans. Cheveux châtain foncé. Yeux marron. 3 détentions pour vol.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	180
— iniaque	180
— transversal max.	145
— stéphanique	135
— frontal min	115

Distance biorbitaire externe	95
— biorbitaire interne	30
— biauriculaire	130
— bimastoïdienne	120
— bizygomatique	120
— bigoniaque	100
— gonio-symphysienne droite	90
— — gauche	85
Hauteur totale de la face	125
Visage	175
Hauteur de la face	80
Ligne naso-spinale	65
Circonférence maxima	545
Courbe inio-frontale	325
Courbe sus-auriculaire	290
Indice céphalique	80,55
Angle facial	72°
Circonférence du thorax	850
Circonférence abdominale	970
Taille	1 m. 685
Poids	63 k. 882
Longueur du membre supérieur droit	670
— gauche	660
Longueur de la main droite	200
— gauche	195
Grande envergure	1 m. 875

Tubercule occipital saillant. Visage légèrement asymétrique. L'arcade dentaire supérieure est déviée à gauche. Implantation vicieuse des dents. B., perdit ses parents étant toute petite et fut recueillie par une famille étrangère qui n'a pris aucun soin d'elle et qui au contraire l'accabla de travail et de mauvais traitements. Elle est illettrée et n'a jamais fait autre chose que le gros de l'ouvrage dans un ménage nombreux et sordide. A 16 ans, elle abandonna sa famille adoptive et suivit un ouvrier dont elle eut un enfant placé à l'hospice. Au sortir de la Maternité, elle eut la chance de trouver une place dans une maison bourgeoise et devint laveuse de vaisselle. Mais elle ne résista pas longtemps et s'adonna à la boisson et à la débauche. Malade de la syphilis, elle fut congédiée et envoyée à l'hôpital de Kalinkine. Convaincue par une voisine de lit des charmes et de l insouciance de l'existence d'une fille de maison de tolérance, elle prit une inscription au sortir de l'hôpital. Quelque temps après, elle trouva un protecteur qui la fit quitter la maison publique et lui procura une existence assurée. Une grossesse survint, mais

elle mit au monde un enfant mort-né. L'insatiable besoin de mouvement et de variété, contracté dans sa vie aventureuse, ainsi que l'amour de l'indépendance la perdirent encore une fois. Elle quitta son protecteur en le volant et fut emprisonnée pour six 6 mois. A l'expiration de sa peine, elle revint à la prostitution qui, selon elle, l'attirait davantage par « l'imprévu ». Elle vola encore et actuellement, elle subit une troisième détention qui, probablement, ne sera pas la dernière.

Les quatre observations que nous venons de citer tendent à démontrer que les voleuses prostituées se distinguent par une taille souvent au-dessus de la moyenne et une constitution robuste, alliée cependant à bon nombre de stigmates de dégénérescence physique; qu'elles ont un caractère énergique qui les aide à lutter quand même avec les conditions misérables de leur existence accidentée, mais aussi qu'elles font preuve d'une disposition au mal, contre laquelle elles ne savent pas résister longtemps, et qui les fait toujours tomber dans les mêmes écarts du vice.

Sous un autre aspect se présente la *troisième catégorie*, ayant pour objet les *voleuses psychopathes*, dont voici quelques exemples:

Observation XXIV. — *Catherine Stép.*, n° 37.— 19 ans. Cheveux blond cendré. Yeux gris.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	180
— iniaque	180
— transversal max.	145
— stéphanique	135
— frontal min.	110
Distance biorbitaire externe	90
— biorbitaire interne	25
— biauriculaire	125
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique	105
— bigoniaque	100
— gonio-symphysienne	90
Hauteur totale de la face	122
Visage	170
Hauteur de la face	72

Ligne naso-spinale	60
Circonférence maxima	530
Courbe inio-frontale	310
Courbe sus-auriculaire	280
Indice céphalique	80,55
Angle facial	77°
Circonférence du thorax	770
Circonférence abdominale	780
Taille	1 m. 55
Poids	52 k. 006
Longueur membre supérieur droit	560
— gauche	540
Longueur main droite	165
— gauche	
Grande envergure	1 m. 63

Saillie très accusée du tubercule occipital. Visage assez régulier. Figure enfantine et ingénue; on ne lui donnerait pas plus de 16 ans. Actuellement très déprimée et soucieuse. On ne lui arrache une réponse qu'avec difficulté, il faut répéter plusieurs fois la même question: elle regarde devant elle les yeux grands ouverts, et semble ne rien comprendre et ne percevoir qu'avec difficulté les impressions du monde extérieur.

Elle subit sa seconde détention pour vol; les deux fois, elle a soustrait du linge qui séchait au grenier, mais sans le garder pour elle. Le dernier vol fut effectué avec effraction, dans la maison qu'elle habite : elle brisa le cadenas qui servait à fermer la porte du grenier, empila du linge autant qu'elle put... ensuite, le trouvant trop lourd à porter, elle le jeta pièce par pièce dans les lieux d'aisances qui se trouvaient sur le même escalier. Elle ne se réserva qu'une seule paire de bas qui trahit son méfait le lendemain même, parce qu'elle les mit sécher dans la cour, ce qui donna immédiatement l'éveil, et elle fut prise avec la pièce à conviction. Quels sont les motifs qui l'ont poussée à cette action, — elle ne peut pas l'expliquer, et répond invariablement : « je ne sais pas », lorsqu'on parvient à la faire sortir de l'espèce de torpeur où elle se trouve. Son premier vol se fit également dans des conditions étranges, avec la même insouciance du produit de son larcin.

Le père de C. était palefrenier et s'adonnait aux excès de boisson. Il a disparu sans qu'on sût au juste ce qu'il était devenu. La mère est morte de la phtisie, il y a cinq ans. C. ne put donner de renseignements précis ni sur elle-même, ni sur les antécédents de sa famille et produit l'effet d'une personne dont les fonctions psychiques sont anormales.

Observation XXV. — *Alexandrine W.*, n° 77. — 22 ans. Constitution délicate, émaciée. Peau transparente. L'air modeste et sympathique. Assez intelligente, a reçu une certaine éducation. Cheveux noirs. Yeux marron foncé.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	170
— iniaque	170
— transversal max.	140
— stéphanique	135
— frontal min.	110
Distance biorbitaire externe	85
— biorbitaire interne	30
— biauriculaire	125
— bimastoïdienne	110
— bizygomatique	105
— bigoniaque	100
— gonio-symphysienne droite	90
— — gauche	95
Hauteur de la face totale	115
Visage	165
Hauteur de la face	70
Ligne naso-spinale	55
Circonférence maxima	510
Courbe inio-frontale	295
Courbe sus-auriculaire	265
Indice céphalique	82,352
Angle facial	70°
Circonférence du thorax	690
Circonférence abdominale	800
Taille	1 m. 55
Poids	40 k.95
Longueur du membre supérieur droit	580
— gauche	570
Longueur de la main droite	170
— gauche	
Grande envergure	1 m. 56

Alexandrine est fille d'un marchand aisé qui habitait la province et s'adonnait à l'alcoolisme. Mère morte d'un cancer à l'estomac, à l'âge de soixante ans.

Alex. a accusé des symptômes d'aliénation mentale à l'âge de 12 ans, et a été placée dans une maison d'aliénés où elle a séjourné 1 an et 3 mois. Elle n'a conservé aucun souvenir sur cette époque de sa vie. Elle ne se rappelle également pas l'âge

auquel elle a été menstruée, mais a entendu dire par sa mère qu'elle l'a été de bonne heure. Au sortir de la maison d'aliénés, elle est retournée habiter avec sa mère, qui était devenue veuve: elle a appris l'orthographe et les travaux d'aiguille, dont elle s'occupa en vivant auprès de sa mère, ce qui dura jusqu'à l'âge de 15 ans, époque où sa mère est morte. Dans sa dix-septième année, Alex.s'est mariée à un marchand et a eu deux enfants qui n'ont pas vécu. Après un revers de fortune, ou une banqueroute, les renseignements ne sont pas très précis, son mari a disparu en l'abandonnant. Elle a continué une vie modeste et laborieuse, travaillant pour les magasins de linge tout fait. Mais son travail était souvent interrompu par de violents maux de tête et des vertiges dont elle a toujours souffert, et qui se sont notablement accrus ces dernières années, depuis qu'elle est obligée de travailler assidûment à la couture pour gagner sa vie. Actuellement elle est condamnée pour vol de valeurs, ou plutôt des reconnaissances de mont-de-piété, où ces valeurs avaient été engagées.

En rougissant beaucoup et les larmes aux yeux, elle nie avoir volé sciemment ces papiers, et explique ainsi ce triste incident de sa vie : une de ses amies la pria de lui acheter une quittance du mont-de-piété pour aider, soi-disant, des personnes à qui cette quittance appartenait, et qui se trouvaient dans un grand dénument. Elle se conforma au désir de son amie, et risquant ses épargnes, devint possesseur de la quittance. Il se trouva que les valeurs engagées avaient été volées ; l'amie disparut et Alex. fut arrêtée et condamnée à une longue détention. Les choses ne s'étaient pas passées tout à fait ainsi, car Alex. est accusée d'avoir soustrait les quittances et racheté les valeurs engagées.

Alex. est une femme assez intelligente, mais il est probable qu'elle n'est pas indemne d'une anomalie psychique.

Cette supposition semble être confirmée par son aliénation mentale antérieure, durant plus d'une année, par ses céphalalgies actuelles, accompagnées de vertiges et d'étourdissements, ainsi que par les lacunes de sa mémoire sur certaines époques de sa vie.

Observation XXVI. — *Alexandrine Iw.*, n° 19. — 24 ans. Cheveux châtain foncé. Yeux gris. 2 détentions.

Mensurations.

Diamètre	antéro-postérieur	180
—	iniaque	175
—	transversal maximum	145

Diamètre stéphanique	130
— frontal minimum	115
Distance biorbitaire externe	90
— biorbitaire interne	30
— biauriculaire interne	120
— bimastoïdienne	110
— bizygomatique	105
— bigoniaque	95
— gonio-symphysienne	85
Hauteur totale de la face	105
Visage	165
Hauteur de la face	55
Ligne naso-spinale	70
Circonférence maxima	525
Courbe inio-frontale	310
Courbe sus-auriculaire	290
Indice céphalique	80,555
Angle facial	70°
Circonférence du thorax	820
Circonférence abdominale	815
Taille	1 m. 50
Poids	47 k.093
Longueur du membre supérieur droit	550
— — — gauche	
Longueur de la main droite	175
— — gauche	165
Grande envergure	1 m. 57

Tête irrégulière, plagiocéphalie. Voûte palatine étroite et ogivale. Père mort paralysé. Mère atteinte à plusieurs reprises d'aliénation mentale et morte dans une maison de santé. Les deux parents étaient alcooliques et principalement la mère. Alex. n'avait que 9 ans quand elle la perdit. Enfance abandonnée. La menstruation s'établit à 16 ans et à 19 elle se maria. Eut deux enfants. Elle est lettrée. Depuis son mariage elle est complètement à l'abri du besoin, et cependant elle a déjà été condamnée depuis deux fois pour vol. La première, ce fut pour des cuillères en argent appartenant à sa voisine, logeant sur le même palier, et qu'elle refusa de rendre après les avoir empruntées. Elle est loin de s'avouer coupable, et prétend ne pas savoir comment il se fait que ces cuillères ont été trouvées chez elle, et que c'est la voisine elle-même qui les a cachées dans ses effets pour se venger d'une ancienne querelle.

Son dossier témoigne d'un simple vol, sans toute espèce de complication.

Alex. souffre de violentes douleurs dans la région temporale droite ; elle est maussade, déprimée et soucieuse, répond difficilement aux questions qu'on lui fait et ne parvient pas à les bien comprendre, paraît chercher le sens de ce qu'on lui dit.

La lourde tare héréditaire qui pèse sur elle, semble confirmer un état anormal de ses facultés mentales. Son second vol témoigne d'une disproportion entre la convoitise qu'il inspirait et les suites fâcheuses qu'elle devait encourir ; — elle s'appropria une cafetière ayant servi, à laquelle elle ne tient nullement, et qu'elle ne se donna pas la peine de cacher. Ajoutons qu'elle n'était pas incitée au vol par le besoin, ayant un mari qui, par son travail, la met à l'abri de la gêne.

Observation XXVII. — *Catherine Ant.*, n° 32. — 20 ans. Cheveux blonds. Yeux gris clair. Illettrée.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	185
— iniaque	182
— transversal maximum	140
— stéphanique	135
— frontal minimum	115
Distance biorbitaire externe	90
— biorbitaire interne	27
— biauriculaire	120
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique	110
— bigoniaque	100
— gonio-symphysienne	95
Hauteur totale de la face	135
Visage	175
Hauteur de la face	90
Ligne naso-spinale	70
Circonférence maxima	530
Courbe inio-frontale	310
Courbe sus-auriculaire	280
Indice céphalique	75,675
Angle facial	73°
Circonférence du thorax	830
Circonférence abdominale	840
Taille	1 m.575
Poids	58 k.149
Longueur du membre supérieur droit	640
— — — gauche	635

Longueur de la main droite	180
— — gauche	175
Grande envergure	1 m. 68

Tête légèrement comprimée dans la région pariétale. Malgré ses 20 ans, beaucoup de rides transversales au front. Elle est fille de cultivateurs des environs de Saint-Pétersbourg. La menstruation s'établit à 15 ans. A 17 ans, se laissa séduire par un garçon de son village qui l'abandonna dès qu'elle eut un enfant. Ses parents, gens honnêtes, ne voulurent pas la laisser dans leur village après son inconduite, qu'elle ressentait également et la placèrent à Pétersbourg dans une famille d'artisans aisés, des amis à eux ; elle y entra comme cuisinière et on fut très content de son service. Etant au fait des usages et coutumes de ses patrons, elle savait que la vieille grand'mère avait de l'argent enfermé dans une malle qu'elle gardait sous son lit. Un jour de fête, au printemps, que la famille était à prendre l'air au jardinet, elle demanda à la vieille la clef de sa malle, prétendant avoir perdu la sienne, pour voir si par hasard elle n'ouvrirait pas sa serrure. Sans défiance, la vieille femme confia sa clé. Vite en un tour de main, elle ouvre la malle, s'empare d'un paquet ficelé qu'elle sait contenir les épargnes de la vieille femme, met le paquet dans sa poche sans l'ouvrir, referme la malle et court au jardin rendre la clé. Tout à coup, elle se rappelle que dans sa précipitation, elle n'a pas replacé la malle à sa place habituelle sous le lit, elle retourne en toute hâte dans la chambre, se baisse pour replacer la malle ; mais à ce moment une main s'abaisse sur son épaule — c'est la bru de la vieille dame qui l'a suivie, ayant été frappée par l'agitation extrême de Catherine lors de ses allées et venues au jardin ; on la questionne, elle se trouble, on visite ses poches où l'argent est trouvé. Elle est arrêtée et condamnée à la prison.

Lorsqu'on questionne Catherine sur les raisons qui l'ont poussée à commettre ce vol qu'elle ne nie pas, et qui étonne par la naïveté avec laquelle il a été commis, elle affirme ne pas pouvoir se rendre compte des motifs de cette action si en dehors de ses habitudes. C'était une fille sérieuse et rangée, laborieuse et probe, dont ses maîtres n'avaient qu'à se louer.

Actuellement, Catherine présente une disposition à la mélancolie indubitable ; elle reste des heures le regard fixe, en proie à un morne abattement. Etant soupçonnée d'aliénation mentale, Catherine se trouve sous une observation spéciale à ce sujet.

Observation XXVIII. — *Wassilissa J.*, n° 101. — 22 ans. Cheveux blond cendré. Yeux bleu foncé.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	175
— iniaque	170
— transversal maximum	145
— stéphanique	135
— frontal minimum	105
Distance biorbitaire externe	88
— biorbitaire interne	30
— biauriculaire	125
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique	105
— bigoniaque	100
— gonio-symphysienne	95
Hauteur totale de la face	115
Visage	160
Longueur de la face simple	70
Ligne naso-spinale	50
Circonférence maxima	522
Courbe inio-frontale	325
Courbe sus-auriculaire	290
Indice céphalique	80,00
Angle facial	76°
Circonférence du thorax	770
Circonférence abdominale	760
Taille	1 m. 54
Poids	54k.873
Longueur du membre supérieur droit	615
— — — gauche	600
Longueur de la main droite	180
— — gauche	185
Grande envergure	1 m. 62

Crâne conique (oxycéphalie). Oreilles proportionellement trop petites, munies au sommet du tubercule de Darwin. Nez déformé par une affection scrofuleuse datant de la première enfance, actuellement rétraction du derme et cicatrices anciennes.

Was. avait un père épileptique qui tombait une ou deux fois par mois en attaques de haut mal ; il ne buvait pas mais avait une santé faible. La mère aussi se distinguait par une mauvaise santé. Was. se rappelle les circonstances de son enfance, mais a une mémoire presque nulle pour les incidents rapprochés. Elle a l'air complètement hébété et ahuri ; elle est taciturne et ne

répond que par monosyllabes. N'a appris aucun métier et ne connaît pas l'alphabet. Intelligence obtuse et bornée. Fut menstruée à l'âge de 13 ans. Violée à 20 ans, elle en conçut une telle frayeur, un tel dégoût, qu'elle n'a plus eu de rapports sexuels après ce viol, qui la rendit enceinte ; elle avorta.

Elle a été condamnée pour vol de vaisselle en faïence grossière, une soupière ébréchée n'ayant absolument aucune valeur. Elle, a commis ce dernier vol presque sous les yeux de ses maîtres, une famille de marchands israélites où elle servait comme seule domestique.

Pourquoi a-t-elle commis ce larcin, qui ne pouvait lui être profitable vu son peu de valeur, tandis qu'elle aurait pu s'approprier des objets beaucoup plus précieux — elle ne peut en donner aucune explication plausible. Elle est excessivement entêtée et presque idiote. Pendant sa détention a eu une attaque et tomba sans connaissance avec convulsions et écume à la bouche, attaque épileptique d'après l'assertion de l'infirmière de la prison.

Observation XXIX. — *Marie P.*, n° 107. — 18 ans. Idiote. Cheveux blonds. Yeux bleus.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	170
— iniaque	170
— transversal maximum	132
— stéphanique	125
— frontal minimum	105
Distance biorbitaire externe	85
— — interne	30
— biauriculaire	110
— bimastoïdienne	110
— bizygomatique	95
— bigoniaque	90
— gonio-symphysienne	90
Hauteur totale de la face	115
Visage	160
Hauteur de la face	68
Ligne naso-spinale	48
Circonférence maxima	498
Courbe inio-frontale	300
Courbe sus-auriculaire	245
Indice céphalique	77,647
Angle facial	73°

Circonférence du thorax	730
Circonférence abdominale	750
Taille	1 m. 43
Poids	45 kil.
Longueur du membre supérieur droit	540
— — — gauche	522
Longueur des mains	175
Grande envergure	1m.445

Tête conique, oxycéphale. Saillie prononcée du tubercule occipital. Visage asymétrique. Voûte palatine très profonde, étroite et ogivale. La bouche déviée à gauche. Marie est illettrée et s'exprime avec peine. Le nombre des mots qu'elle connaît est très restreint.

Elle adore le vin et surtout l'eau-de-vie. Elle tremble à la vue d'un petit verre de cette liqueur, bat des mains et témoigne une joie enfantine. Pour ce qui est de ses parents, ainsi que de son passé, même le plus rapproché, elle ne peut donner aucun renseignement. Elle ne sait pas si elle a été menstruée ; — ne comprend pas même ce que cela veut dire. A été condamnée pour vols insignifiants, vagabondage et mendicité plusieurs fois (1).

Observation XXX. — *Anna* K., n° 56. — 57 ans. Idiote. Cheveux gris, furent châtains. Yeux bleus. 8 détentions.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	180
— iniaque	175
— transversal maximum	140
— stéphanique	140
— frontal minimum	115
Distance biorbitaire externe	90
— — interne	30
— biauriculaire	125
— bimastoïdienne	115
— bizygomatique	110
— bigoniaque	95
— gonio-symphysienne	90
Hauteur totale de la face	115

1. L'observation n° 107, quoique concernant une voleuse idiote confirmée, n'est pas entrée dans notre tableau anthropométrique des voleuses parce que Marie P. était complètement hors d'état de fournir le moindre renseignement sur ses antécédents, et également parce qu'il nous fut impossible d'obtenir aucun indice sur son passé.

Visage	165
Hauteur de la face	70
Ligne naso-spinale	60
Circonférence maxima	537
Courbe inio-frontale	320
Courbe sus-auriculaire	280
Indice céphalique	77,777
Angle facial	73°
Circonférence du thorax	775
Circonférence abdominale	840
Taille	1 m. 60
Poids	56k.921
Longueur du membre supérieur droit	640
— — — gauche	615
Longueur des mains	180
Grande envergure	1 m. 67

Crâne normal, visage asymétrique. Oreilles difformes, détachées de la tête, en forme d'anses. Dents écartées les unes des autres, nanisme de plusieurs dents.

Anna appartient à une secte religieuse : « Starovéri » (adeptes de l'ancienne croyance) schisme de l'église orthodoxe grecque.

Anna est illettrée. Ses parents habitent la province ; il existe une parenté assez proche entre eux; tous deux ont une santé faible. Anna fut amenée à Pétersbourg par des coreligionnaires qu'elle a quittés plus tard parce qu'ils l'empêchaient de s'adonner aux excès de boisson qu'elle commettait, bien que l'usage du vin soit contraire aux dogmes de leur croyance.

D'après son dossier judiciaire on voit qu'elle a été condamnée 8 fois à la détention pour vols, vagabondage et mendicité.

Anna se distingue surtout par une faiblesse notoire des facultés mentales. C'est une idiote qui n'est pas responsable de ses actions.

Pour résumer les observations que nous venons de citer concernant les voleuses psychopathes, rappelons que dans l'observation XXIV nous avons affaire à une jeune fille de 19 ans ayant commis son second vol avec effraction dans des circonstances bizarres, n'en profitant pas, puisqu'elle jette dans la fosse d'aisance les objets volés, les trouvant trop lourds, au lieu de les laisser au grenier. Elle n'est nullement préoccupée de cacher les suites de son méfait, puisqu'elle étale le lendemain aux

yeux de leurs propriétaires, l'unique paire de bas qu'elle a gardée et qu'elle met sécher dans la cour.

Le séjour ultérieur que l'inculpée a fait en prison a confirmé l'anomalie de ses fonctions psychiques.

Dans l'observation XXV, Alexandrine N. a été aliénée à l'âge de 12 ans et a fait un séjour prolongé dans une maison de santé. Elle souffre actuellement de violentes céphalalgies accompagnées de vertiges et d'étourdissements, ainsi que d'un affaiblissement de la mémoire.

Dans l'observation XXVI, le vol est commis d'une façon tellement naïve et niaise, presque ouvertement; il n'est motivé ni par le besoin, ni par une ardente convoitise. Les accès de mélancolie qu'éprouve l'inculpée, et surtout son hérédité — mère aliénée, père paralytique — font supposer qu'Alex. a commis le vol des cuillères et celui de la cafetière, sous l'influence d'un état psychique anormal.

Les observations XXVII et XXVIII ne m'ont pas paru moins probantes, après avoir suivi pendant plusieurs semaines l'état de dépression mélancolique dans lequel se trouvaient ces deux détenues.

Pour ce qui est des observations XXIX et XXX, nous avions affaire à des idiotes confirmées, dont l'imbécillité congénitale ne présentait pas le moindre doute.

L'état psychique des inculpées qui font l'objet de ces sept dernières observations ressort encore plus en relief si l'on compare leur état anormal à celui que présente par exemple la prisonnière que nous citons dans l'observation suivante, et qui dénote une tout autre capacité de l'intelligence.

Observation XXXI. — *Anastasie A.*, n° 31. — 29 ans. Cheveux châtain foncé. Yeux gris.

Mensurations.

Diamètre antéro-postérieur	195
— iniaque	195

Diamètre transversal maximum	150
— stéphanique	145
— frontal minimum	115
Distance biorbitaire externe	95
— — interne	25
— biauriculaire	135
— bimastoïdienne	125
— bizygomatique	142
— bigoniaque	100
— gonio-symphysienne	90
Hauteur totale de la face	120
Visage	170
Hauteur de la face	75
Ligne naso-spinale	60
Circonférence maxima	580
Courbe inio-frontale	350
Courbe sus-auriculaire	315
Indice céphalique	76,923
Angle facial	71°
Circonférence du thorax	805
Circonférence abdominale	835
Taille	1 m. 64
Poids	55 k.692
Longueur du membre supérieur droit	640
— — — gauche	630
Longueur de la main droite	190
— — gauche	180
Grande envergure	1 m. 76

Crâne régulier. Tubercule occipital effacé. Incisives de la mâchoire inférieure écartées les unes des autres. Beaucoup de dents cariées. Voûte palatine étroite et profonde.

Père et mère vivants. Artisans aisés, ils ont un atelier de ferblanterie qui prospère. Ont eu trois enfants dont deux vivants. Le fils les aide dans leur commerce, la fille Anastasie a fréquenté l'école, et possède une certaine lecture. A. est d'un caractère romanesque et sentimental. Elle s'est mariée à 17 ans à un homme de 40 ans à la tête d'un commerce important. Tout alla bien dans les commencements, elle était heureuse et a eu plusieurs enfants. A l'âge de 27 ans elle se prend d'un amour irrésistible pour le précepteur de ses enfants, qu'elle abandonne pour suivre ce jeune homme, assez insignifiant du reste.

Bientôt à court de ressources, on vécut d'emprunts d'abord, d'expédients ensuite et on finit par le vol.

Anastasie est condamnée pour participation à plusieurs vols

ainsi qu'à des actes frauduleux. Elle se rendait entre autre dans des librairies en renom, et commandait des envois de livres d'éducation à domicile, au nom du professeur de littérature un tel, en donnant le nom de son amant. Les premiers envois furent soldés ; pour les suivants, le payement fut ajourné et les livres immédiatements revendus. Puis on change de logement. Ensuite, elle fit venir toute une cargaison de livres à la gare d'un chemin de fer pour une école où se rendait le soi-disant professeur. Après plusieurs expédients de la sorte, Anastasie et son amant furent enfin arrêtés, jugés et condamnés.

L'extérieur d'A. est modeste et tout à fait convenable.

Elle rougit et se trouve confuse quand on l'interroge ; elle pleure, se repent de son inconduite motivée par l'amour et l'absence de ressources. Paraît être sincère.

Il est difficile de se prononcer sur cette question : comment agira A. à l'avenir? retombera-t-elle dans les mêmes fautes, ou bien s'amendera-t-elle? Si elle persiste dans cette bonne intention, comme elle le dit, elle devra être classée au nombre des voleuses accidentelles, entraînée par l'exemple de l'homme malhonnête qu'elle a suivi, qui lui a fait partager une vie aventureuse et oisive, dont les seules ressources étaient la fraude et les expédients honteux, en vue de l'appropriation du bien d'autrui.

CHAPITRE V.

Particularités caractéristiques des voleuses récidivistes en général. — Absence de remords. Manque absolu de sincérité, par crainte de se trahir. Difficulté d'obtenir les renseignements les moins compromettants. Leur excessive défiance et manque de véracité. — Avantage des recherches anthropométriques. Tableau des moyennes des mensurations des voleuses. Comparaison avec celles des prostituées et des femmes honnêtes. Longueur des membres supérieurs chez ces différentes catégories de femmes. Leur grande envergure. Résumé.

Les observations que nous venons de citer dans le chapitre précédent présentent quelques traits communs à toutes les catégories de voleuses, que nous avons essayé d'esquisser.

C'est d'abord l'absence de remords qui caractérise la grande majorité des détenues.

Il y a une vingtaine d'années, M. Despine (1), plus tard Bruce Thompson (2), ensuite les auteurs anthropologistes et criminalistes de l'école italienne fondée par M. Lombroso, et dernièrement, le docteur Corre (3), — tous s'accordent sur ce point.

Cette absence de remords, nous l'avons également constatée chez les inculpées que nous avons observées, mais elle n'a pas lieu de nous étonner, puisqu'elle n'est qu'une conséquence très logique de leur affectivité anormale, ainsi que de leur sens moral nul, dans la grande majorité des cas.

C'est en second lieu le manque absolu de sincérité qui caractérise nos voleuses récidivistes. Un fait vraiment curieux à relever, c'est qu'elles nient presque toutes, à de bien rares exceptions près, l'évidence de leur

1. *Despine D.* Psychologie naturelle. 3 vol. Paris, 1868.
2. *Thompson, Bruce.* The psychology of criminals. Journ. of mental science. T. XVI. London, 1870, p. 321.
3. *Corre A.* Les Criminels. Paris, 1889, p. 222.

vol, jugé et dûment enregistré dans leur dossier. On a beau le leur prouver, elles n'en prétextent pas moins des raisons diverses ayant pour but d'expliquer leur détention autrement que par le vol lui-même, qu'elles s'efforcent de nier énergiquement. Ainsi les unes prétendent qu'elles sont internées par erreur, à la place « d'une autre », comme elles disent, de la vraie coupable qui a disparu, qu'on n'a pu retrouver; que sa faute à elle, ce n'est que l'imprévoyance d'avoir acheté un objet volé, sans s'être enquise de sa provenance.

Mais, le plus souvent, elles prétendent être internées uniquement parce qu'elles l'ont déjà été avant, et c'est une raison suffisante à leur avis, pour être arrêtées et détenues à la moindre plainte déposée contre elles, au plus léger soupçon de culpabilité.

Bien rarement elles avouent leurs méfaits!

Ce désir de se disculper à tout prix est peut-être en relation avec une autre particularité dont elles font preuve, c'est l'extrême retenue qu'elles mettent à parler d'elles-mêmes, de leur passé, de leurs parents et de leur famille.

Elles témoignent une répugnance souvent invincible à répondre aux questions les plus ordinaires: « Vos parents vivent-ils encore? que font-ils? De quoi sont-ils morts? Avez-vous quelques parents malades dans votre famille? Etes-vous mariée? Combien d'enfants avez-vous eus? » — Elles répondent le plus souvent qu'elles ne savent pas, qu'elles les ont perdus de vue, que tous sont morts; ou bien encore répondent d'un ton bourru qu'elles l'ont oublié.

Il est possible que cette répugnance à parler des leurs provienne de la crainte de se mettre en contradiction avec quelque déposition préalable, peut-être donnée fausse à dessein dans le but de détourner la piste. Toujours est-il que leur préoccupation évidente est de n'en pas dire trop, et surtout rien de ce qui pourrait les trahir.

Ce qu'elles craignent surtout, c'est qu'on ne vérifie les renseignements insuffisants et incomplets qu'elles donnent. Quelques-unes, pour se débarrasser au plus vite de questions importunes, les plus expertes celles-là, répondent à tout ce qu'on leur demande, dans le sens négatif; d'autres font la même chose par malice. Ainsi telle condamnée vous répondra qu'elle n'a ni père ni mère ; qu'elle a également perdu tous ses autres parents ; qu'elle ne sait pas de quoi ils sont morts, parce qu'elle était éloignée d'eux à cette époque; qu'elle n'est pas mariée, qu'elle n'a jamais eu d'enfants Souvent les renseignements officiels qu'on obtient prouvent juste le contraire.

Les prostituées, dont la plupart ne sont également pas très prolixes sur leurs antécédents, témoignent cependant beaucoup moins de retenue à cet égard en comparaison des voleuses, qui ne disent pas assez de crainte de dire trop.

Ayant affaire aux prostituées dont la véracité et la franchise sont souvent douteuses, et aux voleuses qui cherchent par habitude à vous mettre sur une fausse piste, on est obligé de n'accepter leur témoignage qu'avec une précaution extrême et toujours il faut chercher à vérifier leurs assertions, ce qui souvent est très embarrassant, — on arrive à apprécier d'autant plus les avantages que présente le procédé anthropométrique exempt de feinte et de dissimulation, inaccessible à l'interprétation arbitraire des faits, ni d'une explication mensongère des détails.

Le procédé anthropométrique s'apprend facilement, et avec de la patience et beaucoup d'exercice, on parvient à acquérir une certaine précision du toucher qui ramène les mêmes chiffres à la mensuration répétée sur le même sujet — *condition indispensable* pour obtenir des données exactes.

Comme toute méthode basée sur les chiffres, l'anthropométrie offre des résultats stables et fixes, qui ne

peuvent être ni contestés, ni altérés arbitrairement, grâce à une coloration personnelle. Les chiffres obtenus restent inamovibles. Elle possède de plus l'avantage, que les données avancées par elle peuvent toujours être vérifiées par des observateurs subséquents.

Malheureusement, l'anthropométrie est loin de suffire à elle seule aux recherches que nécessite un sujet comme le nôtre. Elle ne résout en partie que le côté anatomique de la question. Mais comme elle le fait d'une façon précise et exacte — c'est déjà un résultat très important.

Eu égard à toutes ces considérations, nous nous sommes crue autorisée à donner à la fin de ce travail les tableaux anthropométriques détaillés provenant de nos observations, et qui contiennent les mensurations relatives à chacune des femmes observées.

En le faisant, notre but est de donner pour ainsi dire des pièces à l'appui, afin de faciliter la vérification de nos moyennes, et ensuite de livrer dans ses moindres détails le résultat de ces mensurations à tous ceux qui voudraient continuer et perfectionner une étude analogue.

C'est pourquoi, dans ce chapitre nous nous bornons à ne citer que les moyennes anthropométriques de nos voleuses.

Tableau anthropométrique des moyennes de 100 voleuses.

Diamètre	antéro-postérieur	179,40
—	iniaque	177,03
—	transversal maximum	143,90
—	stéphanique	138,60
—	frontal minimum	115,08
Distance	biorbitaire externe	89,82
—	biorbitaire interne	30,19
—	biauriculaire	125,94
—	bimastoïdienne	115,47
—	bizygomatique	112,56

Distance bigoniaque	99.82
— gonio-symphysienne	93,44
Hauteur totale de la face	119,34
Visage	170,95
Hauteur de la face	72,68
Ligne naso-spinale	55,87
Circonférence maxima	535,57
Courbe inio-frontale	317,32
Courbe sus-auriculaire	286,35
Indice céphalique	80,285
Angle facial	73,510°
Circonférence du thorax	808,30
Circonférence abdominale	815,15
Taille	1 m. 556,16
Poids	56 k. 04465
Longueur du membre supérieur droit	605,35
— — — gauche	597,24
Longueur de la main droite	181,52
— — gauche	179,65
Grande envergure	1 m. 650,22
Age moyen	31,58

Voyons maintenant les principaux de ces diamètres, comparés aux moyennes obtenues chez les autres catégories de femmes.

	PROSTITUÉES	VOLEUSES	PAYSANNES illettrées	FEMMES instruites
Diam.antéro-postérieur	178,28	179,40	181,45	183,20
Diam. transversal max.	142,51	143,90	144,80	145,20
Dist. bizygomatique. .	113,23	112,56	111,60	112,70
Dist. bigoniaque. . . .	100,60	99,82	95,36	98,00
Circonférence maxima.	531,62	535,57	537,00	538,50
Taille	1 m. 535	1 m. 556	1 m. 564	1 m. 541
Poids	55 kil. 235	56 kil. 044	56 kil. 458	56 kil. 406

Il résulte de ces chiffres comparatifs, que les diamètres antéro-postérieurs, le transversal maximum ainsi que la circonférence horizontale totale, sont plus grands chez les femmes honnêtes que chez les voleuses, et

surpassent chez ces dernières ceux des prostituées, qui offrent ainsi les diamètres les plus faibles.

Ce fait nous semble d'autant plus significatif *que la moyenne de la taillle des voleuses, excédait celle des femmes honnêtes de* 8 *à* 15 *millimètres.* Or une certaine relation entre les diverses parties du corps humain ne saurait être niée.

Dans un ouvrage récemment paru, le Dr Corre (1), constate sur une série de crânes osseux ayant appartenu à des condamnés, un amoindrissement plus ou moins notable des diamètres antéro-postérieurs, transversaux et verticaux.

Les dimensions de la mandibule de nos voleuses prévalent au contraire sur celles des honnêtes femmes. Ces mêmes dimensions, chez les prostituées, surpassent encore celles des voleuses.

Comme on sait, Lombroso, E Ferri, Manouvrier et Marro ont noté des mandibules volumineuses chez les criminels.

Comme phrase courante, nous avons souvent entendu répéter l'assertion, que les voleurs ont généralement les bras plus longs que le commun des gens honnêtes.

Ce fait, fût-il prouvé indubitablement, témoignerait du moins en partie, en faveur de la théorie de l'atavisme sous laquelle l'école italienne range les malfaiteurs de toute espèce. Or il est de notoriété publique, que les membres supérieurs des grands singes, ensuite de quelques tribus sauvages, et même ceux des nègres, dépassent en longueur les membres des races blanches.

Pour ce qui est de nos observations personnelles sur les voleuses, nous ne pouvons pas confirmer cette version ccurante concernant la longueur de leurs extrémités.

1. *Corre A.* Les Criminels. Paris, 1889, p. 47.

Voici les moyennes comparatives de la longueur des membres supérieurs, ainsi que de la grande envergure chez les voleuses, les prostituées et les femmes honnêtes (50 paysannes de Tsarskoé-Sélo.)

	PROSTITUÉES	VOLEUSES	FEMMES HONNÊTES (Paysannes illettrées)
Membre supérieur droit (depuis l'acromion jusqu'à l'os pisiforme). .	588,10	605,35	619,70
Membre supérieur gauche.	583,05	597,24	608,00
Longueur de la main droite	187,00	181,52	185,16
Longueur de la main gauche.	184,65	179,65	181,30
Grande envergure . . .	1 m. 620,00	1 m. 650,22	1 m. 668,60
Taille.	1 m. 535,90	1 m. 556,16	1 m. 564,31

D'après ces chiffres, il est évident que ce sont les paysannes illettrées (catégorie de femmes honnêtes et laborieuses) qui possèdent les membres supérieurs les plus longs, ainsi que la plus forte envergure des bras. Ce sont les prostituées qui, au contraire, sont douées des extrémités les plus courtes. Celles des voleuses tiennent le milieu.

De prime abord, ce résultat inattendu, plaidant pour ainsi dire en faveur d'une organisation plus parfaite chez les prostituées, pourrait à la rigueur être expliqué par le milieu et les conditions où vivent les paysannes, qui en bonnes campagnardes s'adonnent dès l'enfance aux rudes travaux de la terre, et ne donnent que trop d'exercice à leurs bras. Tandis que les prostituées vivent dans le désœuvrement et la mollesse, et dans des conditions d'oisiveté qui ne sauraient être comparées avec le lourd et pénible labeur manuel des campagnardes travaillant à la terre. Le désœuvrement

des prostituées tendrait à expliquer leurs extrémités plus courtes.

Il n'en est rien ! La différence de la longueur des membres des unes et des autres s'efface promptement dès qu'on compare la hauteur de leur taille : Celle des paysannes (honnêtes femmes) surpasse de près *de* 3 *centimètres* celle des prostituées.

La grande envergure, elle aussi, est en relation directe avec la hauteur de la taille, ainsi qu'avec la longueur des extrémités.

Marro (1) a constaté une envergure plus considérable chez les criminels masculins, comparativement à celle des femmes délinquantes par rapport à leur taille.

Il oppose à 41 observations de femmes criminelles, des mensurations prises sur 23 femmes honnêtes, et trouve que l'envergure de ces dernières est plus forte proportionnellement à leur taille.

Le professeur Lacassagne a insisté sur le développement considérable de la grande envergure, qu'il a rencontré plus de 600 fois supérieure à la taille, dans une série de 800 criminels (2).

Pour ce qui est des voleuses ainsi que des prostituées que nous avons observées, la grande envergure dépassait la taille de 9 à 10 centimètres environ dans les deux catégories, mais la même proportion se retrouvait également chez les femmes honnêtes.

Nous arrêterons là nos mensurations, en invitant ceux qui voudraient de plus amples informations à examiner nos tableaux à la fin de ce travail, et nous passerons maintenant aux signes de dégénérescence physique observés chez les voleuses, et qui seront l'objet du chapitre suivant.

1. *Marro*, *L. c.*, p. 396 et 397.
2. In *Corre*, *L. c.*, p. 106.

CHAPITRE VI.

Signes de dégénérescence physique observés chez les voleuses. — Déformations crâniennes notées par M. Lombroso, Benedickt, Corre et Roussel, Béliakow, Troizky, Varaglia et Silva. Tableau des anomalies physiques constatées chez les voleuses. Dépression pariéto-occipitale.

Les signes de dégénérescence physique constatés chez les voleuses sont très nombreux. Les déformations du crâne surtout sont très fréquentes et se traduisent par de l'oxycéphalie, de la sténocéphalie, de la plagiocéphalie ; les anomalies du visage se dénotent par de l'asymétrie, des fronts fuyants, par la présence de sinus frontaux inhabituels aux visages des femmes ; par du prognathisme mandibulaire, par des zygomes et des mâchoires volumineuses.

Les difformités des oreilles — oreilles mal ourlées, ou bien en forme d'anses, détachées de la tête. Implantation vicieuse des dents, absence des incisives latérales, nanisme, dents distancées les unes des autres, dents de Hutchinson et de Parrot. Voûte palatine étroite, profonde et ogivale ; division congénitale du palais. Anomalies des extrémités.

Tous ces défauts physiques, plus ou moins accentués, ont été trouvés chez les voleuses, objet de cette étude, et consignés dans nos tableaux.

Ce fut Morel, comme on le sait, qui le premier a noté et décrit la grande majorité de ces stigmates de dégénérescence physique chez les aliénés, et a insisté sur l'importance qu'on leur attribue aujourd'hui au point de vue de l'hérédité.

Pour ce qui est des criminels, Lombroso, ainsi que les auteurs italiens de son école, Marro, E. Ferri, Morselli, Varaglia et Silva et d'autres encore ; en France, Broca,

Lacassagne, Manouvrier, Bordier, Ferri, Corre ; en Angleterre, Bruce Thompson, Nicholson, Tucke, Eccheveria; en Russie, Orchanski, Drill, Bajenow, Troïzky, Beliakow ; en Allemagne, Benedickt, Meynert. Knecht, Sander et Richter, Moelli ; — tous ces auteurs, on le sait, ont noté des anomalies physiques plus ou moins prononcées chez les criminels. Ainsi Lombroso, comme on s'en rappelle, est un des premiers, qui a attiré l'attention sur le grand nombre de défauts physiques que présentent les malfaiteurs de tous genres. A ne citer que quelques chiffres, il a trouvé chez une série de 219 criminels :

Mandibules volumineuses. . . .	39 0/0
Sinus frontaux énormes.	28 0/0
Oreilles difformes.	18 0/0
Strabisme	10 0/0
Zygomes proéminents.	10 0/0
Fronts fuyants.	8 0/0
Prognathisme	4 0/0
Asymétrie faciale	3 0/0

Chez des criminels mineurs il porte le nombre des déformations crâniennes à 13 0/0 (1). Dans une autre série de criminels majeurs, il relève 50 0/0 d'asymétries crâniennes (2).

Parmi toutes les anomalies physiques que nous venons d'énumérer, c'est surtout les déformations de la tête qui sont fréquentes. On serait tenté d'admettre qu'un crâne tant soit peu régulier et proportionné dans toutes ses parties constituantes est une chose rare à trouver parmi la population des prisons. Néanmoins Lombroso (3) affirme que les crânes de certains criminels, jouissant d'une triste célébrité, présentaient des contours réguliers et harmonieux. Il cite comme exemple ceux de Lacenaire, Malagutti, Carbone, et, en fait de plus récents, Lebiez et Barré. Mais en dehors de cette

1. *Lombroso.* L'homme criminel, trad. franç. 1888, p. 219.
2. *Lombroso. L. c.*, p. 237.
3. *Ibid*, p. 222.

« aristocratie du crime », il reconnaît comme règle générale, que les crânes des malfaiteurs ordinaires ont une capacité moindre et abondent en asymétries.

On sait que le professeur Benedickt (1), de Vienne, distingue deux types de cerveaux : 1° le cerveau normal, à sillons typiques, bien distincts, et 2° le cerveau à sillons confluents, et qu'il trouve fréquemment cette seconde variété chez les criminels.

« Sans aucun doute, ajoute-t-il, les cerveaux à sillons confluents sont à l'état embryonnaire déjà tels que nous les trouvons chez l'adulte; du moins Rudinger a prouvé que les cerveaux des crânes brachy et dolychocéphaliques présentent leur différence caractéristique dès l'époque fœtale. Le cerveau du nègre cité dans l'ouvrage de Huschke appartient au type des sillons confluents. Une étude comparée du cerveau, entreprise au point de vue des races, si elle prouvait que les cerveaux à sillons confluents appartiennent de préférence aux races inférieures, serait d'une importance notoire pour trancher cette question. »

Corre et Roussel (2) ont constaté, sur un total de 202 têtes conservées au musée de Brest, 81 crânes asymétriques, proportion de 67, 5 0/0. Dans leur conclusion les auteurs ajoutent que la proportion des asymétries était énorme et variait peu dans les diverses catégories de crime. Dans l'ensemble des criminalités elle est de 65, 3 0/0. Elle est à son maximum chez les condamnés pour attentats à la pudeur, 70, 3 0/0 ; à son minimum chez les condamnés pour attentats contre la vie, 60 0/0.

Béliakow (3) a constaté chez 100 criminels(homicides) l'asymétrie du crâne 58 fois ; un grand développement des sinus frontaux 48 fois.

1. *Benedickt M.* Anatomische Studien an Verbrecher Gehirnen, Wien 1879.
2. *Corre et Roussel.* Etude d'une série de têtes de criminels. Rev. d'anthropologie, 1883.
3. *Béliakow.* Arch. de Psychiâtrie Charkow, 1884 (en russe).

Troïzky (1) a observé parmi les criminels 10 0/0 de têtes oxycéphaliques.

Varaglia et Silva (2) citent un nombre considérable d'anomalies diverses dans les crânes de 60 femmes criminelles qu'ils ont observés dans le musée de Turin et, notamment, beaucoup de crânes oxycéphales ; de la plagiocéphalie, 12, 6 0/0 ; synostoses prématurées, sutures restées ouvertes ; irrégularités des os ; abondance d'os intercalaires ; synostose de la première vertèbre avec l'os occipital; développement inusité des sinus frontaux ainsi que des points d'insertion des muscles de la nuque, qui font habituellement défaut chez les femmes ; prognathisme de la face ; zygomes et mandibules énormes.

Malgré ce grand nombre d'anomalies, ces auteurs hésitent à reconnaître comme anormaux les crânes dont il est question parce qu'ils n'ont pu leur opposer à titre de comparaison des crânes de femmes honnêtes et normales, natives des mêmes provinces de l'Italie.

Nous bornerons là nos citations qui suffisent à prouver que les auteurs sont unanimement d'accord à reconnaître le fait de la fréquence des défauts physiques chez les malfaiteurs.

Dans l'exposé qui va suivre des anomalies de l'organisation physique de nos voleuses, nous omettons certainement un bon nombre de celles que signalent Varaglia et Silva, dans leurs recherches sur des crânes osseux.

Ainsi, nous ne pouvons tenir compte ni des sutures prématurées, ni de celles qui sont restées ouvertes, ni des os intercalaires, ni de la soudure de la 1re vertèbre, etc. Opérant sur des vivantes, nous n'avons pu également prendre connaissance d'anomalies localisées dans les organes internes, comme par exemple celles

1. *Troïzky. Loco citato*, 1885.

2. *Varaglia et Silva.* Note anatomiche ed anthropol. sopra 60 cranie 42 encefali. Torino, 1886.

que signale le Dr Flesch (de Wurzbourg) à l'autopsie de criminels: canal de Botall resté ouvert, anomalies congénitales du foie, des poumons, des vaisseaux, etc.

Il est certain que nous aurions eu quelques-unes de ces anomalies à ajouter à celles que nous avons observées. Mais cela n'aurait contribué qu'à accroître leur nombre, qui nous paraît très considérable même en dehors de ce surplus probable.

Croyant inutile de nous attarder à la description d'anomalies généralement connues et si bien décrites par les auteurs, nous nous bornons simplement à les énumérer dans ce tableau.

Stigmates de dégénérescence physique présentés par 100 voleuses.

Difformité du crâne, oxycéphalie, sténocéphalie et autres.	23
Saillie marquée du tubercule occipital externe	34
Dépression pariéto-occipitale	33
Anomalies du front, front fuyant, bombé, hydrocéphal.	27
Anomalies du visage (asymétries, prognathisme, etc.	59 0/0
Voûte palatine étroite et ogivale	16
Dédoublement congénital du palais	5
Implantation vicieuse des dents	24
Absence des incisives latérales supérieures	2
Dents de Hutchinson et de Parrot	4
Difformité des oreilles diverses (forme d'anses, détachées de la tête, lobule sessile, etc.	33
Oreilles mal ourlées	2
Anomalies des extrémités	1

Du nombre de 100 voleuses, 3 seulement étaient complètement indemnes de toute anomalie.

Une seule anomalie a été constatée	chez	18	voleuses
Deux anomalies	—	34	—
Trois anomalies	—	21	—
Quatre anomalies	—	10	—
Cinq anomalies	—	10	—
Six anomalies	—	4	—

En éliminant les 3 voleuses qui ne représentaient aucune déviation anatomique, ainsi que les 18 femmes

qui n'en offraient qu'une seule, nous nous trouvons devant un total de 79 femmes sur 100 possédant toutes des stigmates de dégénérescence physique, et accusant de deux jusqu'à six anomalies à la fois.

Ce chiffre éloquent n'a pas besoin d'autre commentaire ; il se rapproche de celui que nous avons constaté chez les prostituées, mais qui cependant était encore plus considérable, notamment 82, 6 0/0.

Parmi les nombreux défauts dans l'organisation physique des voleuses, nous avons noté une particularité de leur tête qui a attiré notre attention par sa singularité, mais que nous avons cherchée en vain dans les autres. C'est une dépression plus ou moins profonde située au sommet de l'angle de l'occipital, à son insertion entre les deux pariétaux, à l'endroit de la rencontre des sutures lambdoïdes et de la sagittale.

Cette dépression varie en profondeur, mais elle est toujours beaucoup plus accentuée que celle que l'on observe dans un certain nombre de crânes osseux, à la limite postérieure du sinciput à l'endroit où la courbe inio-frontale descend en ligne déclive vers l'écaille occipitale, et qui se présente sous l'aspect d'une légère impression digitale. D'ailleurs, dans beaucoup de crânes normaux, elle fait complètement défaut.

La dépression *pariéto-occipitale*, d'après sa situation, que nous voulons signaler chez nos voleuses, présente un creux très distinct au toucher, il n'est nullement besoin d'appuyer pour le palper. Cette excavation coïncide généralement avec un occipital plus proéminant que d'habitude ; l'écaille bombée descend brusquement sans transition vers la nuque. Le tubercule occipital externe n'est pas accentué dans ces cas-là, et fait même souvent défaut. L'écaille est pour ainsi dire bombée en masse : il semblerait qu'elle est augmentée d'épaisseur dans sa partie centrale.

Sur 100 voleuses, nous avons observé cette parti-

cularité 33 fois, c'est-à-dire chez le *tiers* de nos inculpées.

La chevelure, souvent abondante, des condamnées a empêché d'obtenir une empreinte exacte de cette conformation de leur tête, soit par le moulage, soit par la photographie. Pour cela il aurait fallu leur raser la tête, chose à laquelle aucune d'elles ne voulut consentir, comme dégradante pour elles, ce qui, du reste, ne doit pas étonner, vu leur malveillance soupçonneuse déjà éveillée par un procédé aussi nouveau pour elles, celui de l'anthropométrie admise dans une prison.

Ne pouvant donner aujourd'hui une reproduction authentique et exacte de cette dépression, ce que nous espérons faire une autre fois, nous sommes forcée pour le moment de n'en offrir qu'un croquis schématique, en regard d'un crâne normal.

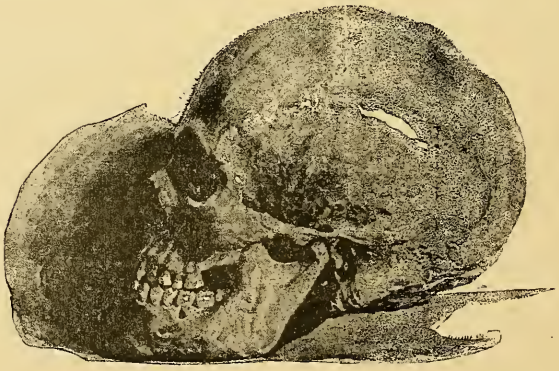

Fig. 19. Dépression au sommet de l'os occipital située à la rencontre des sutures lambdoïdes avec la sagittale.

Ayant constaté la dépression pariéto-occipitale à côté d'autres défauts physiques, et la retrouvant 33 fois sur 100 condamnées, il nous semble que nous aurions tort de vouloir l'attribuer uniquement au hasard.

Ne devrait-on pas plutôt l'admettre au nombre des autres déformations craniennes, résultant d'une évolution anormale des os du crâne, en dépendance d'un arrêt de développement ou d'un processus pathologique.

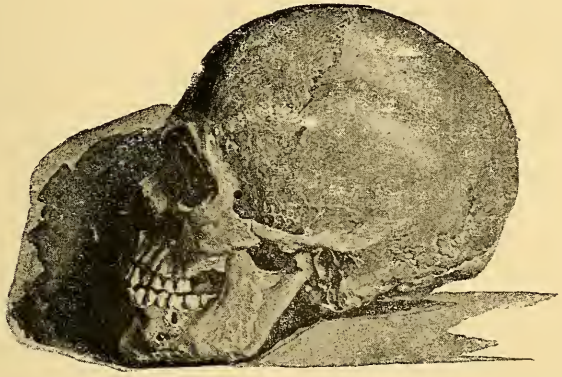

Fig. 20. Crâne normal.

Dans tous les cas, nous nous bornons ici simplement à signaler cette dépression pariéto-occipitale, sans chercher à en établir la signification, ni à en expliquer la provenance.

En énumérant les anomalies du crâne de ses meurtriers, le Dr Béliakow (1) signale une dépression large de 5 à 7 centimètres, longue de 2 cent. ayant la profondeur de 1 cent. située environ à 15 mill. au-dessus de la protubérance occipitale externe. Il nota cette particularité chez 9 p. 100 de ses condamnées. Chez les aliénés, il observa cette dépression dans 12 cas p. 100 et il ajoute qu'il ne la rencontra pas une seule fois sur les têtes des soldats bien portants, qu'il mesura à titre de comparaison.

Selon toute probabilité, le Dr Béliakow a observé la dépression parieto-occipitale que nous voulons signaler.

1. *Béliakow. Loco citato*, p. 38.

CHAPITRE VII.

Influence héréditaire des voleuses. — Analogie avec celle des prostituées. — Alcoolisme des parents. — Phtisie. — Maladies mentales et nerveuses : épilepsie, paralysie. — Maladies d'autres provenances : apoplexie, anévrisme, méningite, cancer, typhus, choléra. — Morts accidentelles. — Mères mortes en couches. — Nombre des parents vivants, exilés, disparus. — Causes de l'insuffisance des renseignements sur la syphilis des parents. — Sphère sexuelle des voleuses. — Omission de l'indice de dégénérescence constitué par l'extinction de la race. — Nombre d'enfants chez les voleuses comparé à celui des prostituées et des femmes honnêtes. — Statistique de Matthews Duncan. — Période menstruelle chez les voleuses. — Tableau comparatif.

Un des facteurs importants augmentant la ressemblance qui existe entre les voleuses et les prostituées, c'est sans contredit la question de l'hérédité, qui présente une grande analogie dans ces deux classes de femmes vicieuses.

En dépouillant les données anamnesiques de l'ascendance des voleuses, nous nous trouvons en face des mêmes causes d'intempérance, de maladies et de vices qui se répercutent douloureusement sur une progéniture malsaine au physique comme au moral.

Parmi l'ascendance des voleuses, l'alcoolisme est très répandu. Ainsi sur 100 femmes 49 ont des parents adonné à l'abus de l'alcool. De ces 49 femmes, 41 avaient hérité d'une propension aux liqueurs fortes.

Les chiffres que présentent sous ce rapport les prostituées sont encore plus considérables — elles avaient 82, 6 0/0 de parents alcooliques.

La phtisie se rencontrait aussi assez fréquemment dans l'ascendance des voleuses — 19 0/0. Dans trois cas, les deux parents ont succombé à la phtisie.

Pour ce qui est des maladies nerveuses, mentales, de la syphilis des parents ainsi que d'autres maladies dans la famille des voleuses, les renseignements sont moins précis, et les données moins nombreuses.

Parmi les parents morts de diverses maladies nous avons :

	Pères	Mères	Total
Paralytiques	5 0/0	1 0/0	6 0/0
Epileptiques	3	1	4
Aliénés	1	1	2
Morts d'apoplexie	3	2	5
D'anévrisme	1	1	2
Delirium tremens	13	1	14
Méningite	2	1	3
Cancer de l'estomac	1	1	2
Typhus	3	2	5
Choléra	2	1	3
Morts d'accidents	2	1	3
Femmes mortes en couches		5	5

Ajoutons à ces chiffres que 45 parents (pères ou mères) sont encore vivants et plus ou moins bien portants; que 6 de nos voleuses sont des enfants trouvées élevées à l'hospice et 4 orphelines dès le bas âge; que 5 ont des pères exilés pour divers méfaits; que 3 pères sont disparus, que 7 voleuses n'ont rien communiqué de leur passé vu l'affaiblissement évident de leur intelligence. Il nous reste en plus une vingtaine de femmes qui n'ont pas voulu donner de renseignements précis sur leur famille.

Nous avons donc lieu de croire que les chiffres que nous venons de donner sur diverses affections morbides dans l'ascendance des voleuses, sont bien au-dessous de la réalité, d'abord parce que nous n'avons pas réussi à obtenir des renseignements sincères et complets de la part d'un bon nombre de détenues, ensuite à cause de l'extrême réserve et de la retenue que les inculpées témoignent à parler d'elles-mêmes, ainsi que de leur famille, et finalement grâce au peu de souci qu'ont

généralement les gens du peuple de leur santé, qui ne se préoccupent d'une maladie qu'à la dernière extrémité.

De plus, certains détails concernant le passé de leurs familles peuvent réellement être restés inconnus à nos détenues. Ainsi par exemple, nous n'avons pu obtenir que des renseignements très peu nombreux et bien vagues sur les maladies mentales et nerveuses ; l'espèce de paralysie dont 6 0/0 de nos voleuses ont perdu leurs parents n'est nullement spécifiée. Pour ce qui est de la syphilis dans leur ascendance, nous n'avons aucune donnée certaine sur ce sujet, et nous avons été obligée de l'omettre complètement dans le tableau des particularités qui caractérisent les voleuses. Et cependant il est impossible qu'aucune de nos voleuses n'ait eu des parents syphilitiques. Hâtons-nous de dire que plusieurs d'entre les détenues portaient des traces indubitables de syphilis acquise. Celles-ci, évidemment étaient indemnes de la diathèse au point de vue héréditaire du moins. Pour ce qui est des autres, nous n'avons pu constater chez elles aucun indice certain d'une affection héréditaire évidente, si ce n'est des dents de Hutchinson.

Questionnées à ce sujet, elles répondaient qu'elles n'en savaient rien, et, somme toute, aucune n'a reconnu des parents syphilitiques. Il est plus que probable que quelques-unes d'entre elles ont eu des parents atteints de la diathèse, mais elles peuvent être de bonne foi en prétendant l'ignorer. On sait qu'il n'est pas toujours facile de constater la syphilis, dans la période indemne d'accidents, chez des individus qui l'ont contractée eux-mêmes, lorsqu'ils ont intérêt à le nier. A plus forte raison, est-il difficile de la diagnostiquer lorsqu'elle est de provenance héréditaire dans l'âge adulte, alors qu'elle ne se manifeste que par des accidents peu probants, qui souvent peuvent être interprétés par des causes diverses, et attribués à des habitu-

des d'intempérance, de débauche, si fréquentes dans la vie aventureuse que mènent les voleuses de profession.

Afin de continuer notre étude parallèle entre les prostituées et les voleuses, nous devons ajouter quelques mots encore concernant la sphère sexuelle de ces dernières.

Il nous est impossible de donner, même avec une précision approximative, le chiffre des voleuses qui, n'ayant par d'enfants, ayant perdu leurs frères et sœurs, morts en bas âge ou bien sans laisser de progéniture, restent de cette façon les dernières représentantes d'une famille qui s'éteint avec elles.

Manquant de dates certaines sur les orphelines dès le bas âge, sur celles qui viennent des hospices d'enfants trouvés, et de plus, ayant en vue les renseignements faux, souvent donnés à dessein, nous avons préféré omettre l'extinction de la race, parmi les indices de dégénérescence physique des voleuses, plutôt que de donner des chiffres incertains à tant de titres.

Une question quelque peu moins difficile à résoudre, ce que nous faisons cependant sous toute réserve, c'est le nombre des enfants que les voleuses ont eus.

Sur une série de 100 voleuses internées à la prison de Litowki Zamok, 73 ont été mères et ont eu en tout 256 enfants, dont la grande majorité est morte dans la première enfance, d'autres mis aux enfants trouvés, de sorte que le chiffre des survivants reste inconnu.

En comparant ce nombre de naissances avec celui des femmes honnêtes, nous trouvons une différence sensible. Chez 100 campagnardes nous constatons 528 naissances — ce qui équivaut à plus du double.

Chez les prostituées nous n'avons que 34 0/0 de naissances.

En Ecosse, le Dr Matthews Duncan (1) établit pour les

1. *Matthews Duncan J.* Fecundity, fertility, sterility. Edinburgh, 1871, p. 193.

femmes mariées, entre l'âge de 15-44 ans, une moyenne de 15 0/0 de femmes stériles.

L'époque menstruelle chez nos voleuses s'est annoncée entre l'âge de 13-17 ans, et dans le plus grand nombre des cas à l'âge de 16 ans. Chez les prostituées, comme nous l'avons dit plus haut, elle s'est manifestée le plus fréquemment à l'âge de 15 ans. Chez les femmes honnêtes, notamment chez les campagnardes — entre 15-17 ans, dont 37 0/0 à l'âge de 16 ans. Dans la série des femmes instruites appartenant aux classes privilégiées, les époques se sont annoncées entre 13-16 ans, et le plus souvent à 14 ans (38 0/0).

Voici un tableau comparatif de l'âge auquel s'est annoncée la menstruation chez nos diverses catégories de femmes.

PROSTITUÉES 150.	VOLEUSES 100.	FEMMES HONNÊTES	
		CAMPAGNARDES illettrées 100.	FEMMES INSTRUITES habitant les villes 50.
A 11 ans. 2 °/₀	A 11 ans. 1 °/°	A 11 ans. »	A 11 ans. 4 °/₀
12 — 14,	12 — 4	12 — 2 °/₀	12 — 8
13 — 14,66	13 — 14	13 — 2	13 — 11
14 — 15,33	14 — 17	14 — 6	14 — 38
15 — 19,33	15 — 12	15 — 24	15 — 11
16 — 20,66	16 — 21	16 — 37	16 — 14
17 — 8,66	17 — 16	17 — 16	17 — 2
18 — 3,33	18 — 6	18 — 3	18 — 4
19 — 2 °/₀	19 — 4	Entre l'âge de	19 — 2
	20 — 2	16 et 18 ans, chez	
	pas de renseignements chez 3	10 °/° la menstruation n'est pas encore établie.	

Le fait que les femmes instruites sont menstruées en moyenne à 14 ans, c'est-à-dire deux ans plutôt que nos

campagnardes , qui ne le sont en moyenne qu'à 16 ans, s'explique peut-être par cette raison que les premières habitent exclusivement les grandes villes. Or la nubilité s'annonce chez les habitantes des capitales plus tôt que chez les campagnardes, comme l'ont prouvé de Paul, Raciborski et Horwitz (1).

Les voleuses prétendent avoir commencé les rapports sexuels à un âge plus mûr comparativement aux prostituées. Voici les chiffres que nous avons pu réunir :

A l'âge de	14 ans.	1 prisonnière
—	15 ans.	3 prisonnières
—	16 ans.	19 —
—	17 ans.	24 —
—	18 ans.	19 —
—	20 à 25 ans . . .	34 —

De ce nombre quarante et une femmes avaient été mariées ; 54 0/0 avaient été séduites par des ouvriers, des artisans, des domestiques, des soldats; et 5 0/0 seulement par des hommes de la classe privilégiée.

Ce dernier chiffre est assez proche de celui des prostituées, qui, elles aussi, ont été séduites en grande majorité par des hommes de leur classe, comme l'ont démontré Martineau, Maxime du Camp et d'autres, en dépit d'une opinion courante qui prétend que les filles du peuple sont débauchées, pour la plupart, par les hommes appartenant aux classes élevées, ou riches du moins. Cette dernière éventualité ne constitue que l'exception; tandis que dans la grande majorité des cas, elles ont eu leurs premiers rapports sexuels avec des jeunes gens de leur société, auxquels elles ont cédé soit par inclination,soit par désœuvrement,sans avoir le sentiment bien net de leur faute, vu l'extrême promiscuité dans laquelle elles vivent.

Voyons maintenant quel est l'extérieur de nos voleuses, que nous décrirons dans le chapitre suivant.

1. Horwitz. *Loco citato.*

CHAPITRE VIII.

Extérieur des voleuses. Couleur des cheveux et des yeux. Fréquence de nuances jaunes ou vertes faisant partie de l'iris des voleuses et des prostituées. Tableau comparatif.

En abordant l'extérieur de nos voleuses, nous sommes forcée d'avouer qu'elles manquent de charme.

La plupart d'entre elles se signalent surtout par un teint pâle et terreux, un air sombre et malveillant, un regard farouche, ombrageux, et des yeux qui ne regardent pas en face et évitent de rencontrer ceux de leur interlocuteur.

Les traits irréguliers, les oreilles difformes et les autres défauts physiques que nous avons énumérés plus haut, contribuent encore à augmenter l'impression pénible que les détenues causent à première vue.

Certainement, il ne faut pas oublier que nous avons observé nos voleuses pendant la détention, dans des conditions qui leur sont défavorables sous tous les rapports, et concourent à renforcer l'impression pénible qu'elles produisent. Il est probable qu'observées en liberté, elles laisseraient une impression moins désavantageuse au point de vue de leur extérieur.

Les dents cariées étaient très fréquentes, ainsi que l'absence des incisives supérieures, qui étaient tombées chez la plupart de celles qui avaient dépassé l'âge de 25 à 30 ans. Beaucoup portaient des traces de débauche, d'excès alcooliques et des ecchymoses — suite de coups reçus dans les rixes dont elles avaient fait partie. Quelques-unes d'entre elles avaient l'œil terne, abattu, étaient apathiques et témoignaient une indifférence parfaite pour tout ce qui pouvait leur arriver. Cette espèce de prostration des inculpées était encore renforcée par un air distrait, inconscient, surtout chez celles dont les

fonctions psychiques n'étaient pas à l'état normal (V. au chap. IV, les observations, nos XXIV, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX).

D'autres détenues présentaient un contraste frappant avec ces dernières ; fortes, vigoureuses, hautes en couleur, à la voix rauque et enrouée, elles semblaient ne douter de rien et se moquer du régime pénitencier qu'elles subissaient comme une malechance parfois inévitable dans leur métier (V. les observations XV et XIX).

Une autre catégorie de voleuses se distinguaient par des visages de fouines, avaient des manières cauteleuses, un parler mielleux et des allures hypocrites. Parmi les voleuses mendiantes, il y avait de sinistres vieilles au type vraiment repoussant.

La seule qui avait l'air assez sympathique, c'était Mme A. — celle qui avait commis des actions frauduleuses pour complaire à son amant (V. chap. IV, n° XXXI).

Il existe des opinions assez diverses, concernant la couleur des cheveux et des yeux, que l'on rencontre le plus souvent chez les criminels.

Déjà les auteurs anciens, selon *Della Porta* (1), considéraient une chevelure abondante comme un des traits habituels aux malfaiteurs, ainsi qu'aux femmes débauchées.

Comme exemple il cite Messaline, dont le nom est resté synonyme de la luxure ; elle avait une superbe chevelure blonde à reflets dorés, qui, défaite, l'habillait entièrement.

En revenant à l'actualité, nous trouvons dans Bruce Thompson (2) la remarque suivante : les femmes criminelles se signalent par une chevelure longue et très abondante, mais les cheveux n'en sont pas aussi fins et soyeux que dans les classes plus favorisées ; les cheveux rares et courts sont très peu fréquents chez les criminels

1. In *Delestre*. De la physionomie. Paris, 1886.
2. *L. c.*, p. 332.

des deux sexes, qui possèdent généralement des chevelures très opulentes à quelques exceptions près.

Sur 500 criminels masculins, anglais et écossais, Thompson (1) a noté des cheveux de nuances suivantes :

bruns	248	
brun foncé	64	390 foncé
noirs	78	
roux	11	
blond ardent	14	
châtain clair	14	84 —
blonds	45	
gris	26	

Donc, chez les criminels des Iles Britanniques, les cheveux foncés prévalent dans la grande majorité.

Lombroso (2) constata chez les criminels italiens le plus souvent des cheveux brun foncé ou noir et affirme qu'ils les ont presque toujours très opulents, touffus et souvent crêpés, en quoi il observe un indice d'atavisme.

Marro (3) a noté parmi les détenus du même pays des cheveux :

blonds	26,8 0/0
châtains	41,4 0/0
noirs	26,8 0/0
roux	4,8 0/0

Il compare ces chiffres avec ceux qu'il a obtenus chez des Italiens normaux (non coupables) qui avaient des cheveux :

châtains	68 0/0
noirs	20 0/0
blonds	12 0/0
roux	» »

Le nombre de blonds parmi les malfaiteurs de race

1. *L. c.*, p. 331.
2. *Lombroso. L. c.*
3. *Marro. L. c.*, p. 408

italienne était donc plus du double par rapport aux gens honnêtes, selon Marro.

Voici maintenant les quelques données que nous avons constatées concernant la chevelure de nos 100 voleuses :

avaient des cheveux foncés	62
étaient blondes	35
rousses	3

Donc les cheveux foncés prévalaient notablement. Pour ce qui est des nuances en détails, elle étaient :

Cheveux bruns.	30	
— brun foncé	20	62
— noirs.	12	
— blonds.	25	
— blond ardent	3	35
— blond de lin	7	
— franchement roux .	3	

Quant à l'iris, il était foncé dans 39 0/0, et clair dans 61 0/0. Parmi les yeux clairs de nos détenues, la couleur grise prévalait notablement. Les yeux clairs se sont souvent signalés par une nuance fauve, ou jaune orange, mêlée à la coloration principale de l'iris, soit grise soit verdâtre. Ce n'est pas seulement la périphérie de l'iris qui était entourée d'un cercle jaune, c'était toute la masse de l'iris, qui était comme pailletée de parcelles de pigment jaune ou orange.

Nous relevons cette particularité d'yeux gris et verts pailletés de jaune, que nous avons remarquée chez les voleuses, ainsi que chez les prostituées plus souvent que dans nos autres catégories de femmes honnêtes.

Les teintes de l'iris de nos voleuses se répartissent ainsi :

yeux noirs.	6	
brun foncé.	18	39 foncés
gris foncé.	6	
bleu foncé.	9	

gris clair (vitreux). . . .	7	
gris bleu.	12	
bleu clair.	11	
yeux pailletés de jaune.		61 clairs
brun clair.	8	
gris.	17	
vert.	6	

Les iris clairs prévalent donc décidément chez nos voleuses, et plus du tiers d'entre elles possèdent des yeux pailletés de jaune.

Il semblerait de prime abord que la pigmentation des cheveux, ainsi que celle de l'iris dans les yeux, devrait être chez les malfaiteurs, ainsi que chez les honnêtes gens, en rapport direct avec le pays d'où ils proviennent ainsi qu'avec la race dont ils font partie. Partant de là, on devrait donc s'attendre à rencontrer, parmi les Italiens par exemple, une majorité notable de criminels à cheveux bruns ou noirs, et aux yeux de la même couleur foncée, parce que ces nuances sont précisément celles qui prévalent dans la masse des indigènes peuplant l'Italie.

On ne s'étonnerait pas non plus de trouver parmi les criminels de race anglo-saxonne, ainsi que parmi les Slaves du nord ou les Allemands, un plus grand nombre de chevelures blondes et d'yeux gris ou bleus, parce que ce sont les couleurs qui prédominent chez ces peuples, tant chez les malfaiteurs que chez les honnêtes gens.

Cependant nos observations, et bien avant nous, celles de B. Thompson, faites dans un pays où prédominent les cheveux blonds, semblent contredire cette supposition. Elles tendent plutôt à affirmer l'hypothèse qui admet que les malfaiteurs se caractérisent le plus souvent par une chevelure et des yeux foncés, indépendamment de la teinte habituelle à leur race.

Hâtons-nous de répéter que des observations beaucoup plus nombreuses suffiraient à peine pour trancher cette question intéressante, au point de vue de

la coloration des cheveux et des yeux chez les malfaiteurs, question qui est bien loin d'être précisée. Des observations parallèles et sur une grande échelle devraient également embrasser des séries d'honnêtes gens, appartenant non seulement à la même race, mais au même pays et à la même province. Rien qu'un exemple: la race slave peuple plusieurs provinces du sud de la Russie; la petite Russie, la Bessarabie, les provinces de la Bulgarie, etc., où la masse du peuple a des cheveux et des yeux noirs ou foncés. Les provinces du nord de la Russie ainsi que la grande Russie, où les colorations claires prédominent sont cependant peuplées par des individus appartenant également à la race slave. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité d'observations parallèles, prises sur les malfaiteurs ainsi que sur les honnêtes gens, au point de vue de la même race, du même climat, et d'une provenance analogue par rapport à la nationalité des deux parents.

Voici un petit tableau comparatif de la couleur des cheveux et des yeux chez nos différentes catégories de femmes.

			100 voleuses	150 prostituées	150 honnêtes femmes
Chevelures		Brunes	62 %	52 %	42 %
		Blondes	35	47, 33	58
		Rousses	3	0, 66	2, 66
Yeux	Foncés		39 %	33, 3 %	30 %
	Clairs	Gris et bleus	30	66, 6	70
		Gris, bleus, verts, pailletés de jaune	31		
			61		

Cet exposé démontre que chez les honnêtes femmes, les cheveux blonds et les yeux clairs prévalent notablement, tandis que chez les voleuses et les prostituées,

les chevelures foncées sont constatées dans plus de la moitié des cas, et sont dans un rapport de 52 et 62 0/0.

Le Dr B. Thompson a observé sur 500 détenus.

Yeux noirs	18
— bruns	27
— brun clair	80
— bleus	178
— gris	197

Ce qui témoigne d'une prédominance énorme des yeux clairs sur les yeux foncés parmi les criminels de la race anglo-saxonne.

Nous ne pouvons cependant confirmer l'assertion des auteurs sur une profusion constante de cheveux chez les voleuses.

En fait de chevelures opulentes, nous n'avons constaté que 13 en tout pour 100, et cela :

à l'âge de 20 à 40 ans.	7 fois
— 40 à 60 ans.	6 fois.

Notons que cette dernière circonstance n'est guère habituelle à un âge aussi avancé pour une femme.

Après ces quelques remarques sur l'extérieur de nos voleuses, nous nous efforcerons, dans le chapitre suivant, de donner un léger aperçu de leurs affinités morales, en leur opposant celles des prostituées.

CHAPITRE IX.

Analogie entre les voleuses et les prostituées. — Les professions, qu'elles exercent avant leur internement. — Nombre de lettres dans les deux catégories. — Moyennes anthropométriques comparées. — Différentes particularités de leur caractère. — Manque de sens moral chez les prostituées et absence de repentir chez les voleuses. — Tare héréditaire moins lourde chez les voleuses que chez les prostituées.— Les prostituées s'éloignent davantage du type de la femme normale que les voleuses. — Conclusions.

En comparant les impressions perçues par les voleuses dès leur première enfance avec celles des prostituées, nous voyons qu'elles présentent de l'analogie sous bien des rapports, car les conditions de milieu sont presque identiques : c'est le même entourage grossier et inculte, la même promiscuité des sexes, la misère, les vices, les maladies des parents; une absence complète d'éducation chez des enfants livrés à eux-mêmes dès le bas âge.

Plus tard, la rue et les jardins publics remplacent l'école et l'atelier. Mais il faut vivre : le vol et la prostitution ne nourrissant pas dès les premiers débuts, et l'on est bien forcé de chercher du travail, dans lequel malheureusement on ne persévère guère.

Dans le choix des professions qu'ont exercées nos voleuses avant leur internement, et les prostituées avant leur engagement définitif dans des maisons de tolérance, l'analogie continue jusqu'à un certain point. Dans les deux catégories, elles se placent de préférence comme domestiques.

Prostituées		Voleuses	
Cuisinières		Cuisinières	
Femmes de chambre.	23	Femmes de chambre.	15
Bonnes d'enfants. . .		Bonnes d'enfants. . .	
Domestiques seules . .	21	Domestiques seules. . .	34
Domestiques	44 0/0	Domestiques	49 0/0
Blanchisseuses	7	Blanchisseuses	7
Couturières et lingères.	15	Couturières et lingères.	8
Ouvrières de fabriques.	14	Ouvrières de fabriques.	4
Cigarières.	5	Cigarières.	4
Ouvrières en dentelle. .	2	Ouvrière en dentelles .	1
Nourrice.	1	Nourrice.	1
Prostit. dès l'enfance. .	12	Journalières.	8
		Marchandes à la toilette et des quatre-saisons.	5
		Travaux ruraux.	2
		Laitières.	2
		Garde-malade.	1
		Institutrice	1
		En possession de mari ou de parents	5
		Prostituées	2

Les prostituées comme les voleuses avaient donc principalement exercé les fonctions de domestiques; les premières 44 0/0, les secondes 49 0/0, ce qui pour ces dernières est bien près de la moitié. L'autre moitié des voleuses s'étaient adonnées à différents autres métiers un peu plus variés que ceux des prostituées, ce qui semblerait plaider en faveur d'une énergie et d'une propension au travail plus grande chez les voleuses que chez les prostituées.

Notons, en passant, que la plupart des voleuses ont commis leur vol étant en place, donc à l'abri du besoin; évidemment il ne pouvait être question ici de misère urgente et sans pitié qui crie famine, ni d'autre calamité extrême qui les poussait à commettre leur larcin (1).

1. Sur 40 femmes criminelles observées par le prof. Marro, 34 détenues exerçaient un métier quelconque au moment du délit commis; manquaient d'occupation.

Sans doute les raisons qui incitent les voleuses récidivistes à répéter leur forfait, même lorsqu'elles n'y sont pas obligées par une nécessité urgente, dépendent de causes complexes, parmi lesquelles le rôle principal incombe à une hérédité morbide, complétée par le mauvais exemple de parents vicieux et ivrognes, favorisée en outre par l'oisiveté et l'absence totale d'éducation. Cette absence de culture morale se manifeste surtout par de violents désirs, des convoitises ardentes qui ne sont pas réprimées par les centres modérateurs de la volonté restés complètement indisciplinés.

Pour ce qui est de l'instruction, il ne peut même pas en être question pour la grande majorité de nos prostituées et de nos voleuses. Sur 100 voleuses, 27 seulement étaient lettrées, et encore ne l'étaient-elles qu'imparfaitement. Le nombre des prostituées lettrées était de 38 0/0 (1).

Appliquons-nous maintenant à énumérer quelques particularités du caractère des voleuses, leurs défauts et leurs qualités, ainsi que les similitudes et les différences qu'elles offrent avec les prostituées.

Commençons par les moyennes des mensurations anthropométriques.

1. Par rapport au nombre de criminels lettrés en France. M. *Maxime Ducamp* s'exprime ainsi : « Le défaut d'instruction est proportionnel aux crimes commis. Sur 4.607 individus traduits en France devant le jury dans le cours de l'année 1867, 81 0/0 sont lettrés (V. son livre : *Paris*. t. *III*, p. 162).

D'après le recensement de 1881, les illettrés en Italie sont à la population entière, dans le rapport de 67,25 0/0. Or la proportion des illettrés jugés en 1880 par les tribunaux correctionnels, en diffère peu, puisqu'elle est de 68,09 0/0. Parmi les condamnés aux assises elle est inférieure, à savoir de 66,72 0/0 (v. *Garofulo*, *R.* La Criminologie. Paris, 1888, p. 162.)

Prostituée.

Taille, 1 m. 53,5.
Poids, 55 kil. 235.
Cheveux foncés (52 0/0).
Yeux clairs (66,6 0/0).
Crâne de formation irrégulière (41,33 0/0).
Protubérance occipitale externe saillante (41,33 0/0).
Visage souvent asymétrique (anomaliesdu visage42,660/0).
Oreilles présentant des anomalies fréquentes (42 0/0).
Voûte palatine plutôt étroite, souvent ogivale (25,33 0/0).
Implantation des dents vicieuse et dents défectueuse (54 0/0).

Diam. antéro-postér. .	178,28
— iniaque	176,03
— transversal max.	142,51
— stéphanique. . .	137,55
— frontal min. . .	116,11
Dist. biorbitaire ext.	90.94
— biorbitaire int. .	30,71
Diam. biauriculaire . .	125,06
Dist. bimastoïdienne .	113,86
— bizygomatique .	113,23
— bigoniaque . . .	100,60
— gonio - symphysienne.	93,78
Haut. totale de la face.	119,59
Visage	169,11
Hauteur de la face. . .	72,58
Ligne naso-spinale. . .	56,33
Circonférence maxima de la tête.	531,62
Courbe inio-frontale. .	316,20
Courbe sus-auriculaire.	283,80
Indice céphalique . . .	80,048
Angle facial.	72,536
Circonfér. du thorax c/m.	79,20
Circonfér. abdominale.	83,02
Long. memb. sup. dr.	60,53
— gauch.	58,53
Long. de la main dr.	18,50
— gauch.	18,46
Grande envergure. 1m.	62,79

Voleuse.

Taille, 1 m. 55,6.
Poids, 56 kil. 044.
Cheveux foncés (62 0/0).
Yeux gris pailletés de jaune (31 0/0).
Crâne irrégulier (23 0/0). Dépression pariéto - occipitale fréquente (33 0/0).
Visage souvent asymétrique (Anomalies du visage (54 0/0.)
Oreilles présentant des anomalies fréquentes (35 0/0).
Voûte palatine (16 0/0).
Dents (30 0/0).

Diam. antéro-postér. .	179,40
— iniaque	177,03
— transversal max.	143,90
— stéphanique. . .	138,60
— frontal min. . .	115,08
— biorbitaire ext. .	89,82
— biorbitaire int. .	30,10
Diam. biauriculaire . .	125,94
Dist. bimastoïdienne.	115,47
— bizygomatique .	112,56
— bigoniaque . . .	99,82
— gonio - symphysienne.	93,44
Haut. totale de la face.	119,34
Visage	170.95
Hauteur de la face. . .	72,68
Ligne naso-spinale. . .	55,87
Circonférence max. . .	535,57
Courbe inio-frontale. .	317,32
Courbe sus-auriculaire.	286,35
Indice céphalique . . .	80.285
Angle facial	73,510
Circonfér. du thorax. .	80,83
Circonfér. abdominale.	81,51
Long. memb. sup. dr.	60,53
— gauch.	59,724
Long. de la main dr.	18,152
— gauch.	17,96
Grande envergure. 1 m.	65,02

En poursuivant plus loin la comparaison entre la prostituée et la voleuse, nous trouvons les différences suivantes :

Prostituée.	Voleuse.
Extérieur plus propre et plus soigné. Aspirations à l'élégance et à des exigences de confort. Aime la bonne chère et les friandises; les chiffons et les futilités, est avide de spectacles et de plaisirs. Il lui faut du vin à ses repas. Avec cela une jolie toilette, quelques distractions le soir, et un jeu de cartes qu'elle consulte pour connaître son avenir, — elle n'en demande pas davantage. Mais pourvu *qu'elle ne travaille pas*, car elle est paresseuse par excellence et craint la fatigue. Imprévoyante à l'excès, elle vit au jour le jour, sans souci du lendemain. Très impressionnable, pleure et rit facilement. Humeur variable. Souvent bavarde et expansive, elle a un penchant à la sentimentalité. Somme toute, la paresse et l'absence totale du sens moral sont les traits principaux qui caractérisent la prostituée.	La voleuse néglige souvent son extérieur, elle n'est ni coquette, ni gourmande, et se préoccupe peu de ses aises à la prison. Mais elle n'est pas oisive comme la prostituée, et, au contraire, prend part volontiers aux travaux dans les ateliers de la prison : couture, confection de boîtes, de cartonnages divers, d'enveloppes; travaille dans la buanderie et arrive à se former un petit pécule pour le jour de sa sortie. Elle témoigne plus d'énergie et de fermeté dans ce qu'elle entreprend. Fait preuve d'une disposition d'esprit plus stable et plus sérieuse que la prostituée. S'adonne à la boisson beaucoup moins que la prostituée. Beaucoup de circonspection et de prudence, jointes à un manque complet de sincérité; une grande retenue et de la défiance dans le caractère; jamais d'abandon; niant toujours ses fautes à outrance et témoignant une absence totale de remords, — tels sont les traits distinctifs du caractère de la voleuse.

Ce qui distingue encore les voleuses des prostituées, c'est l'extrême mauvaise volonté qu'elles manifestent lorsqu'on les questionne; elles ne donnent pas volontiers des renseignements sur leurs rapports sexuels. Elles

sont d'une grande réserve sur ce sujet et font preuve d'une pudeur que n'ont généralement pas les prostituées.

Nous avons noté plus haut l'extrême répugnance que les voleuses manifestaient dès qu'on les questionnait sur leur passé et sur leur famille, craignant toujours de dire quelque chose qui soit en contradiction avec leur première déposition. Ajoutons encore leur mutisme dès qu'on aborde les raisons qui ont amené leur internement. Presque jamais elles n'avouent franchement leur faute et témoignent encore moins du repentir. La plupart du temps elles nient énergiquement leur méfait, et refusent même de se rendre à l'évidence, en donnant des explications purement fantaisistes qui masquent la vérité, mais ne remplacent pas le repentir.

Cette absence de repentir a déjà été signalée chez les criminels par les auteurs : Despine, Bruce, Thompson, Nicholson, Lombroso, Marro et d'autres.

Nous l'avons dit plus haut, la tare héréditaire des voleuses est moins lourde que celle des prostituées.

L'anamnèse des parents est moins chargé d'alcoolisme ; les prostituées, par exemple, ont 82 0/0 d'alcooliques et 44 0/0 de phtisiques dans leur ascendance, tandis que les voleuses n'ont que 49 0/0 des premiers et 19 0/0 des seconds. Les autres maladies débilitantes des parents sont aussi représentées par des chiffres plus faibles dans l'anamnèse des voleuses.

Il est vrai que ces circonstances favorables aux voleuses le sont moins, dès qu'on pense à l'extrême difficulté qu'on est obligé de surmonter pour avoir des renseignements plus ou moins certains.

Cependant l'aspect anatomique est là pour certifier que les voleuses possèdent moins de signes de dégénérescence physique, ce qui semble déposer en faveur de leur hérédité moins défavorable.

De plus, le nombre des naissances chez les voleuses dépasse notablement celui des prostituées et se rapporte

à ce dernier comme 256 à 34 — circonstance qui tend encore à rapprocher les voleuses des femmes normales.

En résumant notre travail sur les prostituées et les voleuses, nous nous permettons de faire les conclusions suivantes :

1° Les prostituées professionnelles sont des êtres incomplets, ayant subi des arrêts dans leur développement, sont entachées d'une hérédité morbide et présentent des signes de dégénérescence physique et psychique en rapport avec leur évolution imparfaite.

2° Les signes de dégénérescence physique dus à une organisation imparfaite se manifestent chez les prostituées principalement par la fréquence des déformations de la tête, des anomalies du crâne (41, 33 0/0) et du visage (42, 66.0/0.) Par des anomalies nombreuses des oreilles (42 0/0) et par des dents défectueuses (54 0/0).

3° Leur anomalie psychique se signale soit par une débilité de l'intelligence plus ou moins prononcée, soit par une constitution névropathique, soit par une absence notoire du sens moral ; elle est confirmée en outre par l'abus des fonctions génésiques, ainsi que par l'attrait qu'elles éprouvent pour leur métier abject, auquel elles retournent volontairement après en avoir été libérées.

4° Les stigmates de dégénérescence sont le plus prononcés chez les prostituées et les voleuses dont les mères s'adonnaient à l'alcoolisme. Ce qui confirme l'hypothèse que c'est surtout l'influence de la mère qui retentit sur l'organisme de l'enfant.

5° La stérilité et l'extinction de la race, souvent constatées chez les prostituées professionnelles, dépendent

en grande partie de leur état anormal, fertile en tares héréditaires, et semblent confirmer leur dégénérescence.

6° Les prostituées habituelles qu'on ne saurait classer parmi les êtres sains et normaux, par l'activité même qu'elles exercent, comblent la lacune trop large que la statistique de la criminalité établit en faveur des femmes.

7° Les voleuses, quoique présentant également un grand nombre de signes physiques et moraux qui les distinguent notablement des femmes honnêtes, s'éloignent cependant moins du type de la femme normale que les prostituées.

Parce que :

a.) Les voleuses sont chargées d'une tare héréditaire moins lourde que celle des prostituées.

b.) Le nombre de signes de dégénérescence physique est moins considérable chez les voleuses que chez les prostituées.

c.) Le nombre des naissances est plus considérable chez les voleuses.

d.) Les diamètres principaux du crâne, ainsi que la circonférence horizontale totale, dépassent chez les voleuses ceux des prostituées (les deux catégories appartenant à la même race).

e.) Les zygomes et les mandibules des prostituées sont plus larges que ceux des voleuses.

f.) Le niveau intellectuel et moral des voleuses surpasse celui des prostituées. La voleuse a plus d'amour-propre, son esprit est plus vif; elle est plus énergique et apporte plus de résistance dans la lutte de la vie. Elle est bien moins paresseuse et ne craint pas le travail.

g.) Quelque incorrigible que soit la voleuse de profession, et quelque nombreux que soient ses méfaits, elle ne peut cependant pas les commettre et les répéter à toute

heure du jour comme la prostituée, étant donné que le vol et le trafic de son corps sont deux unités vicieuses à un degré égal.

Admettons pour un instant que ces deux délits se vaillent. Dans tous les cas, la voleuse ne pèche que par intervalles, selon les occasions, tandis que la prostituée des maisons de tolérance trafique de son corps sans relâche, en abdiquant le droit de choisir et de refuser; elle se complaît en outre dans son métier abject et ne veut pas en changer.

8° Les données anthropométriques, ainsi que les recherches sur l'hérédité des prostituées et des voleuses, les circonstances de leur naissance, de leur vie sociale subséquente, ainsi que l'étude de leur niveau intellectuel et moral concourent unanimement à prouver, que les prostituées et les voleuses appartiennent à une classe de femmes anormales, dégénérées ou dégénérantes.

Elles sont le produit des bas fonds, de la lie de la société, dont la quantité diminue à mesure que les circonstances d'une évolution biologique s'améliorent dans une société cultivée.

Pour enrayer le mal que produisent ces égarées de la civilisation, il ne suffit pas de punir comme l'on fait actuellement. Il faudrait atteindre le mal à sa source même: améliorer les conditions du milieu où naissent et vivent ces femmes anormales: diminuer leur misère en élargissant les voies de travail honnête et rémunératif pour les femmes qui veulent rester honnêtes, et les admettre à mainte profession et métier principalement exercé par les hommes. Tous les débouchés nouveaux vers un labeur honnête à l'usage des femmes diminuent nécessairement la difficulté qu'elles éprouvent de trouver un gagne-pain, et partant la misère, cette mauvaise conseillère qui entretient la débauche et alimente le vice. indépendamment des inclinations innées.

Soustraire les enfants à l'influence pernicieuse de parents vicieux et débauchés incorrigibles, en organisant les moyens d'une éducation humanitaire pour les enfants abandonnés serait indispensable. Diminuer les ravages que causent dans les familles l'ivrognerie, la syphilis et les autres maladies débilitantes des parents ; contribuer en un mot à avoir autant que possible des parents bien portants qui puissent procréer une génération saine, indemne d'hérédité morbide — voilà à quoi devraient tendre les efforts d'une vraie philanthropie bien comprise et bien ordonnée.

TABLEAUX ANTHROPOMÉTRIQUES

Tableau anthropométrique de 150

Numéros des observations	NOMS des Prostituées	Diamètre antéro-postérieur	Diamètre iniaque.	Diamètre transversal maxim.	Diamètre stéphanique.	Diamètre frontal minim.	Distance biorbitaire externe	Distance biorbitaire interne.	Diamètre bauriculaire.	Distance bimastoïdienne.	Distance bizygomatique.	Distance bigoniaque.
		m/m										
20	Wassilissa Jac.	165	165	130	130	110	85	30	120	95	110	90
11	Tatiana Kna. .	170	170	150	140	115	95	25	125	100	105	100
25	Alexandrine A.	170	170	125	135	110	90	30	115	105	105	95
23	Dorothée B.. .	170	170	130	130	110	85	32,5	120	105	115	100
24	Pélagie A. . . .	170	170	145	145	120	90	30	125	105	125	105
42	Hélène Kost.. .	170	165	145	145	120	85	30	125	115	115	100
47	Eudoxie Sem. .	170	170	135	135	110	90	30	120	105	110	100
5	Eudoxie Al.. . .	170	170	140	135	115	85	27,5	125	115	110	100
4	Théodosie Tim.	172,5	170	145	145	120	90	30	125	100	125	100
26	Eudoxie B.. . .	175	175	140	145	120	100	30	140	100	120	105
8	Agrippine Pe. .	175	175	150	155	130	100	30	135	120	125	112,5
17	Pauline Mod.. .	175	175	140	135	115	90	35	125	105	115	95
28	Marie Boul . . .	175	175	135	130	110	87,5	25	120	105	115	95
41	Théodosie Nik..	175	170	140	140	115	85	35	120	100	110	100
29	Pélagie Os.. . .	175	175	140	140	115	92,5	35	125	110	115	95
40	Olga Tar.. . . .	175	175	140	140	115	90	30	125	105	115	100
39	Pauline Ul.. . .	175	175	145	140	115	85	25	130	110	125	105
15	Anna Nic.. . . .	175	175	145	145	120	85	30	125	110	110	100
9	Anna Am.. . . .	175	175	140	145	115	95	35	120	110	115	100
30	Pélagie Ras.. .	175	175	140	135	105	80	25	120	105	105	90
3	Wéra Aw. . . .	175	175	140	135	115	90	25	120	110	115	105
43	Hélène Saw. . .	175	175	140	140	115	95	30	115	100	110	105
48	Marie Kous. . .	175	175	140	140	115	85	30	135	110	115	90
49	Wéra Bel.. . . .	175	175	140	145	120	85	35	130	110	115	105
46	Nathalie Sem. .	176	175	130	135	115	90	35	115	100	120	100
7	Marie Luk.. . .	180	175	140	145	110	90	30	125	110	110	105
10	Nadine Was.. .	180	180	140	140	120	90	30	125	105	112	110
21	Olga Krin. . . .	180	180	135	130	110	85	27,5	125	105	117,5	95
13	Marie Ign.. . . .	180	180	135	140	115	90	25	115	110	115	95
44	Alexandrine Eg.	180	180	140	140	120	85	30	125	110	115	105
14	Marie Nik. . . .	180	180	135	140	120	100	35	125	100	120	100
18	Elisabeth Iv.. .	180	180	140	135	110	90	30	120	100	110	100
12	Anna Zaït. . . .	180	180	155	140	115	90	30	120	100	115	100
22	Nadine Fed. . .	180	185	145	140	125	90	35	130	110	125	105
31	Tatiana Gri. . .	180	175	145	145	120	85	35	125	105	115	100
37	Aimée Dak.. . .	180	175	130	140	115	95	35	120	90	120	90
38	Catherine Koz..	180	180	135	130	115	90	35	125	105	105	105
33	Tatiana A. . . .	180	180	140	145	115	95	35	120	105	110	100
34	Anna Bel.. . . .	180	180	145	145	115	90	32,5	125	105	110	95
2	Nénila Zac.. . .	180	180	135	135	115	95	30	125	110	112,5	100
45	Aquiline Pad. .	180	180	135	135	110	85	30	120	100	110	100
50	Marthe A.. . . .	180	180	135	135	115	100	32,5	130	110	110	100
19	Marie Was.. . .	185	180	145	145	110	85	32,5	125	110	115	100
16	Wéra Sond . . .	185	185	135	135	110	95	30	115	105	115	100
6	Olga Gré.. . . .	185	182,5	145	130	115	90	30	120	110	110	100
36	Aquiline Gaw..	185	185	145	140	115	95	30	125	105	120	105
32	Alexandrine K.	185	180	140	140	115	90	30	130	110	112,5	100
35	Juliane Nic. . .	185	185	145	145	120	90	30	125	110	115	105
1	Alexandrine N.	185	180	145	142,5	120	95	35	130	110	120	110
27	Nadine A.. . . .	190	185	140	145	120	85	30	120	100	115	90

Prostituées professionnelles. (1re Série.) *Pl. I.*

Distance gonio-symphysienne.	Hauteur totale de la face.	Visage.	Hauteur de la face.	Ligne naso-spinale.	Circonférence maxima de la tête.	Courbe inio-frontale	Courbe sus-auriculaire.	Indice céphalique.	Angle facial.	Circonférence du thorax.	Circonférence abdominale.	Taille.	Poids
										c/m	c/m	mètres	kil.
90	115	155	70	60	485	275	250	78,78	70	78	80	1.54	55.50
85	130	175	75	60	525	305	280	88,23	67	89	92	1.58,4	66,10
85	125	175	75	65	530	325	310	73,52	65	82	95	1.57	64,30
85	112,5	160	70	55	505	295	275	76,47	76	83	82	1.49	55,25
90	115	150	75	60	530	280	285	85,29	65	80	95	1.57,4	71,60
85	120	170	75	55	530	300	285	85,29	76	76	81	1.56,3	61,60
90	115	160	70	55	510	300	255	79,41	72	68	77	1.49	51,30
95	115	165	70	60	510	290	280	82,35	70	76	80	1.49,8	51,80
90	120	165	70	55	525	300	290	84,05	72	81,5	84	1.50.1	56,85
90	120	170	75	60	525	305	280	80,00	68	66	87	1.52.3	55,60
100	122.5	170	75	55	520	325	280	85,71	71	83.5	86	1.53,3	63.00
85	125	170	75	60	530	310	280	80,00	68	80	81,5	1.58,6	55.10
90	115	160	70	57,5	515	310	260	77,14	73	80	75	1.50,7	56.90
85	115	165	75	60	515	300	270	80,00	68	76	81	1.53	54,02
85	115	155	70	50	530	315	310	80,00	75	72	80	1 52	54,55
90	125	165	80	65	530	325	280	80,00	68	78	86	1.55	57,00
95	130	170	70	60	540	320	300	82,85	70	85	86	1.58 8	61,90
90	120	170	75	65	525	315	290	82,85	65	80	83	1.46,7	59,95
85	130	160	80	65	520	315	295	80,00	68	75	80	1.54,7	54,70
85	115	150	65	55	520	295	265	80,00	70	70	70	1.50	45,20
90	120	165	75	55	520	280	265	80,00	74	72,5	72	1.53,1	49,80
90	125	175	70	55	523	305	290	80,00	72	77	78	1.59,5	53,00
90	110	160	70	60	515	310	280	80,00	71	75.5	81,5	1.37	40,00
100	125	160	75	60	525	320	285	80,00	67	84,5	83	1.58	62,50
80	115	165	70	60	520	310	295	74,28	70	68	87	1.53.1	49,80
90	125	175	75	65	540	330	295	77,77	69	75	75	1.49,8	52,47
95	125	175	80	60	535	315	280	77,77	68	80	82	1.59	66,00
95	120	165	75	60	515	295	265	75,00	65	80	81	1.52,8	56,72
95	120	160	75	65	525	295	270	75,00	67	74	78	1.56	43.50
85	115	175	80	65	535	310	290	80,00	63	85	89	1.58,2	58.10
75	125	170	80	60	540	340	310	75,00	65	78	87	1.57,5	65,50
85	120	165	70	60	540	315	280	77,77	75	70	75	1.47,1	46,60
85	115	160	70	55	525	315	275	83,33	70	76	79	1.47	48,65
95	115	170	70	55	545	320	280	80,55	68	70,5	79	1.51,1	55,00
90	120	170	65	55	535	295	280	80,55	73	77	77	1.47,7	52,00
85	125	160	75	65	530	300	290	72,11	64	82	84	1.51,6	52,10
95	120	170	75	55	530	320	275	75,00	68	80	86	1.56	59,90
100	125	165	85	65	535	310	305	77,77	72	80	90	1.60,5	63,80
85	120	160	75	55	545	320	285	80,55	68	78,5	83	1.54,5	49,35
90	115	160	70	57,5	540	320	285	75.00	75	83	81	1.53,6	56,40
90	115	165	70	55	530	310	285	75,00	70	70	78	1.47	59,00
90	130	175	70	65	555	305	275	75,00	66	80,5	83	1.65	53,95
95	125	160	75	60	545	310	285	78,37	72	76	82	1.49,8	54,75
85	115	165	75	55	535	310	275	72,97	67	84	86	1.54,0	56,95
85	115	175	75	60	545	305	270	78,37	78	73	76	1.51,2	55,80
100	115	155	80	70	530	300	295	78,37	65	72	82	1.54,5	47,00
85	125	160	75	60	535	320	265	75,67	73	85	90	1.56,6	68,30
95	125	165	75	55	545	330	275	78,37	68	74,5	83	1.53,1	52,06
100	132.5	182.5	80	60	540	330	290	78,37	76	81.5	81	1.63,2	66,10
85	120	175	75	65	565	320	320	73,62	75	88	5	1.69,0	68,50

Tableau anthropométrique de 180

Nos des Observations.	NOMS des Pr stituées.	Diam.antéro-postérieur.	Diamètre iniaque.	Diam. transversal max.	Diam. stéphanique.	Diam. frontal min.	Dist. biorbitaire ext.	Dist. biorbitaire interne	Diam. biauriculaire.	Dist. bimastoïdienne.	D. bizygomatique.	D. bigoniaque.	D.gonio-symphysienne.	Haut. totale de la face.
		mm												
4	Marie Kus.	165	160	135	135	115	90	25	115	110	110	100	95	120
90	Olga Fed.	165	165	140	130	115	90	30	125	115	115	100	95	125
25	Alexandrine Pav.	170	165	145	110	120	90	30	125	115	115	95	90	115
62	Pélagie Iv.	170	165	145	135	115	90	30	125	115	115	105	95	115
36	Eu loxie Vi.	170	165	145	140	120	92	32	115	110	110	105	100	115
93	Nathalie Mich.	170	170	135	130	110	90	30	120	110	108	100	95	115
16	Zénaïde Swez.	170	170	145	115	110	90	30	120	105	100	100	95	110
89	Anna Evs.	170	175	140	130	115	90	30	120	120	110	100	95	115
33	Anna Eud.	172	170	145	140	110	100	35	125	115	115	100	90	120
26	Hélène Tim.	172	170	145	145	115	92	30	130	125	115	105	95	120
18	Pélagie Bor.	172	172	145	135	112	90	30	120	115	115	105	95	125
52	Agrippine Ig.	175	170	125	135	110	88	28	110	102	102	100	90	125
20	Alexandrine Som.	175	170	140	130	115	90	30	125	115	110	100	90	120
98	Agrippine Bog.	175	170	140	130	110	90	28	115	105	105	95	95	110
99	Eudoxie Pav.	175	172	145	140	115	92	32	125	115	105	95	95	125
101	Agrippine Bib.	175	175	150	140	115	95	30	125	120	115	95	95	112
102	Marie Iw.	175	170	145	135	115	90	30	125	120	110	110	100	112
83	Nadine Kald.	175	170	140	130	115	90	30	130	120	115	100	95	120
87	Pélagie Fed.	175	170	140	130	115	90	30	125	120	115	100	95	115
80	Catherine Jav.	175	170	142	140	115	95	35	130	115	110	102	100	115
77	Agrippine Iw.	175	170	140	135	115	90	30	125	110	110	100	95	110
47	Marie And.	175	170	145	135	120	90	30	135	115	115	105	100	115
45	Irène Bu.	175	170	145	140	110	90	30	120	115	110	100	95	118
28	Anna Mit.	175	172	145	130	120	90	27	130	120	120	105	95	120
2	Anna Kusm.	175	172	145	140	120	90	30	125	120	120	95	85	120
27	Stéphanie Bo.	175	172	150	140	115	92	35	130	115	110	107	95	125
67	Eu loxie Iw.	175	172	150	145	115	90	30	130	120	110	105	95	115
78	Pélagie Ser.	175	175	135	130	110	88	30	125	115	105	100	92	115
17	Anna Den.	175	175	140	130	110	90	28	110	105	105	90	85	115
72	Hélène Scot.	175	175	140	110	120	90	30	130	120	122	95	100	130
69	Tatiana Grig.	175	175	140	130	118	95	35	125	115	115	100	95	115
18	Wassilissa Son.	175	175	150	140	115	95	30	135	120	115	105	105	115
46	Agathe Mich.	175	175	155	145	122	95	30	155	120	120	100	100	110
1	Eudoxie Gr	175	175	140	135	115	90	30	125	115	115	100	90	125
34	Marie Mal.	175	175	140	140	120	85	30	135	115	115	105	95	115
7	Anna Bas.	175	175	145	135	120	90	30	125	115	10	90	85	115
11	Anna Sem.	175	175	145	135	115	90	30	120	115	110	100	95	120
13	Marie Iw	175	175	145	135	120	95	35	125	115	120	115	102	120
88	Alexandrine Gri.	178	175	145	135	115	90	30	125	115	110	100	95	120
97	Catherine Fad.	180	175	140	130	120	95	35	125	115	110	105	100	115
92	Marie Fe.	180	175	145	135	115	90	30	130	120	110	100	95	115
79	Alexandrine Bur.	180	175	150	135	115	90	30	125	115	110	105	100	125
71	Catherine Os.	180	175	150	140	120	90	30	125	115	110	102	95	115
12	Pauline Kou.	180	175	140	120	112	88	32	125	115	105	100	92	115
14	Irène Andr.	180	175	145	135	115	90	32	125	115	115	100	95	120
23	Raïssa Tim.	180	175	150	145	125	95	35	132	125	125	105	100	115
30	Catherine Tre.	180	175	145	135	120	95	32	125	115	115	100	100	115
63	Dorothée Mosk.	180	175	145	135	110	90	32	130	115	115	105	95	110
61	Tatiana Gru.	180	175	140	130	115	88	28	125	115	115	100	100	125
60	Anna Fom.	180	175	145	135	115	90	30	120	115	115	95	95	120

Prostituées professionnelles (2e Série). *Pl. II.*

Visage.	Hauteur de la face.	Ligne naso-spinale.	Circonf. max. de la tête.	Courbe inio-frontale.	Courbe sus-auriculaire.	Indice céphalique.	Angle facial.	Circonf. du thorax.	Circonf. abdominale.	Longueur du membre supérieur droit.	Longueur du membre supérieur gauche.	Main droite.	Main gauche.	Gr. envergure des bras.	Taille.	Poids.	Age.
								c/m	c/m	c/m	c/m			mètres	mètres	kil.	
170	70	55	495	305	270	81,818	70	81	85	51	50	18,5	18,5	1.75	1.595	61,10	23
180	75	55	505	330	295	84,848	72	78	78,5	55,5	56	18	17,5	1.59	1.515	53,50	22
165	67	55	515	330	280	85,294	76	80	82	59,5	59	19	18,5	1.57	1.555	56,90	23
170	70	55	515	295	265	85.294	78	80	85	59	58,5	18,5	18	1.635	1.513	55,35	20
160	70	50	525	305	290	85.294	78	76	89	60,5	60	18	17,5	1.56	1.543	55,20	22
175	70	55	518	310	280	79,411	75	76	81	55,5	55,5	17	17	1.53	1.465	45,20	23
165	65	52	520	315	290	85,294	75	76,5	80	53,5	53	17,5	17,5	1.50	1.426	44,05	20
160	70	52	520	310	280	82,352	70	80	82	64,5	63	19	19	1.71	1.553	52,55	26
175	70	55	520	305	290	84.302	73	80	83	59,5	58	18,5	18	1.625	1.442	56,00	20
170	70	55	525	315	290	84.302	77	83	92	66,5	65,5	20	20,5	1.795	1.678	70,50	25
180	80	55	520	300	285	84,302	70	77	77	56,5	56,5	18,5	18,5	1.57	1.485	55,80	23
175	78	60	525	325	280	71,428	71	76	80	54	53	17	17	1.47	1.469	50,70	33
175	70	55	515	300	265	80,000	72	77,5	82	53	52,5	17,5	17,5	1.54	1.465	52,90	25
175	65	52	520	300	280	80,000	75	76	80	59	58,5	19,5	19	1.615	1.553	54,30	22
182	75	55	533	310	290	82,857	77	78	88	61,5	60	19	19,5	1.64	1.65	56,70	21
170	65	50	540	315	295	85,714	73	78	88	60	60	18,5	18	1.675	1.51	53,85	21
162	70	52	520	320	285	82,857	66	75	80	56,5	54,5	18	18	1.595	1.545	50,80	22
170	75	50	520	320	260	80,000	68	76	84	57	57,5	18,5	18	1.62	1.51	51,05	25
175	75	55	535	320	280	80,000	76	81	86	60	59	19	18,5	1.62	1.505	56,40	24
155	75	60	525	310	270	81,428	65	76	75	57	56,5	17,5	17,5	1.57	1.475	43,70	23
165	68	52	515	305	260	80,000	75	78	76	58,5	57,5	18	17,5	1.59	1.488	43,55	23
165	70	50	525	315	290	82,857	79	84	81	58,5	57,5	18	18	1.585	1.542	55,75	21
175	75	55	525	320	290	82,857	75	78	83	57,5	57	18	18	1.585	1.48	44,70	28
175	70	55	510	315	265	82,857	70	83	85	61,5	60	19	19	1.68	1.518	60,00	22
175	75	55	525	320	285	82,857	70	88	86	61	60,5	19,5	19	1.75	1.591	63,10	24
180	72	58	535	320	295	85,714	73	75	77	59,5	60	19,5	19,5	1.71	1.595	47,70	27
165	65	50	535	325	295	85.714	75	77,5	85	58,5	58	18	18,5	1.555	1.457	50,10	28
160	70	50	515	305	270	77,143	70	83	77	58	57,5	17,5	17,5	1.54	1.48	51,10	24
155	62	50	520	320	270	80,000	75	72	75	55,5	55	18,5	18,5	1.555	1.498	44,80	22
175	75	58	542	330	300	80,000	76	86	92	62,5	62,5	19,5	19,5	1.72	1.592	64,60	23
175	68	50	520	315	270	80,000	73	74	85	59	58,5	19,5	19	1.575	1.518	53,90	26
170	70	50	530	310	280	85,714	70	85	90	56,5	56	18	18	1.54	1·45	57,65	25
170	70	52	533	305	280	88,571	69	94	97	64,5	63,5	20	20	1.78	1.656	67,50	27
160	72	55	530	325	290	80,000	72	82	78	63	62,5	18	17	1.71	1.522	54,00	23
165	68	52	525	325	290	80,000	74	88	92	61	60	19	19	1·67	1.556	63,00	24
165	65	55	525	315	270	82,857	80	77	73	58	57	19	19	1.69	1.53	47,50	20
170	65	55	534	325	280	82,857	76	80,5	85	60,5	60,5	18,5	19	1.73	1.504	54,10	22
175	75	60	525	310	280	82,857	68	82	83	62,5	62	20,5	20	1.68	1.59	65,53	24
170	72	52	530	325	285	81,461	76	81	85	58	56,5	18,5	18	1.55	1.454	54,20	26
170	70	52	525	320	270	77,777	77	82	86	62	62	19	18	1.69	1.555	56,50	25
170	70	52	535	330	270	80.555	73	78	82	57	56,5	19	18,5	1.60	1.51	46,05	26
180	80	60	535	320	290	83,333	74	84,5	89	61	60,5	20	20	1.66	1.59	62.60	23
170	75	60	532	320	280	83,333	69	87	90	56,5	58	18	17,5	1.585	1.49	57,50	23
170	68	55	525	320	270	77,777	73	72	73,5	54,5	55	17,5	17,5	1.57	1.455	44,60	22
170	70	55	530	335	290	80,555	72	77	82	60,5	60	19	18	1.455	1.541	52,50	19
165	70	55	545	315	290	83,333	70	80	77	57	55,5	19	18,5	1.57	1.501	54,70	21
165	70	58	530	315	290	80,555	71	81	86	63	63	20	19	1.745	1.626	56,70	19
165	65	50	535	315	310	80,555	72	85	89	63	62,5	19	18,5	1.64	1.58	64,10	27
172	75	52	523	315	270	77,777	69	80	85	56,5	56	19	18,5	1.58	1.56	55,50	21
175	70	50	540	340	305	80,555	75	81	85	59,5	61	18	18	1.66	1.575	55,90	23

Tableau anthropométrique de

Nos des Observations.	NOMS des Prostituées.	Diam. antéro-postérieur.	Diamètre iniaque.	Diam. transversal max.	Diam. stéphanique.	Diam. frontal min.	Dist. biorbitaire externe	Dist. biorbitaire interne.	Diam. biauriculaire.	Dist. bimastoïdienne.	D. bizygomatique.	D. bigoniaque.	D. gonio-symphysienne.	Haut. totale de la face.
58	Marie Kap.	180	175	150	140	120	95	30	130	120	110	100	95	120
57	Anna Paw.	180	175	145	140	122	92	32	130	120	120	105	90	110
56	Hélène Ew.	180	175	135	130	110	90	30	120	115	105	100	100	120
41	Pauline Was..	180	175	150	145	130	95	35	130	120	120	105	100	120
50	Agrippine Tim.	180	175	145	130	115	92	32	125	120	115	102	98	120
38	Alexandrine Andr. . . .	180	175	145	140	120	100	30	125	115	110	105	100	140
49	Pauline Per.	180	175	145	135	115	92	32	125	115	115	100	95	120
29	Tatiana Was.	180	177	145	130	120	95	32	125	110	110	100	90	120
51	Wassilissa Zak.	180	178	145	130	115	92	30	135	125	115	102	100	115
65	Nathalie Was.	180	180	145	140	115	90	32	125	115	115	100	95	122
84	Olga Iv..	180	180	145	130	115	90	32	125	122	115	102	100	120
81	Anna Griv.	180	180	150	140	118	95	30	125	115	105	110	100	115
75	Agathe Fed.	180	180	145	140	115	90	30	125	115	105	100	100	115
74	Agrippine Rom.	180	180	140	140	125	95	30	130	115	115	95	95	120
94	Olga Zach.	180	180	140	130	110	95	30	120	105	105	105	105	130
95	Catherine Kol..	180	175	150	140	120	95	30	130	120	115	95	97	118
96	Dorothée Arg.	180	175	145	135	115	92	30	125	115	115	105	110	120
9	Anastasie Mich..	180	180	145	135	120	92	30	120	115	115	100	90	125
8	Hélène Iv.	180	180	135	135	115	90	30	120	115	110	95	95	125
70	Alexandrine Chap. . . .	180	180	145	140	120	95	30	130	120	115	102	100	125
21	Eudoxie Luc.	180	175	145	135	115	90	30	130	120	115	100	100	125
66	Catherine Bog.	180	180	155	150	115	92	32	140	125	115	105	100	115
22	Marie Alex.	180	180	145	135	115	90	35	130	115	115	100	90	120
55	Théodosie Nik..	180	180	145	135	110	90	30	120	110	115	95	95	125
54	Wassilissa Mich.	180	180	145	135	110	90	30	125	115	110	100	95	120
43	Alexandrine Eg..	180	180	150	135	120	92	30	132	120	115	105	100	120
39	Eugenie Droz..	180	180	145	135	115	95	32	120	110	110	100	92	115
35	Anna Wen..	180	180	145	140	115	90	30	115	105	100	95	90	110
3	Nathalie Iv.	182	180	145	140	117	90	30	130	115	120	100	95	120
10	Nathalie Fed.	182	182	145	135	115	95	30	125	110	110	100	95	120
42	Nadine Tim.	182	182	145	140	120	90	30	125	115	110	100	95	125
24	Marie Orl.	182	182	152	145	125	90	30	135	120	120	105	100	120
85	Eudoxie Ger..	185	180	150	140	120	98	35	130	120	110	100	100	125
19	Eudoxie Fok..	185	180	148	130	115	85	25	130	125	125	110	100	110
15	Stéphanie Ba.	185	180	135	130	115	92	32	125	115	115	100	95	125
5	Agrippine Al.	185	180	145	140	115	90	30	125	120	115	100	95	130
6	Olga Vak.	185	180	145	140	110	90	30	120	115	105	100	90	125
82	Olga Jour.	185	180	145	135	120	95	35	130	115	110	100	100	115
59	Eugénie Kra.	185	180	145	140	125	95	30	130	120	120	105	100	125
48	Hélène Glad..	185	180	130	130	110	88	33	115	105	105	90	88	125
40	Xénia Sid.	185	180	140	135	115	90	30	120	115	115	105	100	125
37	Dorothée Iw..	185	180	150	145	115	90	30	135	115	110	105	95	115
64	Eugénie Stéph.	185	185	150	140	120	95	30	130	120	115	100	95	125
53	Stéphanie Zer.	185	185	150	145	120	90	30	130	125	125	102	100	125
23	Olga Erch.	185	185	150	140	115	95	30	125	120	120	100	95	120
44	Agnès Chol.	188	185	145	135	110	90	30	115	115	105	98	92	120
32	Olga Mich.	190	185	140	140	115	92	30	110	105	105	95	85	120
100	Olga Afan.	190	185	150	140	125	90	30	130	120	115	100	100	120
31	Olympe Ign.	190	185	140	140	120	90	30	125	110	110	100	100	130
73	Alexandrine Ko..	190	190	150	145	120	92	30	130	125	115	105	95	120

Prostituées professionnelles (2e série). *Pl III.*

Visage.	Hauteur de la face.	Ligne naso-spinale.	Circonf. max. de la tête.	Courbe inio-frontale.	Courbe susauriculaire.	Indice céphalique.	Angle facial.	Circonf. du thorax.	Circonf. abdominale.	Longueur du membre supérieur droit.	Longueur du membre supérieur gauche.	Main droite.	Main gauche.	Gr. envergure des bras.	Taille.	Poids.	Age.
								c/ n	c/m	c/m	c/m	c/m	c/m	mètres	mètres	kil.	
175	75	52	535	320	275	83,33	75	77,5	85	60	56,5	18,5	18	1.62	1.54	54,10	30
165	70	52	543	345	290	80,55	80	85	80	60	59	18	18	1.64	1.572	62,00	21
170	70	55	520	315	270	75,00	74	84	87	62	60,5	19	19	1.68	1.52	54,95	30
160	72	52	535	310	290	83,33	70	80	84	59,5	59,5	19	19	1.635	1.588	65,00	21
172	75	55	530	315	300	80.55	71	85	86,5	63	61,5	20	19,5	1.64	1.526	61,73	22
175	85	62	535	310	290	80,55	77	79	80	60,5	60	18,5	18,5	1.685	1.594	57,75	23
175	68	50	535	310	290	80,55	76	79	80	61,5	58,5	19,5	19,5	1.63	1.646	54,40	21
170	70	55	532	310	270	80.55	78	78	75	55.5	54,5	18,5	18	1.51	1.474	47,15	27
175	78	55	545	330	300	80,55	71	96	100	57	56,5	17,5	17	1.555	1.462	63,80	25
180	80	55	540	320	290	80,55	75	81	81	59,5	59	19	19	1.65	1.542	53,60	24
178	75	55	535	325	295	80,55	74	78	79	57	56,5	19	18,5	1.60	1.56	51,80	28
165	70	55	535	310	290	83,33	78	75	85	56,5	57	20	20	1.70	1.616	53,50	20
165	70	50	538	340	300	80,55	81	73	80	53,5	53	18,5	18	1.495	1.46	41,70	25
165	75	52	550	330	305	77,77	79	81	90	58,5	57,5	19	19	1.675	1.534	55,30	24
178	75	60	518	310	260	77,77	73	76	82	60	59	19,5	19	1.685	1.544	53,50	23
165	75	55	532	310	265	83,33	75	78	88	56	56	17,5	18	1.63	1.59	52,30	25
170	75	55	545	340	295	80,55	77	79	87	60	58	19,5	19	1.63	1.545	54,50	20
170	75	57	535	310	285	80,55	78	80,5	81	57,5	58	18,5	18,5	1.72	1.523	53,10	21
192	80	65	525	325	285	75,00	71	72	65	56,5	57,5	18,5	18,5	1.64	1.488	40,80	21
175	75	55	540	325	300	80,55	72	91	93	62	61	18	18	1.685	1.60	61,05	22
160	75	60	535	315	285	80,55	73	84,5	88	62	60,5	18,5	18,5	1.71	1.581	63,30	26
188	65	55	550	330	290	86,11	75	81	86	57.5	57	18,5	18	1.535	1.516	54,00	36
165	70	55	540	325	290	80.55	75	77	80	60	59	19	19	1.57	1.53	51,10	21
165	75	55	535	315	290	80.55	79	82	86	56	55,5	17,5	17	1.525	1.466	57,55	23
175	70	55	535	320	285	80,55	68	78	78	62,5	61	19	19,5	1.68	1.545	54,80	21
170	70	55	540	320	305	83.33	81	82	92	59	59	19,5	19	1.70	1.622	63,50	21
170	70	55	540	320	290	80,55	78	72	76	55,5	54	17,5	17	1.50	1.462	45,20	25
160	65	50	530	330	275	80,55	78	67,5	73	59,5	58,5	19,5	18	1.595	1.493	42,50	20
170	70	55	550	325	280	79,670	77	85	75	60	58,5	19	18,5	1.80	1.533	52,50	25
175	75	55	540	330	275	79,670	75	76	78	57	56,5	18,5	18	1.64	1.484	51,00	25
170	70	55	540	320	270	79,670	82	76	78	56	56,5	19	18,5	1.57	1.556	53,00	25
175	75	55	550	325	285	83,516	73	84	85	60,5	60	19,5	19,5	1.705	1.57	55,00	26
185	75	55	548	325	295	81,081	77,5	78	89	59	58,5	19	18,5	1.62	1.52	57,50	20
160	80	60	540	340	285	75,675	68	82	90	64	63,5	20,5	20	1.71	1.671	66,80	22
175	75	55	530	300	275	72,973	76	81,5	80	63	61,5	19	19	1.72	1.58	53,23	23
170	72	60	535	320	270	78,378	70	76	82	61	60,5	18,5	18,5	1.79	1.553	53,70	24
180	75	60	538	330	285	78,378	68	87	93	56,5	56	18	18	1.63	1.478	63,60	25
165	72	52	535	320	280	78,378	72	78	81	57,5	56	18,5	18	1.60	1.524	54,40	26
175	75	55	542	315	290	78,378	74	80	85	67	66	19	19	1.76	1.653	56,40	22
170	70	55	530	335	280	70,270	78	71,5	76	53.5	51.5	17,5	17,5	1.48	1.443	44,05	25
175	78	55	545	325	300	75.675	78	87	95	64	64	20,5	20	1.73	1.633	74,55	22
175	68	55	555	330	300	81,081	72	84	85	61	60,5	18,5	18	1.695	1.566	64,20	22
170	75	60	545	325	265	81,081	75	81	91	55	56	18	18,5	1.495	1.497	55,30	26
180	70	55	545	330	290	81,081	79	88	88	62,5	61	19	19	1.685	1.59	63,70	27
170	75	60	564	340	305	81,081	74	76	75	57,5	56,5	18,5	18	1.62	1.52	44,60	22
175	75	55	543	320	280	77,127	72	78	82	58.5	58	19,5	19	1.585	1.521	53,50	24
175	65	55	540	340	270	73,684	73	77	81,5	54	54	18	18	1.49	1.423	45,00	21
180	70	55	563	330	300	78,947	78	81	88	56	56	18,5	18	1.55	1.48	55,10	20
170	75	60	550	320	310	83.684	67	79	79	62	61,5	19,5	19,5	1.67	1.531	53,20	20
180	80	60	575	335	300	78,947	71	76	77	57,5	56	18,5	18	1.575	1.55	47,73	25

Tableau anthropométrique de 100 Paysannes

GOUVERNEMENT DE PULTAWA

NOMS des Paysannes.	Diamètre antéro-postérieur.	Diamètre iniaque.	Diamètre transversal maxim.	Diamètre stéphanique.	Diamètre frontal minimum.	Distance biorbitaire externe.	Distance biorbitaire interne.	Diamètre biauriculaire.	Distance bimastoïdienne.	Distance bizygomatique.	Distance bigoniaque.
	m/m										
Irène Gol.	170	165	145	145	115	87,	27,5	120	115	115	95
Barbe Pali. . . .	170	165	145	145	115	90	30	125	115	115	92,5
Euphrasie Step. . .	170	170	135	140	107,5	82,5	25	117,5	110	110	95
Lucie Gorb.	172,5	170	150	145	115	90	30	125	120	115	100
Anna Werb	175	175	150	145	110	95	30	130	120	120	100
Théodosie Kr.	175	175	140	145	115	90	30	120	110	110	100
Marie Stech.	175	175	140	145	110	85	30	110	100	100	100
Marthe S.	175	175	130	147,5	115	90	32,5	110	105	105	100
Lucie Mog.	175	175	145	145	120	90	30	120	110	115	95
Marie D.	175	175	145	145	125	95	35	125	115	115	105
Justine Sol.	175	175	145	145	120	92,5	32,5	125	110	115	100
Thécla T.	175	175	150	150	117,5	85	30	125	115	110	100
Eugénie Kom. . . .	175	175	145	145	112,5	85	25	115	110	105	100
Agrippine Schul. . .	175	175	145	145	110	85	25	120	110	110	100
Christine Ber. . . .	175	175	135	135	115	90	30	125	110	110	100
Marie Kri.	177,5	177,5	140	140	115	90	30	122,5	120	110	100
Wassilissa Dow. . .	177,5	175,5	140	140	115	90	30	125	115	110	102,5
Marina Kl.	177,5	175	142,5	120	110	90	30	130	120	120	105
Anna Gla.	180	175	155	155	120	90	30	127,5	120	120	95
Christine Gla. . . .	180	175	145	145	115	90	30	120	110	110	100
Pauline Pas.	180	175	145	145	110	90	30	120	110	110	100
Pauline Sol.	180	175	140	140	115	80	25	120	115	115	-00
Hélène Chet.	180	175	150	150	115	90	32,5	130	110	120	110
Tatiana Lit.	180	175	140	145	115	90	35	115	105	110	95
Anastasie Wit. . . .	180	180	145	145	130	95	35	130	115	120	100
Pauline Opr.	180	180	140	145	120	90	30	125	115	115	95
Anastasie Pech. . . .	180	180	135	135	110	85	30	125	115	115	95
Pauline Kr.	180	180	145	150	120	90	30	130	110	115	95
Nathalie Piv.	180	180	150	150	120	95	30	130	115	117,5	100
Elisabeth Bel. . . .	180	180	145	150	117,5	95	32,5	117,5	110	115	97,5
Marie Maz.	180	180	145	145	120	90	30	130	115	120	100
Tatiana Ost.	180	177,5	145	142,5	125	92,5	30	125	120	110	105
Sophie Gavr.	180	175	150	150	120	90	30	122,5	110	115	95
Christine Pach. . . .	180	180	145	135	115	90	35	127,5	110	105	95
Marie Kol.	180	180	145	145	120	90	30	130	120	105	100
Euphrasie Fed. . . .	180	180	150	150	110	87,5	30	127,5	112,5	112,5	100
Alexandrine Pust. .	180	180	150	150	120	90	30	125	110	110	100
Irène Wol.	182,5	180	150	150	120	90	30	125	120	115	100
Pauline Tich.	182,5	180	142,5	145	112,5	90	30	117,5	110	115	100
Pélagie Cha.	182,5	185	150	150	115	90	32,5	125	115	115	100
Pauline Ness.	185	180	150	150	115	85	27,5	130	125	120	100
Euphrasie Gal. . . .	185	180	150	150	125	95	32,5	130	120	125	110
Marie Meg.	185	180	140	140	120	90	30	125	110	110	100
Sophie Litw.	185	180	145	145	115	85	30	122,5	110	115	102,5
Marthe Bel.	185	185	145	145	110	90	35	125	115	110	95
Hélène Beli.	187,5	185	145	140	115	92,5	35	120	115	115	105
Mathurine Lech. . .	190	185	145	150	120	95	30	130	125	120	100
Mathurine Ra. . . .	190	185	150	150	125	90	30	125	115	120	110
Pauline Sop	190	190	150	150	125	97,5	37,5	135	120	115	102,5
Agrippine C.	195	190	145	145	115	95	30	125	120	115	100

Illettrées (Femmes honnêtes prises à titre de comparaison). *Pl. IV.*
DISTRICT DE GORODIJSK. (1re Série)

Distance gonio-symphysienne.	Hauteur totale de la face.	Visage.	Hauteur de la face.	Ligne naso-spinale.	Circonférence maxima de la tête.	Courbe inio-frontale.	Courbe sus auriculaire.	Indice céphalique	Angle facial.	Circonférence du thorax.	Circonférence abdominale.	Taille.	Poids.
										c/m	c/m	mètres	kil.
95	120	167,5	75	60	515	290	280	85,29	71	78	85	1.56,2	76,437
85	115	155	75	60	515	305	255	85,29	67	75	78	1.53	49,030
85	115	155	75	55	510	280	280	79,41	72	70	78	1.52,3	41,950
90	110	155	65	55	515	300	285	86,95	72	76	80	1.55	34,050
90	122,5	165	75	60	530	290	280	85,71	73	78	85	1.52,3	53,255
95	115	150	65	52,5	520	295	285	80,00	75	71	78	1.47,7	46,070
90	120	170	75	55	535	330	305	80,00	71	70	78	1.57	49,120
100	125	175	80	60	530	305	260	74,28	77	76	78	1.49,3	54,255
95	130	177,5	80	65	530	310	290	82,85	75	78	80	1.62,3	58,350
90	125	170	80	65	530	295	310	82,85	73	67	70	1.61,3	46,090
95	130	180	85	70	535	295	280	82,85	70	78	80	1.63,5	53,255
95	110	145	67,5	55	525	300	280	85,71	74	80	80	1.52,5	50,161
85	117,5	165	75	60	530	305	260	82,85	70	70	72	1.48	41,312
90	125	175	77,5	55	525	295	290	82,85	68	78	76	1.53,2	50,161
100	130	175	80	60	525	300	285	72,97	72	90	100	1.61,5	77,482
90	122,5	172,5	72,5	52,5	520	290	280	78,87	72	82	85	1.61	53,255
90	125	165	75	60	515	290	270	78,87	71	81	80	1.55,2	53,255
95	122,5	160	75	60	530	290	275	80,28	67	80	90	1.71,3	65,199
90	125	170	70	60	535	325	285	86,11	68	82	87	1.61	59,397
95	120	172,5	82,5	70	525	290	265	80,55	62	81	86	1.56	55,303
95	125	165	75	60	530	300	285	80,55	72	80	80	1.57,8	57,350
90	105	160	70	52,5	535	315	275	77,77	72	82	90	1.57	64,152
95	125	170	75	60	545	325	300	83,33	66	85	95	1.61	55,303
85	117,5	162,5	75	65	530	305	270	77,77	70	76	80	1.53	49,161
90	115	172,5	77,5	60	540	310	285	80,55	71	82	80	1.54,2	56,303
95	120	160	75	60	535	310	280	77,77	71	82	88	1.55,5	61,444
90	125	175	80	65	515	295	265	75,00	70	78	85	1.53	49,161
90	120	170	70	60	550	315	300	80,55	68	80	81	1.54	55,303
100	125	165	75	60	550	315	290	83,33	68	85	90	1.65	69,293
90	125	170	75	60	550	315	290	80,55	73	77	84	1.51,5	53,255
92.5	130	175	80	60	545	315	290	80,55	71	79	77	1.53,3	53,255
100	127,5	180	80	65	530	290	270	80,55	69	80	88	1.53,5	53,255
90	115	170	75	55	555	310	290	83,33	76	75	78	1.54,3	48,752
90	115	155	75	50	535	310	285	80,55	75	78	83	1.52	83,255
95	125	170	77,5	65	530	300	280	80,55	66	88	96	1.54	69,293
95	120	170	75	65	540	310	290	83,33	75	75	78	1.56	49,161
90	115	155	65	52,5	540	290	280	83,33	69	78	80	1.50,5	48,752
95	125	175	70	55	545	315	285	82,01	68	85	87	1.56	57,350
90	120	170	75	60	540	315	280	78,07	70	75	75	1.49,5	41,996
95	120	170	80	65	545	315	280	82,01	67	75	73	1.53	50,799
95	125	165	80	65	560	310	290	81,08	70	85	90	1.64	69,293
95	125	170	72,5	55	560	310	320	81,08	77	85	90	1.68,3	70,521
90	120	160	75	60	535	300	280	75,67	81	76	75	1.53,3	54,539
90	122,5	165	75	50	535	315	290	78,37	78	80	82	1.50	47,114
90	115	165	80	62,5	545	320	290	78,37	71	80	88	1.65,2	53,255
90	120	155	80	60	547,5	315	290	77,33	75	67	70	1.49,7	37,901
95	125	165	70	60	560	320	305	76,31	73	80	85	1.62,1	59,397
100	125	170	75	60	555	325	285	78,94	70	84	86	1.62,6	65,199
97,5	125	155	75	55	560	310	300	78,94	73	80	78	1.58,2	57,350
95	135	180	85	60	560	330	290	74,35	74	80	85	1.62,5	61,444

Tableau anthropométrique de 100 Paysannes

GOUVERNEMENT DE SAINT-PÉTERSBOURG

NOMS des Paysannes.	Diam. antéro-postérieur.	Diam. iniaque.	Diam. transversal max.	Diam. stéphanique.	Diam. frontal min.	Dist. biorbitaire ext.	Dist. biorbitaire int.	Diam. biauriculaire.	Dist. bimastoïdienne.	Dist bizygomatique.	Dist. bigoniaque.	Dist. gonio-symphys.	Haut. totale de la face.
	m/m												
Olga Const.	175	170	145	140	115	90	30	125	120	110	95	85	115
Marie Pol.	175	170	145	130	115	90	30	120	115	100	100	90	115
Mathurine Jac.	175	170	140	140	110	90	30	125	120	105	100	90	115
Marthe El.	175	170	140	135	115	90	30	120	110	100	95	90	118
Anna Tap.	175	170	150	140	110	90	30	130	120	110	100	90	125
Pauline Pak.	175	170	150	135	115	95	30	125	115	110	100	90	115
Irène Pawl.	175	172	150	140	115	90	30	125	120	105	100	90	117
Hélène Alex.	180	175	140	125	110	90	30	125	115	110	95	90	115
Eudoxie Lebed.	180	175	140	125	115	90	30	115	115	105	90	90	130
Eudoxie Kyr.	180	175	135	125	110	85	25	115	115	100	98	88	110
Mathurine Talan.	180	175	145	140	115	95	30	125	120	110	100	92	115
Elizabeth Eg.	180	175	145	135	110	90	25	125	115	110	100	90	130
Anna Kom.	180	175	140	135	115	90	30	120	115	105	100	85	117
Dorothée Nic.	180	175	150	145	115	87	30	125	120	110	95	90	120
Olga Chil.	180	175	150	140	115	90	27	125	110	110	110	95	115
Julianne Fed.	180	175	145	130	115	90	30	130	125	110	95	85	120
Pélagie Bar.	180	177	145	130	120	95	30	125	120	105	100	90	125
Agathe Mar.	180	177	140	135	115	92	30	120	115	105	95	85	125
Nadine Tcher.	180	178	145	140	115	90	30	135	120	110	105	95	115
Justine Mak.	180	178	150	145	115	92	32	120	110	110	100	95	115
Dorothée Was.	180	178	150	140	125	95	32	135	125	117	105	100	125
Lucrèce Kon.	180	175	145	135	115	90	30	135	115	105	100	90	110
Théodosie Dm.	180	175	145	125	115	90	25	125	115	110	100	90	125
Justine Ell.	180	177	140	13	115	85	30	125	115	110	95	90	120
Wassilissa Mal.	180	185	145	140	110	90	32	120	115	105	100	98	125
Eudoxie Mall.	185	175	140	145	125	90	30	125	115	115	100	95	125
Tatiana Lar.	185	180	140	135	115	95	30	130	115	110	100	90	115
Pélagie Erm.	185	180	145	135	120	95	35	130	115	115	100	95	127
Pauline Malik.	185	180	145	135	110	85	30	125	115	105	100	95	125
Mathurine Ch.	185	180	145	135	120	90	35	130	115	115	100	80	125
Théodosie Bor.	185	180	145	135	115	95	30	125	115	105	100	85	120
Dorothe Kour.	185	180	145	135	115	85	30	120	115	110	95	90	115
Anna Padr.	185	180	145	135	115	95	30	125	115	115	105	100	110
Marth Blo.	185	180	145	140	120	95	32	120	110	110	100	90	120
Eudoxie Lar.	185	180	140	135	110	95	30	125	115	110	95	95	115
Alexandrine Mich.	185	182	155	145	120	95	32	130	120	115	105	95	115
Anna Sem.	185	185	140	135	115	90	30	120	115	100	100	95	115
Pauline Chil.	185	185	145	130	118	95	32	125	115	115	100	100	125
Marthe Port.	185	185	145	140	120	95	35	125	115	115	100	85	130
Eudoxie Is.	185	180	150	145	110	90	30	125	125	110	100	85	125
Barbe Fer.	185	180	150	140	115	90	30	130	120	115	100	90	130
Marie Dan.	185	180	140	130	115	90	30	125	115	110	95	85	118
Catherine Naum.	185	182	145	125	115	95	30	125	120	110	100	90	120
Marie Pop.	190	185	145	130	115	90	30	130	115	115	105	95	125
Hélène Dm.	190	185	145	130	125	95	30	125	120	115	100	95	125
Aquiline Kol.	190	185	145	130	115	95	30	125	115	110	95	90	125
Anaïse Pos.	190	185	145	135	115	90	30	120	115	110	90	85	115
Hélène Mi.	190	187	150	135	115	90	30	125	120	115	100	85	125
Fiona Ir	190	180	145	140	115	95	30	125	120	105	100	92	122
Dorothée Vav.	190	185	145	140	115	95	35	120	115	115	105	95	120

Illettrées. (Femmes honnêtes prises à titre de comparaison.) *Pl. V.*

DISTRICT DE TSARSKOÉ-SÉLO. (2me Série)

Visage.	Haut. de la face.	Ligne naso-spinale.	Circonf. max. de la tête.	Courbe inio-frontale.	Courbe susauriculaire.	Indice céphalique.	Angle facial.	Circonf. du thorax.	Circonf. abdominale.	Longueur du membre supérieur droit.	Longueur du membre supérieur gauche.	Main droite.	Main gauche.	Gr. envergure des bras.	Taille.	Poids.	Age.
								c/m	c/m	c/m	c/m			mètres	mètres	kil.	
170	70	55	525	345	290	82,857	68	76	86	61	62	18,5	18	1.64	1.57	49,00	18
170	75	60	520	335	270	82,857	68	78,5	87	59,5	60,5	18	18	1.63	1.56	57,50	31
160	70	55	525	315	280	80, 00	73	76	81	63	61	19	18,5	1.67	1.575	56,00	35
160	70	60	525	330	285	80, 00	73	78	83	62	60,5	19	19	1.65	1.585	54,50	18
170	70	60	525	300	290	85,714	69	80	83	66	65	20,5	20,5	1.74	1.655	59,00	35
165	70	50	525	325	285	85,714	67	82	78	61	59	19	19	1.70	1.615	56,50	18
165	65	50	525	330	290	85,714	72	82,5	81	64	63	19	19	1.69	1.605	56,50	21
155	80	50	520	315	270	77,777	72	76,5	77	62	62	18	18,5	1.705	1.59	49,00	21
180	75	60	525	315	275	77,777	70	79	85	57	56,5	17,5	18,5	1.615	1.503	58,00	40
170	70	50	525	315	270	75, 00	73	80	84	63	59	17,5	17,5	1.63	1.515	56,50	26
165	67	50	535	325	285	80,555	71	78	76	59	59	17,8	18	1.605	1.55	59,50	19
180	85	60	535	320	280	80,555	70	73	90	65	65	20	20	1.76	1.655	65,50	38
170	65	50	525	320	285	77,777	73	72,5	72	56	56	18	18	1.55	0.505	49,00	18
175	75	50	530	330	295	83,333	75	75	77	59	59	19	19	1.65	1.595	48,00	18
160	70	50	530	310	290	83,333	75	80	83	62	61,5	18,5	18,5	1.70	1.56	53,50	18
170	75	50	535	310	280	80,555	72	79	82	59	58,5	17,5	17,5	1.61	1.54	54,50	18
172	77	60	540	320	290	80,555	70	85	85	65	62,5	19	19	1.73	1.605	66,50	18
165	75	60	525	320	270	77,777	70	74	80	63	59,5	18,5	18,5	1.75	1.535	48,50	18
172	75	55	530	320	280	80,555	71	82,5	80	64	64	19	18,5	1.68	1.585	61,00	33
180	70	50	540	310	300	83,333	77	77,5	82	60	60	18,5	18,5	1.63	1.505	49,50	32
177	75	55	545	315	305	83,333	74	84	90	59,5	59,5	18,5	18,5	1.685	1.59	69,00	23
160	65	50	525	310	280	80,555	72	79,5	80,5	60	56,5	18	18	1.59	1.495	53,00	32
165	70	55	535	325	290	80,555	74	86	90	60,5	60	17,5	17,5	1.63	1.55	59,50	26
170	75	55	535	345	310	77,777	75	81	82	60,	61	18,5	18,5	1.645	1.545	57,50	30
185	75	55	545	330	310	80,555	78	76	75	62	60	18,5	18,5	1.65	1.55	50,00	30
175	75	58	545	330	300	75,675	73	85,5	92	67	66	20	19	1.815	1.695	78,00	20
160	70	55	540	340	290	75,675	72	81	86	60	59	18,5	18	1.68	1.548	59,50	21
170	80	55	535	330	280	78,378	74	83	87	63	61	17	17	1.63	1.59	59,50	37
175	75	50	525	315	265	78,378	70	82	86	64,5	64	19	19,5	1.70	1.57	56,00	35
170	70	55	550	315	285	78,370	70	85	88	61,5	59	18	18,5	1.65	1.59	70,00	36
165	70	55	540	325	290	78,378	72	76	85	64	62	18	17,5	1.68	1.575	56,50	18
160	70	55	540	345	290	78,378	73	83	92	61,5	60	18,5	18,5	1.67	1.585	61,50	37
160	65	52	545	335	290	78,378	74	84	91	64	62	18,5	18,5	1.725	1.67	64,50	21
165	75	55	540	320	280	78,378	75	75	79	64,5	61,5	18,5	18,5	1.66	1.615	50,50	18
175	70	60	538	330	280	75,675	75	80	85	61	62	18	18	1.60	1.515	53,00	33
175	70	55	553	325	300	83,783	73	83,5	83	58	58	17,5	17,5	1.58	1.48	54,00	19
165	70	55	550	345	300	75,675	72	80,5	85	56,5	54,5	18,5	18	1.63	1.53	57,00	26
168	70	57	548	335	290	78,378	71	81	83	59,5	58,5	19	19	1.65	1.535	56,50	33
180	80	60	550	325	290	78,378	70	85	85	62,5	61	19,5	19	1.70	1.60	64,50	19
170	75	55	540	320	275	81,081	73	75,5	76	60	60	18	18	1.595	1.475	45,00	18
190	85	65	545	320	290	81,081	71	77	84	67	64	18,5	18,5	1.72	1.665	55,50	18
165	70	57	540	330	285	75,675	76	80	88	63	62	18	17,5	1.61	1.55	60,50	31
170	70	55	553	335	290	78,378	73	79	81	61,5	59	18	18	1.62	1.53	60,50	17
177	72	60	550	330	275	76,315	72	86	84	65	63	19,5	19,5	1.73	1.59	61,00	36
180	75	55	555	355	305	76,315	78	88	90	68	66	19	18,5	1.79	1.68	70,00	20
175	78	55	550	330	290	76,315	73	90	94	64	64,5	19,5	19,5	1.79	1.625	75,40	38
155	70	55	555	350	305	76,315	76	76	80	60,5	59	18,5	17,5	1.625	1.52	57,00	28
190	75	60	550	340	285	78,947	72	78	85	60,5	56,5	18	17,5	1.575	1.54	59,50	39
170	75	57	535	325	295	76,315	74	88	90	65,5	63	18,5	18,5	1.81	1.64	62,00	32
170	75	60	555	350	300	76,315	73	82,5	89	63,5	64	19	19	1.76	1.68	61,50	30

Tableau anthropométrique de 80

FEMMES

NOMS	Diamètre antéro-postérieur.	Diamètre iniaque.	Diamètre transversal maxim	Diamètre stéphanique.	Diamètre frontal minimum.	Distance biorbitaire externe.	Distance biorbitaire interne.	Diamètre biauriculaire.	Distance bimastoïdienne.	Distance bizygomatique.	Distance bigoniaque.
	m/m										
Madame B	182,5	180	140	125	110	92,5	35	125	110	110	95
Madame W.	195	190	150	140	120	95	30	120	110	110	95
Mademoiselle E. .	175	175	150	145	115	95	25	125	110	110	95
Mademoiselle M. .	175	170	140	135	115	90	25	115	105	105	95
Mademoiselle N. .	175	175	150	145	115	90	30	125	100	117,5	105
Mademoiselle T. .	175	175	140	145	115	85	35	125	105	110	95
Mademoiselle T. .	175	175	137,5	140	110	90	30	115	100	110	95
Madame G	175	175	150	145	125	90	30	125	115	105	95
Mademoiselle D . .	177,5	177,5	140	140	115	95	32,5	120	105	115	95
Mademoiselle Z . .	177,5	177,5	142,5	140	112,5	95	30	125	110	120	100
Mademoiselle C . .	177,5	175	150	145	115	100	30	125	110	115	100
Mademoiselle D. .	177,5	177,5	142,5	145	110	95	32,5	115	100	105	100
Mademoiselle B . .	180	175	145	145	110	95	30	130	105	110	90
Mademoiselle B . .	180	180	150	150	120	90	30	130	110	120	100
Mademoiselle W. .	180	175	145	145	110	90	30	125	115	115	95
Mademoiselle K. .	180	180	155	160	120	90	35	130	110	105	95
Mademoiselle L. .	180	180	140	145	117,5	100	35	125	110	120	110
Mademoiselle O. .	182,5	175	135	137,5	110	90	25	115	105	110	100
Mademoiselle P. .	180	180	145	135	110	95	30	125	115	115	102,5
Mademoiselle S. .	180	180	145	145	120	92,5	27,5	125	110	115	100
Mademoiselle S. .	180	175	145	140	115	90	25	120	105	110	90
Mademoiselle T. .	180	175	140	145	120	90	35	115	105	110	90
Mademoiselle C. .	180	175	145	135	125	90	30	130	115	115	90
Mademoiselle A. .	180	180	155	155	115	95	27,5	130	115	112,5	97,5
Mademoiselle B. .	185	185	145	150	115	92,5	32,5	125	115	122,5	100
Mademoiselle D.. .	185	182,5	145	150	120	95	30	135	112,5	120	100
Mademoiselle J.. .	185	185	145	150	115	95	30	130	115	115	95
Mademoiselle J.. .	185	180	132,5	137,5	110	90	30	115	105	110	95
Mademoiselle K.. .	185	185	145	145	110	90	30	125	115	110	95
Mademoiselle L.. .	185	185	150	150	110	95	25	120	105	105	100
Mademoiselle M. .	182,5	182,5	142,5	142,5	110	90	30	120	105	110	95
Mademoiselle P.. .	185	180	145	150	115	95	30	125	105	110	100
Mademoiselle R.. .	185	185	150	150	115	95	30	115	105	115	95
Mademoiselle R.. .	185	185	145	145	115	92,5	32,5	120	105	110	100
Madame R. S. . . .	185	180	145	140	120	90	35	130	115	115	100
Madame S. S. . . .	185	175	145	145	120	95	32,5	135	115	115	100
Madame M. S. . . .	185	185	145	145	115	95	27,5	120	105	112,5	100
Mademoiselle T.. .	185	185	145	135	110	90	25	125	105	110	95
Mademoiselle C. S.	180	175	145	145	120	90	25	120	100	85	90
Mademoiselle B.. .	185	180	140	145	115	95	35	120	100	115	100
Mademoiselle V. L.	190	185	150	145	120	95	30	127,5	110	115	95
Mademoiselle K.. .	190	190	150	150	122,5	90	30	120	100	120	100
Madame M..	190	190	140	135	110	95	30	130	105	110	105
Mademoiselle L. M.	190	185	150	150	120	95	32,5	125	120	120	107,5
Madame R..	190	185	150	150	115	95	32,5	135	110	125	115
Mademoiselle T.. .	190	185	140	135	115	95	30	120	110	115	100
Madame M. T. . .	190	190	145	145	115	95	25	125	115	120	92,5
Madame G..	190	190	140	145	120	95	30	130	110	115	105
Mademoiselle F. F.	192,5	192,5	155	155	115	95	30	130	110	105	95
Mademoiselle S. F.	195	190	145	135	115	95	30	125	115	120	100

femmes intelligentes à instruction supérieure. *Pl. VI.*

HONNÊTES.

Distance gonio-symphysienne.	Hauteur totale de la face.	Visage.	Hauteur de la face.	Ligne naso-spinale.	Circonférence maxima de la tête.	Courbe inio-frontale.	Courbe susauriculaire.	Indice céphalique.	Angle facial.	Circonférence du thorax.	Circonférence abdominale.	Taille.	Poids.
										c/m	c/m	mètres	kil.
95	110	167,5	72,5	57,5	520	320	290	76,71	71	70	75	1.44	38,90
95	130	180	80	65	540	340	310	76,92	75	88	95	1,56	54,50
80	120	170	75	60	525	305	285	85,71	76	81	88	1.55	57,25
85	110	150	65	50	525	315	285	80,00	68	67	72	1 52	42,37
90	125	180	70	60	530	305	265	85,71	74	80	86	1.56	61,00
95	115	155	70	55	515	305	265	80,00	66	75	80	1.50	52,25
87,5	120	165	70	62,5	530	300	295	78,57	68	80	85	1.58	65.10
90	115	170	70	60	540	310	300	85,71	78	95	100	1.52	80,00
90	120	165	70	60	530	325	295	78,87	78	74	78	1.50	51,35
90	125	170	75	60	530	300	270	80,28	70	75	85	1.51	47,70
85	105	150	67,5	52,5	530	320	290	84,50	66	72	82	1.53	57,90
87,5	125	170	75	60	530	315	295	80,28	72	74	82	1.54	55,55
90	125	180	75	65	520	310	260	80,55	67	78	90	1.47	55,70
100	125	170	75	65	530	310	295	83,33	67	74	85	1.60	61,30
85	120	165	70	60	535	315	275	80,55	69	70	75	1.46	44,15
80	130	185	85	65	550	330	300	86,11	70	76	78	1.55	59,30
100	120	165	72,5	55	545	305	290	77,77	71	78	90	1.55	64,40
95	120	162,5	70	65	525	310	275	73,97	70	75	80	1.54	56,00
100	115	175	80	65	530	295	285	80,55	72	80	90	1.56	56,20
90	125	175	75	70	540	290	275	80,85	68	77	83	1.55	56,30
90	115	160	70	55	530	305	305	80,55	71	70	80	1.56	51,95
90	115	165	70	60	530	320	295	77,77	80	74	80	1.53	46,57
90	120	175	70	65	530	315	270	80,55	72	76	83	1.55	52,35
97,5	117,5	165	80	60	540	310	290	83,33	75	83	90	1.56	60,00
95	125	175	75	60	550	340	295	78,37	73	75	90	1.56	63,27
95	120	170	75	65	545	320	290	78,37	72	75	82	1.55	56,55
90	130	175	80	65	545	310	290	78,37	74	78	85	1.50	53,75
95	120	170	70	60	520	300	265	71,62	70	72	82	1.48	52,00
82,5	120	170	75	65	540	315	295	78,37	73	76	82	1.52	53,25
90	125	185	80	65	550	310	290	81,08	71	74	85	1.62	57,10
85	130	175	80	65	530	315	275	78,08	68	70	76	1.58	56,50
90	110	145	67,5	52,5	550	310	295	78,37	71	75	80	1.52	52,60
85	120	175	75	60	545	330	300	81,08	77	72	78	1.65	59,20
85	115	175	75	60	550	305	295	78,37	72	72	80	1.52	49,55
90	125	170	70	55	550	320	290	78,37	65	83	90	1.52	67,15
100	120	180	70	60	530	330	270	78,37	70	82	88	1.62	70,25
82,5	135	180	80	65	535	320	290	78,37	71	80	85	1.60	63,70
90	125	175	80	67,5	540	300	275	78,37	68	72	77	1.50	44,50
90	120	170	70	60	540	310	300	80,55	73	78	83	1.55	56,20
90	115	170	70	60	535	310	290	75,40	72	72	78	1.54	53,95
90	120	165	70	60	550	295	270	78,94	66	77	79	1.52	54,05
92,5	120	170	77,5	62,5	555	305	280	78,94	72	78	82	1.50	57,25
100	125	160	75	65	545	310	270	73,68	74	72	80	1.60	53,45
95	120	175	75	67,5	550	310	300	78,94	75	72	80	1.62	61,25
100	130	180	80	65	515	305	280	78,94	68	72	82	1.54	57,60
92,5	120	167,5	70	60	535	330	290	73,68	69	72	80	1.48	48,55
80	125	175	80	60	535	290	290	76,31	70	90	100	1.64	85,00
100	115	165	70	60	545	340	320	73,68	73	74	85	1.54	58,20
90	130	175	80	65	575	330	320	80,51	75	70	76	1.50	49,50
95	120	170	70	55	540	340	280	73,84	75	75	80	1.52	56,95

Tableau anthropométrique

Nos des Observations.	NOMS des Détenues.	Diam. antéro-postérieur.	Diamètre iniaque.	Diam. transve rsal max	Diam. stéphanique.	Diam frontal min.	Dist. biorbitaire externe	Dist. biorbitaire interne	Diam. biauriculaire.	Dist. bimastoïdienne.	D. bizygomatique.	D. bigoniaque.	D. gonio-symphysienne.	Haut. totale de la face.
		m/m												
100*	Alexandrine Saw.. . . .	170	165	140	135	120	90	30	125	120	115	100	102	110
60	Eugénie K..	170	168	145	140	120	90	28	120	115	115	102	95	115
25	Anais Z.	170	170	135	130	110	85	25	120	110	110	100	90	122
34	Nathalie K..	170	170	140	135	110	85	30	120	110	115	95	90	125
77*	Alexandrine W.	170	170	140	135	110	85	30	125	110	105	100	95	115
3	Annette B..	172	170	140	135	115	80	32	130	110	110	100	87	125
10	Alexandrine Stol	175	170	140	140	115	90	30	130	110	105	100	95	115
11	Pélagie Sem..	175	170	145	135	120	92	30	130	115	120	100	90	125
65*	Eugenie B..	175	170	135	125	110	90	30	115	105	108	95	90	120
68	Nadine L..	175	170	140	145	115	88	28	120	110	112	105	98	125
73	Alexandrine B.	175	170	145	140	110	90	30	120	115	105	100	90	120
74	Hélène P.	175	170	145	135	105	85	30	120	110	119	95	90	120
78*	Lucrèce Sam.	175	170	145	145	115	90	27	120	115	110	100	92	118
83*	Wassilissa K.	175	170	145	135	110	90	30	130	120	105	95	100	115
93	Marie Prot..	175	170	140	130	110	85	30	120	115	110	100	95	115
94	Anna Ger.	175	170	140	135	115	95	30	125	115	115	100	90	120
97	Pélagie Nic..	175	170	140	130	110	90	30	120	110	105	100	92	115
101*	Wassilissa J.	175	170	145	135	115	88	30	125	115	105	100	95	115
18	Anna Smet.	175	170	145	140	117	97	32	130	115	110	100	90	115
102	Anna Sol..	175	170	145	130	115	90	30	120	110	100	95	85	110
2	Marie C.	175	175	140	140	110	90	32	117	105	112	95	90	120
4	Catherine O..	175	175	145	145	115	90	30	130	110	115	95	90	120
5*	Elisabeth T.	175	175	145	140	115	85	32	120	110	110	100	90	120
7*	Catherine K..	175	175	145	145	115	90	30	130	115	120	100	90	110
13	Marie Law..	175	175	145	140	110	87	27	120	115	107	100	90	130
20	Eudoxie F..	175	175	140	135	110	87	30	125	110	110	100	85	117
22	Eudoxie Fed.	175	175	145	145	115	90	32	120	100	110	100	90	120
23	Wassilissa M..	175	175	150	145	107	85	25	120	105	105	90	85	125
24	Julie P..	175	175	145	140	115	85	30	125	120	115	95	85	115
30	Elisabeth L.	175	175	140	140	110	90	27	120	115	108	95	85	125
40	Elisabeth Fil.	175	175	145	135	110	85	27	125	120	110	100	85	120
42	Marie Pan..	175	175	145	135	115	90	30	130	120	115	100	90	115
47	Anna P..	175	175	145	140	125	90	30	130	120	115	105	95	110
52*	Pélagie F.	175	175	140	140	115	90	28	125	110	115	95	95	110
53	Nathalie K..	175	175	145	140	120	90	30	125	115	115	95	95	120
57	Pauline Dem.	175	175	155	150	125	95	35	135	125	125	100	100	125
98	Elisabeth M..	178	175	145	135	105	90	30	130	125	108	95	95	120
8*	Pauline Ak.	180	175	145	150	120	85	32	125	115	120	100	90	120
9*	Marie Math.	180	175	145	150	120	95	35	132	120	120	100	90	130
19*	Alexandrine Iw..	180	175	145	130	115	95	30	120	110	105	95	85	105
36	Marie Ig..	180	175	150	140	115	90	30	125	115	115	100	95	115
43*	Zenaide K.	180	175	145	135	115	85	30	120	115	105	100	90	110
49	Pauline An.	180	175	140	135	105	85	30	125	115	105	95	90	120
50	Alexandrine M.	180	175	140	140	115	91	35	120	115	115	105	95	120
51	Marthe Ew..	180	175	150	145	120	90	35	140	122	122	105	100	115
56*	Anna Kor.	180	175	140	140	115	90	30	125	115	110	95	90	115
62	Marie Iw.	180	175	135	125	110	85	30	115	110	110	110	95	90
63	Catherine Fil.	180	175	150	140	115	90	30	130	120	115	95	90	118
64	Marie J.	180	175	145	140	115	90	30	125	115	115	95	95	110
66	Mathurine S..	180	175	145	135	115	95	35	125	115	115	100	90	115

* Les numéros marqués d'un astérisque correspondent aux observations détaillées dans les

de 100 Voleuses. *Pl. VII.*

Visage.	Hauteur de la face.	Ligne naso-spinale.	Circ. max. de la tête.	Courbe inio-frontale.	Courbe susauriculaire.	Indice céphalique.	Angle facial.	Circonf. du thorax.	Circonf. abdominale.	Longueur du membre supérieur droit.	Longueur du membre supérieur gauche.	Main droite.	Main gauche.	Gr. envergure des bras.	Taille.	Poids.	Age.
								c m	c/m	c/m	c/m			mètres	mètres	kil.	
165	65	45	508	310	290	82,352	73	79	85	57,5	56	18,5	18,5	1.59	1.545	60,000	29
172	72	55	522	315	275	85,294	82	80	85	59	59	17,5	17,5	1.63	1.545	57,000	19
172	75	60	505	290	270	79,411	71	75,5	75	45	44,5	17,5	17	1.52	1.47	43,480	28
155	72	57	530	295	275	82,352	66	85	95	59	52	18	17	1.67	1.57	57,000	51
165	70	55	510	295	265	82,352	70	69	80	58	57	17	17	1.56	1.55	40,950	22
170	75	60	515	280	260	81,395	68	77	82	45	44	18	18	1.60	1.57	33,570	31
165	70	55	520	310	285	80,000	75	81	83	59	58	18	18	1.71	1.60	48,220	39
175	80	65	520	310	265	82,857	68	88	86	47	45	18	17,5	1.62	1.54	61,420	37
170	68	50	520	315	275	77,143	80	73	75	58	56	16,5	16,5	1.515	1.48	47,920	36
180	72	55	530	315	285	80,000	77	87	90	62	62,5	18,5	18,5	1.71	1.60	65,510	41
165	75	55	515	320	280	82,857	75	69	80	56,5	55,5	18	18,5	1.58	1 50	45,000	18
180	75	55	535	325	290	82,857	78	80	81	57	57,5	17,5	17,5	1.60	1.495	49,140	35
172	70	55	525	320	290	82,857	70	74.5	86	60,5	60	17	17,5	1.582	1.535	51,180	18
160	68	52	535	330	295	82,857	73	88.5	95	65,5	65,5	19,5	19,5	1.775	1.653	68,680	24
175	70	52	520	310	290	80,000	74	79	89	57,5	57	17,5	17.5	1.59	1.515	58,370	32
175	70	55	535	310	300	80,000	77	78	84	61	60,5	18,5	18,5	1.68	1.555	55,280	18
170	70	50	522	305	265	80,000	80	70	76	61	59,5	18	18	1.62	1.545	47,502	21
160	70	50	522	325	290	80,000	76	77	76	61,5	60	18	18,5	1.62	1.54	54,873	22
170	72	55	525	310	280	80,000	68	83	88	65	65	19,5	19	1.78	1.58	55,692	34
155	70	55	518	310	270	80,000	77	71	75	55,5	55	17,2	17.2	1.53	1.47	42,588	23
170	75	55	520	320	285	80,000	73	80	83	55	55	17	17	1.55	1.48	55,692	19
180	75	60	525	310	285	82,857	72	77	84	61,5	61	18	18	1.625	1.54	49,549	31
165	80	55	530	310	270	82,857	72	79	79	65	65	18,5	18	1.63	1.585	46,724	36
170	70	60	530	310	270	82,857	70	80	81	63	61	18	17,5	1.56	1 54	46,683	54
170	78	65	525	300	280	82,857	72	76	82	61,5	61	18,5	18	1.64	1 56	55,282	28
165	75	60	520	295	265	80,000	71	76	83	60,5	60	17	16,5	1.63	1.57	47,052	27
175	75	55	530	305	285	82,857	73	76	74	61	61	18,5	18	1.63	1 49	49,549	37
180	72	60	535	310	285	85,714	77	80,5	81	62	62	18,5	18	1.71	1 57	54,873	53
165	70	57	530	310	280	82,857	72	81	85	60	60	18,5	18	1.685	1.52	52,866	25
160	80	60	530	320	275	80,000	71	80	87	55,5	55	17	17	1.64	1.48	49,140	28
170	70	55	535	325	295	82,857	71	82,5	82,5	62	60	18,5	18	1.47	1.525	50,409	37
170	70	60	545	315	290	82,857	85	82,5	80	59,5	59	19	18	1.75	1 54	54,873	42
160	70	55	530	325	285	82,857	70	83	88	65	63	19,5	18,5	1.84	1.64	63,882	20
170	70	52	525	320	280	80,000	75	75,5	82	58,5	56,5	18	19	1.645	1.60	54,463	23
170	70	52	510	320	285	82,857	72	78,5	87	55,5	55,5	15,5	15,5	1.50	1.47	54,054	50
185	70	55	542	315	300	88,571	82	87	87	68	67,5	19,5	19	1.74	1.635	67,977	25
165	70	55	525	320	280	81,461	76	72	77	58	58	19	19	1.64	1.512	50,778	34
165	70	55	550	315	300	80,555	72	78 5	89	60	60	18	17,5	1.58	1.555	52,826	20
175	85	60	545	300	280	80,555	68	82	88	65	65	18	18	1.69	1.565	56,921	37
165	70	55	525	310	290	80,555	70	82	81,5	55	55	17,5	16,5	1.57	1.50	47,093	24
162	70	52	555	310	305	83,333	73	86	85	56,5	55	18,5	17,5	1.685	1.53	59,378	19
160	70	55	530	330	290	80,555	71	73	73	57	57	18	17,5	1.65	1 51	39,312	22
180	75	55	515	315	270	77,777	66	76	75	60	56,5	17,5	17,5	1.69	1 525	46,683	20
175	75	55	535	305	295	77,777	80	79	83	60.5	60	17	16,5	1.62	1 515	54,054	32
175	70	50	545	330	290	83,333	72	92	97	58	58	17,5	17,5	1.65	1 525	66,748	47
165	70	60	537	320	280	77,777	73	75,5	84	64	61,5	18	18	1.67	1 60	56,921	57
120	75	55	525	310	285	75,000	76	82	85	61,5	62	18	18,5	1.65	1 525	53,235	18
180	70	52	540	315	295	83,333	77	80	90	64	62	18,5	19,5	1.695	1.553	58,559	28
160	65	50	510	340	310	80,555	75	80	82	59	58,5	17,5	18	1.56	1.513	56,102	26
175	75	55	535	320	280	80,555	72	76	83	64	63	19	19,5	1.70	1.585	54,054	23

chapitres II, III et suiv.

Tableau anthropométrique

Nos des Observations.	NOMS des Détenues.	Diam. antéro-postérieur.	Diamètre iniaque.	Diam. transversal max.	Diam. stéphanique.	Diam. frontal min.	Dist. biorbitaire externe	Dist. biorbitaire interne	Diam. biauriculaire.	Dist. bimastoïdienne.	D. bizygomatique.	D. bigoniaque.	D. gonio-symphysienne.	Haut. totale de la face.
		m/m												
69	Irène Jaw.	180	175	145	130	120	90	30	125	115	115	105	100	115
71	Pauline Por.	180	175	145	140	120	95	30	125	120	110	95	90	120
85	Pélagie Nik.	180	175	145	135	115	85	25	130	115	115	100	98	112
88	Marie Chad.	180	175	145	135	115	90	35	125	110	115	100	95	125
67	Aquiline F.	180	178	150	145	120	95	35	125	115	120	100	95	120
1	Hélène D.	180	180	140	145	115	92	32	125	110	125	100	90	130
21*	Elisabeth Plat.	180	180	145	145	120	90	30	125	110	110	100	90	125
75	Anna Dan.	180	180	140	145	115	90	30	125	115	100	100	95	130
26	Pauline Tan.	180	180	145	140	120	95	32	130	115	120	110	100	135
27	Marie Mer.	180	180	145	140	110	85	25	120	105	110	95	90	120
28	Aquilline Gr.	180	180	150	145	120	95	30	140	125	127	100	90	115
33*	Pelagie Wos.	180	180	145	140	120	92	30	125	115	105	95	90	120
37*	Catherine Step.	180	180	145	135	110	90	25	125	115	105	100	90	122
41*	Barbe V.	180	180	145	135	115	95	30	130	120	120	100	90	125
44*	Irène Mal.	180	180	150	135	115	90	30	125	125	110	85	80	115
45	Marie Bo	180	180	150	145	130	90	35	135	125	125	100	90	120
55	Pélagie Ser	180	180	145	140	110	90	30	120	115	115	110	100	120
61	Véra Sam.	180	180	140	135	118	95	35	125	115	115	102	100	115
70	Pauline Plot.	180	180	145	140	112	90	30	130	120	120	105	100	120
76	Thécla P.	180	180	145	140	115	90	27	120	110	100	100	95	120
106	Pèlagie Kor	180	175	145	140	110	90	32	125	115	110	105	100	120
82*	Mathurine P.	180	180	145	135	110	90	32	130	115	115	100	90	115
90	Zoé Gr.	180	180	145	135	110	85	25	130	120	110	95	100	115
91*	Marie Bel	180	180	140	130	110	92	30	120	115	110	85	95	115
92*	Catherine Mel	180	180	135	130	115	85	30	125	115	110	100	100	120
96	Pauline Mol	180	180	150	135	120	90	32	135	125	115	100	90	125
17	Catherine Tan.	182	175	135	135	110	90	30	120	105	105	95	90	110
59	Olga K.	182	180	140	140	110	90	30	125	120	110	102	100	120
58	Eudoxie Zag.	182	180	145	140	122	92	32	135	125	125	105	100	115
99	Domna P.	182	180	135	125	115	90	30	125	120	115	105	105	120
84	Alexandrine F.	185	180	140	130	120	95	32	115	105	110	100	90	120
81*	Pauline W.	185	180	140	140	115	90	30	130	115	110	102	100	110
32*	Catherine Aut.	185	182	140	135	115	90	27	120	115	110	100	95	135
87*	Théodosie Nov.	185	180	150	140	115	93	32	125	115	115	100	95	125
12	Catherine Nic.	185	185	150	145	120	90	30	120	110	110	100	90	115
15	Paul ne M.	185	185	145	145	115	90	30	130	120	120	100	90	130
38	Marie Mel.	185	185	145	140	122	95	32	130	125	120	105	90	130
46*	Nathalie Bor.	185	180	150	145	125	90	30	135	125	115	110	100	120
79	Mathurine Iv.	185	185	155	155	115	88	25	130	120	105	102	100	128
89*	Théodosie Wol.	185	175	150	145	115	85	28	130	125	110	100	100	125
104	Marie Al.	185	180	140	140	115	90	30	120	115	115	100	100	120
72*	Mélanie Ev.	185	185	150	145	115	90	30	135	115	105	100	100	115
35	Eudoxie Nem.	187	185	135	140	115	85	35	125	115	115	105	95	125
103	Catherine Sem.	190	185	150	135	115	90	30	140	115	115	105	105	125
105	Aime Kos.	190	185	140	140	115	92	30	125	120	115	105	100	120
14	Nadine Mar	190	190	135	140	120	90	30	130	115	117	100	95	130
39	Anna Mol.	190	190	145	140	120	92	30	130	120	115	110	100	130
16*	Helène J.	190	190	145	140	120	100	35	135	115	115	102	100	115
29	Pélagie Mar.	190	190	145	135	115	90	30	135	120	117	105	90	130
31*	Anastasie Ant.	195	195	150	145	115	95	25	135	125	112	100	90	120

de 100 Voleuses. *Pl. VIII.*

Visage.	Hauteur de la face.	Ligne naso-spinale.	Circonf. max. de la tête.	Courbe inio-frontal.	Courbe susauriculaire.	Indice céphalique.	Angle facial.	Circonf. du thorax.	Circonf. abdominale.	Longueur du membre supérieur droit	Longueur du membre supérieur gauche.	Main droite.	Main gauche.	Gr. envergure des bras.	Taille.	Poids.	Age.
								c/m	c/m	c/m	c/m	c/m	c/m	mètres	mètres	kil.	
175	70	50	535	325	290	80,555	76	85	90	60	58	17,5	17	1.615	1.48	63.063	38
175	72	55	535	320	305	80,555	72	74	85	58	59	18,5	19	1.700	1.62	53.644	19
167	70	55	535	330	300	80,555	78	88	87	61	61	17,5	17,5	1.63	1.54	50.368	50
180	75	60	540	325	295	80,555	74	81,5	86	61	58,5	18,5	18,5	1.625	1.532	56.921	23
175	70	50	555	340	325	83,033	80	78	80	62	60,5	18,5	19	1.59	1.54	55.692	33
180	80	60	535	315	300	77,077	80	85,5	93	60,5	61	17	17	1.31	1.44	62.244	40
175	75	60	520	310	280	80,055	63	86	87	63	62	19	18,5	1.68	1.63	58.559	26
175	85	65	530	310	290	77,077	75	80	81	61,5	61,5	18,5	18,5	1.67	1.597	51.597	43
170	80	65	545	310	290	80,055	72	81	91	64	63,5	18	17	1.73	1.66	63.472	20
160	70	52	540	310	290	80,055	80	87	90	60,5	62	18	17	1.63	1.53	57.330	23
165	75	55	556	315	285	83,033	77	82	91	61,5	62,5	18	18,5	1.72	1.56	62.244	21
157	70	55	530	305	270	80,055	70	76	73	57	57	18	18	1.59	1.47	43.816	27
170	72	60	530	310	280	80,055	77	77	78	56	54	16,5	16,5	1.63	1.55	52.006	19
175	80	65	545	325	290	80,055	72	85	97	67	66	20	19,5	1.875	1.685	63.882	37
170	70	60	535	310	280	83,033	70	80	87	54	54	16	16,5	1.54	1.51	53.235	32
170	70	55	550	335	295	83,033	75	94	97	56	58	18	17,5	1.73	1.56	68.796	20
175	75	60	530	315	270	80,055	73	80	84	63	62,5	18,6	18,5	1.69	1.59	54.463	47
170	75	50	543	320	270	77,077	73	80	85	61	62	18	18,5	1.61	1.54	60.606	17
175	78	58	540	325	290	80,055	69	82	85	64,5	62	19	18,5	1.64	1.55	55.283	28
180	70	55	540	325	290	80,055	78	80	90	61	59,7	18,5	18,5	1.65	1.513	60.606	18
170	75	55	545	330	290	80,055	69	77	77	60,5	59,5	18,5	18	1.60	1.525	52.006	22
155	75	60	535	310	280	80,055	65	75	76	60,5	59	16,5	16,5	1.58	1.49	44.225	63
165	70	55	530	310	270	80,055	70	81,5	90	60	60,6	18	17,5	1.63	1.522	53.235	38
165	70	55	535	320	285	77,077	74	80,5	86	64,5	62,5	18	18	1.72	1.55	56.102	24
175	75	55	530	330	280	75,000	73	85	86	68	66	19	19	1.73	1.63	53.644	21
175	78	60	545	325	290	83,033	76	81	86	65	63,5	19	18,5	1.65	1.577	52.826	38
155	62	52	535	300	280	74,175	70	76	87	62	60,5	18	16,5	1.605	1.48	49.549	60
170	75	52	530	315	285	76,923	73	86	83	59	59	18,5	18,5	1.67	1.54	52.826	31
165	70	50	540	340	305	79,670	81	95	100	63	65	18,5	18,5	1.69	1.60	85.586	34
175	70	55	530	320	270	74,175	71	81,5	88	59,5	6,15	17,5	17,5	1.55	1.445	58.149	38
170	70	57	535	320	280	75,675	75	81	86	62	60,5	19	19	1.67	1.62	63.063	26
155	70	55	548	325	290	75,675	80	89	100	61	59,5	18,5	18	1.63	1.56	72.891	55
175	90	70	530	310	280	75,675	73	83	84	64	63,5	18	17,5	1.68	1.575	58.149	20
180	78	60	545	320	290	81,081	78	73	83	63	65	18	18	1.725	1.592	49.959	50
170	70	60	550	310	290	81,081	75	79	79	63	62	17,5	17	1.615	1.55	53.235	33
185	85	65	550	310	290	78,378	66	85	88	64	64	18,5	19	1.71	1.605	60.197	36
180	85	65	550	310	295	78,378	77	90	95	59	59	17,5	17,5	1.69	1.605	67.568	30
170	70	55	545	320	295	81,081	78	85	92	63,5	59	20	19	1.72	1.575	69.205	27
178	80	60	565	335	300	83,783	70	86	91	65	63	18,5	18,5	1.74	1.64	64.700	33
180	80	60	550	320	275	81,081	69	81	86	65	64	18,5	18,5	1.73	1.625	57.739	38
180	70	55	545	325	290	75,675	77	70	83	61	59	19	19	1.62	1.59	54.054	19
170	72	55	560	340	290	81,081	73	83	90	62	61,5	18,5	18,5	1.66	1.52	54.054	55
165	72	55	555	330	300	72,192	75	89,5	91	56	56	19,5	19	1.735	1.627	65.929	32
180	75	60	555	325	280	78,947	72	79	84	66,5	64	18	18	1.74	1.625	56.921	42
175	70	55	550	335	290	73,684	69	80	90	60,5	58	18,5	18,5	1.64	1.595	60.606	24
185	80	55	560	330	320	71,052	85	91	94	67	65	20	20	1.77	1.735	76.167	20
165	80	60	565	330	300	76,315	72	96	98	64,5	64,5	18,5	18	1.81	1.58	74.529	40
155	75	60	550	330	310	76,315	65	89,5	100	63	60	19,5	18,5	1.72	1.68	81.081	33
180	80	60	555	325	275	76,315	68	84	94	61	58,5	18	17	1.60	1.505	53.644	46
170	75	60	580	350	315	76,923	71	80,5	835	64	63	19	18	1.76	1.64	55.692	29

TABLE DES MATIERES

PREMIÈRE PARTIE. — LES PROSTITUÉES.

CHAPITRE PREMIER.

Raisons qui ont motivé le choix des prostituées professionnelles comme objet de ces recherches. — Prostituées éventuelles. — Prostituées habituelles. — Retour volontaire à la prostitution. . . 1

CHAPITRE II.

Uniformité de la race du personnel qui fait l'objet de ces recherches. — Conditions requises des prostituées. — Leur distribution selon les gouvernements dont sont natifs leurs parents. — Prépondérance de la race des Grands-Russiens (wélikorousses). — Race des femmes honnêtes mesurées à titre de comparaison. — Paysannes illettrées. — Femmes intelligentes à instruction supérieure 10

CHAPITRE III.

Mensurations anthropométriques. — Manière de procéder. — Points de repère d'après Broca et Topinard. — Instruments employés. — Échantillon des feuilles d'observation en forme de carton. 15

CHAPITRE IV.

Tableau comparatif des moyennes anthropométriques des prostituées et des femmes honnêtes. — Paysannes illettrées et femmes à instruction supérieure. — Résultat de ces mensurations. — Conclusion. 21

CHAPITRE V.

Couleur des cheveux et des yeux chez les prostituées. — Tableau comparatif de la couleur des cheveux et des yeux chez les paysannes illettrées et les femmes instruites 28

CHAPITRE VI.

Signes de dégénérescence physique des prostituées. — Difformités du crâne. — Anomalies du visage. — Anomalies des extrémités. — Présence de plusieurs signes de dégénérescence chez les prostituées. — Exposé de ces anomalies, et leur répartition chez les prostituées. — Nombre minime de signes de dégénérescence chez les femmes honnêtes. 33

CHAPITRE VII.

Influence héréditaire. — L'alcoolisme comme cause de la transmission de tares héréditaires. — Magnus Huss, Morel, Motet, Légrand du Saulle, Magnan, Legrain, Vétault, Grenier, Combemale, Baer, Lenz, Peters. — Congrès des aliénistes russes à Moscou. J. Mierzejewski, Mior. — La famille des Jukes. Parents alcooliques de nos prostituées. — Nombre de phtisiques et d'épileptiques parmi l'ascendance directe des prostituées. — Recherches de Martin, Echeverria, Bourneville, Déjerine. — Maladies mentales chez les ascendants des prostituées. — Difficulté d'obtenir des renseignements précis. — Ch. Feré. — Résumé sur l'hérédité morbide des prostituées 43

CHAPITRE VIII.

Extinction de la race chez les prostituées comme signe de dégénérescence physique. — Age de la puberté. — Horwitz, Kitter, Hecker, Brière de Boismont, Dubois et Pajot. — Epoque des premiers rapports sexuels et fécondité des prostituées. — Causes de leur stérilité. — Rapports sexuels antérieurs à la puberté. — Syphilis. — Blennorrhagie. — Alcoolisme, Lancereaux, Lenz. La stérilité considérée au point de vue de la dégénérescence. — Rapport de la fécondité des prostituées à celle des femmes mariées. — Parent-Duchâtelet, Jeannel, Andronico, Gambérini. — Résumé. 54

CHAPITRE IX.

Caractère des prostituées. — Division des prostituées en deux catégories principales : 1. *Affaiblissement de l'intelligence*; 2. *Constitution nevropathique.* — Groupes secondaires de la première catégorie : *a.*) les Obtuses ; *b.*) les Insouciantes. — Antécédents héréditaires. — Mensurations. — Signes de dégénérescence physique et psychique. — Aptitudes personnelles. — Exemples. . . . 63

CHAPITRE X.

Caractère des prostituées (suite). — *IIe Catégorie*: *Constitution névropathique.* — Groupes secondaires : *c.*) caractère hystérique ; *d.*) les Impudiques. — Antécédents héréditaires. — Moyenne des mensurations anthropométriques. — Signes de dégénérescence physique. — Aptitudes personnelles. — Exemples. — Résumé sur les groupes. — Tableau d'ensemble. — Conclusion. 79

SECONDE PARTIE, — LES VOLEUSES.

CHAPITRE PREMIER.

Considérations générales 99

CHAPITRE II.

Analogie des voleuses avec les prostituées. — Milieu où naissent et croissent les voleuses. — Parents ivrognes et vicieux. — Conditions défavorables de leur enfance. — Mauvais exemple, désœuvrement, absence des notions élémentaires du bien et du mal. — Ignorance. complète en fait d'instruction et de métier. — Tentatives de travail. — Premier vol. — Condamnation à la prison. — Libération. — Difficulté de trouver un emploi. — Nouvelle tentation et récidive. — Résistance moindre aux incitations mauvaises due à une organisation débilitée par les vices, et surtout l'alcoolisme des parents. — Exemples 109

CHAPITRE III.

Classement des voleuses en quatre catégories principales : 1. Les voleuses de profession. 2. Les voleuses prostituées. 3. Les voleuses psychopathes. 4. Les voleuses par occasion. — Groupes secondaires des voleuses de profession : *a.* les voleuses domestiques, *b.* les voleuses de magasins, *c.* les recéleuses, *d.* les voleuses d'antichambre, *e.* les videuses de poches, *f.* les voleuses mendiantes. — Exemples 131

CHAPITRE IV.

Classement des voleuses (suite). — 2. Les voleuses prostituées. 3. Les voleuses psychopathes. 4. Les voleuses par occasion. — Exemples 145

CHAPITRE V.

Particularités caractéristiques des voleuses récidivistes en général. Absence de remords. — Manque absolu de sincérité, de crainte de se trahir. — Difficulté d'obtenir les renseignements les moins compromettants. — Leur excessive défiance et manque de véracité. Avantage des recherches anthropométriques. — Tableau des moyennes des mensurations des voleuses. — Comparaison avec celles des prostituées et des femmes honnêtes. — Longueur des membres supérieurs chez ces différentes catégories de femmes. — Leur grande envergure. — Résumé 166

CHAPITRE VI.

Signes de dégénérescence physique observés chez les voleuses. — Déformations crâniennes notées par MM. Lombroso, Benedikt, Corre et Roussel, Béliakoff, Troizky, Varaglia et Silva. — Tableau des anomalies physiques constatées chez les voleuses. — Dépression pariéto-occipitale 174

CHAPITRE VII.

Influence héréditaire des voleuses. — Analogie avec celle des prostituées. — Alcoolisme des parents. — Phtisie. — Maladies mentales et nerveuses : Epilepsie, Paralysie. — Maladies d'autre provenance : apoplexie, anévrisme, méningite, cancer, typhus, choléra. — Morts accidentelles. — Mères mortes en couches. — Nombre des parents vivants, exilés, disparus. — Cause de l'insuffisance des renseignements sur la syphilis des parents. — Sphère sexuelle des voleuses. — Omission de l'indice de dégénérescence constitué par l'extinction de la race. — Nombre d'enfants chez les voleuses comparé à celui des prostituées et des femmes honnêtes. — Statistique de Matthews Duncan. — Etablissement de la menstruation chez les voleuses. — Tableau comparatif 182

CHAPITRE VIII.

Extérieur des voleuses. — Couleur des cheveux et des yeux. — Fréquence de nuances jaunes ou vertes faisant partie de l'iris des voleuses et des prostituées. — Tableau comparatif. 188

CHAPITRE IX.

Analogie entre les voleuses et les prostituées par rapport aux professions qu'elles exercent avant leur internement. — Nombre de lettrées dans les deux catégories. — Moyennes anthropométriques comparées. — Différentes particularités de leur caractère. — Manque de sens moral chez les prostituées et absence de repentir chez les voleuses. — Tare héréditaire moins lourde chez les voleuses que chez les prostituées. — Les prostituées s'éloignent davantage du type de la femme normale que les voleuses — Conclusions générales 195

Imp. de la Soc. de Typ. — Noizette, 8, r. Campagne-1re, Paris.

J. HOLZER
BINDER
BOSTON, MASS.